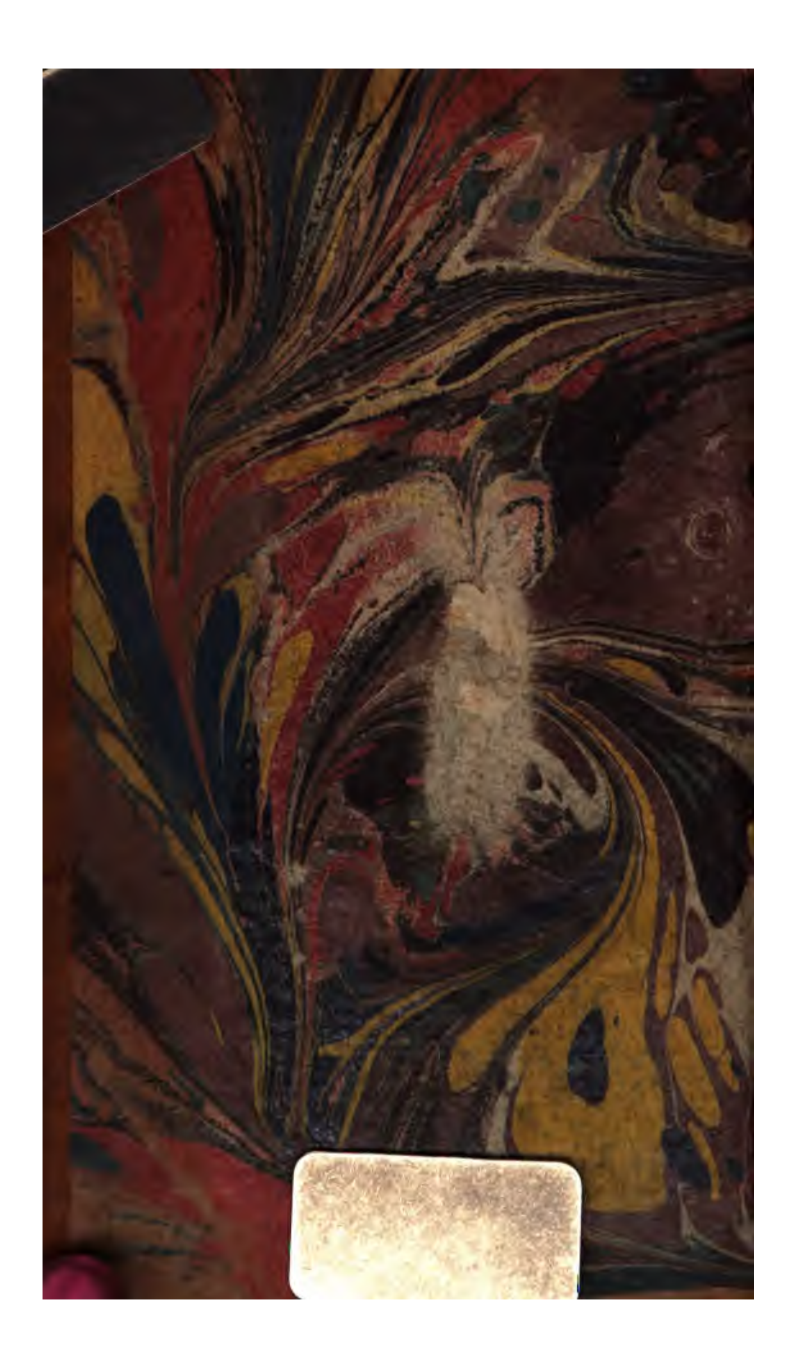
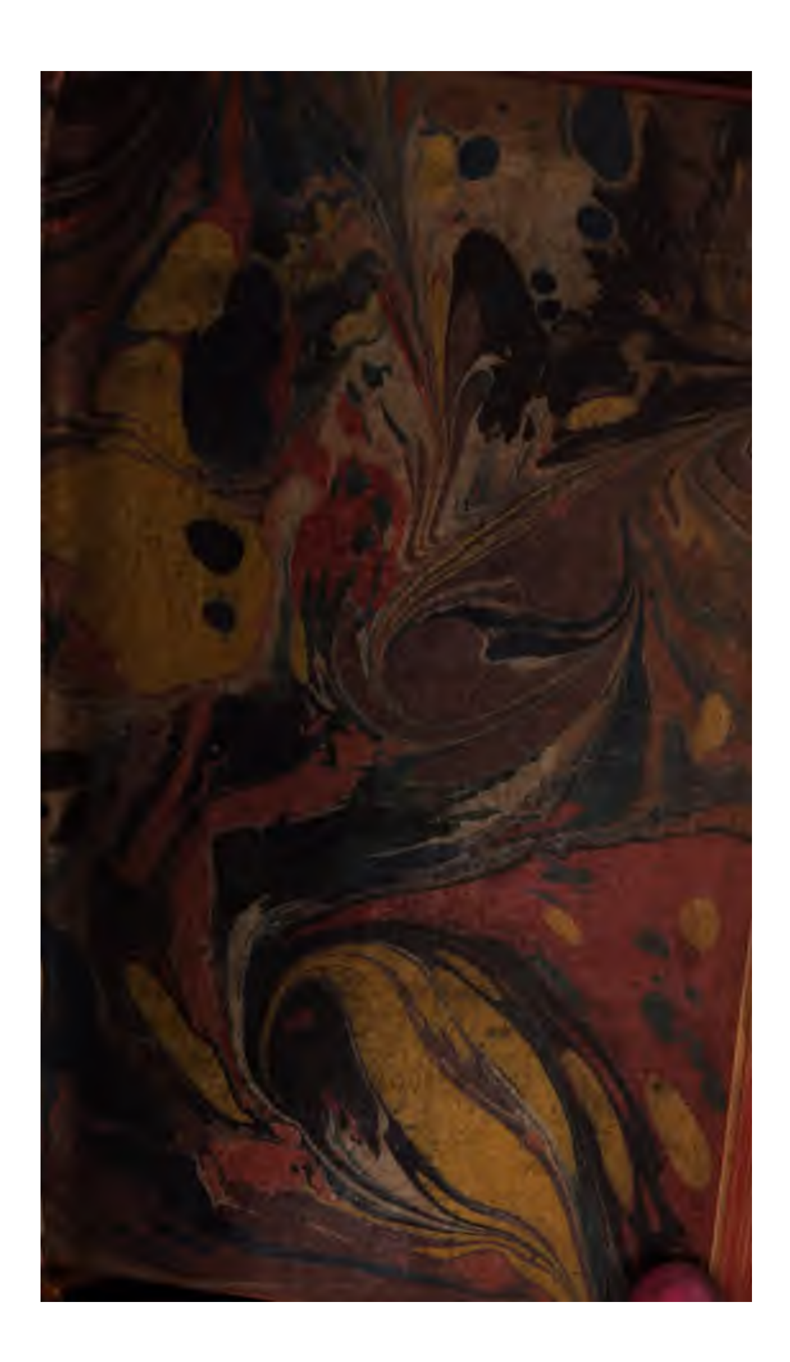






HISTOIRE D'ANGLETERRE.

TOME SECOND.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LE TRAITÉ d'Aix-la-Chapelle en 1748, jusqu'au Traité de Paris en 1763.

POUR SERVIR DE CONTINUATION

AUX HISTOIRES DE MM. SMOLLETT ET HUME.

Par M. TARGE,

Ancien Professeur de Mathématiques de l'Ecole Royale-Militaire.

TOME SECOND.



A LONDRES,

Et se trouve à PARIS,

Chez { DESAINT, rue du Foin S. Jacques.
SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXVIII.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LE TRAITÉ d'Aix-la-Chapelle en 1748, jusqu'au Traité de Paris en 1763.

POUR SERVIR DE CONTINUATION

AUX HISTOIRES

DE MM. SMOLLETT ET HUME.

Par M. TARGE,

Ancien Professeur de Mathématiques de l'Ecole Royale-Militaire.

TOME SECOND.

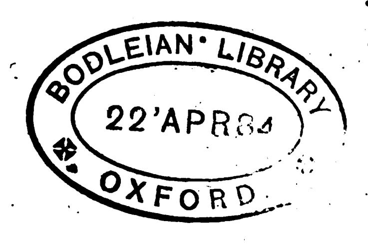


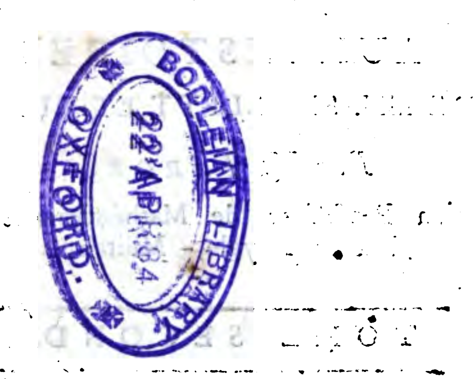
A LONDRES,

Et se trouve à PARIS,

Chez { DESAINT, rue du Foin S. Jacques.
SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXVIII.


BODLEIAN LIBRARY
22'APR84
OXFORD


BODLEIAN LIBRARY
22'APR84
OXFORD.



HISTOIRE D'ANGLETERRE,

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

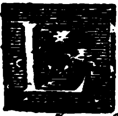
§. I. *Alliance entre le Roi d'Angleterre & le Roi de Prusse.* §. II. *La Russie accède à l'alliance entre la France & l'Impératrice Reine.* §. III. *Efforts du Roi de Prusse pour allumer une guerre de Religion. Mémoire du Roi d'Angleterre.* §. IV. *Déclaration du Roi de France.* §. V. *Projets attribués au Roi de Prusse.* §. VI. *Rescrit de l'Impératrice Reine.* §. VII. *Le Roi de Prusse lui demande une Déclaration positive.* §. VIII. *Ré-*

ponse de Sa Majesté Impériale. §. IX. *Les troupes du Roi de Prusse entrent en Saxe.* §. X. *Il s'empare des revenus de l'Electorat.* §. XI. *Le Roi de Pologne se retire dans le camp de Pirna, où il est bloqué.* §. XII. *Disette au camp de Pirna.* §. XIII. *Le Roi de Prusse s'empare des Archives de Saxe.* §. XIV. *Discours de la Reine en remettant les clefs.* §. XV. *Dispositions des troupes Autrichiennes.* §. XVI. *Bataille de Lowositz.* §. XVII. *Les Saxons abandonnent le camp de Pirna.* §. XVIII. *Lettre du Roi de Pologne au Général Rutowski.* §. XIX. *Les troupes Saxones sont forcées de passer au service du Roi de Prusse.* §. XX. *Mémoire du Roi de Pologne aux Etats Généraux.* §. XXI. *Réponse du Roi de Prusse.* §. XXII. *Décrets Impériaux contre le Roi de Prusse.* §. XXIII. *Déclaration de la Czarine.* §. XXIV. *Secours demandé par les différentes Puissances.* §. XXV. *Mémoire justificatif de la conduite du Roi de Prusse,* §. XXVI. *Réflexions sur ce Mémoire, & sur l'Alliance de l'Angleterre avec la Prusse.* §. XXVII. *Demandes des Rois de Pologne &*

de Prusse à la diète de l'Empire.
§. XXVIII. *Conspiration en Suède.*
§. XXIX. *Séditions en Angleterre.*
§. XXX. *Les troupes Hanoveriennes & Hessoises quittent l'Angleterre.*
§. XXXI. *Affaires de France.*
§. XXXII. *Affaires de Hollande.*
§. XXXIII. *Changements dans le Ministère Anglois.*

George II. An. 1756.

I. Alliance entre le Roi d'Angleterre & le Roi de Prusse.



Es hostilités commencées par l'Angleterre : les déclarations de guerre qui les avoient suivies : les efforts de cette Puissance pour se procurer des secours de ses anciens alliés, & pour en acquérir de nouveaux : les traités défensifs conclus entre différents Potentats : les intrigues pratiquées à la Cour d'Espagne pour l'engager à garder la neutralité : la déclaration du Roi de Prusse : les dispositions de la Cour de Vienne, tout annonçoit que les feux, qui du centre de l'Europe s'étoient déja élancés aux extrémités de l'Univers, alloient revenir dans peu sur leur propre foyer, pour y acquérir une nouvelle force & embraser tous les pays qui au-

George II. An. 1756.

roient le malheur de se trouver dans la sphère de leur activité. Toute l'Europe attentive avoit les yeux fixés sur l'Allemagne, particuliérement sur le pays d'Hanover, où il paroissoit que se devoient porter les plus grands coups, & la Cour Britannique ne négligoit aucun moyen pour contreballancer de ce côté la puissance du Monarque François. Le systême politique de l'Allemagne venoit d'éprouver un changement total : les années précédentes, le Roi de la Grande-Bretagne avoit regardé celui de Prusse comme plus attaché à la France qu'à la maison de Brunswick, mais il avoit toujours compté sur les secours de l'Impératrice Reine, quoiqu'il ne les jugeât pas suffisants pour garantir ses Etats héréditaires contre deux ennemis aussi puissants. Agité par la crainte de perdre ses propres possessions, il eut recours à l'Impératrice de Russie : l'Angleterre accorda de très-gros subsides à cette Princesse, qui s'engagea à fournir des troupes considérables pour la défense du pays d'Hanover. Cette convention allarma le Roi de Prusse, & lui fit prendre de

nouvelles mesures : il voyoit d'un côté les troupes Russes prêtes à fondre sur ses Etats au premier mouvement, & de l'autre le Roi de France disposé à porter ses armes du côté de la Westphalie. Les circonstances étoient pressantes : le Monarque crut devoir commencer par se garantir contre l'ennemi le plus voisin, & au risque de s'attirer le ressentiment de la France, quelque intérêt qu'il eut à menager cette Puissance, il fit la déclaration dont nous avons parlé dans le livre précédent. Elle ne servit qu'à accélerer la conclusion du traité entre les Maisons d'Autriche & de Bourbon : le Monarque Anglois en fut effrayé : il se hâta de se lier fortement d'intérêt avec le Roi de Prusse, qu'il trouva disposé à se prêter à ses vues, dans l'attente que cette alliance lui seroit d'un avantage plus immédiat, & il paroît qu'en publiant sa déclaration, son objet principal avoit été d'obliger le Roi d'Angleterre à le regarder comme le seul qui pût le garantir en Allemagne des efforts de ses ennemis.

George II.
An. 1756.

George II. An. 1756.

Aussi-tôt que l'alliance défensive entre la France & l'Impératrice Reine fut ratifiée, on envoya de Paris à Petersbourg un Agent particulier pour engager Sa Majesté Czarienne à y accéder. Elle y consentit avec joie, & cette conduite fut si agréable à la Cour de Versailles, que le Marquis de l'Hopital fut aussi-tôt nommé Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de cette Cour à celle de Russie. Les Rois d'Espagne & de Sardaigne furent aussi sollicités d'entrer dans la même alliance, mais ils résolurent pour lors de garder une parfaite neutralité.

II. La Russie accède à l'alliance entre la France & l'Impératrice Reine.

III. Efforts du Roi de Prusse pour allumer une guerre de Religion. Mémoire du Roi d'Angleterre.

Quoique les Cours de Vienne & de Versailles eussent déclaré dans leurs traités qu'elles n'avoient d'autres vues que de maintenir la tranquillité publique, & d'empêcher que le feu de la guerre, qui s'allumoit entre Sa Majesté Très Chrétienne & Sa Majesté Britannique, ne se répandit dans toute l'Europe : le Roi de Prusse jugea que le principal motif de l'Impératrice Reine avoit été de recouvrer la Silésie : que la France entroit dans le même projet, & que le danger devenoit encore plus

George II. An. 1716.

preſſant par l'acceſſion de la Cour de Petersbourg. Allarmé avec raiſon de ces alliances formidables, ce Monarque tint ſes troupes prêtes à tout événement, & en état de ſe porter de quelque côté que pût venir l'invaſion. Il ne s'en tint pas à ces meſures, qui n'auroient été que l'effet d'une prudence ordinaire, & il réſolut d'y joindre le reſſort qu'un politique conſommé ſait toujours faire agir avec force ſur l'eſprit des peuples. Cette guerre n'avoit pour objet que des intérêts purement temporels ; cependant il tenta d'en faire une guerre de Religion, pour attirer dans ſon parti toutes les Puiſſances ſéparées de la Communion Romaine. Il fit répandre dans tout l'Empire, que les Cours de France & de Vienne par un article ſecret, avoient formé un plan pour détruire la Religion proteſtante & pour annéantir la liberté du corps Germanique, en élevant l'Archiduc au rang de Roi des Romains par une Election forcée. Ce cri de Religion, qui dans le temps de l'enthouſiaſme & des premières fureurs de la réforme avoit eu tant de force pour ſoulever toute

George II. An. 1756.

l'Allemagne, fut à peine entendu dans des jours plus éclairés, & dans un siécle plus philosophe. Le même moyen n'eut pas plus d'effet entre les mains de l'Impératrice Reine, lorsqu'elle dit que la ruine de la Religion Catholique en Allemagne étoit le principal objet de la nouvelle alliance du Roi d'Angleterre avec le Roi de Prusse. Sa Majesté Britannique donna ordre de remettre à tous les Ministres à la diète de Ratisbonne un Mémoire, dans lequel il marquoit sa surprise de voir que le traité qu'il avoit conclu avec le Roi de Prusse étoit artificieusement représenté comme une affaire de Religion : il dit que tout l'Empire savoit qu'il avoit fait ses efforts pour maintenir les droits de chacune sans distinction de personnes, & pour entretenir dans le corps Germanique le systême qui paroissoit le mieux convenir à sa sûreté : que dans cette vue, il n'avoit rien négligé pour soutenir efficacement la Maison d'Autriche, jusqu'à sacrifier tout ce qu'il avoit pu de ses propres intérêts : que la France ayant fait ouvertement des dispositions pour envahir l'Electorat d'Ha-

novér, & pour troubler la paix de l'Empire, il avoit alors demandé à l'Impératrice Reine les secours stipulés par les traités: que non seulement ils lui avoient été refusés, mais qu'il avoit encore trouvé la Cour de Vienne aussi peu disposée à employer ses bons offices pour faire changer de sentiment aux autres Puissances d'Allemagne, qui par leur indifférence paroissoient en quelque sorte favoriser cette invasion: qu'il s'étoit donc trouvé obligé de conclure une alliance avec le Roi de Prusse pour la sûreté de leurs Etats respectifs, pour maintenir la paix & la tranquillité de l'Empire, pour protéger le systême qui y est établi, & pour défendre les droits & les privilèges du corps Germanique, sans porter aucun préjudice à l'une & à l'autre religion établie en Allemagne: que le temps feroit voir combien il étoit contraire aux intérêts de l'Impératrice Reine de s'engager dans une étroite alliance avec une Puissance étrangère, qui depuis plus de deux siécles avoit ravagé les principales villes de l'Empire, entretenu des guerres presque continuel-

George II. An. 1756.

loient garder la neutralité, & pour les indiſpoſer contre ce Grand Prince. Quoiqu'il en ſoit, la Cour de Vienne avoit lieu de redouter un voiſin auſſi formidable : elle ſe ſouvenoit encore de l'irruption qu'il avoit faite en Bohème en 1744, dans le temps où elle croyoit que le traité de Breſlau mettoit ce Royaume & tous ſes Etats à couvert d'une invaſion. Le Roi de Pruſſe, de ſon côté, regardoit ou feignoit de regarder le traité conclu avec la Czarine comme la ſuite du projet formé par les deux Impératrices de faire des conquêtes dans ſes poſſeſſions, quoique ce traité ne fût que défenſif. Il ne pouvoit ignorer que le Roi de Pologne, Electeur de Saxe ne fût vivement ſollicité d'entrer dans cette confédération, & qu'il ne fût très diſpoſé à contribuer de tout ſon pouvoir à l'humiliation d'un Prince qui, ſans aucune provocation, l'avoit déja chaſſé une fois de ſes Etats, s'étoit emparé de ſa Capitale, avoit mis ſes troupes en déroute, & l'avoit obligé de payer un million d'écus pour les frais de cette expédition. Cependant Auguſte évitoit tout

te qui pouvoit lui donner quelque ombrage ; mais le Roi de Prusse étoit parfaitement instruit de toutes les intrigues que formoit le Comte de Bruhl, premier Ministre & favori du Roi de Pologne, conjointement avec les Ministres Autrichiens pour irriter la Cour de Russie, & pour fomenter la mésintelligence qui régnoit depuis long-temps entre cette Cour, & celle de Berlin.

VI. Rescrit de l'Impératrice Reine.

Ce fut dans ces circonstances, & au commencement de Juillet que l'Impératrice Reine publia un Rescrit, dans lequel il est dit : « Qu'il » paroissoit par les déclarations de » la Cour de Berlin qu'elle vouloit » se disculper d'avoir donné lieu aux » dispositions faites par Sa Majesté » Impériale, que cependant les trou- » pes assemblées en Silésie, étoient » pourvues d'artillerie, de pontons, » & de tous les attirails de guerre, » nécessaires pour entrer en campa- » gne : qu'on avoit fait les mêmes » dispositions dans les autres Pro- » vinces de Sa Majesté Prussienne, » & que toutes ces troupes étoient » en état de fondre au premier si- » gnal sur les pays héréditaires de

George II
An. 1756.

» l'Impératrice, soit par la Silésie, » soit par l'Electorat de Saxe : qu'au » contraire, les troupes de Sa Ma» jesté Impériale étoient distribuées » dans des lieux séparés par de gran» des distances, & que si on les » avoit fait sortir de leurs quartiers, » c'étoit uniquement parce qu'on ne » devoit pas attendre que l'événe» ment eut vérifié ce que les pré» paratifs du Roi de Prusse indi» quoient, ou au moins donnoient » lieu de soupçonner ».

VII. Le Roi de Prusse lui demande une déclaration positive.

Ce Rescrit ne demeura pas sans réponse; M. de Klinggraff, Ministre du Roi de Prusse à la Cour de Vienne, demanda au nom de son maître « si tous les préparatifs de guerre » qui se faisoient sur les frontières » de la Silésie étoient destinés contre » lui ? » & il requit en même temps Sa Majesté Impériale de déclarer nettement ses intentions. L'Impératrice répondit que « dans les conjonctures » actuelles, elle avoit cru nécessai» re de faire des armements, tant » pour sa propre défense que pour » celle de ses alliés, mais que son » intention n'étoit pas de nuire ni » à quelque personne, ni à quelque

» Etat que ce pût être ». Le Monarque ne fut pas satisfait d'une déclaration aussi générale, & il donna de nouveaux ordres à M. de Klinggraff, pour déclarer à Sa Majesté impériale » Qu'il étoit informé à n'en pouvoir » douter qu'elle avoit fait contre lui » au commencement de cette année » une alliance offensive avec la Cour » de Russie, par laquelle il étoit stipulé que les deux Impératrices l'attaqueroient inopinément avec » deux cents mille hommes : que ce » projet auroit déja été exécuté, si » les Russes n'avoient manqué de » recrues pour leur armée, ainsi » que de matelots pour leurs vaisseaux, & si la Livonie n'avoit été » dépourvue de bleds pour leur subsistance : qu'il laissoit l'Impératrice » Reine arbitre de la paix ou de la » guerre ; mais que si elle desiroit » la paix, il éxigeoit d'elle une déclaration claire & formelle, & » une assurance positive qu'elle ne » l'attaqueroit ni cette année, ni » l'année suivante : qu'il regarderoit » toute réponse ambigue comme » une déclaration de guerre, & » qu'il prenoit le Ciel à témoin que

George II. An. 1756.

» l'Impératrice seule seroit coupable » de tout le sang innocent qui pour- » roit être répandu, & de toutes » les conséquences funestes, qui » pourroient être la suite des hosti- » lités ».

VIII. Réponse de Sa Majesté Impériale.

Il étoit difficile qu'une Puissance qui avoit les armes à la main, & qui se voyoit soutenue par de fortes alliances, ne fut pas irritée d'une espèce de sommation aussi impérieuse, & la Maison d'Autriche n'étoit pas accoutumée à se voir traiter avec autant de hauteur : aussi l'intention du Monarque n'étoit pas vraisemblablement de l'adoucir ; & s'il est vrai, comme il y a lieu de le présumer, qu'il ne demandât qu'un prétexte pour commencer les hostilités, il le trouva dans la réponse de Sa Majesté Impériale, datée du 21 d'Août, & conçue en ces termes :

» Sa Majesté le Roi de Prusse étoit » déja occupé depuis quelque temps » de toutes les espèces de prépara- » tifs de guerre les plus considéra- » bles & les plus inquiétants pour » le repos public, lorsque le 26 du » mois dernier ce Prince jugea à » propos de faire demander des

» éclairciſſements à Sa Majeſté l'Impératrice Reine, ſur les diſpoſitions militaires qui ſe faiſoient dans ſes Etats, & qui ne venoient d'être réſolues que d'après tous les préparatifs qu'avoit déja faits S. M. Pruſſienne. Ce ſont des faits à la connoiſſance de toute l'Europe. S. M. l'Impératrice Reine auroit pu ſe diſpenſer, moyennant cela, de donner des éclairciſſements ſur des objets qui n'en avoient pas beſoin; elle a bien voulu le faire, néanmoins, & déclarer elle-même pour cet effet au ſieur de Klinggraff, dans l'Audience qu'elle lui accorda le 26 de Juillet : *Que l'état critique des affaires générales lui avoit fait enviſager les meſures qu'elle prenoit comme néceſſaires pour ſa ſûreté & celle de ſes Alliés, & qu'elles ne tendoient d'ailleurs au préjudice de qui que ce fût.* Sa Majeſté l'Impératrice Reine eſt ſans doute en droit de porter tel jugement qu'il lui plaît ſur les circonſtances du temps, & il n'appartient de même qu'à elle d'évaluer ſes dangers. D'ailleurs ſa déclaration eſt ſi claire qu'elle n'auroit jamais imaginé

George II. An. 1756.

» qu'elle pût ne point être trouvée
» telle. Accoutumée à éprouver,
» ainsi qu'à observer les égards que
» se doivent les Souverains, elle
» n'a donc pu apprendre qu'avec
» étonnement, & avec la plus juste
» sensibilité le contenu d'un mémoire
» présenté par le sieur de Klinggraff
» le 18 du courant, dont elle s'est
» fait rendre compte. Ce mémoire
» est tel quant au fonds, ainsi que
» quant aux expressions, que Sa
» Majesté l'Impératrice Reine se ver-
» roit dans la nécessité de sortir des
» bornes de la modération qu'elle
» s'est prescrite, si elle répondoit à
» tout ce qu'il contient. Mais elle
» veut bien cependant qu'en réponse
» on déclare ultérieurement au
» sieur de Klinggraff : que les infor-
» mations qu'on a données à Sa Ma-
» jesté Prussienne, d'une alliance
» offensive contre elle entre Sa Ma-
» jesté l'Impératrice Reine, & Sa
» Majesté l'Impératrice de Russie,
» ainsi que toutes les circonstances
» & prétendues stipulations de la-
» dite alliance, sont absolument fauf-
» ses & controuvées, & que pareil
» traité contre Sa Majesté Prussien-

» ne n'éxiste point & n'a jamais éxis-
» té. Cette déclaration mettra toute
» l'Europe à portée de juger de quel-
» le valeur & qualité seroient les
» facheux événements qu'annonce
» le Mémoire du sieur de Klinggraff,
» & de voir qu'en tout cas ils ne
» pourront jamais être imputés à
» Sa Majesté l'Impératrice Reine. Et
» c'est ce que par ordre exprès de
» S.M. l'Impératrice Reine on est char-
» gé de faire connoître au Sr. de Kling-
» graff, en réponse à son Mémoire ».

IX. Les troupes du Roi de Prusse entrent en Saxe.

Pendant que de part & d'autre on publioit tous ces écrits, les Officiers se rendoient respectivement à leurs Corps, sans qu'on pût juger de quel côté le Roi de Prusse porteroit les premiers coups : enfin le 19 d'Août ses troupes commandées par le Prince de Brunswick entrèrent en Saxe, & s'emparèrent de Leipsick. Le Monarque avoit résolu de pénétrer en Bohème par ce pays, & d'en prendre possession comme d'une frontière, qui put lui servir également à entrer dans les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, ou à s'en retirer selon les circonstances. En même temps il publia une déclara-

George II. An. 1756.

tation, portant « que la conduite de
» la Cour de Vienne l'avoit mis dans
» la nécessité de prendre des mesu-
» res pour garantir ses pays & ses
» sujets de l'orage dont ils étoient
» menacés de la part d'un ennemi qui
» avoit rejetté avec mépris toutes
» propositions d'amitié : que Sa Ma-
» jesté Prussienne n'avoit pu se dis-
» penser de faire entrer ses troupes
» dans les Etats héréditaires de Sa
» Majesté le Roi de Pologne, Elec-
» teur de Saxe, malgré les sentiments
» d'estime & d'amitié dont Sa Ma-
» jesté Prussienne faisoit profession
» envers ce Souverain. Qu'on se sou-
» venoit encore des événements de
» l'année 1744, & des suites fa-
» cheuses des engagements de ce
» Prince avec les ennemis de Sa Ma-
» jesté Prussienne : que la crainte
» d'être exposée à de semblables en-
» treprises avoit obligé Sa Majesté
» Prussienne de prendre les précau-
» tions que lui dictoit la prudence ;
» mais qu'elle protestoit de la ma-
» nière la plus solemnelle qu'elle
» n'avoit aucunes vues offensives
» contre le Roi de Pologne ni con-
» tre ses Etats : que ses troupes n'en-

» troient point en Saxe comme en- George II. An. 1756.
» nemis : que Sa Majesté Prussienne
» prendroit soin qu'elles y obser-
» vassent le meilleur ordre & la plus
» éxacte discipline. Enfin qu'elle dé-
» siroit avec ardeur l'heureux mo-
» ment qui lui procureroit la satisfac-
» tion de remettre à Sa Majesté le
» Roi de Pologne ses Etats hérédi-
» taires, qu'elle ne prenoit & n'oc-
» cupoit que comme un dépôt qui
» lui seroit toujours sacré ».

X. Il s'empare des revenus de l'Electorat.

Peu de temps avant cette déclaration, le Ministre de Prusse à la Cour de Pologne avoit demandé le passage libre pour les troupes de son Maître par les Etats de Saxe, & le Roi avoit répondu qu'il étoit disposé à l'accorder sous des conditions convenables, qui seroient réglées par des Commissaires. Ces formalités ne pouvoient convenir aux projets ni au génie actif du Roi de Prusse, & il prit le parti de les supprimer en y envoyant les quinze mille hommes que commmandoit le Duc de Brunswick. Ce Prince, le jour même de son arrivée, fit mettre un placard, portant « que l'objet du Roi
» de Prusse n'étoit pas de ruiner ce

George II. An. 1756.

» pays : que sa volonté étoit même » de l'épargner autant qu'il seroit » possible : qu'il vouloit que la Saxe » fut considérée comme l'une de ses » propres possessions : qu'il ordon» noit à toutes ses troupes d'y ob» server la discipline la plus sévère, » mais qu'il étoit nécessaire que le » pays leur fournit leur subsistance; » savoir, le pain, la viande, la » bierre & les légumes, sous peine » d'éxécution militaire ». Il fut ordonné en même temps aux corps des Marchands de ne payer les taxes & les impôts qu'à Sa Majesté Prussienne : les troupes s'emparèrent des bureaux de la douanne & des autres comptoirs publics, enlevèrent de l'arsenal six cents fusils, & prirent cinquante-sept mille écus qui étoient dans la caisse des revenus du Roi, après quoi elles continuèrent leur marche pour joindre le corps d'armée destiné à entrer en Bohème, pendant que d'autres troupes de Sa Majesté Prussienne s'emparoient de diverses places de l'Electorat, particuliérement de Mersbourg, d'Eilesben, de Naumbourg, de Weisenfels, de Zeitz, & de Torgaw.

George II. An. 1756.

XI. Le Roi de Pologne se retire dans le camp de Pirna, où il est bloqué.

Le Roi de Pologne, instruit par l'expérience du passé de ce qu'il pouvoit craindre pour l'avenir, avoit pris la précaution de faire sortir de leurs quartiers toutes les troupes de son Electorat, & de les rassembler dans un camp bien fortifié entre Pirna & Kœnigstien, où elles étoient bien retranchées & munies d'une forte artillerie. Le Roi s'y retira lui-même avec ses deux fils, les Princes Xavier & Charles; mais la Reine & le reste de la Famille Royale demeurèrent à Dresde, dont le Roi de Prusse prit possession le 10 de Septembre avec le gros de son armée. Il y reçut le Lord Stormon, Ambassadeur d'Angleterre auprès du Roi de Pologne, accompagné du Comte de Salmour, Ministre Saxon qui, au nom de son Maître, venoit proposer une neutralité. Le Roi de Prusse marqua la plus grande satisfaction à cette proposition, & demanda que pour preuve convaincante du desir que le Roi de Pologne avoit de demeurer neutre, ce Prince séparât son armée, & renvoyât ses troupes dans leurs premiers quartiers. Auguste avoit l'ame trop élevée pour obéir

George II. An. 1756.

à de tels ordres dans ses propres Etats : il comptoit plus pour sa sûreté sur la valeur & l'affection de ses troupes ainsi rassemblées, que sur l'amitié d'un Prince qui, sans autre raison que la convenance, s'emparoit de ses possessions & sequestroit tous ses revenus. D'un autre côté, le Roi de Pologne regardoit le camp de Pirna comme imprenable, & étoit résolu de s'exposer à tous événements, plutôt que d'avilir la Majesté Royale. Cependant le Roi de Prusse établit son quartier général à Seidlitz, éloigné d'une grande demi-lieue de Pirna, & disposa son armée de façon à couper absolument toutes les provisions qu'on auroit pu conduire au camp des Saxons. Ses troupes s'étendirent sur la droite vers les frontières de Bohème, & l'avant-garde se saisit des gorges qui pénètrent dans les cercles ou cantons de Satz & de Leitmeritz, pendant que le Roi, pour couvrir ses propres Etats, fit occuper les passages qui communiquent avec les cercles de Buntzlaw & de Konigsgratz, par deux gros corps de troupes qu'on avoit rassemblées dans la haute & la basse Silésie.

En

même temps on établit à Torgaw un directoire, qui fit publier le 13 de Septembre une Ordonnance, pour qu'on y apportât tous les deniers des Accises & des autres revenus de l'Electorat.

George II. An. 1756.

XII. Disette au camp de Pirna.

Les hostilités commencèrent le même jour 13 de Septembre par un détachement de Hussards Prussiens, qui attaquèrent l'escorte Autrichienne d'un convoi de vivres qu'on transportoit au camp Saxon. Ce détachement fut mis en déroute, & les Prussiens enlevèrent une grande quantité de chariots. Les défenses du camp de Pirna ne le mettoient pas à couvert de la famine; elle commença à s'y faire sentir, pendant que les magasins de Dresde étoient remplis d'une quantité immense de provisions & de fourages pour l'armée du Roi de Prusse, qui donna ordre de cuire une si grande quantité de pains qu'on fut obligé de construire trente nouveaux fours.

XIII. Le Roi de Prusse s'empare des Archives de Saxe.

Lorsque le Monarque étoit arrivé en cette ville, il avoit pris son logement dans la maison de la Comtesse de Moczinska, & avoit donné ses ordres pour que la Reine de Polo-

George II
An. 1756.
gne & sa Famille fussent traitées avec le respect dû aux Têtes couronnées. Cependant il fit signer à tous les Officiers Saxons qu'on trouva dans Dresde « qu'ils étoient prisonniers » de guerre, & qu'ils devoient promettre solemnellement de ne point » servir contre Sa Majesté Prussienne ». On mit des sentinelles dans l'intérieur du Palais où résidoit la Reine, ainsi qu'à la porte du cabinet qui contenoit les archives. Sa Majesté demanda que ces sentinelles fussent ôtées, pour preuve du respect dont on l'avoit assuré; mais le Roi de Prusse donna ordre au contraire de doubler les gardes, & envoya un Officier demander les clefs du cabinet. La Reine obtint de cet Officier qu'il se contenteroit d'en sceller la porte, mais il revint bientôt avec ordre de la rompre, si la clef lui en étoit refusée. La Reine se plaça devant cette porte, & dit qu'elle avoit tant de confiance à la promesse du Roi de Prusse, qu'elle ne pouvoit croire qu'il eut donné de tels ordres. L'Officier assura qu'ils étoient positifs, & la Reine demeura dans la même place, déclarant que si l'on usoit

de violence, ce feroit fur elle-même que l'on éxerceroit la premiere. L'Officier retourna rendre compte au Roi de la fermeté de cette Princeffe, qui conjura les Miniftres de Pruffe & d'Angleterre de faire fouvenir le Monarque de fa promeffe; mais l'Officier revint avec un nouvel ordre d'employer la force, quelque réfiftance que put faire la Reine. Enfin Sa Majefté voyant le danger auquel elle étoit expofée fe retira, après avoir livré les clefs : les coffres furent ouverts, & l'on s'empara de tous les papiers.

George II. An. 1756.

XIV. Difcours de la Reine en remettant les clefs.

Quand la Reine de Pologne fut forcée de remettre les clefs à l'Officier Pruffien, elle lui dit : « Malgré » le rang où la nature m'a placée, » je partage avec la dernière des » fujettes le malheureux fort tombé » fur la Saxe. Séparée du Roi mon » Epoux, & d'une partie de ma » famille, j'effuie avec le refte de » mes enfants le défagrément d'un » Etat plein d'angoiffes & d'inquié- » tudes, & je me vois expofée, » avec cette partie de ma famille « qui eft auprès de moi, à manquer » des chofes néceffaires, par la pri-

George II. An. 1756.

» vation des moyens propres à me » les procurer ». Le Roi de Prusse instruit de ces plaintes, fit prier Sa Majesté de se tranquiliser, & de ne point outrer les idées qu'elle se formoit de l'état des choses : en même tems, il donna ordre de laisser passer librement tout ce qui étoit nécessaire pour le service de la Reine & de sa Famille, & il donna d'autres ordres pour laisser entrer de temps en temps dans le camp de Pirna un chariot chargé de provisions fraîches & de gibier pour l'usage du Roi de Pologne.

XV. Disposition des troupes Autrichiennes.

La plus forte partie de l'armée Prussienne étoit en pleine marche vers la Bohême, sous les ordres du Feld-Maréchal Keith, qui réduisit la ville & le palais de Tetchen, s'empara de tous les passages, & établit son camp près d'Aussig, petite ville des Etats de l'Impératrice Reine. Sa Majesté Impériale forcée de repousser cette invasion, avoit donné le commandement de son armée de Moravie au Prince Piccolomini, & mis celle de Bohême, composée de cinquante mille hommes aux ordres du Feld-Maréchal Comte

de Browne. Ce Général de famille Irlandoise, s'étoit distingué par son courage, son activité & son intelligence, dans tous les grades par lesquels il avoit passé. Il fit marcher en avant plusieurs corps sur les nouvelles de l'approche de l'armée Prussienne, & le 30 de septembre, toute son armée campa à Lowositz sur les bords de l'Elbe, environ à deux lieues d'Aussig.

George II. An. 1756.

XVI. Bataille de Lowositz.

Le Roi de Prusse, qui connoissoit la force du camp de Pirna, ne crut pas devoir exposer son armée à l'attaquer régulièrement. Il se contenta de laisser un corps de vingt mille hommes pour en continuer le blocus : donna ses ordres pour faire sauter les fortifications de Wittemberg, & pour augmenter celles de Torgaw, après quoi il s'avança avec le reste de ses troupes, au nombre de quarante mille hommes pour joindre le Prince de Brunswick & le Maréchal Keith. Ayant pris luimême le commandement de son armée, ainsi réunie, son avant-garde arriva le 29 de Septembre à Welmina, en débouchant par les gorges des montagnes, d'où il vit l'armée

George II. An. 1756.

Autrichienne, la droite à Lowofitz, & la gauche qui s'étendoit du côté de l'Eger. Il fit prendre poste à six bataillons dans un chemin creux, & sur quelques côteaux qui commandoient le village de Lowositz, & demeura toute la nuit sous les armes à Welmina. Le premier d'Octobre, le Monarque mit de grand matin son armée en bataille : la première ligne, composée d'Infanterie occupa les hauteurs du grand Loboschberg & de Radostitz avec le fond qui est entre deux : il mit seulement quelques bataillons pour la seconde ligne, & toute sa Cavalerie forma la troisième. Le Général Autrichien qui occupoit Lowositz avec un gros corps d'Infanterie, fit élever au front une batterie de douze pièces de canon. Sa Cavalerie étoit rangée sur plusieurs lignes entre ce Village & celui de Sulowitz, & il plaça deux mille Croates & d'autres troupes irrégulières dans les vignes & les avenues qu'il avoit à la droite. Le matin il s'éleva un brouillard très épais, qui se dissipa vers sept heures : alors la Cavalerie Prussienne s'ébranla pour attaquer celle des en-

nemis, mais elle fut si bien reçue, *tant* par le feu des troupes placées dans les vignes & dans les fossés que par celui d'une nombreuse artillerie élevée à Sélowitz, qu'elle fut obligée de se retirer derrière l'Infanterie & le canon de l'armée Prussienne. Les Escadrons s'y reformèrent : retournèrent à la charge : entamèrent la Cavalerie Autrichienne, & chassèrent les troupes irrégulières des fossés, des défilés, & des vignes qu'elles occupoient, mais comme ces Escadrons étoient pris en flanc par les batteries de Sélowitz, elles firent un effet si terrible sur les hommes & sur les chevaux, que le Roi donna encore ses ordres pour les faire revenir derrière son Infanterie,& ils ne retournèrent plus au combat. Pendant que l'Artillerie Autrichienne protégeoit ainsi l'armée du Maréchal Browne, les batteries du Roi de Prusse, élevées sur les hauteurs de Monella & sur le côteau de Loboschberg faisoient des ravages aussi furieux contre les corps avancés des Autrichiens. On se canona long-temps de part & d'autre sans gagner un pouce de terrein,

George II. An. 1756.

jusqu'à ce que la gauche de l'Infanterie Prussienne eût ordre d'attaquer en flanc le village de Lowositz. Elle y trouva la résistance la plus vive, & il est vraisemblable qu'elle n'y auroit pas réussi, sans la présence du Feld-Maréchal Keith, qui étoit à la tête. Quand il mit l'épée à la main, & donna l'ordre de se porter en avant pour l'attaque, on lui dit que la poudre & les balles des troupes qu'il conduisoit étoient épuisées. Bien loin de marquer la plus légère irrésolution à cet inconvénient, il se tourna vivement vers les soldats, en criant avec autant de joie que d'assurance: « Mes amis! » j'apprends avec plaisir que les mu- » nitions nous manquent: l'ennemi » ne peut résister à vos bayonettes ». Aussi-tôt il s'avance à leur tête; marche à Lowositz, & enfonce les Autrichiens: dans le même temps les batteries de Loboschberg font un feu terrible: on les charge à boulets rouges: la flamme s'étend de toutes parts dans Lowositz: les Autrichiens, qui avoient déja été obligés d'abandonner les hauteurs de leur droite, se replient sur leur Cavalerie; tous

les corps ſe reforment, mais il ne retournent point à la charge, & toute leur armée ſe retire en bon ordre dans le camp de Budin de l'autre côté de l'Eger. On fit de part & d'autre des priſonniers, on prit des drapeaux & du canon : la perte fut également d'environ deux mille cinq cents hommes tués ou bleſſés, & chacun ſe retira ſans aucun avantage réel. Quand l'événement d'une bataille n'eſt pas totalement déciſif, il eſt ordinaire que chaque Général s'attribue la victoire. Si l'on en croit le détail publié à Berlin, elle fut du côté des Pruſſiens, qui établirent le même jour leur quartier général à Lowoſitz; mais ſuivant la relation des Autrichiens, le Maréchal Browne obligea les ennemis de ſe retirer : demeura toute la nuit ſur le champ de bataille, & ne regagna ſon camp de Budin que le lendemain, parce qu'il manquoit d'eau dans le lieu où l'action s'étoit paſſée. A en juger ſans partialité, il paroît qu'il n'y eut pas de victoire réelle de part ni d'autre, & que tout l'avantage du Roi de Pruſſe fut de ſe rendre maître de Lowoſitz, mais

George II
An. 1756.
que la résistance des Autrichiens l'obligea de ramener ses troupes dans l'Electorat de Saxe, en renonçant au plan qu'il avoit formé d'aller hiverner à Prague.

XVII.
Les Saxons abandonnent le camp de Pirna.
Le Monarque rejoignit avec son armée le corps de troupes qu'il avoit laissé pour bloquer le camp de Pirna. Les Saxons y étoient réduits à une telle extrêmité qu'il ne leur restoit d'autre ressource que de chercher à s'échaper, ou de se rendre au Roi de Prusse. Le premier parti étoit sans contredit le plus honorable, aussi le Roi de Pologne ne balança pas à lui donner la préférence : le plan en fut concerté avec le Maréchal Browne, & pour en faciliter l'exécution, ce Général s'avança à la tête d'un corps de troupes jusqu'à Mitteldorff près de Schandaw, pendant que le Général Nadasti prit poste avec six mille hommes à Neustadt, Hohenstein & Radewelde. Le pont que les Saxons jettèrent sur l'Elbe pour traverser cette rivière la nuit du 11 au 12 d'Octobre, vis-à-vis de Stadt-Wehlen, comme on en étoit convenu avec le Maréchal, fut rompu par les Prussiens, mais le Roi de

Pologne en fit auſſi-tôt jetter un nouveau, ſous la protection du canon de Kœnigſtein, où il avoit retiré toute ſon artillerie. Les Saxons plièrent leurs tentes au commencement de la nuit, & traverſèrent le fleuve, ſans que l'ennemi les eut découverts, mais ils eurent le malheur de ne pouvoir être ſecondés par le Comte de Browne, qui après avoir attendu quarante-huit heures, ſans voir aucun des ſignaux convenus, que le mauvais temps l'empêcha de découvrir, jugea l'entrepriſe manquée, & fut obligé de ſe retirer faute de proviſions. Les Saxons voulant entrer dans les chemins creux des environs de Likenſtein les trouvèrent impraticables & totalement inondés par les pluyes abondantes qui étoient tombées la même nuit. Le 13, une partie prirent poſte ſur une hauteur vis-à-vis de Kœnigſtein, pendant que le reſte demeura dans une plaine reſſerée, ſans pouvoir faire un pas en avant, parce que tous les paſſages étoient occupés par les Pruſſiens.

George II An. 1756.

XVIII. Lettre du Roi de Pologne au Général Rutouvski.

Pendant qu'ils étoient dans cette cruelle ſituation; environnés de tou-

George II An. 1756.

tes parts d'ennemis prêts à les écraſer de quelque côté qu'ils tournaſſent ; ſans eſpérance de pouvoir joindre les Autrichiens, ni même d'en être ſecourus ; épuiſés de faim & de fatigue : le Roi & les Princes n'ayant plus aucune reſſource eſſayèrent de regagner le fort de Kœnigſtein. Ils y réuſſirent avec beaucoup de difficultés, parce que les Huſſards Pruſſiens & une partie de leur armée avoient déja pénétré dans le camp de Pirna, & que leur canon avoit rompu le pont ſur lequel avoient paſſé les Saxons. L'armée Saxonne ſéparée de ſon Roi, & réduite à la plus dure extrêmité, ne voulut cependant prendre aucune réſolution ſans les ordres du Monarque. Le Feld-Maréchal Comte de Rutowski lui écrivit l'impoſſibilité où il étoit de forcer les paſſages, & le Roi lui fit cette réponſe : « Feld-Maréchal » Comte Rutowski, j'apprends avec » une extrême douleur la déplorable ſituation, où par un enchaînement de diſgraces difficiles à exprimer, vous êtes réduit, vous, » mes Généraux & toute mon armée. Il faut ſe ſoumettre à la

» divine providence : Dieu connoît
» ma droiture. On veut, comme
» vous me le faites entendre par
» le Baron de Dygera, me forcer
» de souscrire à des conditions que
» l'on a rendues plus dures, à me-
» sure que les circonstances sont de-
» venues plus facheuses. Ne me
» connoît-on plus ? Je suis toujours
» Souverain & toujours libre : heu-
» reux ou malheureux, je vivrai
» avec honneur & je mourrai de
» même. Je vous abandonne, Mon-
» sieur, le sort de mon armée : que
» votre Conseil de guerre décide
» lui-même si vous devez vous ren-
» dre prisonniers, ou si vous devez
» périr par l'épée ou par la famine.
» Que l'humanité dicte s'il est pos-
» sible vos résolutions : telles qu'el-
» les puissent être, elles ne me re-
» gardent plus, & je déclare que je
» ne vous tiendrai responsable que
» d'une seule chose, savoir de por-
» ter les armes contre moi & con-
» tre mes Alliés. Je prie Dieu qu'il
» vous ait, Monsieur le Maréchal
» en sa sainte garde. Donné à Koe-
» nigstein le 14 d'Octobre 1756.
» Auguste Roi ».

George II. An. 1756.

XIX. Les troupes Saxones sont forcées de passer au service du Roi de Prusse.

Il n'étoit pas de l'intérêt du Roi de Prusse de se rendre maître de la personne du Roi de Pologne, & une telle démarche, sans aucune déclaration de guerre, auroit soulevé contre lui toutes les puissances de l'Europe. Le Château de Kœnigstein fut déclaré neutre, & le Monarque, ainsi que les deux Princes eurent la liberté de se retirer en Pologne avec une garde suffisante pour leur sûreté, mais toute l'armée Saxone obligée de se rendre à discrétion fut faite prisonniere de guerre. Les Officiers refusèrent de porter les armes contre leur Souverain, & l'on mit des Prussiens à la tête des troupes Saxonnes qui furent forcées de prêter serment & d'obéir à un nouveau maître. Une autre partie de ces troupes fut ensuite incorporée par force dans celles du Roi de Prusse, qui après avoir ainsi dépouillé Auguste de ses Etats héréditaires, de ses soldats, de ses armes, de son artillerie & de toutes ses munitions, cantonna son armée dans le voisinage de Seidlitz & sur les bords de l'Elbe du côté de Dresde. Son autre armée qui avoit commencé à en-

trer en Bohème, sous les ordres du Comte de Schwerin, se retira sur les frontières du Comté de Glatz, où elle fut aussi mise en quartiers de cantonnement, & cette courte campagne fut terminée au commencement de Novembre.

XX. Mémoire du Roi de Pologne aux Etats Généraux

Le Roi de Pologne, hors d'état de tirer vengeance par ses propres forces de l'insulte inouie qu'il avoit reçue, eut recours aux Puissances neutres. M. de Kauderbach son Ministre auprès des Etats Généraux leur présenta un mémoire, dans lequel il dit, que « l'invasion faite » dans la Saxe est un de ces attentats contre les loix des nations » qui demande le secours de toutes » les Puissances intéressées à conserver leur liberté & leur indépendance. Que dès le premières lueurs » de mésintelligence entre les Cours » de Vienne & de Berlin, Sa Majesté Polonoise a expressément enjoint à ses Ministres dans toutes » les Cours de l'Europe de déclarer qu'elle étoit fermement résolue, dans les conjonctures présentes, d'observer la plus éxacte neutralité; ——— Vous représen-

George II. An. 1756.

» ter (dit ce Miniſtre) Hauts & » Puiſſants Seigneurs, un Etat li- » bre, tranquille & neutre, envahi » au milieu de la paix par un enne- » mi qui, ſe couvrant du maſque » de l'amitié ſans alléguer aucun ſu- » jet de plainte, ni la plus légère » prétention, mais fondé uni- » quement ſur ſa propre conve- » nance, s'empare à main armée » de toutes les villes de l'Electorat, » même de la Capitale : démantèle » les unes, fortifie les autres; c'eſt » tracer une legère eſquiſſe de l'op- » preſſion ſous laquelle gémiſſent les » fidèles ſujets de Sa Majeſté Polo- » noiſe. Les Bourgeois déſarmés, » les Magiſtrats enlevés pour le paie- » ment d'injuſtes & énormes contri- » butions en vivres & en fourages : » la ſaiſie des coffres, la confiſcation » des revenus de l'Electorat, les » Arſenaux rompus, l'abolition du » Conſeil privé, & à la place du » Gouvernement légitime, l'établiſ- » ſement d'un directoire qui ne re- » connoît d'autres loix que ſa vo- » lonté arbitraire : tous ces procé- » dés n'ont été que les préliminai- » res du traitement inouï, réſervé à

» une Reine que ses vertus auroient » dû rendre respectable à ses ennemis mêmes. C'est d'entre les mains » de cette Auguste Princesse qu'ont » été enlevées les Archives de l'Etat, » par les menaces & par la violence, & malgré les assurances réiterées qui avoient été données par » le Roi de Prusse, que non seulement Sa Personne & le lieu de sa » résidence seroient en sûreté, mais » encore que la garnison Prussienne » seroit à ses ordres. « On observoit » aussi dans ce Mémoire» qu'un Prince qui se déclaroit protecteur de la » Religion Protestante, avoit commencé la guerre en ravageant le » pays où cette Religion avoit pris » son premier établissement, & reçu ses droits les plus précieux : » qu'il avoit enfreint les loix respectables sur lesquelles est fondée » l'union du Corps Germanique, » sous prétexte d'une défense dont » l'Empire n'a aucun besoin, si ce » n'est contre lui-même : que le Roi » de Prusse en assurant qu'il entre » comme ami dans les Etats de Saxe, » s'empare de l'armée du Souverain, » de l'administration de ces mêmes

George II. An. 1756.

» Etats, & de tout son Electorat : » enfin que le Directoire Prussien, » dans la déclaration des motifs pu- » bliés sous les yeux d'un Prince » dont il se dit l'ami, regarde com- » me superflu de colorer d'aucun pré- » texte l'usurpation de ses Etats & » de ses revenus ».

XXI. Réponse du Roi de Prusse.

Ce Mémoire fut présenté non seulement aux Etats Généraux, mais aussi à toutes les Puissances alliées du Roi de Pologne. Le Monarque Prussien ne demeura pas dans le silence : il donna ordre à tous ses Ministres de déclarer « que ces imputa- » tions étoient avancées contre la » vérité & contre toute décence ; » qu'on n'avoit levé que les taxes » ordinaires sur les sujets de l'Elec- » torat, & qu'on avoit payé éxac- » tement tout ce qui avoit été four- » ni : qu'il étoit également contre la » vérité de dire qu'on eût manqué » au respect dû à la Reine, en lui de- » mandant quelques papiers dont on » avoit déja les copies, & qu'il étoit » nécessaire d'avoir en original, pour » prouver incontestablement le com- » plot formé de dépouiller Sa Ma- » jesté Prussienne, non seulement de

» la Siléſie, que l'Impératrice Reine George II. An. 1756.
» ſe reſervoit en entier, mais en-
» core des Duchés de Magdebourg
» & de Croſſen, ainſi que des cer-
» cles de Zullichau, Cotbus, &
» Schwibus, qui devoient compoſer
» la portion deſtinée au Roi de Po-
» logne ».

Cette dernière raiſon auroit pu ſervir d'un juſte prétexte à l'invaſion faite en Saxe, ſi le traité de partage eut été fait depuis la paix de Dreſde; mais comme il avoit précédé ce traité & avoit été conclu dans le temps d'une guerre ouverte entre le Roi de Pruſſe & les autres Puiſſances contendantes, il ne pouvoit nullement autoriſer des démarches auſſi violentes. Lorſque les nouvelles de la rigueur éxercée contre la Reine de Pologne furent apportées en France, elles firent un tel effet ſur Madame la Dauphine, groſſe alors d'environ deux mois, que craignant pour les jours d'une mère tendrement cherie, il lui prit des accès de douleur ſi vifs qu'elle fit une fauſſe couche, & que ſa vie fut même en danger.

XXII. Décrets Impériaux contre le Roi de Pruſſe.

Pendant que les armées étoient encore en campagne, on publia à Ra-

George II.
An. 1756.

tisbonne trois décrets Impériaux contre le Roi de Prusse : le premier pour sommer ce Monarque de retirer ses troupes de l'Electorat de Saxe : le second pour donner ordre à tous les vassaux de l'Empire qui servoient dans ses armées, de les quitter immédiatement, & le troisième pour défendre à tous les Membres de l'Empire de laisser lever dans l'étendue de leurs Jurisdictions respectives aucunes troupes pour le service Prussien. Le Ministre de France déclara à la diète : que la conduite de Sa Majesté Prussienne ayant découvert à toute l'Europe le projet concerté entre elle & le Roi d'Angleterre, pour exciter dans l'Empire une guerre de religion, qui pût être favorable à leurs vues particulières, le Roi Très Chrétien en conséquence de ses engagements envers l'Impératrice Reine, & envers plusieurs Princes de l'Empire, étoit résolu de les soutenir de la manière la plus efficace, & qu'il envoyeroit incessamment à leur secours un nombre de troupes, tel qu'il le jugeroit nécessaire pour maintenir la liberté du Corps Germanique.

Le Ministre du Roi de Prusse dit à

la diète, que ſon Maître produiroit dans peu les preuves qu'il avoit en main du plan concerté entre les Cours de Vienne & de Dreſde pour la ruine de ſa Maiſon Electorale, & pour lui impoſer un joug qui menaçoit également tout l'Empire. Ces pièces furent jointes en effet au Mémoire que Sa Majeſté Pruſſienne fit publier le 25 d'Octobre : nous en parlerons bientôt, & nous y joindrons quelques réfléxions ſur ce Mémoire & ſur ces pièces. George II. An. 1756.

XXIII. Déclaration de la Czarine.

Le Réſident de la Cour de Peterſbourg à la Haye communiqua aux *Etats Généraux* une déclaration de *la Czarine*, portant que Sa Majeſté Impériale ayant pris communication d'un mémoire préſenté à la Cour de Vienne par l'Envoyé extraordinaire du Roi de Pruſſe, avoit été convaincu que l'intention de Sa Majeſté Pruſſienne étoit d'attaquer les territoires de l'Impératrice Reine : que la Czarine ſon Alliée, étant obligée de la ſecourir de toutes ſes forces, avoit ordonné à toutes ſes troupes en Livonie de s'aſſembler ſans perdre de temps ſur les frontières, & de ſe tenir prêtes à ſe mettre

George II. An. 1756.

» Roi de Prusse sera observée de sa » part avec la plus grande éxactitu- » de & la fidélité la plus inviolable : » qu'elle ne se départira point la pre- » mière de la renonciation qu'elle a » faite du droit qu'elle avoit précé- » demment à la partie de la Silésie » & au Comté de Glatz qu'elle a cé- » dés : mais que si, contre l'attente » & le desir mutuel des deux parties » contractantes, le Roi de Prusse » rompoit le premier la susdite paix, » en attaquant hostilement Sa Ma- » jesté, ses héritiers ou successeurs, » ou Sa Majesté Impériale de toutes » les Russies, ou même la Républi- » que de Pologne ; dans tous ces » cas, les droits de l'Impératrice » Reine sur la Silésie & le Comté » de Glatz reprendront toute leur » force, & les deux parties contrac- » tantes se fourniront réciproque- » ment soixante mille hommes pour » en faire la conquête ». Le Roi de Prusse observe sur cet article que toute guerre élevée entre lui & la Russie ou la République de Pologne pourroit être regardée comme une infraction manifeste de la paix de Dresde, & donneroit lieu à

à renouveller les droits de la Maison d'Autriche ſur la Siléſie, quoique ni la Ruſſie ni la République de Pologne n'aient été nullement compriſes dans le traité de Dreſde : que ſuivant les loix reçues par toutes les nations civiliſées, la Cour de Vienne ne pouvoit être autoriſée dans les cas ſuſdits qu'à fournir à ſes Alliés les ſecours ſtipulés par leurs traités, ſans que cela pût lui fournir aucun prétexte pour manquer aux èngagements particuliers qui ſubſiſtoient entre elle & le Roi de Pruſſe, ſur quoi il en appelle au jugement de tout l'univers impartial, pour décider ſi dans cet article ſecret les Puiſſances contractantes ſe ſont renfermées dans les bornes d'une alliance défenſive, ou s'il ne contient pas plutôt le plan d'une alliance offenſive contre le Roi de Pruſſe. Il ſoutient qu'il eſt évident que par cet article, la Cour de Vienne s'étoit préparé trois prétextes pour le recouvrement de la Siléſie : qu'elle vouloit parvenir à ſon but, ſoit en excitant le Roi à commencer les hoſtilités contre elle, ſoit en allumant par ſes intrigues ſecretes une guerre

Georg. An.

Sa Majesté Prussienne & la Russie. Il ajoute que la Cour de Saxe, invitée d'accéder à cette alliance, y avoit consenti avec joie : qu'elle avoit envoyé à ce sujet de pleins pouvoirs à ses Ministres à Petersbourg, & leur avoit ordonné de déclarer que leur Maître étoit disposé d'accéder non seulement au trraité, mais aussi à l'article secret contre la Prusse, & de se joindre aux mesures prises par les deux Cours, pourvû qu'on en prit d'efficaces, tant pour la sûreté de la Saxe, que pour l'indemniser & récompenser, à proportion des efforts & des progrès qu'on pourroit faire : que la Cour de Dresde déclaroit que si après quelques nouvelles attaques de la part du Roi de Prusse, l'Impératrice Reine pouvoit avec leur secours non seulement reprendre la Silésie & le Comté de Glatz, mais aussi réduire ce Prince à des limites plus étroites : le Roi de Pologne, en sa qualité d'Electeur de Saxe, s'en tiendroit au traité de partage conclu précédemment entre lui & l'Impératrice Reine. Le Roi de Prusse dit encore dans ce Mémoire, & prouve par des pièces justifi-

catives que le Comte de Loff, Ministre de la Cour de Saxe à Vienne avoit été chargé d'entamer une négociation particulière, pour régler le partage éventuel des conquêtes qu'on pourroit faire sur la Prusse, en posant pour base le traité de Leipsic, signé le 18 de Mai 1745. Le Roi de Prusse reconnoît cependant que toute cette négociation n'étoit que dans la supposition qu'il seroit l'Agresseur contre la Cour de Vienne; mais il soutient que même dans ce cas le Roi de Pologne ne pouvoit avoir le droit de faire aucune conquête sur *ses possessions*. Il reconnoît aussi que la Cour de Saxe n'avoit pas accédé en forme au traité de Petersbourg; mais il dit qu'elle avoit toujours fait connoître à ses Alliés qu'elle étoit prête à y accéder sans restriction, aussi-tôt qu'elle pourroit le faire sans risque, & qu'on lui garantiroit les avantages qu'elle en pourroit retirer. Ces circonstances étoient prouvées particuliérement par une lettre du Comte de Fleming au Comte de Bruhl, dans laquelle il lui marquoit que le Comte Uhlefeld l'avoit chargé de représenter de nouveau à la

George II. An. 1756.

ne, quelquefois ſur la Pologne, & d'autres fois par des intrigues en Suéde, ce qui avoit excité l'animoſité de cette Impératrice à un tel degré, que dans un Conſeil tenu au mois d'Octobre 1753, elle avoit réſolu d'attaquer le Roi de Pruſſe ſans attendre d'autre diſcuſſion, auſſi-tôt qu'il attaqueroit lui-même quelqu'un des Alliés de la Ruſſie, ou lorſque quelqu'un de ces Alliés commenceroit la guerre avec lui : que cette réſolution n'avoit été ſuſpendue que faute de gens de mer & de magaſins, mais qu'on avoit continué les préparatifs, ſous prétexte de ſe mettre en état de remplir les engagements contractés par le dernier traité de ſubſide conclu avec l'Angleterre : enfin le Monarque termine ſon Mémoire en diſant que lorſque tous ces préparatifs ſeroient finis, l'orage devoit tomber immanquablement ſur la Pruſſe.

XXVI. Réfléxions ſur ce Mémoire, & ſur l'alliance de l'Angleterre avec la Pruſſe.

Telle eſt la ſubſtance du fameux Mémoire publié par Sa Majeſté Pruſſienne, auquel furent annexées les pièces juſtificatives. Les partiſans de Sa Majeſté Impériale y répondirent article par article, & dans cette diſ-

pute, comme dans toutes celles de pareille nature, d'ingénieux écrivains ne manquent jamais de trouver des raisons spécieuses ; cependant si l'on éxamine bien le fonds de la question, il paroît que de part & d'autre on avoit excédé les bornes qu'on auroit dû se prescrire. L'Impératrice Reine & l'Electeur de Saxe avoient certainement droit de faire des traités défensifs pour leur propre conservation, & l'on ne peut douter qu'il ne fût de leur intérêt & même de leur devoir de se garantir des entreprises d'un voisin aussi formidable ; mais on ne peut disconvenir que les parties contractantes n'aient étendu leurs vues au-delà des mesures défensives. Peut-être que la Cour de Vienne regardoit la cession de la Silésie comme extorquée par violence, & par conséquent comme ne pouvant anéantir des droits fondés sur l'équité naturelle. Elle ne pouvoit douter que le Roi de Prusse, dont elle connoissoit l'ambition & la puissance militaire, ne fût tenté de faire quelques démarches qu'on pourroit avec justice regarder comme une infraction du traité de Dresde. Dans ce cas elle

George II. An. 1756.

George II. An. 1756.

étoit déterminée à profiter des alliances qu'elle avoit formées pour recouvrer les pays qu'elle avoit perdus par les événements facheux de la dernière guerre, & en même temps à mettre un frein à la Puissance dangereuse & aux dispositions du Roi de Prusse. Il est aussi vraisemblable que le Roi de Pologne, outre les mêmes considérations, cherchoit à se dédommager de l'irruption que ce Monarque avoit faite précédemment dans ses Etats, & des sommes considérables qu'il avoit été forcé de payer lorsqu'on avoit conclu la paix. Nous ne prétendons pas décider si ces Puissances étoient autorisées par les loix de la nature, & par celles des Nations à user de représailles, & à partager les pays qu'ils pourroient conquérir, en supposant toujours que le Roi de Prusse feroit l'Agresseur : mais d'un autre côté, il ne paroît pas que ce Monarque qui étoit toujours Maître d'attaquer ou de ne pas attaquer, fût exposé à des dangers qui l'autorisassent aux démarches violentes qu'il prétendoit justifier par son Mémoire. Par cette conduite il commen-

ça à allumer le feu de la guerre, qui porta bientôt ses flammes, & étendit ses ravages dans tout l'Empire; en même temps que ce Prince attira sur lui le ressentiment des trois Puissances les plus formidables de l'Europe qui, pour réprimer ses entreprises, oublièrent leurs anciennes animosités, & perdirent de vue cette ballance de pouvoir qui avoit coûté tant de sang & de trésors à maintenir. Frédéric ne pouvoit ignorer la force de cette confédération, mais il comptoit sur le nombre, la valeur & la discipline de ses troupes, & l'activité de son génie lui faisoit croire qu'il auroit éxécuté une partie de ses projets avant que la Maison d'Autriche pût recevoir aucun secours de ses Alliés. Il fut trompé dans son attente, par la vigilance des Conseils Autrichiens: il ne put entamer l'Impératrice Reine dans aucune partie de ses Etats, & la démarche précipitée du Monarque la mit en droit d'être soutenue par tous les cercles de l'Empire. Exposé à la vengeance de l'Impératrice de Russie, & aux armes redoutables de la France, le Monarque Prussien

George II. An. 1756.

n'eût d'autre secours à attendre que de ses nouvelles liaisons avec la Grande-Bretagne. De son côté, le Roi d'Angleterre abandonna l'alliance de la Russie qui lui étoit subsidiaire, & l'amitié de l'Impératrice Reine, son ancienne Alliée, pour se lier avec le Roi de Prusse, qui étoit dans l'impossibilité d'agir comme Auxiliaire de la Grande-Bretagne, ni comme Protecteur du pays d'Hanover. Cependant l'Angleterre paya cette alliance plus qu'elle n'avoit jamais donné à aucun Potentat de l'Europe, pour les services les plus importants.

XXVII. Demandes des Rois de Pologne & de Prusse à la diète de l'Empire.

Vers la fin de Novembre, le Ministre de Saxe à Ratisbonne remit à la diète un ample mémoire pour exposer l'état déplorable de l'Electorat, & pour renouveller la demande des secours de l'Empire. Le Roi de Prusse avoit aussi écrit à la diète pour demander également les secours des différentes Puissances du Corps Germanique, comme étant garantes des traités de Westphalie & de Dresde; mais le Ministre de Mayence, en qualité de Directeur de la Diète, refusa de mettre cette let-

tre devant l'assemblée, & le Ministre de Brandebourg la fit imprimer en attendant de nouvelles instructions de la Cour. En même temps le Roi de Prusse fit déclarer au Roi & au Sénat de Pologne que si l'on permettoit aux troupes Russes de passer par ce Royaume, ils devoient s'attendre à voir leur pays devenir un théatre de guerre & de destruction. George II. An. 1756.

XXVIII. Conspiration en Suéde.

La Suéde par sa situation pouvoit se dispenser de prendre aucune part aux troubles qui agitoient les pays plus méridionaux, cependant les Puissances qui se disposoient à entrer en guerre, ne cessoient d'agir pour l'exciter à s'y intéresser, & en effet ce Royaume se déclara quelque temps après en faveur de la France. Dans l'année dont nous parlons, il s'y forma une conspiration pour augmenter le pouvoir de la Couronne. Plusieurs des Conspirateurs furent arrêtés, & eurent la tête tranchée : on prétend que le Roi n'y avoit aucune part, cependant il fut traité si durement par la diète, qu'il menaça d'abandonner le trône, & de se retirer dans ses Etats

George II. An. 1756.

héréditaires. Le peuple en général embrassa la cause de ce Prince, dont il préféroit le gouvernement tranquille à l'oppression que lui faisoit souffrir la diète; & si ce Monarque eût été d'un caractère plus entreprenant, il y a tout lieu de croire qu'il seroit arrivé en Suéde la même révolution qui arriva le siècle dernier en Dannemarck où, par le concours du Clergé & du peuple, le pouvoir tyrannique des Nobles a été anéanti, la souveraine puissance a été concentrée en la Personne du Monarque avec le Conseil des Etats, & la Couronne est devenue héréditaire.

XXIX. Séditions en Angleterre.

L'intérieur de l'Angleterre fut très peu tranquille dans le cours de cette année: les bleds y montèrent à un prix excessif par les intrigues pernicieuses des Monopolleurs, ce qui occasionna plusieurs soulevements dans les Comtés de Shrop & de Warwick, où la populace jointe aux Charbonniers s'empara de toutes les provisions qu'elle pût rencontrer, pillant sans distinction les meuniers, les fermiers, les boulangers & les bouchers. Les mutins furent disper-

sés par la Nobleſſe & la Bourgeoiſie, mais on ne fit aucun éxemple ſur les coupables. Il y eut de ſemblables mouvements dans la forêt de Dean & dans le Comté de Cumberland : on tint à ce ſujet un grand Conſeil à Saint James, & l'on publia une proclamation pour faire éxécuter les loix contre les Monopolleurs.

George II. An. 1756.

XXX. Les troupes Hanoveriennes & Heſſoiſes quittent l'Angleterre.

Le pays d'Hanover étoit alors plus fortement menacé d'une invaſion que la Grande-Bretagne, & l'on jugea que les Auxiliaires Heſſois & Hanoveriens ſeroient plus utiles dans leur propre pays qu'en Angleterre. Lorſque la ſaiſon commença à devenir fâcheuſe, les Maîtres des Hôtelleries refuſèrent de recevoir les Heſſois en quartier d'hiver, ſous prétexte que le Parlement n'avoit rien réglé à ce ſujet : ils furent obligés de camper, & ils demeurèrent ſous la toile juſqu'au mois de Janvier, où ils ſuivirent au continent les Hanoveriens qui étoient partis quelque temps avant. M. Smollet dit que leur ſituation déſagréable fut adoucie par de généreuſes

George II. An. 1756 charités qui leur fournirent abondamment toutes ſortes de rafraîchiſſements & d'autres commodités : ſelon cet Auteur, cette reſſource humiliante à laquelle furent réduits des étrangers venus au ſecours de la Grande-Bretagne, met à couvert la nation du reproche d'ingratitude & de cruauté.

Puiſque la punition des délits entre dans l'hiſtoire générale d'une nation, nous ne paſſerons pas ſous ſilence la Sentence rendue contre un faiſeur de bouchons pour avoir tué un jeune Officier avec lequel il avoit ſurpris ſa femme dans un commerce criminel ; il fut jugé pour ſimple homicide, & condamné à ſouffrir une brûlure légère à la main.

XXXI. Affaires de France. En France les diſputes continuoient toujours ſur les affaires Eccléſiaſtiques ; mais par la ſageſſe du Gouvernement, elles ne causèrent jamais de troubles conſidérables. Le Pape avoit adreſſé au Roi un Bref aſſez équivoque, dont l'éxécution auroit pu occaſionner de nouvelles difficultés, & auroit donné lieu à des interprétations arbitraires. Il fut

imprimé sans l'aveu du Monarque, qui avoit même déclaré qu'il ne pourroit avoir de force que dans le cas où il jugeroit à propos de le revêtir de Lettres-Patentes. Le Parlement de Paris le supprima comme contraire aux droits de l'Eglise Gallicane, & depuis il est demeuré dans l'oubli. Le 13 de Décembre le Roi tint son lit de Justice, & supprima la quatrième & la cinquième Chambre des Enquêtes.

L'entrée du Roi de Prusse en Bohème donnant lieu aux secours stipulés par le traité d'alliance entre le *Monarque* François & l'Impératrice *Reine*, le Roi nomma M. le Prince de Soubise pour commander les vingt-six bataillons & les vingt-quatre escadrons composant au total vingt-quatre mille hommes qui devoient marcher en Allemagne, & on lui donna pour Lieutenants Généraux le Chevalier de Nicolay, le Duc de Broglie, le Comte de Lorges & le Comte de Mailly.

La France perdit cette année un Officier distingué dans les armées navales, par la mort de M. de la

George II. An. 1756. Galiſſonnière, dont la victoire ſur l'Amiral Byng avoit aſſuré la conquête de Minorque.

XXXII. Affaires de Hollande. En Hollande, il fut rendu une Ordonnance des Etats Généraux, pour que tous les vaiſſeaux de guerre & Armateurs étrangers qui relâcheroient dans les ports & rades de la République, arboraſſent en y arrivant le pavillon de la Puiſſance à laquelle ils appartenoient, avec défenſe d'y entrer ſans une permiſſion de l'Amirauté du lieu : il fut auſſi défendu à tous les ſujets de la République d'acheter aucun effet des priſes faites par les Armateurs. Cette Ordonnance avoit été précédée d'un Mémoire inſtructif, qui fut remis aux Etats par le Miniſtre François, & qu'ils firent inſérer dans la Gazette d'Utrecht, pour empêcher les ſujets de la République de ſe charger de munitions & d'armes pour le ſervice des Puiſſances ennemies du Roi Très-Chrétien, & pour leur preſcrire les regles qu'ils devoient obſerver, afin d'être traités comme vaiſſeaux neutres, s'il arrivoit qu'ils rencontraſ-

tent des Corsaires ou Armateurs François. George II. An. 1756.

Peu de temps avant l'ouverture du Parlement de la Grande-Bretagne il y eut plusieurs changements dans le Ministère Anglois. Le Duc de Newcastle donna sa démission de la place de premier Commissaire de la Trésorerie, M. Fox remit celle de Secrétaire d'Etat, & le Comte de Hardwick se démit de la charge de Grand-Chancellier. Aussi-tôt le Roi nomma les Chevaliers Willes, Smith & Willmott pour la garde des sceaux de la Grande-Bretagne, & il fut réglé que le *Lord* Sandys présideroit dans la Chambre des Pairs, au défaut du Grand-Chancelier. La place de Secrétaire d'Etat fut donnée à M. Guillaume Pitt, l'exercice de la charge de Grand-Trésorier fut partagé entre le Duc de Devonshire, Messieurs Legge & Nugent, le Lord Ducannon, & M. Jacques Greenville. M. Guillaume Murray fut nommé Pair de la Grande-Bretagne, & Juge supérieur de la Cour du banc du Roi. Sa place de Procureur Gé-

XXXIII. Changements dans le Ministère Anglois.

George II. An. 1756.
néral fut donnée à M. Henley, & M. Charles York remplaça ce dernier dans celle de Solliciteur Général.



CHAPITRE II.

§. I. *Harangue du Roi, & ouverture de la session.* §. II. *Débats sur l'adresse des Lords.* §. III. *Instructions de la ville de Londres à ses représentants.* §. IV. *Autres instructions.* §. V. *L'exportation des bleds est interdite pour un temps.* §. VI. *Rapport de M. Boscawen, au sujet de l'Amiral Byng.* §. VII. *Objets des subsides accordés.* §. VIII. *Moyens de les lever.* §. IX. *Message du Roi présenté par M. Pitt.* §. X. *Réfléxion sur la conduite des puissances Germaniques.* §. XI. *Raisons contre la guerre d'Allemagne.* §. XII. *Bills pour empêcher la sortie des Comestibles.* §. XIII. *Défense de distiller les grains.* §. XIV. *Affaires de la Milice Nationale.* §. XV. *Petition des Ministres non-conformistes.* §. XVI. *Bill pour l'établissement de cette Milice.* §. XVII. *Autres Bills pour le réglement des troupes.* §. XVIII. *Bills contre les prêteurs sur gages.* §. XIX. *Pour le paiement des ouvriers.* §. XX.

Bill en faveur des Pêcheurs. §. XXI. *Raisons pour & contre l'importation des fers d'Amérique.* §. XXII. *Bill pour permettre cette importation.* §. XXIII. *Procès de l'Amiral Byng.* §. XXIV. *Article cité de l'Ordonnance de Marine.* §. XXV. *Précis des défenses de l'Amiral.* §. XXVI. *Suite de sa justification.* §. XXVII. *Sentence qui le condamne à mort.* §. XXVIII. *Lettre de la Cour martiale pour demander sa grace.* §. XXIX. *Réfléxions sur cette Sentence.* §. XXX. *Fermeté de l'Amiral.* §. XXXI. *Le Roi refuse d'accorder la grace.* §. XXXII. *Message infructueux pour dispenser les Juges du secret.* §. XXXIII. *Tranquillité de M. Byng aux approches de la mort.* §. XXXIV. *Son éxécution.* §. XXXV. *Ecrit qu'il donne au Maréchal de l'Amirauté.* §. XXXVI. *Témoignage de M. de Richelieu en faveur de l'Amiral.*

George II. An. 1756.

I. Harangue du Roi, & ouverture de la session.

LE 2 de Décembre, le Roi d'Angleterre ouvrit la session du Parlement par une harangue très étudiée, dans laquelle il dit : qu'il a une pleine confiance que l'union,

le courage & l'affection de son peuple le mettront en état, avec la protection de la Divine Providence, de surmonter toutes les difficultés, & de venger la dignité de sa Couronne contre l'ancien ennemi de la Grande-Bretagne. Il déclare que les secours & la conservation de l'Amérique sont les principaux objets de son attention & de ses soins, & observe que les dangers pressants auxquels les Colonies peuvent être exposées après les pertes que la nation a souffertes dans cette partie, demandent qu'on prenne des résolutions vigoureuses & les plus promptes qu'il sera possible. Il ajoute que la défense de la Grande-Bretagne occupe également tout son esprit, & que pour remplir des vues aussi étendues il ne désire rien avec tant d'ardeur, que d'écarter tout ce qui peut causer quelque mécontentement à son peuple. C'est pour remplir cet objet qu'il recommande aux soins & à la diligence du Parlement l'établissement d'une Milice nationale, dirigée & réglée de la manière la plus convenable, relativement aux droits de sa Couronne & de son peuple;

George II. An. 1756.

cette Adresse, y inséra ces mots : » Permettez-nous de faire à Votre » Majesté nos très humbles remerciments de la gracieuse condescendance qu'elle a eue pour la requête de son Parlement, en faisant venir un Corps de vos troupes Electorales, pour la conservation & défense de la Grande-Bretagne dans une conjoncture si critique ». Ceux qui avoient été opposés à l'admission de ces troupes étrangères représentèrent qu'il convenoit que l'Adresse passât du consentement unanime de tous les Lords, ce qui ne pouvoit être, si l'on inséroit cet article. Ils dirent qu'eux opposants avoient toujours regardé l'introduction de ces troupes comme une démarche faite à contre-temps, qui avoit causé une très grande dépense à la Grande-Bretagne, & avoit fourni à la France un prétexte plausible d'attaquer le pays d'Hanover. Ils ajoutèrent que ce seroit insulter toute la nation, qui en général avoit toujours paru très mécontente de ce qu'on appelloit ces troupes. Malgré la justesse de ces raisons, la pluralité l'emporta, & l'adresse fut présentée

ſentée telle que le Comte l'avoit dreſſée. Celle des Communes n'éprouva aucunes difficultés, parceque M. Townshend qui ſe chargea de la rediger, n'y inſéra pas un ſeul mot qui eut rapport à ces troupes.

George II. An. 1756.

Ce ſilence étoit d'autant plus à propos, que dans toutes ou preſque toutes les inſtructions données par les Villes & par les Comtés à leurs repréſentants en Parlement, on y remarquoit combien l'admiſſion des troupes étrangères avoit été odieuſe. Pour donner une idée de ces inſtructions, ordinairement très ſages & très peu ſuivies, nous allons rapporter celle que la ville de Londres donna cette année aux quatre Membres chargés de la repréſenter.

III. Inſtructions de la ville de Londres à ſes repréſentans.

» Nous, le Lord-Maire, les Al-
» dermans, & les Communes de la
» ville de Londres aſſemblés en com-
» mun Conſeil, juſtement allarmés
» de la ſituation critique & mal-
» heureuſe de ces Royaumes, vous
» recommandons expreſſément com-
» me à nos repréſentants, d'em-
» ployer toute votre habileté à pro-
» curer une éxacte & impartiale en-

George II. An. 1756.

» quête Parlementaire sur les causes
» de ces calamités nationales.

» Un abandon presque total de
» nos forteresses importantes de la
» Méditerannée, quoiqu'elles fussent
» d'une conséquence inestimable
» pour le commerce & pour la
» puissance de ces Royaumes : l'absence
» qu'on a permise à leurs principaux
» Officiers, plusieurs mois
» après le commencement des hostilités :
» la perte actuelle de Minorque,
» & le danger qui paroît
» menacer Gibraltar, sont des circonstances
» qui nous remplissent
» d'étonnement & de douleur. Lorsque
» nous portons nos réfléxions
» sur les grands préparatifs qu'on
» faisoit en France pour embarquer
» des troupes & de l'artillerie, ainsi
» que sur la puissante flotte qu'on
» équipoit à Toulon, dont la proximité
» de l'Isle de Minorque devoit
» causer de justes allarmes, ce qui
» étoit connu de tout le public ;
» nous ne pouvons attribuer ces fâcheux
» événements à la seule négligence.
» Nous vous conjurons
» donc de vous informer pourquoi
» il n'a pas été envoyé d'Angleterre

» une flotte reſpectable, & pour-
» quoi au moins l'Eſcadre qui a re-
» çu ordre de s'y rendre, étant ſi
» peu conſidérable pour un ſervice
» auſſi important, n'a été accompa-
» gnée ni de frègates, ni de brulôts,
» ni de vaiſſeaux d'hôpital, ni de
» bâtiments de tranſport, ni de
» troupes au delà du nombre ordi-
» naire, dans un temps où nos for-
» ces navales étoient inconteſtable-
» ment ſupérieures à celles de l'en-
» nemi.

» Les cruautés & les pertes ſouf-
» fertes par les ſujets de notre na-
» tion dans l'Amérique ſeptentrio-
» *nale* éxigeoient la plus grande at-
» tention; cependant la mauvaiſe
» conduite qu'on a tenue en eſſaïant
» de les ſoutenir; les ſecours tardifs
» & peu proportionnés au beſoin
» qu'on leur a envoyés, n'ont ſer-
» vi qu'à rendre mépriſable le nom
» Britannique. Nous vous enjoi-
» gnons d'employer tous vos ef-
» forts pour découvrir tous ceux
» qui par trahiſon, ou par défaut
» de conduite ont contribué à tou-
» tes ces infortunes, d'autant que
» Sa Majeſté a bien voulu nous don-

George II. An. 1756.

» ner sa gracieuse assurance qu'elle
» ne manqueroit pas de faire justice
» de toutes personnes qui auront
» manqué à leur devoir envers elle
» & envers leur patrie.

» Nous n'avons que trop de rai-
» sons pour ajouter à toutes ces en-
» quêtes importantes, que nous vous
» engageons à employer tous vos
» efforts, le plus promptement qu'il
» vous sera possible, pour faire éta-
» blir une milice nationale bien ré-
» glée, comme étant la défense la
» plus honorable de la Couronne,
» & celle qui s'accorde le mieux
» avec les droits d'un peuple libre.
» Nous sommes d'autant plus animés
» à recommander cette affaire à vos
» soins particuliers & à votre atten-
» tion, que tout ce qui a pu occa-
» sionner la crainte de quelque dan-
» ger a fourni des raisons pour aug-
» menter le nombre de nos trou-
» pes régulières, & pour introduire
» des mercenaires étrangers, dont
» la dépense est insupportable. Nous
» comptons donc que vous agirez
» fortement pour cet objet, avant
» de consentir à accorder les subsi-
» des, l'expérience nous ayant con-

» vaincus que lorsqu'ils sont passés, » tous vos louables efforts deviennent » nent infructueux.

» L'insulte faite à nos loix par une » prétention d'éxemption qu'on dit » que ces étrangers ont reclamée, » éxige que vous vous informiez » très soigneusement si le cours ordinaire » dinaire de la justice a été suspendu » du ou interrompu à leur sujet, » ou si quelque personne pourvue » de l'autorité sous Sa Majesté, a » favorisé une telle prétention. Si » vous parvenez à le découvrir, » nous avons assez de confiance en » votre courage & votre intégrité » pour croire que rien ne sera négligé » gligé de votre part, à l'effet de » traduire en justice les autheurs & » les instruments d'une telle violation » tion des Bills de droit, ce qui est » l'unique moyen de tranquiliser » les esprits des fidèles sujets Britanniques » ques de S. M. Nous vous recommandons » mandons aussi à tout événement de » vous opposer à la continuation du » sejour d'aucunes troupes étrangères » gères dans ce Royaume, d'autant » que leur admission ne peut être » regardée que comme un reproche

George II.
An. 1756.

» à la fidélité, au courage & à l'ha-
» bileté de cette nation.

» Nous espérons encore que vous
» ferez vos efforts pour limiter le
» nombre des hommes en place &
» des pensionnaires qui se sont aug-
» mentés considérablement, & que
» vous agirez en temps convenable
» pour le rétablissement des Parle-
» ments Triennaux, ce que nous
» regardons comme le seul moyen
» d'avoir un corps qui représente
» librement le peuple.

» Les sommes immenses, accor-
» dées si libéralement, quoique pres-
» que toutes les mesures qu'on a
» prises n'aient produit que des dis-
» graces nationales, éxigent que
» vous vous informiez très exacte-
» ment de l'application qui a été
» faite de ces sommes. Nous avons
» confiance que vous veillerez aussi
» avec le plus grand soin, & ferez
» tous vos efforts pour prévenir
» toutes les liaisons peu naturelles,
» qu'on pourroit former au Conti-
» nent, & que par ce moyen vous
» conserverez l'indépendance de ces
» Royaumes.

» En rendant ces services si néces-

» faires à votre Roi & à votre patrie, vous donnerez à Sa Majesté la plus forte preuve de votre attachement à vos devoirs & de votre affection, & vous assurerez efficacement l'obéissance & le respect à son gouvernement.

» Nous desirons en même temps que vous receviez les remercîments que nous vous faisons publiquement de votre conduite passée en Parlement. Nous vous enjoignons que dans tous les temps vous regardiez comme sacré & inviolable l'acte passé pour établir les droits de Sa Majesté à la couronne de ces Royaumes, & pour assurer les droits & les libertés des sujets, & que vous vous opposiez à toutes mesures qui tendroient à affoiblir cet acte qui, sous la Divine Providence, sera toujours la plus grande sûreté de la Sacrée Personne de Sa Majesté, & de la succession dans son illustre Maison ».

IV. Autres instructions.

Quelques fortes que fussent ces instructions, on peut les regarder comme modérées en comparaison de celles que donnèrent plusieurs Com-

George II.
An 1756.

midon. On résolut en même temps de présenter une adresse au Roi pour mettre immédiatement un Embargo sur tous les vaisseaux chargés ou à charger les marchandises susdites pour être transportées hors des ports de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.

VI.
Rapport de M. Boscawen au sujet de l'Amiral Byng.

L'Amiral Boscawen, l'un des Membres de la Cour de l'Amirauté, informa la Chambre que le Roi & la Cour ayant été mécontents de la conduite de l'Amiral Byng lors du combat qu'il avoit eu avec la Flotte Françoise dans la Méditerannée, & en conséquence de ce qu'il paroissoit n'avoir pas agi suivant ses instructions pour le secours de Minorque, il avoit été mis à la garde du Maréchal de l'Amirauté pour être jugé par une Cour martiale : que cette conduite étoit celle qu'on tenoit ordinairement en pareil cas, mais que l'Amiral Byng étant Membre de la Chambre, & hors d'état par sa détention d'y remplir son devoir pendant quelque temps, la Cour de l'Amirauté avoit pensé que par respect pour la Chambre, elle la devoit informer de l'emprisonnement & de la

détention de l'Amiral. Ce message ayant été remis, on fit lecture dans la Chambre de ce qui avoit été fait précédemment au sujet du Contre-Amiral Knowles, & l'on inséra sur le Journal le discours de M. Boscawen.

Il fut ensuite résolu de présenter au Roi une adresse pour le prier de donner ordre qu'il fût remis devant la Chambre un compte de l'emploi des sommes accordées pour l'année 1756, où chaque article fût rangé sous le titre qui lui conviendroit.

VII. Objets des subsides accordés.

Quelques pressantes que fussent les instructions données aux Représentants des différentes villes & des Comtés pour faire réformer les abus avant d'accorder les subsides, il paroît que le désir de pousser la guerre avec vigueur l'emporta sur toute autre considération. On établit le Comité des subsides, qui travailla avec la plus grande diligence à examiner les besoins de l'Etat, & à fournir au Monarque les secours nécessaires pour pousser vivement la guerre. Le service de mer fut réglé à cinquante-cinq mille hommes, y compris onze mille quatre cents dix-

George II. An. 1756.

neuf matelots, & le service de terre fut fixé à quarante-neuf mille sept cents quarante-neuf hommes effectifs, en y comprenant quatre mille huit invalides. Les subsides furent réglés à huit millions trois cents cinquante mille trois cents vingt-cinq livres 9 schellings 3 sols pour remplir divers objets, dont les principaux furent l'entretien de ces troupes, celui des troupes Hessoises & Hanoveriennes, la levée de plusieurs nouveaux Régiments: l'établissement & l'entretien d'une armée d'observation pour la défense juste & nécessaire des Etats héréditaires du Monarque, & pour celle de ses Alliés : pour le mettre en état de remplir ses engagements avec le Roi de Prusse : pour mettre l'Empire en sûreté contre les irruptions des armées étrangères : pour construire de nouveaux vaisseaux, & réparer les anciens : pour louer des bâtiments de transport : pour les gages des Officiers à la demi-paye, & pour les pensions des veuves : pour l'entretien des enfants abandonnés de leurs parents : pour soutenir l'établissement de la Nouvelle Ecosse :

pour remplir les engagements pris par le Roi avec le Landgrave de Hesse - Cassel : pour l'entretien des troupes Allemandes à la solde de la Grande-Bretagne : pour les dépenses extraordinaires de la guerre pendant le cours de l'année, pour détruire les desseins des ennemis : pour récompenser des services rendus au sujet de la Caroline & de la Virginie: pour mettre la Compagnie des Indes Orientales en état d'entretenir les troupes nécessaires au remplacement de celles du Roi qu'on avoit retirées des forts & comptoirs de la Compagnie : pour le soutien des forts sur la côte d'Affrique : enfin pour l'entretien des grands chemins. Nous rassemblons tous ces objets sous un seul point de vue, quoiqu'ils aient été passés en différents temps, afin de rapporter de suite les affaires Parlementaires, & ne point interrompre les événements militaires, dont nous donnerons ensuite le détail.

VIII. Moyens de les lever.

Pour fournir les sommes nécessaires à toutes ces dépenses, on mit une taxe de quatre schellings par livre sur le revenu des terres : on continua les droits sur la drêche, la

George II. An. 1757.

bierre, le cidre & le poiré : on établit une loterie à une guinée le billet, dont le fonds montant à un million 500000 livres sterling fut partagé en deux parties : moitié pour être distribuée en lots, & l'autre moitié pour être employée aux besoins publics, mais avec promesse de rembourser aux propriétaires des billets cette moitié reservée dans le courant de Janvier 1758. On créa des annuités de cent livres sterling chacune, à vie ou à temps fixe, avec bénéfice de survivance pour la somme de deux millions cinq cents mille livres. Le public parut peu empressé de s'y intéresser, & l'on y fit ensuite quelques changements, entre autres celui de pouvoir y mettre ses fonds en divers paiements durant le cours de l'année, chacun de quinze livres sterling. On établit aussi de nouveaux droits sur le papier & parchemin timbré, sur la vente des vins & autres liqueurs en détail, sur les papiers publics, les avertissements & les almanachs, & sur les charbons de Newcastle qu'on transporteroit au-delà des mers, excepté pour les possessions de la Grande-Bretagne.

Il fut aussi ordonné de prendre un million deux cents mille livres sur le fonds d'amortissement, avec diverses conditions qu'il seroit trop long de rapporter. L'évaluation des fonds assignés montoit environ à trois cents quarante mille livres sterling au delà des subsides accordés; mais le Parlement crut devoir passer cet excédent, à cause du doute où l'on étoit que la loterie établie sur un plan nouveau pût être aisément remplie.

IX. Message du Roi présenté par M. Pitt.

L'article des subsides relatif à l'armée d'observation passa en conséquence d'un message signé du Roi, & présenté à la Chambre par M. Pitt, devenu le principal Secrétaire d'Etat. Ce Ministre qui, suivant la route ordinaire, avoit commencé par marquer en diverses occasions la plus grande opposition contre les liaisons avec le continent, qui avoit fait paroître en combattant ces alliances, toute la force de l'éloquence, & mis au jour les raisons les plus convaincantes : ce Ministre fut enfin convaincu par la force plus persuasive des honneurs & des places lucratives, & se chargea de ce mes-

George II. An. 1757.

ſage, qui étoit conçu en ces termes.

George Roi . . . « C'eſt toujours avec répugnance que Sa » Majeſté demande des ſecours ex- » traordinaires à ſon peuple, mais » comme les Conſeils réunis & les » formidables préparatifs de la France » & de ſes Alliés, accompagnés » des circonſtances les plus allar- » mantes, menacent toute l'Euro- » pe en général ; & comme ces » deſſeins injuſtes & vindicatifs ſont » particuliérement prêts à tomber » immédiatement ſur les poſſeſſions » de l'Electorat de Sa Majeſté, & » ſur celles de ſon bon Allié le Roi » de Pruſſe : Sa Majeſté ſe confiant » dans le zèle & l'affection connues » par expérience de ſes fidelles Com- » munes, ne doute pas qu'elles ne » ſe portent avec ardeur à lui don- » ner les moyens néceſſaires pour » former & entretenir une armée » d'obſervation deſtinée à la juſte » défenſe des ſuſdites poſſeſſions, » & pour mettre Sa Majeſté en état » de remplir ſes engagements avec » le Roi de Pruſſe, pour la ſûreté » de l'Empire contre l'invaſion des

» armées étrangères, & pour le » soutien de la cause commune ».

George II. An. 1757.

X. Réflexions sur la conduite des Puissances Germaniques.

Après avoir parlé de ce message qui eut tout le succès que la Cour Britannique en pouvoit attendre, M. Smollett fait cette remarque judicieuse. « La postérité, « dit-il, » » aura peine à croire que l'Empe- » reur & tous les Princes d'Allema- » gne, à l'exception du Roi de » Prusse, de l'Electeur d'Hanover & » du Landgrave de Hesse-Cassel, » eussent formé une conspiration con- » tre leur pays; que la Grande- » Bretagne, après tous les traités » qu'elle avoit faits & les subsides » excessifs qu'elle avoit accordés, » n'eut pas conservé un seul Alllié, » à l'exception d'un Prince si em- » barrassé dans ses propres affaires » qu'il ne pouvoit lui donner aucun » secours, malgré toutes les som- » mes qu'on lui avoit accordées ».

La première partie de cette observation ne peut être regardée que comme une ironie, mais il est aisé de répondre à la seconde, que la Grande-Bretagne s'étoit attirée cet abandon général en commençant la guerre par des pirateries manifestes

George II. An. 1757.

& autorisées du gouvernement. Des démarches aussi irrégulières ne peuvent être attribuées qu'au Ministère, qui entraînoit le corps de la nation par les harangues des Orateurs à gage. Dans un Gouvernement mixte, comme est celui d'Angleterre, un petit nombre d'hommes se rendent aisément maîtres des décisions de tout un corps, colorent la conduite la plus injuste par l'apparence de l'équité, & en présentant les objets éloignés sous des points de vues favorables à leurs projets, ils leur prêtent des couleurs étrangères qui les déguisent totalement aux yeux des représentants de la nation. Ce seroit le comble de l'injustice que de croire les Anglois en général coupables d'une conduite aussi odieuse; nous sommes convaincus que le plus grand nombre étoient intimement persuadés que la France avoit commencé les hostilités en Amérique, & qu'ils n'usoient que de représailles; mais les autres Puissances n'étant pas exposées à la même illusion, ne crurent pas devoir accorder des secours demandés pour soutenir une guerre aussi injuste dans son origine.

X I. Raisons contre la guerre d'Allemagne.

Quoique la pluralité l'emportât pour passer tous les subsides dont nous avons parlé, il se trouvoit quelques Membres qui n'oublioient pas les instructions que leur avoient donné leurs Commettants : & quelques foibles que pussent être leurs voix dans une aussi grande assemblée, ils ne cessoient de l'élever contre le projet d'avoir une armée d'observation en Allemagne. Ils représentoient cette démarche comme le commencement d'une guerre ruineuse dans le continent, que la nation n'avoit aucun intérêt à entreprendre, & qu'elle ne pouvoit soutenir sans affoiblir ses opérations maritimes, & sans nuire à celles d'Amérique, à moins d'augmenter prodigieusement les taxes & les dettes de la Grande-Bretagne, au risque de ne pouvoir jamais les acquitter, & de s'exposer à la nécessité d'une banqueroute nationale. Ils réfutoient solidement la frivole objection des partisans du Ministère, qui disoient que l'Electorat d'Hanovre étant menacé par la France à cause de ses liaisons avec la Grande-Bretagne, la reconnoissance obligeoit à le soutenir. Ces vrais patrio-

George II. An. 1757.
tes aſſuroient que les conſtitutions de l'Empire devoient ſuffire pour en ſoutenir réciproquement tous les corps; que ſi l'on voyoit l'Electorat d'Hanover abandonné de tous les autres Etats d'Allemagne, & ſans autre reſſource que de ſe mettre à couvert ſous le bouclier de l'Angleterre, c'étoit une ſuite de la ferme perſuaſion où étoient tous les Princes de l'Empire, que l'Angleterre tourneroit ſes principales forces de ce côté, & y porteroit la plus grande partie de ſes tréſors, comme elle avoit déja fait dans la guerre précédente. Enfin ces zélés citoyens prétendoient qu'en regardant même le païs d'Hanover comme un objet favori, l'Angleterre s'épargneroit beaucoup de tréſors, & ſans doute la vie d'un grand nombre de ſujets, en laiſſant les François s'emparer de cet Electorat qu'on pourroit racheter à la paix : conduite qui vraiſemblablement engageroit les Puiſſances Germaniques à s'oppoſer elles-mêmes aux progrès des François, par la crainte de leur laiſſer prendre dans cette Province de trop fortes racines, dont les rejettons pourroient

s'étendre fort loin s'ils ne rencontroient aucun obſtacle.

XII. Bills pour empêcher la ſortie des comeſtibles.

Le premier Bill paſſé en Parlement pour empêcher l'exportation des bleds n'ayant pas ſuffi pour donner au peuple le ſoulagement néceſſaire, il en fut paſſé un ſecond pour éxempter de tous droits pendant un temps limité les bleds, grains, farines, pains & biſcuits qui viendroient de l'étranger, ainſi que tous ceux qu'on débarqueroit dans le Royaume, provenants des priſes faites ſur les ennemis. Pour empêcher auſſi qu'il ne fût donné aucun ſecours de proviſions aux François en Amérique, on défendit par un troiſième Bill d'exporter de toutes plantations Britanniques ni bleds, ni autres grains, ni drêche, ni farine, ni pain, ni biſcuit, ni amidon, ni bœuf, ni porc, ni lard, ni aucune autre eſpèce de vivres, à moins que ce ne fût pour la Grande-Bretagne, pour l'Irlande, ou pour tranſporter d'une Colonie à une autre.

XIII. Défenſe de diſtiller les grains.

Ces Ordonnances étoient très ſages, mais elles ne remontoient pas à la ſource du mal, qui venoit des amas de bled & d'autres ſemblables

George II. An. 1757.

le fiſſent contre leur propre ſentiment. Le 4 de Décembre, il fut propoſé d'en dreſſer un Bill par le Colonel George Townshend, fils aîné du Lord Vicomte Townshend, généralement eſtimé pour ſon courage, pour la juſteſſe de ſon eſprit & pour ſa probité. Egalement doué de pénétration pour bien connoître les intérêts réels de la nation & de courage pour les ſuivre, malgré les obſtacles que l'autorité pouvoit y oppoſer, & ſans aucune attention à ſon avantage perſonnel. Lorſqu'il eut été ordonné dans la Chambre qu'il feroit dreſſé un Bill pour lever de la manière la plus avantageuſe une milice dans les différents Comtés d'Angleterre, le ſoin de dreſſer ce Bill fut confié à M. Townshend, & on lui donna pour adjoints les Membres les plus habiles de la Chambre, du nombre deſquels fut ſon frère M. Charles Townshend qui s'étoit déja diſtingué par ſa pénétration, ſa préciſion & ſon éloquence : d'un génie auſſi vif que ſolide : homme d'eſprit ſans arrogance, patriote ſans préjugés, & courtiſan ſans dépendance.

Auſſi-tôt

George II. An. 1757.

XV. Petition des Ministres non-conformistes.

Aussi-tôt que cette affaire eut été proposée, elle occasionna plusieurs pétitions qui furent présentées à la Chambre. Les unes avoient pour objet l'établissement même de la milice demandé par les pétitionaires : d'autres dressées par différents corps de Ministres non-conformistes, & par leurs adhérents étoient pour marquer leurs craintes que dans ce Bill il ne fût ordonné de faire faire l'éxercice à ces troupes nationales le jour du Seigneur, communément appellé le Dimanche, & pour demander qu'une telle clause ne passât point en loi. Si ces Ministres avoient borné leur zèle à faire exclure les heures du service Divin, il n'y auroit eu rien que de très louable dans leur conduite ; mais on regarda comme un fanatisme aussi impertinent que ridicule de s'opposer à ce qu'on fit éxercer ces troupes, dans un temps que le bas peuple d'Angleterre emploie ordinairement en excès & en débauches. Cependant la Chambre craignant que des prétextes de Religion ne missent quelque obstacle au progrès & à l'éxécution du Bill, ordonna qu'on prendroit le lundi pour

George II. An. 1757.

ces éxercices, & qu'il y seroit aussi inséré une clause en faveur des Quakers. Il y eut encore une pétition & une contre-pétition présentées par les Magistrats, les possesseurs de Francs-Fiefs, & les Bourgeois de la ville de Nottingham, au sujet de leurs franchises particulières, & l'on y eut également attention en dressant le Bill.

XVI. Bill pour l'établissement de cette Milice.

Lorsque le Bill eut passé dans la Chambre-Basse, après diverses contestations, il fut envoyé à la Chambre des Seigneurs, qui y firent quelques changements, dont le principal fut de réduire le nombre des hommes à trente-deux mille trois cents quarante, pour tout le Royaume d'Angleterre & le pays de Galles, au lieu que les Communes l'avoient mis environ au double. Ces changements occasionnèrent quelques disputes entre les deux Chambres; il y eut plusieurs conférences. Enfin l'on convint de tous les articles, & le Bill reçut le consentement Royal; mais cette affaire fut agitée pendant toute la session, & le Roi ne la confirma que le 28 de Juin, peu de jours avant la clôture,

Il ne fut rien réglé dans cette session pour les habillements, les armes & la paye des soldats, parce que si ces objets avoient fait partie du Bill, il auroit été regardé comme Bill pécuniaire, & la Chambre-Haute n'auroit pu y faire aucun changement, ce qui fit prendre le parti de remettre à une autre session à en régler les dépenses, parce qu'on jugea qu'il seroit alors plus aisé d'en faire l'estimation. Ceux-mêmes qui dressèrent le Bill virent qu'il étoit très imparfait, & avoit besoin de beaucoup de corrections, mais ils craignirent que s'ils entroient dans un plus grand détail, ils ne fussent obligés d'y insérer quelques articles qui pourroient faire rejetter le tout. Ils pensèrent que quand cette milice, qu'ils regardoient comme un avantage considérable pour la nation seroit établie, il seroit aisé de la mettre sur le pied qu'on jugeroit le plus convenable, au lieu qu'il seroit très difficile de le faire dans le temps même de l'établissement, où l'on savoit que des gens armés de l'autorité auroient été satisfaits de trouver

George II. An. 1757.

George II. An. 1757.

ajouta plusieurs autres réglements utiles, qu'il seroit trop long de rapporter en détail. Le même Bill portoit aussi une défense à tous gens publics de souffrir que le hommes de journée, les domestiques ni les apprentifs jouassent chez eux aux cartes, aux dez, au billard & à plusieurs autres jeux, même aux quilles, sous peine de payer une amende de quarante schellings pour la première contravention, & de dix livres sterlings pour chacune de celles qui pourroient suivre.

XIX. Pour le paiement des ouvriers.

Il avoit été passé précédemment un acte qui donnoit pouvoir aux Juges de régler le salaire des ouvriers travaillants aux manufactures de laines; mais sur les représentations qui furent faites des inconvénients qui en avoient été la suite, ce pouvoir fut ôté aux Juges, & l'on inséra dans le nouveau Bill que tout Manufacturier qui négligeroit ou refuseroit de payer en argent le salaire d'un ouvrier, deux jours après que l'ouvrage seroit fini & livré, le prix lui en ayant été demandé, seroit condamné à une amende de quarante schellings pour chaque faute.

XX. Bill en faveur des Pêcheurs.

Le Parlement marquoit autant d'ardeur pour l'encouragement des Manufactures & des Pêcheries que pour le soutien de la guerre. Sur les représentations des Pêcheurs, il fut ordonné par un Bill, qu'ils auroient la liberté de se servir de tels filets qu'ils jugeroient les plus propres à la pêche du hareng : que la gratification de trente schellings qui leur étoit accordée par tonneau, seroit portée à cinquante schellings : qu'ils auroient la liberté d'employer leurs bâtiments à d'autres usages légitimes durant les intervalles des pêches, pourvû qu'ils eussent été occupés à pêcher dans le temps convenable ; qu'ils pourroient mettre le poisson dans des barils pareils à ceux dont on se servoit actuellement, ou en employer d'autres s'ils les jugeoient plus commodes, & qu'ils auroient la liberté de se servir de toute terre non cultivée pour sécher leurs filets à cinquante toises au moins de la marque des hautes marées.

XXI. Raisons pour & contre l'Importation des fers d'Amérique.

Il y a tant de liaisons, de dépendances & de rapports entre les Arts méchaniques, l'Agriculture & les Manufactures, qu'il faut la plus gran-

George II. An. 1757.

de attention dans ceux qui sont à la tête de la légiflation, pour examiner & reconnoître le but & les suites des différents projets qui sont présentés comme avantageux à la Nation. La société des Marchands Avanturiers de Bristol présenta une pétition dans laquelle ils exposérent qu'on apportoit tous les ans une grande quantité de fer en barre de Suéde, de Russie, & de quelques autres Pays du Nord : qu'on achetoit ces fers particulièrement argent comptant : qu'une partie étoit transportée en Afrique & en d'autres endroits, & que le reste étoit employé en divers ouvrages par les Manufacturiers du Royaume. Ils disoient ensuite que si l'on apportoit les fers de l'Amérique septentrionale, on rempliroit les mêmes objets, & que cette importation seroit très-avantageuse au Royaume, en ce qu'elle augmenteroit la matiere & la navigation, & feroit le bien des Colonies Britanniques : qu'il étoit vrai que par un Acte passé la vingt-troisième année du Règne de Sa Majesté, on avoit permis l'importation, franche de droits, des fers de l'A-

mérique au Port de Londres ; mais qu'on avoit défendu en même temps de le transporter dans les autres Ports, ni à plus de dix milles d'éloignement par terre, ce qui privoit de leur usage beaucoup de Villes de Manufactures, & de Ports propres à l'exportation ; sur quoi ils demandoient que le commerce du fer en barres de l'Amerique septentrionale, dans la Grande-Bretagne, franc de droits, fût libre à tous les Sujets du Royaume. La Petition fut admise & soutenue par un grand nombre d'autres, présentées de plusieurs Provinces du Royaume, mais il fut aussi présenté des Contre-petitions dans lesquelles on observa : que la Grande-Bretagne produisoit tous les ans une grande quantité de fers, ce qui employoit une multitude d'ouvriers, puisqu'il y avoit cent neuf forges en Angleterre & dans le Pays de Galles, qui produisoient dix-huit mille tonnes de fer, sans y comprendre celles d'Ecosse : que ces mines étoient inépuisables, & que le produit en auroit considérablement augmenté, si l'on n'avoit été retenu de les exploiter par la crainte continuelle de

George II. An. 1757.

possibles pour diminuer le prix de ces matières, elle perdroit en peu d'années tout le produit de ses Manufactures; cesseroit de fournir aux autres Nations les ouvrages travaillés de fer & d'acier, & seroit bientôt obligée d'en tirer elle-même de ces étangers; ce qu'elle ne pouvoit prévenir que par la libre importation du fer d'Amérique. Ces raisons l'emportèrent sur celles des opposants, & la permission d'importer les fers de l'Amérique septentrionale, francs de droits, fût étendue à tous les Ports d'Angleterre. En même temps on eut égard aux représentations des propriétaires des bois taillis, auxquels il étoit défendu, par un Acte passé sous le régne de Henri VIII, de défricher ces terreins, & de les changer de nature. On leur permit de les convertir, s'ils le jugeoient plus avantageux en pâturages ou en terres de labour, & en même temps la Chambre présenta une Adresse au Roi, pour lui demander qu'à la prochaine Session, il fît remettre un état de la quantité de fer qu'on avoit exploité dans les Colonies Amériquaines, depuis le jour de Noël 1749,

jusqu'au premier Janvier 1756, en distinguant chaque année.

George II. An. 1757.

XXIII. Procès de l'Amiral Byng.

Pendant que le Parlement étoit ainsi occupé des affaires de la Nation, on continuoit l'instruction du Procès de l'Amiral Byng, commencé le 28 de Décembre 1756, par une Cour martiale, composée du Vice-Amiral Smith, Président, des Contre-Amiraux Holbourne, Norris, & Broderick, & de neuf Capitaines, outre quelques Personnes de distinction qui y assisterent, dont les principaux étoient le Comte d'Essex, le Lord Bertie, le Lord Blakeney, le Lieutenant-Général Skelton, & le Colonel Cornwallis. Les Séances furent tenues à bord du Vaisseau le St. George, dans le Port de Porstmouth, où M. Byng avoit été transféré de Gréenwich par un Détachement des Gardes. La Cour ayant entendu les Témoins, l'Amiral prononça le 18 de Janvier, devant les Juges, un discours très détaillé, dans lequel il paroît se justifier pleinement du reproche de lâcheté, & de celui de négligence. Après quelques raisons préliminaires, il rapporte l'article de l'Ordon-

George II. An. 1757.

nance de la Marine, conçu en ces termes :

XXIV. Article cité de l'Ordonnance de marine.

» Toute personne de l'Armée navale, qui par lâcheté, par négligence, ou par mauvaise volonté, quittera le combat, ou cessera son feu, ou ne donnera pas, ou ne fera pas les derniers efforts pour prendre & couler bas chaque vaisseau qu'il sera de son devoir d'attaquer, & pour assister & soulager chacun des vaisseaux de Sa Majesté, qu'il sera de son devoir d'assister & de soulager ; toute personne coupable d'une pareille accusation, & qui en sera déclarée convaincue par le Jugement d'une Cour Martiale, sera punie de mort. »

XXV. Précis des défenses de l'Amiral.

Permettez-moi, dit l'Accusé, de vous faire observer que personne ne peut être condamné en conséquence de cet article, sans avoir été pleinement convaincu de lâcheté, de négligence, ou de mauvaise volonté. Il ne suffit pas qu'on ait manqué d'aller sur l'Ennemi, ou de prêter assistance à quelque vaisseau; il faut encore que cette faute soit démontrée

provenir de l'une des causes susdites, sans quoi il n'y a point de crime. Ce seroit assurément donner trop d'étendue au sens que porte le mot négligence, si l'on y faisoit entrer toutes espèces d'omissions & de fautes. —— Une simple faute de judiciaire, ou le moindre défaut d'expérience, seroit puni des peines réservées pour les derniers crimes. —— Si la droiture de mes intentions est démontrée, ainsi que ma bravoure, mon innocence sera suffisamment établie, quand même il resteroit quelques doutes sur ma capacité. —— L'Armée des François ayant attendu l'attaque, il n'étoit pas vraisemblable qu'ils voulussent éviter le combat, &, par conséquent, il n'étoit pas nécessaire de forcer de voiles pour tomber sur eux précipitamment & en désordre : méthode absolument contraire à ce que les grands Généraux ont toujours pratiqué en pareille occasion.

George II. Ar. 1757.

XXVI. Suite de sa justification.

L'Amiral entre ensuite dans le plus grand détail de tout ce qui s'étoit passé pendant le combat, dont il rapporte jusqu'aux moindres circonstances, & conclut ce récit, en disant;

George II.
An. 1757.

Je vous ſupplie d'obſerver que ſi les diſpoſitions que j'ai faites avant ou pendant le combat, ſont répréhenſibles à quelques égards. —— Il y auroit de l'injuſtice à m'en faire un crime. —— Vous n'ignorez pas qu'il ne peut y avoir de combat heureux ou malheureux, ſur mer comme ſur terre, dans les diſpoſitions duquel il ne ſoit poſſible de trouver quelque choſe à reprendre, ſi on les examine avec des yeux avides d'y découvrir des défauts.

Tout le reſte du diſcours eſt à peu près de la même force, & M. Byng y fait voir, ſans ſe rendre l'accuſateur de perſonne en particulier, que la perte de Minorque ne peut lui être imputée; mais uniquement à ceux qui ont manqué à prendre les meſures néceſſaires, pour prévenir ou pour empêcher les deſſeins des François. Peut-être auroit-il dû ménager un peu plus des gens en place, puiſque ſa propre vie, après le Jugement du procès, devoit dépendre de ceux qu'il attaquoit indirectement, & qui avoient la confiance du Monarque. L'Amiral ne pouvoit douter qu'ils ne le pourſuiviſſent à toute rigueur,

si le jugement ne lui étoit pas favorable ; mais il avoit l'ame trop élevée pour être arrêté par ces considérations personnelles.

George II. An. 1757.

XXVII. Sentence qui le condamne à mort.

Le 27 de Janvier, la Cour Martiale donna son sentiment exposé en trente-sept articles, par lesquels ils déclarent que leur opinion est que l'Amiral, durant le combat du 20 de Mai, entre les Flottes de la Grande-Bretagne & de France, n'a pas fait tous ses efforts pour prendre, saisir & détruire les vaisseaux du Roi de France, qu'il étoit de son devoir d'engager, & pour assister ceux des Vaisseaux de la Flotte de Sa Majesté, qui étoient engagés dans le combat, & qu'il étoit de son devoir d'assister : qu'il n'a pas fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour donner du secours au Fort Saint Philippe ; d'où ils concluent qu'il est tombé *en partie* dans le cas du douzième article de l'Acte du Parlement, passé la vingt-deuxième année du présent règne ; & comme cet article ordonne positivement la mort sans laisser aucune alternative à la discrétion de la Cour, sous telle variation de circonstance que ce soit, la Cour condamne unani-

George II. An. 1757.

mement ledit Amiral Jean Byng, à être fusilié, tant que mort s'ensuive, à tel jour, & à bord de tel vaisseau que les Lords Commissaires de l'Amirauté voudront choisir : mais comme il paroît, par le témoignage du Lord Robert Bertie, du Lieutenant Colonel Smith, du Capitaine Gardiner, & des autres Officiers qui étoient près de la personne de l'Amiral, qu'ils n'ont apperçu en lui, pendant le temps de l'action, ni lenteur, ni aucune marque de crainte, ni de trouble, tant dans son air que dans sa conduite, & qu'il a toujours donné ses ordres avec autant de sang froid que de présence d'esprit, sans paroître manquer de courage personnel, la Cour, déterminée par ces raisons & par plusieurs autres circonstances, croit que sa mauvaise conduite ne vient ni de lâcheté ni de défaut d'affection, & pense unanimement qu'il est de son devoir de le recommander très-instamment comme un objet digne de clémence.

XXVIII. Lettre de la Cour martiale pour demander sa grace.

Cette Sentence fût envoyée le jour même aux Commissaires de l'Amirauté, accompagnée d'une Lettre des Membres de la Cour Martiale : conçue en ces termes :

» Nous soussignés le Président & » les Membres de la Cour Martiale, assemblée pour le procès de » l'Amiral Byng, pensons qu'il est » inutile de vous avertir, que dans » tout le cours de cette longue procédure, nous avons fait nos efforts, pour parvenir à la découverte de la vérité, & pour rendre la plus exacte justice à la Patrie & au Prisonnier; mais nous » ne pouvons nous dispenser de » vous exposer le trouble de nos » esprits, en nous trouvant dans » la nécessité de condamner un homme à mort, à cause de l'extrême » rigueur du XIIe. Article des Loix » militaires, cas qu'il a encouru en » partie, & qui n'est point susceptible d'adoucissement, même en » supposant le crime commis par une » simple erreur de jugement. C'est » pourquoi nous vous prions de la » manière la plus pressante, autant » pour l'acquit de notre conscience, que pour rendre justice au » prisonnier, de le recommander à » la clémence de Sa Majesté. Du Saint George dans le Havre de Portsmouth, le 27 Janvier 1757.

George II. An. 1757.

XXIX. Réfléxions sur cette Sentence.

Quelques raisons que les Membre de la Cour Martiale aient pu alléguer pour justifier un jugement aussi inique & aussi contradictoire, leur mémoire sera souillée d'une tache éternelle. C'est le comble de la cruauté de prendre une loi à la lettre dans ce qu'elle a de plus rigoureux pour faire périr un innocent, & l'on peut dire même que pour condamner l'Amiral, il a fallu donner le sens le plus forcé à l'article cité des Réglements de la Marine. L'infortuné Byng ne pouvoit être dans le cas de l'Ordonnance ni entiérement ni en partie, puisqu'elle ne porte que sur ceux qui ont manqué *par lâcheté*, *par négligence*, *ou par mauvaise volonté*. Ses Juges l'ont justifié sur le premier & sur le troisième cas, & n'ont pas même exprimé le second. Ils s'en tiennent à dire *qu'il n'a pas fait tous ses efforts*, mais il avoit des raisons qui paroissent sans replique pour la conduite qu'il a tenue, & quand elles n'auroient pas été aussi fortes, on ne pourroit le blâmer que de s'être trompé, ce qui n'est pas un crime

digne de mort. Cependant il falloit une victime à la fureur du peuple, qui ne pouvoit s'imaginer qu'à forces à peu près égales des Anglois pussent être vaincus, & l'Amiral fut chargé seul des mauvais succès qu'on avoit éprouvés dans la campagne précédente.

George II. An. 1757.

XXX. Fermeté de l'Amiral.

M. Byng se conduisit pendant tout le cours du procès avec cette tranquillité qui accompagne ordinairement l'innocence. Lorsqu'il fut conduit à bord du Saint George pour en entendre la lecture, il dit à quelques-uns de ses amis qu'il s'attendoit à une réprimande, & peut-être même à être cassé. « Il faut (ajouta-» t-il) que leurs avis aient été par-» tagés sur bien des points; car ils » ont été long-temps renfermés, & » j'ai remarqué que presque toutes » leurs questions tendoient plus à » trouver des fautes dans ma con-» duite, qu'à s'instruire de la vérité » des circonstances. Je vous avoue » que je ne puis concevoir à quoi » ils se seront déterminés «.

Un des parents de l'Amiral fut chargé par la Cour, de le prévenir qu'il étoit jugé coupable d'un crime

George II. An. 1757.

exciter de plus en plus la soif barbare que le peuple faisoit paroître pour s'abreuver de son sang. Le cri de la vengeance, ajoute le même Auteur, éclatoit contre lui dans toutes les parties du Royaume : les vapeurs empestées du soupçon & de la haine élevoient des nuages épais qui environnoient le Trône, & empêchoient l'éclat des rayons bienfaisants de percer jusques sur M. Byng. Enfin on réussit à faire entendre au Monarque que l'éxécution de l'Amiral étoit absolument néceſſaire pour appaiser la fureur du peuple. Cependant le Roi eut égard à la représentation des Lords de l'Amirauté, & la Sentence fut communiquée à douze Juges, qui déclarèrent qu'elle étoit légale. Leur rapport fut renvoyé du Conseil privé à l'Amirauté, dont les Membres dressèrent un ordre, pour que l'éxécution se fit le 28 de Février. L'Amiral Forbes, un des Membres de cette Cour, eut la fermeté de refuser de signer l'ordre, ne croyant pas que la décision des Juges fut une raison suffisante pour l'y déterminer, & il dit nettement que « lorsqu'il s'a» git de mettre son nom à un acte

pour

» pour répandre le ſang, un homme ne doit être guidé que par les mouvements de ſa propre conſcience, & non par l'opinion d'autres hommes ».

George II. An. 1757.

XXXII. Meſſage infructueux pour diſpenſer les Juges du ſecret.

Quoique la grace fût refuſée à M. Byng, on voulut toujours couvrir de l'apparence de la juſtice la conduite qu'on tenoit pour le faire périr. Un Membre du Parlement, qui avoit été de la Cour martiale de Portſmouth, ſe leva de ſa place, & s'adreſſant à la Chambre des Communes, demanda tant pour lui-même que pour pluſieurs autres Membres du même Tribunal, à être relevé du ſerment du ſecret impoſé à toutes les Cours martiales, à l'effet de pouvoir déclarer ſur quels fondements on avoit prononcé la Sentence de mort, & peut-être de découvrir quelques circonſtances qui feroient voir des défauts eſſentiels dans cette Sentence. La Chambre ne prit aucune réſolution ſur cette demande, mais le 26 de Février le Roi envoya un Meſſage, dont fut porteur M. Pitt, & dans lequel il déclaroit : « Que » quoiqu'il fut déterminé à laiſſer » agir le cours des loix dans l'af-

George II. An. 1757.

» faire de l'Amiral Byng, & quoi-
» qu'il eût résisté à toutes les solli-
» citations qui lui avoient été faites
» à ce sujet : cependant ayant ap-
» pris qu'un Membre de la Chambre
» avoit marqué quelques scrupules
» sur la Sentence, Sa Majesté ju-
» geoit à propos d'en suspendre
» l'exécution, jusqu'à ce qu'on pût
» savoir par l'examen particulier des
» Membres de la Cour martiale,
» après avoir pris leur serment, quels
» fondements pouvoient avoir ces
» scrupules : mais que Sa Majesté
» étoit résolue de laisser exécuter la
» Sentence, à moins qu'il ne parût
» par cet examen que l'Amiral *Byng*
» avoit été condamné injustement ». Dans un autre temps un tel message de la Couronne auroit été regardé comme une entreprise pour étendre la prérogative, & auroit occasionné de très vifs débats, mais on n'y fit alors aucune attention, & le message fut admis sans opposition.

Les parents & les amis de l'Amiral se flattoient toujours de l'espérance que la Cour accorderoit la grace demandée par ceux-mêmes qui l'avoient condamné, espèce d'intercef-

ſion qu'il eſt preſque ſans éxemple de voir rejettée. En ſuppoſant qu'une Sentence ſoit équitable ; quand elle eſt fondée ſur le droit étroit d'une loi rigoureuſe, comme le légiſlateur n'a jamais pu prévoir toutes les circonſtances, il n'arrive que trop ſouvent que ce droit étroit devient une injuſtice dans ſon application, ſuivant la maxime : *ſummum jus, ſumma injuria.* C'eſt alors que le Souverain doit étendre ſa main bienfaiſante ſur le malheureux condamné, & peut-être même eſt-ce le ſeul cas où il doit adoucir la rigueur de la loi. M. Byng jugeoit plus ſainement que ſes amis ſur les intentions de la Cour : » Mon affaire, leur dit-il, eſt deve» nue entiérement affaire de poli» tique, & ce n'eſt point à la re» cherche de ce qu'on me doit ſui» vant le droit & la juſtice, qu'on » eſt actuellement occupé ».

Le Meſſage du Roi eut ſon effet dans la Chambre des Communes : on y dreſſa un Bill pour relever les Membres de la Cour Martiale du ſerment de garder le ſecret ; & comme l'Amiral n'avoit pas d'ennemis perſonnels dans cette Chambre, il y

George II. An. 1757.

passa sans opposition. Il n'en fut pas de même dans celle des Seigneurs : on trouva des raisons contre *le Bill* : on demanda que les Membres de la Cour Martiale fussent interrogés avant de décider s'il y avoit lieu de le passer, & d'après cet éxamen, les Seigneurs le rejettèrent.

XXXIII. Tranquillité de M. Byng aux approches de la mort.

Cette foible & dernière ressource étant encore devenue inutile pour M. Byng, le 13 de Mars le Capitaine Montague reçut de l'Amiral Boscawen l'ordre pour faire éxécuter la Sentence le lendemain. On en fit la lecture à l'Amiral, qui marqua quelque peine de ce que cet ordre portoit qu'il seroit fusilié sur le Château-d'Avant. « On me traite, dit-» il à ses amis, comme le dernier » des matelots qui seroit condamné » à mort : n'est-ce pas une indignité » qu'on fait à ma naissance, à ma » famille, & à mon rang dans le » service ». On lui fit observer que la circonstance du lieu de l'éxécution étoit au dessous de son attention, & il répondit avec tranquillité : « il est vrai que le lieu ou la » manière m'importent peu ; mais » je pense que les Amiraux vivants

» auroient dû pour eux-mêmes avoir » égard à la dignité de leur rang. » Je ne puis citer d'éxemple, puiſ- » que je n'ai pas connoiſſance qu'au- » cun Amiral, ni aucun Officier Gé- » néral ait jamais été fuſilié ».

Nous omettons à regret pluſieurs circonſtances & divers diſcours de M. Byng, où l'on remarque cette fermeté tranquille qui caractèriſe ſi bien une grande ame. D'autres hommes ont ſouffert la mort ſans paroître s'émouvoir, mais l'orgueil, la férocité ou une affectation de Philoſophie étoit le principe de leur prétendue indifférence. Rien de pareil n'a paru dans M. Byng : c'eſt un héros que rien ne peut faire ſortir de ſon aſſiète ordinaire : toujours égal à lui-même, dans ſa vie privée, dans les combats & aux approches de la mort. Il paſſe la nuit avec la même tranquillité. Il prend ſes repas, & s'entretient avec ſes amis ſans foibleſſe, & ſans affecter cette magnanimité qui ſe décèle comme malgré lui. Un de ſes amis lui dit : « En vous » voyant auſſi ferme & auſſi tran- » quille, je reſſens tout le plaiſir » qu'il eſt poſſible d'avoir dans une

George II. An. 1757.

» circonſtance auſſi fâcheuſe : mais » je n'en attendois pas moins de » toute votre conduite paſſée. Les » dernières actions d'un homme ſont » mieux connoître ſon caractère que » tout le reſte de ſa vie. « Monſieur, » lui répond l'Amiral » je ſuis recon- » noiſſant de la remarque que vous » me faites faire : l'innocence eſt le » plus ſolide fondement de la fer- » meté d'eſprit ».

XXXIV. Son exécution.

Comme il n'avoit jamais aſſiſté à aucune exécution, il crut qu'il devoit ôter ſon habit ; mais lorſqu'on lui dit qu'il ſeroit plus décent de le laiſſer « eh bien dit-il, ſi cela eſt plus » décent demeurons donc comme » nous ſommes ». Il apprit avec ſatisfaction qu'en conſidération de ſon rang il ſeroit fuſillé ſur le demi-pont ; mais il inſiſta pour ne point avoir les yeux couverts : cependant il céda aux raiſons de ſes amis, qui lui repréſentèrent qu'il couroit riſque d'être ſeulement bleſſé, & qu'aucun ſoldat n'auroit l'aſſurance de le tirer directement s'ils voyoient qu'il les regardât. Il ſe rendit auſſi-tôt, mais il inſiſta pour donner le ſignal lui-même. Enfin l'heure fatale arrive :

vers midi l'Amiral, après avoir pris congé du Ministre & des amis qui l'accompagnoient, s'avance de la Chambre de poupe sur le demi-pont, où deux files de soldats de marine étoient près à éxécuter la Sentence. Il marche la tête élevée, d'un pas ferme & toujours égal, jette son chapeau sur le pont, se met à genoux sur un coussin, tire deux mouchoirs de sa poche, se bande lui-même les yeux, fait une courte prière, donne le signal avec l'autre mouchoir, reçoit une volée dont cinq balles lui percent le corps, & tombe sans vie sur le pont. A l'instant toute la fureur du peuple se change en larmes de tendresse sur le sort de l'infortuné Amiral. Un morne silence annonce la terreur dont tous les esprits sont frappés; le premier qui l'interrompt est un simple matelot qui s'écrie d'un ton d'enthousiasme. « Nous venons de perdre le plus » brave & le meilleur Officier de » toute notre marine ».

George II. An. 1757.

Tel fut le sort de l'Amiral Jean Byng, dont le Père avoit mérité par ses exploits, sous le règne précédent, d'être honoré du titre de Lord

George II. An. 1757.

Vicomte Torrington. Le Fils, marchant sur les mêmes traces, étoit entré dans la Marine dès sa plus grande jeunesse, & étoit regardé comme un des meilleurs Officiers qui fût sur les Vaisseaux Anglois. Il conserva cette réputation jusqu'au jour de la Bataille, dont les suites le conduisirent à une mort, qui ne fût ignominieuse que pour la partie de la Nation qui l'avoit demandée, & pour ceux qui l'avoient poursuivie. Si l'Amiral eût joui d'une vie plus longue, toute sa valeur & toute son habileté, ne lui auroient jamais acquis autant de gloire que la mort qu'il a soufferte. Le meilleur Officier peut ne pas avoir des occasions de se distinguer, & il auroit pû demeurer dans la foule, comme tant d'autres, dont les noms ne sont connus que par la liste des promotions, au lieu que la gloire de l'Amiral Byng sera portée aux temps les plus reculés.

XXXV Ecrit qu'il donne au Maréchal de l'Amirauté.

Peu de jours après l'exécution de l'Amiral, on rendit public un écrit qu'il avoit remis, dans ses derniers moments, au Maréchal de l'Amirauté; il peint trop bien ses sentiments & son caractère, pour que nous en privions le Lecteur. » Je serai dé-

» livré, dans quelques instants, de » la persécution violente de mes » ennemis, & je n'aurai plus à re» douter leur méchanceté. Je ne leur » envie point la satisfaction qu'ils » peuvent goûter dans les outrages » qu'ils m'ont faits, étant persua» dé qu'on rendra par la suite justice » à ma mémoire, & que l'on con» noîtra comment & pourquoi l'on » a élevé contre moi les clameurs du » Peuple, & fait naître tant de préju» gés. On me regardera, ainsi que je » me regarde actuellement moi-mê» me, comme une victime destinée à » détourner de ses véritables objets » *l'indignation* & le ressentiment » d'une nation trompée. Mes ennemis » eux-mêmes connoissent mon inno» cence, & j'ai la satisfaction à ce » dernier moment, d'être bien con» vaincu qu'aucune partie des in» fortunes de la nation, ne me peut » être attribuée. Je desire ardem» ment que l'effusion de mon sang » puisse contribuer au bonheur & » au service de ma Patrie; mais je » ne puis renoncer à la ferme per» suasion où je suis, d'avoir rempli » mon devoir, suivant ce que j'ai

George II. An. 1757.

George II. An. 1757.

» cru être le mieux, & suivant ma
» capacité, pour l'honneur de Sa
» Majesté, & pour le service de ma
» Patrie. J'ai vu, avec chagrin, que
» mes efforts n'ont pas été suivis de
» plus de succès, & que l'Escadre
» dont on m'avoit donné le com-
» mandement, étoit trop foible pour
» une expédition aussi importante.
» La vérité l'a emporté sur la calom-
» nie, & la justice a détruit l'im-
» posture qui vouloit me couvrir
» de la tache honteuse d'avoir man-
» qué de courage ou d'affection. Mon
» cœur me justifie de ces crimes;
» mais qui peut assurer de ne s'être
» point trompé? Si mon crime est
» une erreur de jugement, ou si mon
» opinion a seulement été différente
» de celle de mes Juges, & que l'er-
» reur de jugement soit de leur cô-
» té; je prie Dieu de le leur pardon-
» ner, comme je le fais moi-même.
» Que les remords & les reproches
» dont ils ont avoué que leurs cons-
» ciences étoient agitées pour le ju-
» gement qu'ils ont rendu, se cal-
» ment, & qu'il ne leur en reste pas
» plus de trouble que je n'en ai de
» ressentiment. C'est le Juge suprê-

George II. An. 1757.

» me qui voit tous les cœurs, & » qui connoît tous les motifs : c'est » à lui que je soumets la justice de » ma cause. Signé Jean Byng. Ce 14 » Mars 1757 ».

Quelques Anglois ont prétendu, & prétendent encore que c'est à l'exécution de l'Amiral, qu'ils doivent les succès qui ont accompagné leurs armes dans la suite de cette guerre, & qu'un exemple aussi frappant a rempli tous leurs Commandants d'une crainte efficace de ne pas faire tout ce qui étoit en leur pouvoir. S'il étoit vrai qu'on eût pu faire, avec justice, ce reproche à M. Byng, la Nation auroit peut-être retiré quelque avantage de cette sévérité; mais il paroît plutôt, comme le remarque très bien un Auteur de la même nation, que ces Cours Martiales & ces jugements rigoureux, après les pertes les plus légeres, ne peuvent servir qu'à rendre les Commandants moins prudents & plus téméraires : la populace plus licencieuse & plus intraitable, & a répandre une réputation de cruauté sur toute la nation.

XXXVI. Témoignage de M. de Richelieu en faveur de l'Amiral.

Pendant que la fureur de l'envie excitoit la Nation Angloise à deman-

George II. An. 1757.

der la mort d'un de ses meilleurs Compatriotes, les Ennemis & les Rivaux de la Grande-Bretagne déclaroient hautement la justice qu'ils rendoient à sa valeur & à ses talents. M. le Maréchal de Richelieu, touché de l'infortune de l'Amiral, & prévoyant peut-être le sort malheureux qu'on lui destinoit, écrivit à M. de Voltaire une Lettre, que cet illustre Auteur reçut le premier de Janvier, & qu'il fit aussi-tôt passer à M. Byng, en y joignant ce peu de mots :

» *Monsieur*, ... quoique je » vous sois presque inconnu, je pen» se qu'il est de mon devoir de vous » envoyer une copie de la lettre que » je viens de recevoir de M. le Maré» chal de Richelieu. L'honneur, l'hu» manité & l'équité, m'ordonnent » de la faire passer entre vos mains. » ce témoignage si noble & inatten» du de l'un des plus sincères & des » plus généreux de mes Compatrio» tes, me fait présumer que vos Ju» ges vous rendront la même justice. » Je suis avec respect, &c.

VOLTAIRE.

Lettre de M. le Maréchal de Richelieu.

» Je suis très touché, Monsieur, » de l'affaire de l'Amiral Byng ; je » puis vous assurer que tout ce que » j'ai vu & entendu de lui, est en- » tièrement à son honneur. Après » avoir fait tout ce qu'on pouvoit » raisonnablement attendre de lui, » il ne doit pas être blâmé pour avoir » souffert une défaite. Lorsque deux » Généraux disputent pour la vic- » toire, quoiqu'ils soient également » gens d'honneur, il faut nécessai- » rement que l'un des deux soit bat- » tu, & il n'y a contre M. Byng que » de l'avoir été. Toute sa conduite » a été celle d'un habile Marin, & » digne d'être admirée avec justice. » La force des deux Flottes étoit au » moins la même ; les Anglois » avoient treize vaisseaux, & nous » douze ; mais beaucoup mieux équi- » pés & plus nets. La fortune qui » préside à toutes les batailles, par- » ticulièrement à celles qu'on livre » sur mer, nous a été plus favora- » ble qu'à nos adversaires, en fai-

George II. An. 1757.

» sant faire un plus grand effet à nos » boulets dans leurs vaisseaux. Je » suis convaincu, & c'est le sen- » timent général, que si les An- » glois avoient opiniâtrément con- » tinué le combat, toute leur flotte » auroit été détruite.

» Il ne peut y avoir d'acte plus » insigne d'injustice que ce qu'on en- » treprend actuellement contre l'A- » miral Byng. Tout homme d'hon- » neur, & tout officier des armées » doit prendre un intérêt particulier » à cet événement.

Signé, RICHELIEU. (*a*)

(*a*) Quoique cette Lettre ait été répandue dans Londres, & même imprimée dans les papiers publics avant le jugement de l'Amiral, j'ai cru devoir m'assurer de son authenticité avant de l'insérer dans mon ouvrage. Le public verra certainement avec plaisir la lettre de M. de Voltaire en réponse à celle que je lui ai écrite à cette occasion. Les circonstances qu'elle contient m'ont paru mériter d'être conservées dans les Annales de l'histoire, & encore plus dans celles de l'humanité.

» En réponse, Monsieur, à la lettre dont » vous m'honorez du 25 Juillet je dois vous

» dire qu'il est très vrai que j'envoiai en » 1757 à l'Amiral Byng, quelques mois avant » sa mort, les témoignages que M. le Maréchal de Richelieu avait rendus à sa conduite. M. le Maréchal avait été témoin du » combat naval donné près du port : j'envoiai sa lettre originale à M. l'Amiral » Byng ; je l'avais vu à Londres en 1726. » mais je ne crus pas devoir lui rappeller » notre connoissance, je crus que je le servirais mieux en paraissant être ignoré de » lui. Mon paquet tomba dans les mains » du feu Roi d'Angleterre qui l'ouvrit, & » qui eut la générosité de l'envoier à l'Amiral.

» La lettre de M. le Maréchal de Richelieu fut présentée au Conseil de guerre ; » elle fit pancher quelques Juges en faveur de l'accusé ; mais la loi était précise contre lui, rien ne put le sauver. L'Amiral avant sa mort recommanda sur le » tillac à son Secrétaire de m'écrire qu'il » mourait mon obligé, & de m'envoier » tous les écrits qui contenoient sa justification.

» Voilà, Monsieur, tous les éclaircissements que je puis vous donner sur cette » cruelle avanture. Il semble que ma destinée ait été de prendre le parti de ceux » que des Juges ou prévenus, ou trop sévères ont inhumainement condamnés.

» L'histoire d'Angleterre à laquelle vous » travaillez, Monsieur, offre plus d'un exemple de ces jugements sanguinaires, & quelque Histoire qu'on lise, l'humanité gémit » toujours. J'espère que la lecture de votre

George II. An. 1757.

» ouvrage sera un de mes plus grands plai-
» sirs dans la retraite où je finis mes jours.
» J'ai l'honneur, &c. Voltaire, Gentil-
» homme ordinaire de la Chambre du Roi.

Aux Eaux de Rôle en Suisse. 4 Août 1766.



CHAPITRE III.

§. I. *Attentat sur la vie du Roi de France.* §. II. *Le Roi d'Angleterre prend part à cet attentat.* §. III. *Bill pour l'importation des soies.* §. IV. *Bill pour enrôler les Contrebandiers, & recherches sur les causes de la disette.* §. V. *Recherches sur les causes de la perte de Minorque.* §. VI. *Moïens dont se servent les Ministres, pour que cette recherche leur soit favorable.* §. VII. *Décision du Comité.* §. VIII. *Fortes raisons de plusieurs Membres pour s'y opposer.* §. IX. *Affaires du Gouverneur de la Jamaïque.* §. X. *Décision du Comité.* §. XI. *Projet pour fortifier le port de Milford.* §. XII. *Harangue du Roi, & clôture de la session.* §. XIII. *M. Pitt & M. Legge entrent dans le Ministère.* §. XIV. *Ils sont obligés de résigner leurs places.* §. XV. *Ils y sont rétablis.* §. XVI. *Réunion des deux partis.* §. XVII. *Ordre dans lequel sont rapportés les événemens.* §. XVIII. *On équipe une flotte pour une expé-*

dition sur les côtes de France. §. XIX. *La flotte met à la voile.* §. XX. *Un vaisseau François passe au milieu des Anglois.* §. XXI. *Réglements qu'on publie sur la flotte.* §. XXII. *Les Anglois s'emparent de l'Isle d'Aix.* §. XXIII. *Désordres qu'ils y commettent.* §. XXIV. *Lettre de M. Pitt au Général.* §. XXV. *Préparatifs pour le débarquement.* §. XXVI. *Les troupes rentrent dans les vaisseaux.* §. XXVII. *Retour de la flotte en Angleterre.* §. XXVIII. *On établit une Cour d'Enquête.* §. XXIX. *Avis qu'on avoit reçus de l'Etat de Rochefort.* §. XXX. *Rapport du Pilote Thierri.* §. XXXI. *Instructions données au Général Mordaunt.* §. XXXII. *Réponses du Général.* §. XXXIII. *Mécontentement du peuple.* §. XXXIV. *Le Général est déclaré non coupable.*

George II. An. 1757.

I. Attentat sur la vie du Roi de France.

L'Evénement funeste, arrivé au commencement de cette année, nous oblige de suspendre encore la suite des opérations du Parlement d'Angleterre, pour jetter un coup d'œil sur la France, qui fut plongée dans la douleur la plus profonde, par l'af-

freux attentat d'un fanatique sur la Personne de son Roi. Le 5 de Janvier, le Monarque sortant de chez Mesdames de France, & se préparant à monter en carrosse pour aller à Trianon, fut frappé au côté droit d'un coup de couteau par un homme de la lie du Peuple, nommé Robert-François Damien, qui avoit réussi à se glisser au milieu des Gardes de Sa Majesté. Le coup fut porté de bas en haut entre la quatriéme & la cinquiéme côte, & quoique la blessure fut profonde d'environ quatre travers de doigt, comme elle étoit très oblique, elle ne pénétra pas dans la poitrine. Le Roi crut n'avoir reçu qu'un coup de poing; mais la chaleur & l'effusion du sang le détrompèrent aussi-tôt. En reconnoissant qu'il étoit blessé, le premier soin du Monarque fut de garantir la vie de l'Assassin du premier mouvement de fureur dont furent saisis les Gardes-du-Corps. Le Roi fut transporté dans son appartement, & saigné une demi-heure après l'accident: on craignit d'abord que le couteau n'eût été empoisonné; mais ces craintes furent calmées après plusieurs essais

George II. An. 1757.

faits sur divers animaux. Le criminel fut conduit dans la chambre des Gardes, qui par un excès de zèle, lui firent souffrir plusieurs tourments, pour tirer de lui un aveu des raisons qu'il avoit pu avoir de commettre un attentat aussi horrible contre un Prince, dont la douceur & la bonté ont toujours mérité la tendresse & l'amour d'un Peuple, qui l'a nommé unanimement Louis le Bien-aimé. Le Scélérat garda opiniatrément le silence : son Procès fut commencé à Versailles, & repris ensuite par le Parlement de Paris. Il parut, par tous les interrogatoires, que ce monstre n'avoit eu d'autres guides que la fureur infernale qui s'étoit emparée d'un esprit naturellement sombre & mélancolique. L'instruction du Procès dura jusqu'au 26 de Mars, que par Arrêt du Parlement, il fut condamné à avoir la main droite brûlée, à être tenaillé & écartelé, ce qui fut exécuté le 28. La famille du coupable fut bannie du Royaume par le même Arrêt, conformément à la Jurisprudence Françoise ; mais elle a ressenti depuis les effets de la clémence & des bontés du Monarque.

George II. An. 1757.

La blessure du Roi n'eut point de suites funestes, & Sa Majesté étant d'un tempérament très sain, fut guérie plus promptement qu'on n'auroit osé l'espérer. Il est impossible d'exprimer les allarmes & les inquiétudes dont toute la France fût agitée à la blessure de son Roi ; les Temples furent jour & nuit remplis d'une foule de Peuple prosterné devant les Autels, pour demander la conservation d'une vie aussi précieuse. La douleur ne demeura pas renfermée dans l'intérieur de son Royaume ; les Etrangers la partagèrent avec les François. On vit alors que la guerre même n'enfante pas toujours la haine. Le Monarque Anglois chargea le Chevalier d'Abreu, Envoyé extraordinaire d'Espagne à la Cour d'Angleterre, de faire passer au Roi, par le canal de l'Ambassadeur d'Espagne à Versailles, les sentiments dont il avoit été pénétré pour un attentat aussi affreux. Le Roi se servit de la même voie pour lui en marquer sa reconnoissance ; & les deux Monarques firent connoître en cette occasion une estime, & si on peut le dire, une amitié personnelle, qui

II. Le Roi d'Angleterre prend part à cet attentat.

George II. An. 1757.

ordinaire que ceux qui s'y livrent s'abandonnent à de plus grands crimes, par l'habitude d'exposer leurs vies, & de chercher dans l'obscurité de la nuit des retraites au milieu des bois, & des autres endroits fourés. Ces hommes, communément très courageux, quand ils ne réussissent pas dans leur trafic de marchandises prohibées, s'abandonnent au désespoir, & la crainte d'être punis dans leur Patrie, les fait s'engager au Service étranger; ce qui prive l'Etat de Sujets dont il pourroit tirer la plus grande utilité. Ces considérations engagèrent le Parlement à passer un Bill pour faire cesser toutes poursuites contre tous contrebandiers, leurs receleurs & leurs fauteurs, à condition qu'avant le premier de Décembre, ils prendroient parti avec quelqu'un des Officiers de la Flotte de Sa Majesté, pour y servir en qualité de Matelots pendant trois années.

La Chambre des Communes établit ensuite un Comité pour parvenir à régler les prix des bleds & du pain à l'avenir, avec pouvoir de faire venir telles personnes que le Comité jugeroit

jugeroit à propos, & de se faire représenter tous les registres, livres & papiers qui pourroient être nécessaires. Plusieurs abus importants demandoient l'attention du Gouvernement. Tant que l'exportation avoit été libre & même récompensée, elle avoit donné lieu à un nombre infini de monopoles. On sait de combien de moyens se servent d'infâmes sangsues publiques, pour s'enrichir en peu d'années par le commerce des grains. Les Boulangers d'un autre côté profitant de la cherté, étoient accusés de mêler avec la farine des ingrédients dangereux pour la santé. On vit ces abus ; on parla beaucoup des moyens d'y remédier, mais rien ne fut exécuté.

George II. An. 1757.

V. Recherches sur les causes de la perte de Minorque.

La mort de l'Amiral Byng n'avoit pas appaisé la fureur du Peuple sur la perte de l'Isle de Minorque. Le Parlement voyant que les clameurs de la Nation augmentoient de jour en jour, présenta au Roi plusieurs adresses, pour demander que Sa Majesté donnât ordre de faire remettre devant la Chambre des Communes, toutes les lettres & papiers que pouvoient avoir reçu les Secrétaires

George II. An. 1757.

d'Etat, les Commissaires de l'Amirauté & les autres Ministres, rélativement à l'équipement de la Flotte Françoise à Toulon, & aux projets des François sur Minorque, ou sur quelques autres des possessions de Sa Majesté en Europe, depuis le premier de Janvier 1755, jusqu'au premier d'Août 1756. Les Communes demandèrent aussi qu'il leur fût remis la liste des Vaisseaux de guerre qu'on avoit équipés & disposés à mettre en mer, depuis le premier d'Août 1755, jusqu'au 13 d'Avril de l'année suivante, avec copie de tous les ordres envoyés aux Commandants durant le même temps, pour les faire mettre à la voile; & un mémoire circonstancié des Vaisseaux de Sa Majesté qui étoient dans les différents Ports de la Grande-Bretagne au temps où l'Amiral Byng étoit parti avec son Escadre, pour donner du secours au Fort Saint Philippe, conformément à l'état qu'on envoie tous les mois à l'Amirauté, dans lequel doit être compris le nombre de Matelots & de Gens de mer, appartenants à chacun desdits vaisseaux. Les Communes demandèrent

encore copie de tous les ordres & de toutes les instructions données à cet Amiral, ainsi que de toutes les lettres qu'on lui avoit écrites, ou qu'on avoit reçues de lui pendant qu'il avoit été chargé du commandement, tant celles du Secrétaire d'Etat, que celles des Lords de l'Amirauté, relativement à l'état de son Escadre, & à l'exécution de ses ordres. Enfin, les Communes demandèrent à prendre communication de tous les papiers qui pouvoient servir, de quelque façon que ce pût être, à connoître les causes de la perte de Minorque, & du désavantage qu'avoit eu l'Escadre de M. Byng. Le Roi consentit à tous les articles de leurs demandes : les papiers furent apportés à la Chambre ; on les mit sur la table pour les soumettre à la lecture des Membres, & pour qu'il en fut ensuite référé à un Comité de toute la Chambre.

VI. Moyens dont se servent les Ministres, pour que cette recherche leur soit favorable.

Les Communes, dans le cours de leurs délibérations, présentèrent encore de nouvelles adresses pour de plus amples informations, & la vérité fût enfin ensévelie sous un nombre si prodigieux de papiers,

George II. An. 1757.

qu'une Session entière n'auroit pu suffire à la tirer de l'obscurité où elle se trouvoit enveloppée. Les personnes au fait des affaires, sans être Membres du Parlement, jugèrent dès-lors que jamais la véritable cause de la perte de Minorque ne seroit découverte, puisqu'on avoit eu l'adresse d'en commettre l'enquête à un Comité de toute la Chambre. Ils prétendirent que dans une affaire aussi obscure, aussi compliquée, & qui donnoit lieu à d'aussi justes soupçons, l'éxamen auroit du être remis à un Comité secret, choisi par la voie du scrutin, & muni de pouvoirs suffisants, pour se faire représenter les personnes, les registres & les papiers, & pour interroger les témoins dans la forme la plus éxacte & la plus solemnelle; que les noms des Membres de ce Comité auroient du être rendus publics pour la satisfaction du Peuple, qui auroit été en état de juger avec quelque certitude si l'enquête se faisoit avec l'impartialité que demandoient les pertes de la nation. Ils soupçonnèrent que le Ministre avoit imaginé d'en faire remettre l'examen à un Comité de

toute la Chambre, pour empêcher une information plus éxacte & plus régulière : pour faire naître le trouble & les contestations; pour embarrasser & obscurcir la vérité; enfin, pour fatiguer & ennuyer les Membres de la Chambre; & pour que cette enquête ne pût être faite que superficiellement & avec négligence. Ils jugèrent qu'en traitant les matières d'une manière aussi confuse, les Ministres parviendroient à remplir leur objet, qui étoit d'obtenir du Parlement une approbation générale de leur conduite, pour l'opposer aux accusations du Peuple. Un Comité bien choisi auroit vraisemblablement interrogé quelques-uns des Secrétaires & des Clercs des différents Bureaux, pour connoître avec certitude si l'on n'auroit pas supprimé plusieurs lettres & divers mémoires : si les extraits étoient fidèles; s'il n'y avoit pas des papiers, qui, par leur nature, pouvoient & devoient être communiqués à un Comité secret, mais qui, pour l'honneur de la nation, ne devoient pas être remis devant un Comité de toute la Chambre.

George II.
An. 1757.

George II. An. 1757.

VII. Décision du Comité,

Cette affaire prit la tournure que pouvoient desirer les Ministres : la Chambre, formée en Comité, fit paroître ses délibérations, datées du 3 de Mai. Elles sont rédigées en un assez grand nombre d'articles, dont plusieurs ne passèrent qu'après de très vives contestations. Nous rapporterons seulement le premier & le dernier, qui nous ont paru mériter le plus d'attention.

Il est dit dans le premier article, » qu'il paroît que depuis le 27 d'Août » 1755, jusqu'au 22 d'Avril de l'an» née suivante, Sa Majesté a reçu di» vers avis, tous d'accord entre » eux, qui donnoient juste sujet de » croire que le Roi de France avoit » dessein de faire une invasion dans » la Grande-Bretagne ou en Irlande.»

Le dernier porte »qu'il paroît qu'on » n'avoit pu envoyer dans la Mé» diteranée un plus grand nombre » de vaisseaux de guerre que ceux » qu'on y avoit fait passer sous les » ordres de l'Amiral Byng, ni de » renfort plus considérable que le » Régiment qu'on avoit mis sur cette » Escadre avec le Détachement égal » à un Bataillon qu'on avoit ordon-

» né d'embarquer pour le ſecours » du Fort Saint Philippe. Enfin que » l'état de la Marine Angloiſe, & » les différents ſervices eſſentiels à » la ſûreté des poſſeſſions de Sa Ma- » jeſté, & aux intérêts de ſes Sujets, » n'avoient pas permis de prendre » d'autres meſures pour la conſer- » vation de Minorque ».

VIII. Fortes raiſons de pluſieurs Membres pour s'y oppoſer.

Ces délibérations s'accordoient ſi peu avec les ordres & les inſtructions données à M. Byng, & avec ce qui étoit à la connoiſſance de tous les Membres, qu'il n'eſt pas étonnant que pluſieurs s'oppoſaſſent fortement à ce qu'elles paſſaſſent dans le Comité. En effet, il falloit des raiſons plus fortes que la conviction ordinaire pour les y faire admettre. Les vrais Patriotes diſoient, que quelques bruits qui euſſent été répandus par le Miniſtere François, pour amuſer le Gouvernement Anglois, pour l'intimider, & pour détourner ſon attention de l'Amérique & de la Méditerranée, on auroit jugé, ſi l'on avoit bien réfléchi ſur toutes les circonſtances, que les craintes d'une invaſion dans la Grande-Bretagne ou en Irlande, étoient

George II. An. 1757.

voyer des mineurs & des troupes d'augmentation dans cette Isle. On avoit aussi négligé d'augmenter l'Escadre jusqu'au 6 d'Avril que M. Byng avoit mis à la voile de Spithéad, avec un nombre de vaisseaux qui ne pouvoit qu'égaler l'escadre de Toulon, même après la jonction de ceux de M. Edgecumbe qu'on n'étoit pas assuré de pouvoir faire. Cette Escadre ne contenoit d'autres troupes que les recrues des quatre Régiments en garnison avec un bataillon de soldats de marine destiné à servir sur les vaisseaux ; & quoiqu'il y eut des ordres pour y embarquer un bataillon de Gibraltar, ils étoient inintelligibles ; & comme nous l'avons déja vu, on ne pouvoit les éxécuter sans abandonner cette dernière place. Il étoit évident que les ennemis avoient fait leurs préparatifs à Toulon avec assez de lenteur, pour que l'Amiral Osborne, qui étoit revenu le 16 Février d'escorter une flotte marchande avec une escadre de treize vaisseaux de ligne & une frègate, eut été envoyé au secours de Minorque sans exposer les côtes de la Grande-Bretagne. Outre cette esca-

dre, il y avoit huit vaisseaux de ligne & trente-deux frègates prêtes à mettre à la voile, indépendamment de trente-deux autres vaisseaux & de cinq frègates presque entiérement équipées. L'Amiral Hawke avoit été envoyé avec quatorze vaisseaux de ligne & une frègate, pour croiser dans la baye de Biscaye, quoiqu'on fût assuré par des avis réitérés que la flotte Françoise étoit partie pour les Indes Occidentales, & que les onze vaisseaux demeurés à Brest & à Rochefort manquoient d'hommes & d'artillerie, ce qui les mettoit hors d'état de couvrir aucun embarquement ni aucune descente. L'Escadre de M. Hawke auroit donc pu être envoyée également au secours de Minorque : mais au lieu de s'occuper de cet objet si intéressant pour la nation, l'Amirauté avoit fait partir le 8 de Mars deux vaisseaux de ligne & trois frègates, pour enlever un convoi de bâtiments côtiers à la hauteur de Barfleur : le 11 du même mois on avoit envoyé 2 autres vaisseaux de ligne aux Indes Occidentales, & il en étoit encore parti deux le 19 pour l'Amérique Septen-

George II
An. 1757.
trionale, où ils ne pouvoient être d'aucun ſervice immédiat. Le 23 on avoit envoyé deux vaiſſeaux & trois frègates en courſe à la hauteur de Cherbourg, & le premier d'Avril on avoit fait partir cinq vaiſſeaux de ligne pour renforcer l'eſcadre de Sir Edouard Hawke, déja trop forte pour oppoſer à celle que les François avoient envoyé dans le Canada. Tous ces vaiſſeaux auroient pu être ajoutés à l'eſcadre de M. Byng, ſans que la Grande-Bretagne ni l'Irlande demeuraſſent expoſées à aucune invaſion. Au contraire, en faiſant partir cet Amiral avec dix vaiſſeaux ſeulement, on lui avoit refuſé juſqu'à une frègate qu'il demandoit pour répéter les ſignaux, quoiqu'il y eut alors dans le port, indépendamment de ſon eſcadre dix-ſept vaiſſeaux de ligne & treize frègates prêtes à mettre en mer, outre onze vaiſſeaux de ligne & dix-neuf frègates preſque entiérement équipées. De ces différentes circonſtances, & de pluſieurs autres qui furent détaillées & ſoutenues avec beaucoup de chaleur, les Membres oppoſés à la délibération concluoient qu'on auroit pu

envoyer dans la Méditeranée un plus grand nombre de vaisseaux qu'on n'en avoit donné à l'Amiral Byng ; & qu'une des principales causes de la perte de Minorque avoit été la lenteur du Ministère à y faire passer des troupes ; sa négligence à y faire retourner les Officiers absents ; & son défaut d'attention à lever des Mineurs pour la forteresse de Mahon. Toutes ces raisons paroissoient sans replique, mais elles ne purent tenir contre la pluralité des voix, qui l'emporta en faveur de la délibération.

George II. An. 1757.

IX. Affaires du Gouverneur de la Jamaïque.

Dans la session précédente, la Chambre des Communes avoit présenté au Roi une pétition, pour demander que Sa Majesté donnât ordre de lui faire remettre plusieurs papiers relatifs à la dispute qui s'étoit élevée entre M. Charles Knowles, & quelques-uns des principaux habitants de la Jamaïque. Ce Gouverneur étoit accusé de plusieurs actes contraires aux loix, cruels & arbitraires pendant le cours de son administration ; mais il avoit été exposé à cette accusation pour avoir exercé un pouvoir légitime en lui-

George II. An. 1757.
même, & très utile pour les intérêts du commerce de cette Isle. Il avoit changé le Siège du Gouvernement, & fait passer un acte d'assemblée pour transporter de la ville Espagnole à Kingston, les registres, livres & papiers appartenants aux différents bureaux de l'Isle, & pour obliger les Officiers de ces bureaux de les tenir, ainsi que la Cour suprême de Judicature dans cette dernière ville, où il avoit établi le nouveau Siège du Gouvernement.

L'ancienne Capitale Espagnole, nommée Saint Jago de la Vega, étoit une ville peu considérable, située dans l'intérieur des terres sans aucunes défenses, & très peu propre pour le commerce; au lieu que la ville de Kingston étoit dans une situation très avantageuse pour les négociants, grande, riche, & florissante, à côté d'un beau port rempli de vaisseaux, à couvert des insultes de tous ennemis. C'étoit dans cette ville que demeuroient les Marchands, & ils y embarquoient la plus grande partie des sucres que produit cette Isle. Ils trouvoient un grand inconvénient & beaucoup de dépenses à

être obligés de porter leurs créances à la ville Espagnole qui étoit très éloignée, & les autres habitants éprouvoient les mêmes inconvénients, quand ils avoient quelques procès à suivre, ou quand ils devoient se rendre à l'assemblée générale. En conséquence, les uns & les autres s'étoient adressés au Gouverneur, & lui avoient demandé de transporter à Kingston le Siège du Gouvernement, tant pour ces considérations que par rapport à la foiblesse de Saint Jago, & à la force de l'autre place. M. Knowles ayant fait droit sur leur requête, s'étoit attiré la haine & le ressentiment de plusieurs planteurs puissants, qui avoient leurs biens dans la ville de Saint Jago & aux environs. Leur animosité éclata bientôt par une pétition signée de dix-neuf Membres de l'assemblée, qui fut envoyée en Angleterre, & présentée à Sa Majesté.

Dans les deux sessions précédentes, l'affaire avoit été portée à la Chambre des Communes, où l'on avoit représenté le Gouverneur sous les couleurs les plus odieuses, & l'on y avoit examiné différents par-

George II. An. 1757. piers relatifs à cette dispute. M. Knowles étant repassé en Angleterre, on remit sur le tapis l'affaire de son administration, qui fut referée à un Comité de toute la Chambre. Dans le même temps, plusieurs Négociants de Londres & de Liverpool qui faisoient le commerce de la Jamaïque, présentèrent des pétitions, dans lesquelles ils exposèrent que la translation des Cours de Judicature, des Bureaux & des regiftres de la Jamaïque à Kingston avoit procuré un très grand nombre d'avantages considérables; qu'elle avoit rendu les forces de cette Isle plus formidables, mis en plus grande sûreté les biens & les effets des Commerçants & des habitants, & rendu les affaires du commerce beaucoup plus promptes & moins dispendieuses qu'elles ne l'avoient été précédemment; sur quoi ils requéroient que l'acte passé à la Jamaïque eut son éxécution de la manière & dans la forme que la Chambre jugeroit le plus convenable.

X. Décision du Comité. Le Comité, après avoir éxaminé un grand nombre de papiers, donna sa décision portant: » que la délibé-

» ration de l'assemblée de la Jamaï-
» que, datée du 29 d'Octobre 1753,
» par laquelle cette assemblée s'arro-
» geoit le droit de lever & d'appli-
» quer les deniers publics sans le
» consentement du Gouverneur &
» du Conseil, étoit illégale, contre
» les termes de la commission don-
» née par Sa Majesté au Gouverneur
» de ladite Isle, & dérogatoire aux
» droits de la Couronne & de la
» Grande-Bretagne : que les six au-
» tres délibérations faites dans l'As-
» semblée de la Jamaïque, le même
» jour 29 d'Octobre 1753, avoient
» été passées évidemment pour avoir
» mal interprété les instructions don-
» nées par le Roi au Gouverneur,
» dans lesquelles il lui étoit enjoint
» de ne donner son consentement à
» aucun Bill extraordinaire, qui
» pourroit porter quelque préjudice
» à la prérogative de Sa Majesté, ou
» aux droits de ses Sujets, ou qui
» pourroit affecter de quelque ma-
» nière que ce fût, le commerce &
» la Marine du Royaume; à moins
» qu'on n'y insérât la clause, que
» l'exécution du Bill seroit suspen-
» due jusqu'à ce qu'on eût connois-

George II. An. 1757.

» sance des intentions de Sa Majesté.» Enfin, le Comité décida : » que cette » instruction étoit juste & nécessai» re ; qu'elle n'altéroit nullement la » constitution de l'Isle, & ne déro» geoit en aucune façon aux droits » des Sujets de la Jamaïque ». On voit par cette décision que la conduite du Gouverneur fut, en quelque sorte, approuvée par la législation; mais le Parlement ne jugea pas à propos de rien décider sur la question de savoir si la translation des Cours de Justice de Saint Jago à Kingston étoit utile ou non, pour le bien de l'Isle en général.

XI. Projet pour fortifier le port de Milford.

Une des dernières affaires qui occupa le Parlement, fut l'état du Port de Milford, sur la côte du Pays de Galles. Les Négociants de Londres auxquels se joignirent ceux de plusieurs autres Villes, présentèrent une pétition, dans laquelle ils exposèrent » que le Port de Milford, dans » le Comté de Pembroke, étoit » très sûr, très commode, & capa» ble de recevoir & contenir en tout » temps, toutes les Flottes Royales » & marchandes de la Grande-Bre» tagne : qu'il étoit situé très avan-

» tageusement pour la sûreté des na-
» vires marchands, quand ils ne
» pouvoient entrer dans le Canal
» d'Angleterre : — que les vaiss-
» seaux en pouvoient sortir, & pou-
» voient y rentrer avec toutes sor-
» tes de vents, en profitant de l'a-
» vantage des courants : — que
» ce Port en très peu de temps, &
» avec une médiocre dépense, pou-
» voit être rendu d'une bonne dé-
» fense, & en sûreté contre toutes
» sortes d'attaques ; qu'on y pou-
» voit établir un chantier propre à
» reconstruire, radouber, caréner,
» & rendre prêts à mettre en mer,
» toutes sortes de bâtiments de tel
» Port qu'ils fussent, & qu'on trou-
» voit abondamment dans le Pays
» tous les matériaux nécessaires ;
» sur quoi ils supplioient la Cham-
» bre de prendre cette affaire en con-
» sidération, & d'établir les fonds
» nécessaires, relativement à l'im-
» portance de ce Port. » Cette pétition fut recommandée à la Chambre par un Message du Roi. On nomma un Comité, & sur le rapport qui fut fait par M. Charles Townshend, il fut résolu unanimement de présenter

George II. An. 1757.

une adresse pour demander au Roi, qu'il donnât immédiatement ordre d'élever des batteries aux endroits convenables, pour défendre l'entrée nommée Hubberstone-road, & de faire faire toutes les autres fortifications qui seroient jugées nécessaires pour mettre en sûreté les parties intérieures du Port, avec assurance que la Chambre passeroit à Sa Majesté toutes les dépenses qui seroient faites à cette occasion. L'adresse fut très-bien reçue: le Roi promit de donner les ordres nécessaires. On fit la visite du Port; on marqua les endroits convenables pour les batteries, & l'on en fit les devis : mais l'exécution en fut différée jusqu'à une autre Session, où l'on reprit cette affaire, comme nous le verrons par la suite.

XII. Harangue du Roi, & clôture de la session.

Nous passerons sous silence plusieurs autres actes moins importants, & un grand nombre d'affaires particulieres qui furent terminées dans cette Session, mais qui n'intéressent pas assez essentiellement pour entrer dans l'Histoire générale du Royaume. Le 4 de Juillet, le Roi en fit la clôture par une harangue, dans laquelle il assura le Parlement » que

» la conservation de ses possessions George II. An. 1757.
» en Amérique, avoit été l'objet de
» sa principale attention, & que
» comme le bonheur de ses Royau-
» mes en dépendoit, il ne le per-
» droit jamais de vue : qu'il avoit
» pris de telles mesures, qu'il espé-
» roit, avec la Protection divine,
» déconcerter les desseins de ses en-
» nemis dans cette partie du monde;
» qu'il n'avoit d'autres vues que de
» maintenir les justes droits de sa
» Couronne & de ses Sujets, contre
» d'injustes entreprises; de conser-
» ver la tranquillité, autant que les
» circonstances pourroient le per-
» mettre, & d'empêcher que les
» vrais amis de la Grande-Bretagne
» & de la liberté de l'Europe, ne
» fussent opprimés ou mis en danger
» par l'Alliance peu naturelle que
» deux Cours avoient contractée
» sans nécessité ».

XIII. M. Pitt & M. Legge entrent dans le Ministère.

Le peu d'harmonie qui régnoit depuis quelques années dans les Conseils d'Angleterre, avoit empêché que la nation ne retirât tout le fruit qu'on auroit du recueillir des sommes immenses qu'elle avoit accordées pour pousser la guerre avec vi-

George II. An. 1757.

gueur. Le Peuple attribuoit avec raison tous les désavantages qu'on avoit éprouvés au défaut d'intelligence, de sagacité & de vigueur de ceux qui étoient à la tête de l'administration. La défaite de Braddock, la perte d'Oswego & des autres Forts de l'Amérique, la lenteur des armements, la perte des occasions, la distribution des Flottes & des Escadres, l'échec de la Méditerranée, & la perte de Minorque, étoient regardées comme autant d'effets du peu d'intelligence & de la foiblesse du Ministère. La facilité qu'il avoit eue d'acquiescer à la guerre du continent, le faisoit non-seulement mépriser, mais même regarder avec une espèce d'horreur par le plus grand nombre des Sujets de la nation. Les Ministres en place reconnurent combien cette haine du Peuple pouvoit leur être funeste; mais ils se flattèrent qu'en joignant à eux des Sujets plus agréables à la nation, ils réussiroient à lui faire approuver les mesures qu'ils prendroient à l'avenir, ou feroient partager le mécontentement public à leurs nouveaux consors. C'est en suivant ces vues qu'on avoit fait en-

trer dans l'Administration M. Pitt & M. Legge, qui étoient regardés comme les Patriotes les plus distingués de la Grande-Bretagne, & dont toute la nation reconnoissoit & admiroit également l'étendue des lumières & l'intégrité. Le premier avoit été nommé Secrétaire d'Etat: on avoit donné au second la place de Chancelier de l'Echiquier, & l'on avoit fait entrer plusieurs de leurs principaux Partisans dans des postes honorables, quoique subalternes.

George II. An. 1757.

XIV. Ils sont obligés de résigner leurs places.

Il étoit difficile que ce mêlange d'anciens & de nouveaux Ministres, qu'un Auteur Anglois compare à la statue de Nabuchodonosor, dont les jambes étoient de fer, & les pieds de terre, n'occasionnât des contradictions continuelles, toujours désavantageuses au bien public. En vain voulut-on amener M. Pitt & M. Legge à se prêter aux mesures qu'ils jugeoient contraires aux intérêts de la Nation: Ils ne purent être gagnés par les promesses, ni intimidés par les menaces. Ils combattirent vigoureusement dans le Conseil tous les plans qu'ils crurent défectueux, & s'opposèrent ouvertement en Parle-

George II. An. 1757.

ment à toutes les propositions qui leur parurent incompatibles avec la dignité de la Couronne, ou avec les intérêts du Peuple, quoique ces plans & ces propositions fussent appuyés de l'Autorité Royale. Bien différents des autres Ministres, qui par une honteuse capitulation avoient abandonné leurs principes pour acquérir leurs places, ceux-ci conservèrent leur indépendance, leur candeur & leur vigilance, convaincus que le Souverain ne peut avoir de meilleurs Ministres que ceux qui prennent le plus en main les intérêts du Peuple, toujours inséparables de ceux du Monarque dans un bon Gouvernement. De tels hommes n'étoient pas pour demeurer long-temps en place dans une Cour livrée à la vénalité, & auprès d'un Prince accoutumé à l'adulation. Ceux qui environnoient continuellement le Roi, lui représentèrent bientôt ses nouveaux Ministres comme des Sujets entêtés, impérieux, ignorants, peut-être même peu attachés à sa Personne, & ils lui firent entendre qu'avec de tels collegues, il étoit impossible de faire mouvoir la machine du Gouvernement, suivant les désirs

ſirs de Sa Majeſté. Ces diſcours produiſirent bientôt leur effet : le 5 d'Avril, M. Pitt reçut ordre de remettre les Sceaux pour ſa place de Secrétaire d'Etat au département du Sud. M. Legge fut également diſgracié, & ſa place de Chancelier de l'Echiquier fut donnée au Lord Manſfield, Chef de Juſtice de la Cour du Banc du Roi. Nous avons déja eu occaſion de parler de ce Seigneur ſous le nom de M. Murray; mais il avoit été annobli & élevé au rang de Lord, pour les ſervices qu'il avoit rendus. Les amis de M. Pitt partagèrent auſſi ſa diſgrace, & l'on fit divers changements, tant dans la Cour de l'Amirauté que dans les autres emplois, pour n'y laiſſer que les partiſans de l'ancienne adminiſtration.

XV. Ils y ſont rétablis.

Les efforts que les adverſaires de M. Pitt & de M. Legge avoient faits pour les exclure des poſtes brillants où ils avoient été élevés, ne ſervirent qu'à les y faire remonter peu de temps après avec plus de gloire. A peine furent-ils hors de place, que les clameurs de la Nation s'élevèrent de toutes parts : les Villes de

George II. An. 1757.

Londres, de Dublin, de Bath, de Chester, & un grand nombre d'autres, leur firent présenter les Lettres qui leur donnoient le droit de Bourgeoisie pour chacune de ces Villes, renfermées dans des boëtes d'or de la valeur de cent guinées chacune, & le corps des Epiciers de Londres aggrégea M. Pitt à sa Compagnie, parce qu'on ne peut être Bourgeois de cette Capitale, sans être de quelques corps de Marchands ou de Métiers.

Le zèle de la nation pour les Ministres disgraciés ne se borna pas à ces marques d'estime & de vénération. Quelque mérite que pussent avoir ceux qui remplissoient leurs places, le Peuple ne pouvoit croire que des hommes capables de rejetter M. Pitt & M. Legge, pour qui il avoit conçu des sentiments presque égaux à ceux de l'adoration, pussent en choisir d'autres dignes de les remplacer. Le feu de la rébellion paroissoit prêt à s'allumer dans toutes les parties du Royaume, & malgré tous les efforts & tout l'artifice du Ministère, on ne put empêcher que le bruit des clameurs ne s'étendît jus-

qu'au Monarque. Elles lui firent ouvrir les yeux, & il étoit déja très disposé à rendre sa faveur aux Ministres, que la cabale seule avoit éloignés de lui, lorsqu'un grand nombre d'adresses présentées par les principaux corps de l'Etat, achevèrent de le déterminer. Voyant que toute la Nation fondoit sur eux l'espérance de sa sûreté & de son honneur, ainsi que des heureux succès qui pouvoient la dédommager de ses pertes, le Roi rendit à M. Pitt les Sceaux de son premier poste de Secrétaire d'Etat, & rétablit M. Legge dans sa place de Chancelier de l'Echiquier, ce qui causa une joie universelle.

XVI. Réunion des deux partis.

Dans un Gouvernement plus absolu, il auroit été facile, en rétablissant les Ministres chéris du Peuple, d'écarter de l'Administration ceux qu'il avoit en horreur, ce qui auroit étouffé en un instant tout esprit de parti; mais dans un Gouvernement mixte comme celui d'Angleterre, des Ministres disgraciés ont souvent un grand nombre de partisans dans le Parlement, dont ils sont eux-mêmes Membres, ce qui les met en état de s'opposer aux mesures les

George II. An. 1757.

plus utiles, & de porter le trouble dans toutes les délibérations. M. Fox, & les autres adversaires de M. Pitt, étoient aussi très considérés dans le Conseil privé, & pour entretenir l'harmonie si nécessaire dans l'administration, on crut de part & d'autre que le parti le plus prudent étoit de s'unir d'intérêt, & d'agir à l'avenir suivant les mêmes vues. En conséquence, le 13 de Juin M. Robert Henley fut créé Lord Garde du Grand Sceau, & Membre du Conseil Privé : le Comte Temple fut nommé Garde du Sceau Privé : le Duc de Newcastle, M. Legge, M. Nugent, le Lord Vicomte Duncannon, & M. Greenville, furent nommés Commissaires pour remplir la place de Trésorier de Sa Majesté : le Lord Anson, les Amiraux Boscawen & Forbes, le Docteur Hay, M. West, M. Hunter, & M. Elliot, furent choisis pour présider à la Cour de l'Amirauté : M. Fox eut la place de Receveur & de Payeur Général de toutes les Gardes, Troupes & Garnisons de Sa Majesté ; enfin, le Comte de Thomond fut nommé Trésorier de la Maison du Roi, & Mem-

bre du Conseil Privé. On fit encore d'autres promotions dans lesquelles la faveur fut si bien partagée entre les sujets de l'un & de l'autre parti, qu'on réussit à les réunir parfaitement, ce qui eût ensuite les effets les plus favorables pour le bien de la Nation.

XVII. Ordre dans lequel sont rapportés les événements.

Après nous être renfermés dans l'intérieur de l'Angleterre, tant pour les affaires parlementaires, que pour l'état du Ministère, dont l'influence est si grande sur les événements extérieurs, nous allons passer aux opérations militaires où, sans nous arrêter à l'ordre chronologique, nous rapporterons de suite ce qui s'est passé dans le cours de l'année 1757. 1°. En Europe, par l'action directe des Troupes Britanniques. 2°. En Amérique. 3°. Aux Indes Orientales & en Afrique. 4°. En Allemagne où les Anglois, quoique partie principale contre la France, n'étoient qu'Auxiliaires contre les Autrichiens & les autres ennemis du Roi de Prusse. C'est en suivant ce plan que nous allons commencer par l'expédition de l'Amiral Hawke & du Général Mordaunt sur les côtes de France,

George II. An. 1757.

quoique postérieurs à d'autres opérations, que nous rapporterons de suite, suivant l'ordre que nous avons cru le plus naturel, & le plus propre à ne pas interrompre le fil des événements dans chaque partie.

XVIII. On équipe une flotte pour une expédition sur les côtes de France.

L'armée d'observation, envoyée par la Grande-Bretagne dans le Pays d'Hanover, avoit eu si peu de succès, & les Alliés de la Nation Britannique y paroissoient réduits à un état si fâcheux, comme nous le verrons dans peu, que le Conseil réuni des nouveaux & des Anciens Ministres & de leurs Partisans, jugea qu'il étoit nécessaire de frapper quelque grand coup, qui pût obliger la France à rappeller d'Allemagne une partie de ses Troupes pour veiller à la conservation de ses côtes, ouvertes de toutes parts aux invasions des Anglois. La marine Françoise ne faisoit que commencer à sortir de l'engourdissement où elle étoit tombée sous le Ministère trop pacifique du Cardinal de Fleury. L'expérience seule peut former d'habiles Officiers particuliérement sur mer, où il ne suffit pas de se faire obéir comme sur terre par des hommes soumis aux ordres

du Général, mais où il faut en quelque sorte soumettre les vents & les flots à son commandement. La France est forcée d'avouer qu'elle n'avoit plus de ces grands hommes qui, sous le règne de Louis XIV, la faisoient triompher presque à coup sur des flottes combinées de ses ennemis. Avec une bravoure à toute épreuve & une théorie éclairée, plusieurs excellents Officiers remettroient sans doute en peu d'années sa marine sur le pied le plus respectable; mais il est difficile qu'ils acquièrent cette expérience si nécessaire sans éprouver quelques disgraces. Les Anglois connoissoient la foiblesse de leurs ennemis dans cette partie, & ils craignoient peu que les vaisseaux déja équipés, & ceux qu'on préparoit de toutes parts dérangeassent beaucoup leurs opérations. On mit sous les ordres de l'Amiral Hawke une flotte composée de dix-huit vaisseaux de ligne, trois frègates, deux brulots, deux galiotes à bombes, neuf chaloupes, un vaisseau d'approvisionnements, un vaisseau d'hôpital & cinquante-huit bâtiments de transport; l'armée de terre, composée

George II. An. 1757.

d'environ dix mille hommes, fut confiée aux ſoins de Sir Jean Mordaunt, & l'on enjoignit fortement aux deux Commandants d'agir avec autant d'unanimité que d'harmonie.

XIX. La flotte met à la voile.

Toute l'Europe étoit en ſuſpens ſur la deſtination de ce puiſſant armement. On gardoit le plus grand ſecret ſur le pays pour lequel on avoit fait des préparatifs auſſi formidables, qui éxerçoient les conjectures des politiques, & jettoient la France dans de vives allarmes. Cependant le départ de la flotte fut retardé par divers obſtacles, venant de la part de ceux qu'on avoit chargés du ſoin de fournir les bâtiments de tranſport, quoique M. Pitt preſſât fortement le Commandant en Chef de hâter ſon départ, & quoique les troupes marquaſſent la plus grande impatience de ſe ſignaler contre ceux qu'on leur faiſoit regarder comme les ennemis de la liberté de l'Europe.

Enfin ces bâtiments de tranſport tant attendus arrivèrent, les troupes furent embarquées, & la flotte mit à la voile le 8 de Septembre. Tous les Officiers qui la montoient

George II. An. 1757.

étoient dans la plus grande impatience de ſavoir où ils alloient porter des coups, qu'on jugeoit devoir être déciſifs pour la ſuite de la guerre. Ils demeurèrent dans cette incertitude jusqu'au 14 qu'on fit voile pour le Golfe de Biſcaye, ce qui fit juger que l'armement étoit envoyé contre Rochefort ou contre la Rochelle. Le 15 on publia des ordres dans toute la flotte relatifs à la manière dont ſe devoit faire le débarquement : il fut enjoint aux corps qui devoient être commandés pour l'attaque, de marcher avec ardeur contre l'ennemi, de reſerver leur feu juſqu'à ce qu'on en fût très proche, & de tomber ſur eux avec les bayonnettes, ce qui remplit toutes les troupes de la plus grande joie, dans l'attente des grands avantages que chacun ſe promettoit d'une entrepriſe auſſi bien concertée.

XX. Un vaiſſeau François paſſe au milieu des Anglois.

Le 17 on donna de nouveaux ordres au ſujet du débarquement, mais le 19 à huit heures du ſoir on vit avec la plus grande ſurpriſe les ſignaux que fit faire l'Amiral Hawke pour mettre tous les vaiſſeaux en panne, quoique le vent fût très fa-

George II. An. 1757.

-forable, la nuit fort claire, & qu'on fût à vingt lieues de terre. On demeura huit heures dans cette position, sans que personne pût former de conjectures satisfaisantes sur les causes d'un retard aussi extraordinaire, & sur la perte d'un temps aussi précieux, à la vue des côtes de l'ennemi. Le 20, les vaisseaux mirent la proue à l'Isle d'Oleron, & M. Hawke envoya des ordres au Vice-Amiral Knowles, pour qu'il gagnât la rade des Basques si le vent le permettoit, qu'il s'approchât aussi près de l'Isle d'Aix, que les Pilotes pourroient le faire, avec autant de vaisseaux de la division qu'il seroit nécessaire pour ce service, & qu'il battît le fort jusqu'à ce que la garnison fut obligée de l'abandonner ou de se rendre. Pendant que le Vice-Amiral se disposoit à exécuter ces ordres, il fut retardé par la vue du vaisseau de guerre François le Hardi, qui revenoit de la Martinique, & qui demeura assez long-temps au milieu de la flotte Angloise, sans que personne le reconnut pour un navire ennemi. L'Amiral Knowles ayant enfin apperçu son erreur, détacha le Magnani-

me & le Torbay pour lui donner la chasse, en retardant l'attaque jusqu'à ce qu'on se fût rendu maîtres de ce bâtiment, ou jusqu'à ce qu'il eût échappé à leur poursuite : politique admirable, qui donna à l'Amiral tout le temps nécessaire pour bien connoître les fortifications de l'Isle d'Aix.

George II. An. 1757.

XXI. Réglements qu'on publie sur la flotte.

Le Royal William s'étant joint aux deux premiers bâtiments, les trois escortèrent plutôt qu'ils ne chassèrent le navire François jusques dans la Garonne, où il entra en sûreté, & les bâtiments Anglois rejoignirent heureusement la flotte, sans qu'il leur fût arrivé aucun accident. Ce temps ne fut pas totalement perdu, & l'Amiral en profita pour faire publier sur ses vaisseaux d'excellents réglements pour la discipline que les troupes devoient observer au dedans & au dehors du camp. Il est fâcheux pour l'honneur de la nation & pour la gloire du Commandant que les soldats n'aient pas eu occasion de les mettre en pratique, & que ni eux ni les Officiers n'aient pu mériter les grandes récompenses qui leur étoient promises, dans le cas où ils pour-

George II. An. 1757.

roient se distinguer par leurs belles actions.

XXII. Les Anglois s'emparent de l'Isle d'Aix.

Le 23, l'avant-garde de la flotte conduite par le Capitaine Howe, qui montoit le Magnanime, tourna vers la petite Isle d'Aix, située à l'embouchure de la Charente, & qu'il est nécessaire de passer avant d'arriver à Rochefort. Les fortifications du fort n'étoient qu'à moitié finies, cependant il y avoit trente pièces d'artillerie, tant en canon qu'en mortiers. Toute cette Isle n'a pas deux lieues de tour, & la garnison étoit composée de trois cents hommes du bataillons de milice de Poitiers, avec pareil nombre de maçons & d'autres travailleurs. Quand le Magnanime approcha du corps de la place, il reçut un feu très vif des batteries, mais le Capitaine Howe ayant jetté l'ancre près des murs, l'éteignit bientôt par le feu supérieur de son artillerie. Il se passa près d'une heure avant qu'on pût forcer la place à se rendre : on débarqua des troupes pour s'assurer de cette importante conquête, la garnison fut faite prisonnière de guerre, & le Vice-Amiral Knowles fut chargé du soin de

faire sauter en l'air le commencement des fortifications que les François y avoient faites.

George II. An. 1757.

XXIII. Désordres qu'ils y commettent.

Les ordres que le Général avoit fait publier pour prévenir la licence n'étoient vraisemblablement que dans la supposition qu'il y auroit eu un camp de formé, puisque les Officiers ne crurent pas devoir y assujettir les soldats qui s'emparèrent de l'Isle d'Aix. Les Anglois eux-mêmes dans leurs papiers publics nous rapportent les désordres que l'ivresse fit commettre à leurs troupes. Plusieurs habitants furent maltraités de la manière la plus cruelle : le soldat oubliant que malgré la différence de religion, tout lieu consacré à la divinité doit être révéré des hommes, s'abandonna en pillant l'Eglise à des infâmies que la décence ne permet pas de rapporter. Les livres, les meubles & les autres effets des Prêtres chargés du soin de cette Paroisse furent foulés aux pieds, déchirés & dispersés : ses habits & les ornements de son Ministère furent portés en lambeaux sur le dos des matelots que l'excès du vin faisoit chanceller : on abattit le clocher, on brisa les objets

George II. An. 1757.

de la vénération du peuple, la bannière & le Crucifix furent traînés & jettés dans la mer.

XXIV. Lettre de M Pitt au Général.

La veille de la prise d'Aix, le Général avoit reçu par la Chaloupe la Vipère, une lettre de M. Pitt, qui fut rendue publique quelque temps après à Londres. Le Ministre y disoit que le Roi par ses instructions secrettes avoit recommandé que les vaisseaux & les troupes fussent de retour en Angleterre vers la fin de Septembre, mais qu'il étoit chargé par S. M. de leur déclarer que cet ordre ne devoit avoir aucun effet, ni rien faire changer dans les mesures que le Général pourroit avoir prises par rapport à l'entière exécution du premier & principal objet de l'expédition, qui étoit d'entreprendre, autant qu'il y auroit espérance de réussir, une descente sur les côtes de France, soit à Rochefort, soit dans les environs, pour former l'attaque de cette place, si la chose étoit praticable; de l'emporter par un coup de vigueur; de brûler, détruire & saccager autant qu'il seroit possible, tous les vaisseaux, chantiers, magasins & arsenaux qu'on y trouveroit; & de causer le plus

grand dommage qu'on pourroit à l'ennemi.

George II. An. 1757.

XXV. Préparatifs pour le débarquement.

Ces nouveaux ordres que nous abrégeons, étoient assez positifs pour que les Anglois essayassent à frapper quelque grand coup sur les côtes de France. Leurs Troupes remplies d'ardeur ne demandoient qu'à être conduites, soit à Rochefort, soit dans le Pays des environs, aussi-tôt après la prise d'Aix. Cependant on employa plusieurs jours à tenir des Conseils de Guerre, à faire des sondes en différents endroits de la côte, & à délibérer si les ordres du Monarque étoient praticables ou non. Huit jours se passèrent dans ces incertitudes, & les François en profitèrent pour rassembler des Troupes de toutes parts. Une partie même de la Maison du Roi se mit en marche de Paris pour aller chasser les Anglois des postes dont on ne doutoit presque pas qu'ils ne s'emparassent; mais leur inaction rendit ces précautions inutiles. Sir Edouard Hawke proposa de faire avancer un vaisseau de soixante canons contre Fouras, & de battre ce fort pour faciliter la descente des Troupes & l'entreprise sur Roche-

George II. An. 1757.

fort. On disposa le Barfleur, qu'on allégea pour l'y envoyer ; mais le Vice Amiral Knowles ayant reconnu qu'une galliote à bombes avoit touché, quoiqu'elle fût environ à deux milles du rivage, le projet de canoner ou de bombarder ce fort fut abandonné. L'Amiral fit aussi la proposition de bombarder la Rochelle, ce qui fut rejetté sans que les raisons en soient venues à la connoissance du Public. Enfin, dans un Conseil de guerre tenu le 28, on résolut de faire une descente, & d'attaquer les forts qui sont à l'embouchure de la Charente. Aussi-tôt on donna des ordres pour que les troupes descendissent à minuit des bâtiments de transport dans ceux de débarquement. Un nombre de barques des vaisseaux de guerre furent mises chacune sous les ordres d'un Lieutenant pour accompagner les Compagnies, & pour transporter les Piquets des Grenadiers, en quantité proportionnée à la grandeur de ces barques, sans les surcharger, crainte de quelques accidents. On ordonna que le Colonel de chaque Régiment débarqueroit avec le premier déta-

chement, s'il montoit à trois Compagnies : que les troupes marcheroient en silence & sans bruit jusqu'au rendez-vous marqué pour chaque division ; & qu'elles y recevroient les ordres qui leur seroient donnés par le Capitaine d'un vaisseau de guerre, auquel il leur fut recommandé d'obéir très exactement. On enjoignit aux Soldats d'imiter la valeur tranquille & déterminée de ceux qui avoient débarqué dans l'Isle d'Aix ; de se former & d'attaquer immédiatement tout ce qui paroîtroit devant eux à la premiere descente; & le Colonel Kingsle fut nommé pour commander celle des Grenadiers avec le Lieutenant Colonel Sir William Boothby, & le Major Farquhar.

XXVI. Les troupes rentrent dans les vaisseaux.

Des précautions aussi sages & aussi multipliées faisoient honneur à la prudence du Général, & l'on jugeoit par sa conduite qu'il connoissoit tout le danger de l'entreprise. En effet, on ne devoit pas douter que les François, qui depuis huit jours avoient la Flotte en vue, n'eussent fait tous les préparatifs nécessaires pour bien recevoir leurs voi-

George II. An. 1757.

fins. On avoit vû plusieurs Bataillons de Milice du côté de la Rochelle qui s'étoient étendus sur le rivage ; la côte pouvoit être garnie de batteries ; la mer étoit rude, & le temps orageux. On étoit à quatre milles du rivage, & il falloit que les premiers Soldats débarqués, qui ne pouvoient être plus de dix huit cents, entretinssent le combat pendant six heures, avant que d'autres troupes les pussent soutenir, & sans aucune espérance de retraite, pendant que les barques seroient occupées au second débarquement. Le Général voyoit toutes les difficultés ; mais le Soldat, moins accoutumé à réfléchir, n'envisageoit que de la gloire à acquérir, & peut-être étoit animé par l'espérance du pillage. Les troupes marquoient tant d'ardeur pour la descente, que les barques furent remplies une heure plutôt que celle qu'on avoit indiquée. Alexandre ni César, disent les Mémoires Anglois, n'auroient pas attendu ce moment pour tenir un nouveau Conseil de Guerre ; mais les Généraux Britanniques plus prudents, crurent qu'il étoit encore temps de délibérer ; le Conseil

dura quatre heures, pendant lesquelles les Soldats brûloient d'impatience dans les barques qui heurtoient les unes contre les autres, & contre les flancs des vaisseaux. Enfin, l'ordre vint de remonter dans les bâtiments de transport, & l'on perdit alors toute l'espérance de faire la descente projettée avec tant d'éclat.

XXVII. Retour de la flotte en Angleterre.

Toute la poudre que les Anglois avoient ménagée fût employée à faire sauter les fortifications d'Aix, ce qui occupa plusieurs jours, après lesquels une lettre de Sir Edouard Hawke autorisa les Officiers à reprendre la route d'Angleterre, bien convaincus d'avoir fait tout ce qui avoit été en leur pouvoir pour remplir les intentions du Ministère; ils eurent le courage de s'exposer à l'indignation du Monarque irrité, aux murmures de la Nation indignée & au mépris de toute l'Europe, plutôt que d'exposer le sang précieux des troupes Britanniques, au hazard d'être versé par les Compagnies de Milice Françoise qu'elles auroient pû rencontrer sur la côte, quoiqu'un petit nombre d'Officiers qui se hazardèrent de nuit

George II. An. 1757.

à aller à la découverte, y eussent débarqués, & fussent revenus sans avoir rencontré d'ennemis. La Flotte retourna à Spithéad, où elle arriva en très bon état. Les troupes furent à la vérité exposées aux huées de la populace; mais les Officiers en furent dédommagés par la bonne réception des honnêtes gens, qui les félicitèrent de ce que la perte n'avoit été que de deux hommes dans tout le cours de l'expédition.

XXVIII. On établit une Cour d'Enquête.

Le retour de la Flotte excita les clameurs de toute la Nation. Autant les espérances d'humilier l'orgueil de leurs rivaux avoient flatté les Anglois, autant ils trouvoient humiliant pour eux-mêmes de voir revenir leurs troupes, sans autre fruit de leur entreprise que quelques corbeilles de raisin qui furent apportées de cette terre promise, & servies sur les tables des Milords. Les Ministres joignirent leurs voix à celles de toute la Grande-Bretagne contre les Commandants chargés de l'expédition, & ceux-ci en rejettèrent le blâme sur les auteurs de l'entreprise qui avoient causé à la Nation d'aussi fortes dépenses, avant d'a-

voir fait toutes les informations nécessaires. De quelque côté que vint la faute, les Ministres résolurent de s'en décharger, en demandant au Roi de nommer une Cour d'Enquête, composée d'Officiers dont le caractère & l'habileté fussent bien connues, pour faire les recherches des causes qui avoient fait manquer l'entreprise. Il n'y avoit que ce moyen de satisfaire le Public, qui ne paroissoit plus disposé à prendre le change après avoir pleuré la perte de l'Amiral Byng. George II. An. 1757.

Les ennemis de M. Pitt en rejettoient la faute sur le peu de prévoyance de ces nouveaux Ministres; mais le gros de la nation lui fut plus favorable. Le Peuple Anglois ne put croire qu'un homme élevé à la tête de l'administration par la supériorité de son mérite, par son intégrité, & par le désintéressement qu'il avoit toujours fait paroître, sacrifiât sa réputation & s'exposât à la raillerie de toute l'Europe, en négligeant de faire toutes les informations nécessaires avant d'envoyer l'armement. Cependant il étoit nécessaire d'appaiser les clameurs du Peuple, & l'on

George II. An. 1757.

jugea qu'une recherche en forme sur les causes du peu de succès de cette expédition, serviroit également à justifier les Officiers, & à écarter du Ministre tous les soupçons qu'on auroit pû avoir sur sa conduite. En conséquence, le Roi par un ordre ou Warrant du premier de Novembre, nomma pour faire cette enquête, le Duc de Malborough, Lieutenant-Général, le Lord George Sackville, & Sir Jean Waldegrave, Majors Généraux de ses Troupes, avec pouvoir de citer & faire comparoître pardevant eux tels Officiers & toutes personnes qui seroient nécessaires, pour donner ensuite leur avis, sur ce qu'ils auroient appris par les informations.

XXIX. Avis qu'on avoit reçu sur l'Etat de Rochefort.

Pour connoître si les ordres donnés par le Roi de faire une descente étoient praticables ou non, il falloit commencer par examiner les différents avis qui avoient donné lieu au projet. Le premier & le plus important étoit une Lettre du Colonel Clark, adressée à Sir Jean, depuis Lord Ligonier, contenant en substance : que ce Colonel à son retour de Gibraltar en 1754, avoit

suivi la côte occidentale de la France, pour éxaminer l'état des fortifications, & pour juger si une descente pourroit être praticable, dans le cas où il y auroit une rupture entre la Grande-Bretagne & la France. Qu'étant arrivé à Rochefort, accompagné d'un Ingénieur, il avoit été surpris de voir que le rempart qui étoit très bon avec un revêtement, n'étoit flanqué que de redans : qu'il n'y avoit ni dehors, ni chemin couvert, point de fossé en plusieurs endroits, & que de loin on voyoit aisément le pied des murailles : qu'en d'autres endroits où l'on avoit enlevé de la terre pour former le rempart, on avoit laissé des hauteurs considérables, dont un ennemi pouvoit retirer un très grand avantage : qu'il y avoit un front de cent ou cent cinquante toises, sans rempart ni retranchement, & sans autre défenses que de petits fossés pratiqués dans un terrein bas & marécageux près de la Rivière, qui étoit souvent à sec dans les basses eaux, mais dont le fond demeuroit toujours plein de boue : que du côté de cette Rivière, il n'y avoit ni batteries, ni rempart,

George II.
An. 1757.

George II.
An. 1757.

ni parapet; mais que du côté de terre, il avoit remarqué quelques terreins élevés à la distance de quatre-vingt ou cent toises de la Ville; & que l'Ingénieur lui avoit dit que la place étoit en cet état depuis plus de soixante & dix ans. Pour ne causer aucun ombrage, il n'en avoit pas levé de plan, & il avoit même brûlé quelques feuilles de papier sur lesquelles il en avoit tracé quelques traits; mais il assuroit qu'il pouvoit en rendre un compte aussi éxact que s'il en avoit un plan. Il ajoutoit qu'il ne pouvoit dire au juste la hauteur des remparts, mais qu'il ne croyoit pas qu'ils excédassent vingt-cinq pieds, en y comprenant le parapet: que la Rivière pouvoit en avoir cent trente de large, & que l'entrée en étoit défendue par deux ou trois petites redoutes. A l'égard des forces, il n'y avoit d'autre garnison à Rochefort que des Soldats de Marine, qui montoient environ à mille hommes dans le temps où le Colonel y avoit passé.

Le Ministère avoit jugé d'après ce rapport, qu'en attaquant Rochefort par surprise, l'événement ne pouvoit

voit manquer d'être favorable. Il est vrai que le Colonel Clark avoit fait ses observations en temps de paix, mais il y avoit lieu de croire qu'on n'y avoit pas fait de grands changements, puisqu'on avoit toujours laissé la place dans le même état durant les guerres précédentes, où l'on devoit avoir également lieu de craindre que les côtes ne fussent attaquées.

George II. An. 1757.

XXX. Rapport du Pilote Thierri.

Le second avis avoit été donné par Joseph Thierry, pilote François de la Religion protestante, qui avoit déclaré que pendant vingt ans il avoit été Pilote sur les côtes de France, & avoit servi en qualité de premier Pilote sur plusieurs vaisseaux de Roi, particuliérement sur le Magnanime, avant que ce bâtiment eût été pris par les Anglois : qu'il l'avoit monté environ vingt-deux mois, & l'avoit souvent conduit à la rade de l'Isle d'Aix, dont il connoissoit parfaitement l'entrée, qui étoit si facile qu'on pouvoit presque y aborder sans Pilote. Que cette rade avoit un bon ancrage, à douze ou quatorze brasses de profondeur, & qu'on trouvoit le même jusqu'à Bayonne :

George II. An. 1757.

que le Canal entre les Isles d'Oleron & de Ré, avoit trois lieues de large : que les bancs qu'il falloit éviter étoient près de terre, à l'exception d'un, nommé le Boïard, qu'il étoit aisé de reconnoître par les brisans : que les plus gros vaisseaux pouvoient approcher du fort d'Aix : qu'ils pouvoient aussi remonter avec tous leurs canons & leurs équipages jusqu'au Virgerot à deux mille de distance de l'embouchure de la rivière : qu'on pouvoit débarquer les troupes au nord du fort de Fouras, hors de la vue de ce fort, dans une prairie où le terrein est ferme & uni, sous la protection des canons de la flotte : que cet endroit est environ à cinq milles de Rochefort, & que le chemin qui conduit à la ville est un terrein sec sans aucuns fossés ni marais : qu'une grande partie de la ville est entourée de murs ; mais que vers la rivière, il y a des deux côtés un espace d'environ soixante pas, qui n'est défendu que par des palissades, sans aucun fossé.

XXXI. Instructions données au Général Mordaunt.

Outre ces deux avis, le Ministère en avoit eu de secrets sur les forces & la distribution des troupes de Fran-

ce, par où il avoit reconnu qu'il n'y avoit qu'environ dix mille hommes pour la défenſe de toute la côte depuis Saint-Valery juſqu'à Bourdeaux, & c'étoit ſur la réunion de toutes ces informations qu'on avoit formé le plan de l'expédition. Les inſtructions données au Général Mordaunt contenoient ſept articles, dont le premier étoit pour lui recommander une parfaite intelligence avec l'Amiral Hawke qui le devoit aider & aſſiſter dans toutes les entrepriſes contenues dans leſdites inſtructions pour le ſervice de S. M. Le II. article portoit que l'intention du Roi étoit que par cette expédition on put faire une diverſion efficace, qui obligeât les ennemis d'employer une grande partie de leurs forces dans leur propre pays; qui troublât & détruiſit le crédit de leurs emprunts; qui ruinât les forces & les reſſources de leur marine; qui déconcertât leurs opérations militaires, & qui donnât de la vie, de la force & de l'éclat à la cauſe commune & aux armes de Sa Majeſté. Pour y parvenir, les inſtructions portoient que le Général feroit, auſſi-tôt qu'il

George II. An. 1757.

jugeroit pouvoir réussir une descente à Rochefort ou près de Rochefort, pour attaquer cette place par un vigoureux effort, si cela étoit praticable, pour brûler & détruire autant qu'il seroit possible tous les chantiers, les magasins, les arsenaux, & tout ce qui concernoit la marine, enfin pour faire tout ce qu'on jugeroit le plus propre à nuire aux ennemis.

Dans le troisième article, il étoit dit que si après cette expédition il y avoit lieu d'employer la flotte & les troupes avec espérance de succès, on devoit regarder le port de l'Orient & Bourdeaux comme les objets les plus propres à occuper les armes Britanniques; que les intentions du Roi étoient qu'on attaquât l'une ou l'autre de ces places si cela étoit praticable, même les deux, ou tout autre endroit des côtes de France, depuis Bourdeaux jusqu'au Havre, de façon qu'on répandit avec le plus de vivacité qu'il seroit possible une chaude allarme dans toutes les Provinces maritimes du Royaume. Par le quatrième article, il étoit dit que si l'on prenoit quelques-unes de ces places, l'intention du Roi n'étoit pas

de les garder, mais qu'on en feroit sauter les fortifications, & que les opérations devoient être dirigées de façon que la flotte & les troupes fussent de retour en Angleterre à la fin de Septembre. Nous avons vu la lettre de M. Pitt pour déroger à cet article. Le cinquième contenoit un réglement pour les conseils de guerre. Le sixième étoit relatif à l'intelligence qui devoit régner entre les troupes de terre & les Officiers de marine, & pour qu'ils s'aidassent mutuellement. Enfin le septième article étoit pour enjoindre au Général de faire savoir au Roi, le plus souvent qu'il seroit possible, comment ses ordres auroient été éxécutés.

George II. An. 1757.

XXXII. Réponses du Général.

Après l'examen de ces instructions, des rapports faits par l'Amiral Broderick, & par les Capitaines des vaisseaux à l'Amiral Hawke, sur les profondeurs qu'ils avoient sondées depuis la Rochelle jusqu'au Fort Fouras, des résultats des Conseils de guerre & des différentes lettres relatives à cette expédition, le Général Mordaunt fut interrogé sur les raisons qu'il avoit eues pour ne pas éxécuter les ordres de Sa Majesté. Il ré-

George II. An. 1757. pondit en ſubſtance : que l'entrepriſe ſur Rochefort ne devoit être regardée que comme un coup de main, ou une ſurpriſe impoſſible à éxécuter ſi le deſſein étoit découvert, ou ſi l'allarme étoit répandue : qu'on ne pouvoit faire une telle entrepriſe, & que S. M. ne le pouvoit exiger, à moins qu'on n'eût un endroit convenable pour débarquer, & une retraite ſûre pour les troupes, qui pût être protegée par la flotte, enſorte qu'il y eut auſſi une libre communication pour en tirer des ſecours : que quoiqu'il fût probable que Rochefort étoit encore dans le même état où le Colonel Clark & le Pilote Thierry l'avoient vu deux ans avant, il étoit aiſé en peu de jours d'y faire des défenſes ſuffiſantes pour oppoſer à un coup de main : que pour l'attaquer en forme ou pour le forcer, il avoit demandé qu'on ajoutât à ſes troupes deux anciens bataillons avec de l'artillerie, ce qui lui avoit été refuſé ; mais qu'il avoit toujours réſolu d'obéir aux ordres qu'on lui avoit donnés, d'autant plus qu'ils lui avoient paru de nature à être interprétés à diſcrétion, ſuivant les cir-

constances du temps, de l'état de la place, & de la nature du service. Il produisit les avis qu'il avoit reçus, tant avant l'embarquement que pendant le voyage sur l'allarme donnée à la France, & sur les préparatifs qu'on faisoit sur toutes les côtes depuis Brest & Saint Malo jusqu'à Rochefort. Il exposa les accidents qui avoient retenu la flotte près des côtes, & avoient empêché toute surprise, le rapport de ceux qui avoient été envoyés pour sonder, tous contraires à celui du Pilote Thierry : le sentiment du Conseil de guerre par les résolutions duquel il lui étoit enjoint d'agir, & qui s'étoit trouvé conforme à son propre sentiment : les efforts qu'on avoit faits après le 26 pour nuire aux ennemis & exécuter les ordres de Sa Majesté : la tentative d'un débarquement après le second Conseil de guerre, devenue infructueuse à cause du fort temps, enfin les raisons qui l'avoient déterminé, de concert avec les Officiers de mer à revenir en Angleterre.

XXXIII. Mécontentement du peuple.

D'après ces pièces & ces examens, la Cour d'Enquête donna son rapport,

George II. An. 1757. pable ; mais sa réputation n'en demeura pas moins tachée dans l'idée du public, qui se récria aussi fortement contre la douceur de ce jugement qu'il avoit déclamé contre l'inhumanité de celui de l'Amiral Byng.



CHAPITRE IV.

§. I. *Départ des Escadres Angloises.* §. II. *Les Anglois prennent un vaisseau François à la Corogne.* §. III. *La Cour d'Espagne prend connoissance de cette affaire.* §. IV. *Le bâtiment est rendu aux François.* §. V. *Séditions que cause la cherté des bleds.* §. VI. *Difficultés pour la levée des Milices.* §. VII. *Foiblesse des mesures prises par les Anglois en Amérique.* §. VIII. *Ils font de vains projets pour attaquer Louisbourg.* §. IX. *M. de Rigaud brûle les bâtiments Anglois des lacs.* §. X. *M. de Montcalm investit le Fort Guillaume.* §. XI. *Lettres adressées au Commandant de ce Fort.* §. XII. *Il est forcé de se rendre.* §. XIII. *Articles de la Capitulation.* §. XIV. *Cruauté des Sauvages.* §. XV. *Peu de succès de l'Amiral Holbourn.* §. XVI. *Réfléxions sur la Campagne en Amérique.* §. XVII. *Affaires des Indes Orientales. Les Anglois reprennent Calicota.* §. XVIII. *Ils met-*

tent en déroute le Viceroi de Bengale. §. XIX. *Ils font la paix avec ce Prince.* §. XX. *Ils se rendent maîtres de Chandernagore.* §. XXI. *Ils font déposer le Soubah de Bengale.* §. XXII. *Progrès de M. de Bussi.* §. XXIII. *Les Anglois reprennent Maduré.* §. XXIV. *Affaires des côtes d'Affrique.* §. XXV. *Prises faites par les deux nations.* §. XXVI. *Belle défense du navire Anglois le Terrible.* §. XXVII. *Belle défense du navire François le Robuste.* §. XXVIII. *Escarmouche entre deux Escadres.* §. XXIX. *Expédition de M. de Kersaint.* §. XXX. *Autres prises des deux nations.*

George II. An. 1757.

I. Départ des Escadres Angloises.

LEs changements arrivés dans le Ministère Anglois furent suivis de nouvelles mesures pour faire échouer les desseins des ennemis, proteger le commerce de la nation, en garantir les possessions, tant en Amérique que dans les Indes Orientales, & reculer les anciennes limites de ces possessions, en tournant particuliérement toutes les vues de la législation du côté de la marine; mesures qui ont valu à la Grande-

Bretagne les succès de ses armes dans ces deux parties du monde. Le 9 de Février, l'Amiral West mit à la voile de Spithéad avec une Escadre de quatorze vaisseaux de ligne, & alla établir sa croisière entre le Cap-Finistère & le Cap-Ortugal. Le 10 de Mars, l'Amiral Coates avec une forte Escadre mit à la voile du même port pour escorter une flotte de navires Marchands destinés pour l'Amérique. Le Chef d'Escadre Stevens partit aussi au mois de Mars avec les vaisseaux destinés pour les Indes Orientales : l'Amiral Holbourn & le Chef d'Escadre Holmes se mirent en mer de Sainte Héléne au mois d'Avril pour l'Amérique avec 11 vaisseaux de ligne, un brulot, des galiotes à bombes, & cinquante bâtiments de transport. Cet Amiral avoit à bord six mille deux cents hommes effectifs, non compris les Officiers, sous les ordres du Général Hopson, aidé du Lord Charles Hay. Au mois de Mai, l'Amiral Osborne que les temps contraires avoient forcé de rentrer à Plimouth remit à la voile pour la Méditerannée, ainsique deux vaisseaux de guerre envoyés pour

George II. An. 1757.

protéger le commerce d'Amérique.

II. Les Anglois prennent un vaisseau à la Corogne.

Outre ces différentes Escadres un grand nombre d'Armateurs particuliers, équipés aux frais des Négociants & de plusieurs Compagnies, troublèrent excessivement le commerce des François. L'Antigallican, vaisseau de guerre armé par une société qui avoit pris ce nom, s'empara dans le Canal qui forme l'entrée des ports de Ferrol & de la Corogne, du navire François le Duc de Penthièvre, dont la cargaison fut estimée deux cents mille livres sterling. L'action se passa si près du dernier port, que plusieurs des boulets atteignirent le rivage, où l'on prétend même qu'ils endommagèrent quelques maisons, ensorte que cette action fut regardée comme une violation manifeste de la neutralité qui régnoit entre les Couronnes d'Espagne & de la Grande-Bretagne. Sur cette insulte, le Commandant Général de Galice fit comparoître pardevant lui le Capitaine & le Pilote du port de la Corogne, pour avoir leur témoignage, & après les avoir entendus ainsi que plusieurs autres témoins, il envoya à la Cour de

Madrid toutes les informations, dont il donna copie au Consul de France. Le Roi d'Espagne renvoya cette affaire au Conseil de guerre, pour y être examinée; mais avant qu'il y eut rien de décidé, on apprit que l'Antigallican avoit amene sa prise dans le port de Cadix. Le Consul François demanda aussi-tot que les deux vaisseaux fussent retenus; mais le Gouverneur refusa de lui accorder sa demande jusqu'à ce qu'il eut reçu des ordres de la Cour.

George II. [illegible]

Ces ordres arriverent [illegible] mais avant de les mettre à [illegible] tion, le Gouverneur manda le [illegible] sul d'Angleterre, & lui [illegible] s'il vouloit se rendre [illegible] deux vaisseaux & de [illegible] donnant sa parole [illegible] roient pas du port [illegible] en fut ordonne, on [illegible] de troupes pour s'en [illegible] sul refusa de s'engager [illegible] contre tout ce qui pourroit [illegible] alors le Gouverneur [illegible] présence au Major de [illegible] Secrétaire du Gouvernement [illegible] un autre Officier [illegible] troupes nécessaires [illegible]

George II. An. 1757.

fion des vaiffeaux, en leur recommandant la plus grande modération. Les Officiers éxécutèrent leur commiffion, mais le Conful donna la parole qu'on lui demandoit; le Gouverneur fit retirer les troupes, & il ne refta à bord de la part des Efpagnols que quelques Commis de la Douane.

IV. Le bâtiment eft rendu aux François.

Cependant le Confeil de guerre décida que » la violation des territoires de Sa Majefté, & l'infulte » qui lui avoit été faite par l'Armateur, étant notoire & évidemment prouvée, le bâtiment corfaire devoit être mis en fequeftre, » le Capitaine puni, & la prétendue » prife rendue aux François, qui en » étoient les légitimes propriétai- » res. » En conféquence de cette décifion, le Gouverneur de Cadix eut ordre de rendre le Duc de Penthievre aux François. Le Capitaine Anglois, nommé Fofter, en étant informé, fit auffi-tôt paffer tout fon monde fur la prife, & y fit monter environ trois cents hommes, tant de fes gens que de ceux qui lui avoient été fournis par d'autres Capitaines Anglois. Il déclara que bien loin de

consentir à ce qu'on s'emparât de la prise, il feroit tous ses efforts pour la défendre, & en même temps il parut dispossé à mettre à la voile pour sortir du port. Le Gouverneur voyant son opiniâtreté, ordonna aux Commandants de deux navires Espagnols de joindre la prise, & de persuader le Capitaine par tous les moyens de douceur, de ne point persister dans sa résolution, mais d'employer enfin la force, si les raisons ne pouvoient réussir à le déterminer. Les Capitaines remplirent éxactement ce qui leur étoit prescrit, prièrent deux fois Foster de ne pas les mettre dans la fâcheuse nécessité d'employer la violence contre lui; enfin après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, ils lui lâchèrent deux bordées, qui lui tuèrent trois hommes, & lui en blessèrent quatre. Alors le Capitaine baissa Pavillon, les Espagnols montèrent dans la prise, & l'emmenèrent prisonnier avec ses gens, en punition de l'insolence de leur conduite : cependant ils furent mis en liberté peu de temps après.

Pendant que ces ordres s'éxécutoient, l'Ambassadeur d'Angleterre

George II
An. 1757.

à la Cour d'Espagne réussit à en obtenir de nouveaux, pour que le Duc de Penthiévre ne fût pas remis aux François. Quoiqu'ils fussent déja en possession, ils ne firent aucune rèsistance, & les deux vaisseaux furent rendus au Gouverneur de Cadix, pour les faire garder par les Espagnols jusqu'à nouvel ordre. Cette affaire ne fut entiérement décidée qu'au mois de Septembre, où le Ministère Espagnol fit savoir à M. Keene, Ambassadeur d'Angleterre, que par la Sentence du Conseil de Sa Majesté Catholique, la prise avoit été déclarée illégale. En vain, les propriétaires de l'Antigallican firent des représentations l'année suivante au Parlement d'Angleterre, elles furent rejettées; la Nation ne voulant pas irriter la Cour d'Espagne, en soutenant un Capitaine dans une démarche aussi contraire aux usages reçus entre les Puissances maritimes.

V.
Séditions que cause la cherté des bleds.

Malgré la quantité prodigieuse de grains qu'on avoit apportés en Angleterre, de différents endroits d'Europe & d'Amérique, les manœuvres des monopolleurs en entretenoient toujours le prix fort haut. Ces in-

dignes pratiques, qui ne ſont que trop ſouvent imitées chez d'autres nations, excitèrent des révoltes en pluſieurs Comtés, où la populace s'aſſembla quelquefois juſqu'au nombre de cinq à ſix cents hommes, & pilla les bleds qu'on apportoit aux marchés. De tels excès méritent certainement d'être réprimés par le Gouvernement; mais il eſt des temps où l'on ne doit le faire qu'avec la plus grande prudence contre des gens que la diſète réduit au déſeſpoir. Enfin une moiſſon abondante, jointe à une très ample importation des Pays étrangers, & aux ſages précautions du Miniſtère, déconcerta toutes les meſures dictées par l'avidité, & le bled revint au prix courant du Royaume. A cette joie publique, ſe joignit celle de l'arrivée de la Flotte des Iſles-ſous-le-vent, compoſée de quatre-vingt douze voiles, & de celle de la Flotte du détroit, eſtimée trois millions ſterling. La cargaiſon de cette dernière conſiſtoit particulièrement en ſoies, ce qui fit revivre le travail des manufactures, devenu très-languiſſant par le défaut de cette marchandiſe.

George II. An. 1757.

VI. Difficultés pour la levée des Milices.

Si la cherté du pain, & le manque de travail dans les manufactures, causèrent beaucoup de dommage à la Nation, & augmentèrent les désordres qui suivent ordinairement la misère, cette calamité fut avantageuse aux Officiers chargés de lever des recrues. Elles se firent avec facilité dans toutes les Provinces du Royaume, mais il n'en fut pas de même de l'exécution du Bill pour la Milice nationale. Il occasionna des soulevements, particulièrement dans les Comtés de Kent, d'Herford, de Nottingham, de Lincoln, de Bedford & d'York. Il s'y commit beaucoup de désordres, & le Peuple irrité de la manière irrégulière dont se conduisoient les Officiers qui en étoient chargés, ainsi que des défauts que contenoit l'acte en lui-même, oublièrent les avantages réels qui en devoient résulter. Il est vrai qu'on n'en pouvoit retirer les fruits qu'après quelque espace de temps, mais en général, tous ceux qui connoissent les véritables intérêts de la Nation, conviennent que cet acte est le plus conforme à sa constitution, & le plus salutaire qu'on puisse met-

tre en vigueur pour la défense & la protection de la liberté publique.

VII. Foiblesse des mesures prises par les Anglois en Amérique.

Quelques raisons que pût avoir le Gouvernement d'Angleterre pour espérer que la guerre seroit poussée vigoureusement cette année en Amérique, différentes circonstances empêchèrent que les succès ne répondissent à cette attente. Tous les efforts du Lord Loudon pour appaiser les dissentions dans les diverses Provinces, furent infructueux : quelque autorité que le Gouvernement lui eût donnée, il auroit été contre la prudence d'employer la rigueur pour obtenir les secours nécessaires, & ce ne fut que par une espèce de médiation qu'il parvint à lever les sommes sans lesquelles il lui auroit été impossible de remplir les fonctions d'un Général d'Armée. Les François songeoient à profiter des avantages qu'ils devoient retirer de la prise d'Oswego, & du peu d'ordre qu'ils avoient remarqué dans les Conseils Britanniques. Leurs succès dans la campagne précédente les avoient rendus maîtres de tous les lacs, ce qui leur procuroit des moyens pour gagner les Indiens des différents dis-

George II. An. 1757.

triĉts, & pour les obliger par des promeſſes, par des récompenſes, & par des menaces à agir en leur faveur. L'ignorance ou le peu de courage de quelques-uns des Officiers inférieurs des établiſſements Anglois ſembloit former un parfait contraſte avec la vigilance & l'activité de M. de Moncalm. Après la perte d'Oſwego, ils abandonnèrent volontairement à la merci du Général François tout le pays des cinq nations, les ſeuls Indiens qui étoient demeurés ſincérement attachés au Gouvernement Britannique. En démoliſſant les Forts élevés entre les établiſſements Anglois & le Pays de ces fideles Alliés, on s'étoit totalement coupé la communication avec eux. De ce côté la ſeule défenſe des Anglois étoit dans le fort Loudon nouvellement bâti à Wincheſter, & dans le fort Cumberland, ou 400 Indiens de la nation des Cheraquis s'étoient joints aux troupes Britanniques; mais rien n'étoit plus foible que des meſures qui laiſſoient les frontieres ouvertes aux irruptions des Sauvages attachés à la France. En détruiſant leurs propres barrières, les Anglois

ouvrirent les plus beaux de leurs établissements dans la partie nommée German-Flats, & sur la Riviere Mohawk, où les ennemis portèrent le fer & le feu dans le cours de cette campagne.

VIII.
Ils font de vains projets pour attaquer Louisbourg.

Le Lord Loudon s'occupoit particuliérement des moyens de réunir les Provinces, & de lever des troupes en quantité suffisante pour être en état de frapper quelque coup décisif. L'entreprise sur la pointe de la Couronne, projettée depuis si long-temps, fût encore différée, pour tourner toutes ses vues du côté de Louisbourg, dont l'objet étoit beaucoup plus important. L'Amiral Holbourn arriva le 9 de Juin à Hallifax avec l'Escadre & les bâtiments de transports qui étoient sous ses ordres, & le Lord Loudon forma la résolution de s'y rendre le plus promptement qu'il lui seroit possible, pour prendre le Commandement de l'expédition; mais il fut arrêté par divers accidents. Il eut des peines infinies à rassembler un corps de six mille hommes, avec lesquels il se mit enfin en marche pour jóindre les troupes nouvellement arrivées d'An-

George II. An. 1757.

gleterre. Après la jonction, il se trouva à la tête d'une armée de douze mille hommes, ce qui donnoit les plus grandes espérances. On détacha quelques bâtiments légers, pour examiner & reconnoître la situation des ennemis, & aussi-tôt que ceux de transport furent arrivés, on s'occupa du soin d'embarquer les troupes; mais le retour des bâtiments légers changea totalement la face des affaires. Ils apportèrent la nouvelle fâcheuse pour les Anglois que M. Dubois de la Mothe, qui au mois de Mai avoit mis à la voile de Brest avec une Escadre de neuf vaisseaux de ligne, & de deux Frégates outre les brûlots & les bâtiments de transport, étoit arrivé, & avoit jetté l'ancre dans le Port de Louisbourg. Quoique ce recit fut confirmé par le rapport unanime de plusieurs déserteurs, on avoit beaucoup de peine à y ajouter foi, & quelques personnes pensoient qu'on élevoit les forces des ennemis beaucoup au dessus de ce qu'elles étoient réellement. Cependant, de tels avis joints à la mésintelligence qui régnoit entre l'Amiral & le Lord Loudon, occasionnèrent

George II. An. 1757.

ſionnèrent de vives diſputes dans les Conſeils d'Halifax. Quelques Officiers dirent qu'il falloit renoncer pour cette ſaiſon à l'eſpérance de faire aucune expédition ; mais d'autres plus ardents ſoutinrent qu'on devoit ſuivre le projet avec vigueur, quelques dangers & quelques difficultés qui puſſent l'accompagner. Les diſputes s'échauffèrent de plus en plus, juſqu'à ce qu'un bâtiment d'avis chargé à Louisbourg pour la France, fut pris par un des vaiſſeaux de guerre Anglois qui croiſoient à la hauteur de Terre-neuve. On trouva à bord des lettres, qui ne laiſſèrent plus aucun doute ſur la ſupériorité des François au moins par mer. On vit clairement qu'il y avoit à Louisbourg ſix mille hommes de troupes réglées, trois mille naturels, & treize cents Indiens, avec dix-ſept vaiſſeaux de ligne & trois Frégates dans le Port : que la place étoit bien fournie de munitions de guerre & de bouche, & de toutes ſortes de machines militaires : que les François déſiroient ardemment une attaque, qui tourneroit vraiſemblablement à la honte des aſſaillants, & qui

George II.
An. 1757.

ruineroit les affaires Britanniques dans cette partie. Les Commandants qui étoient à Hallifax virent toutes les suites d'une entreprise infructueuse, & il fut résolu unanimement de la remettre à un temps plus favorable; résolution d'autant plus sage que la saison étoit fort avancée, & que cette seule circonstance auroit suffi pour rendre leurs efforts infructueux, & pour faire échouer l'entreprise.

IX.
M. de Rigaud brûle les bâtiments Anglois des lacs.

Cette résolution paroissoit être la seule qu'on pût prendre alors; cependant les ennemis du Général s'en sont servis pour indisposer le Public contre lui. Son départ de la nouvelle York, avec toutes les troupes qu'il avoit pu rassembler, fournit au Marquis de Montcalm, qui commandoit sous les ordres de M. de Vaudreuil, l'occasion la plus favorable de profiter des succès qu'il avoit eus dans la campagne précédente. Au mois de Mars, M. de Rigaud de Vaudreuil, Gouverneur des trois rivières, fit une expédition au Fort Guillaume Henri, situé sur le lac Georges, autrement nommé le lac du Saint Sacrement. La fonte des neiges l'empê-

cha de ſuivre des attaques régulières; mais il brûla aux Anglois quatre Brigantins de dix à quatorze canons, deux galères à cinquante rames, plus de cent cinquante bateaux de tranſport, beaucoup de bois de conſtruction, d'armes, de vivres, d'habillements, des hangards, des magazins, pluſieurs maiſons, & une multitude d'uſtenſiles de campagne; perte d'autant plus conſidérable pour les Anglois qu'elle leur ôta la reſſource de la navigation ſur les lacs.

George II. An. 1757.

X. M. de Montcalm inveſtit le Fort Guillaume.

Les François remportèrent quelque temps après un autre avantage contre le Colonel Jean Parker, qui avec un détachement de près de quatre cents hommes s'étoit rendu par eau près de Ticonderago, dans l'intention d'attaquer la garde avancée des François de cette place. Il deſcendit la nuit dans une Iſle, & envoya devant lui trois barques pour gagner la terre à l'endroit du débarquement; mais ces barques furent ſurpriſes par les ennemis, qui s'en rendirent maîtres, & emmenèrent les hommes priſonniers. Inſtruits par eux du projet du Colonel, les François formèrent une embuſcade de

George II. An. 1757.

trois cents hommes derrière une pointe, où les Anglois devoient descendre; & pour mieux les tromper, ils envoyèrent trois autres barques au lieu du rendez-vous. M. Parker voyant ces barques qu'il crût être les siennes, descendit dans la plus parfaite sécurité; mais tout à coup il fut environné par les ennemis cachés dans l'embuscade, auxquels se joignirent quatre cents autres hommes, & ils l'attaquèrent avec tant d'impétuosité, qu'il ne se sauva que le Colonel, un autre Officier, & soixante & dix Soldats; tout le reste du détachement fut taillé en piéces ou fait prisonnier. Quoique cet avantage fut médiocre, il servit à animer les troupes Françoises, ainsi que les Indiens qui leur étoient attachés, & M. de Montcalm voulut profiter de leur ardeur pour faire le siége du fort Guillaume Henri, situé sur la côte méridionale du Lac George. Ce fort avoit été bâti tant pour couvrir les frontières des Colonies Angloises, que pour commander sur le Lac. Il étoit très bien fortifié, & défendu par une garnison de près de trois mille hommes, outre une armée

de quatre mille, aux ordres du Général Webb, qui couvroit la place à quelque distance. M. de Montcalm ayant rassemblé toutes les troupes qu'il put tirer de la pointe de la Couronne, de Ticonderago, & des autres postes voisins, y joignit un gros corps d'Indiens & de Canadiens, ensorte qu'il se trouva à la tête de près de 10000 hommes. Le 30 de Juillet, il en fit passer deux mille cinq cents avec M. le Chevalier de Levy, Brigadier, à leur tête, pour qu'en traversant les bois, ils se rendissent au lieu du rendez-vous, afin de protéger la navigation du reste de l'armée, qui fut embarquée le premier d'Août, & de couvrir la descente. Le 2, toute l'armée se trouva réunie dans la baye de Ganaouské, à 4 lieues du fort, & le 3 à midi la place fut entiérement investie.

XI. Lettres adressées au Commandant de ce Fort.

La tranchée ayant été ouverte la nuit du 4 au 5, on intercepta le même jour une Lettre que le Général Webb avoit fait écrire du fort Edouard au Colonel Monro, qui commandoit dans le fort Guillaume. Elle contenoit en substance, que » le Général ne croyoit pas prudent

George II. An 1757.

» d'essayer à faire une jonction, ou » à aider le Colonel, jusqu'à ce qu'il » fût renforcé par les Milices des » Colonies ; que le nombre des en- » nemis étant considérable, avec » une très forte artillerie, il lui en » faisoit donner avis, afin que s'il » arrivoit par les délais des Mili- » ces, qu'il ne pût être secouru à » temps, le Colonel fit ensorte d'ob- » tenir les meilleures conditions qui » seroient en son pouvoir ».

Cette lettre fut envoyée par M. de Montcalm au Colonel Monro, mais elle avoit été précédée d'une autre du Commandant François datée du 3, & conçue en ces termes : » Monsieur . . . . J'ai investi ce » matin votre place avec une armée » nombreuse, une artillerie supé- » rieure, & tous les Sauvages des » montagnes du pays, dont un dé- » tachement de votre garnison n'a » que trop éprouvé depuis peu la » cruauté. L'humanité me fait dési- » rer que vous rendiez votre Fort. » Il est jusqu'à présent en mon pou- » voir de retenir les Sauvages, & » de les obliger à observer une ca- » pitulation, d'autant qu'il n'y en a

» pas encore eu de tués : mais je » n'en ferai plus le maître quand les » circonſtances feront changées. En » perſiſtant à défendre votre Fort, » vous en retarderez la perte ſeu- » lement de quelques jours, & il » faudra néceſſairement que vous » expoſiez une malheureuſe garni- » ſon, qui ne peut recevoir aucun » ſecours, après les précautions que » j'ai priſes pour l'en empêcher. Je » vous demande une réponſe immé- » diate & déciſive, & c'eſt pour la » recevoir que je vous envoie M. » de Fontbrune, un de mes aides » de camp. Vous pouvez ajouter » foi à ce qu'il vous dira de ma » part ».

XII. Il eſt forcé de ſe rendre.

Le Général Webb avoit regardé les préparatifs des François avec une indifférence & une ſécurité dont il eſt difficile de rendre raiſon. On aſſure, ce qui eſt très probable, qu'il avoit eu des avis ſecrets de tous les deſſeins & de tous les mouvements du Général François ; mais ſoit qu'il regardât ſes forces avec mépris, ſoit qu'il n'ajoutât pas foi à ce qu'on lui rapporta, il eſt certain que par ſa négligence, il manqua de raſſembler

George II. An. 1757.
les milices dans un temps, où en les joignant aux troupes Angloises, il auroit peut-être obligé M. de Montcalm de renoncer à son entreprise, ou au moins il en auroit rendu le succès très douteux & très difficile. Les François voyant qu'ils n'avoient rien à redouter du côté qui pouvoit le plus leur nuire, poussèrent le siège avec vigueur : ils furent reçus de même par la garnison, qui se défendit courageusement jusqu'à ce que presque tous les canons de la place fussent crevés, & les munitions épuisées. Les menaces ni les promesses de M. de Montcalm ne purent engager le Gouverneur à se rendre, tant qu'il fut en état de se défendre, & tant qu'il eut quelque espérance de recevoir du secours du Général Webb : on peut dire même qu'il tint au delà des bornes que la prudence sembloit lui prescrire. Ce Colonel connoissoit toute l'importance de la place qui lui étoit confiée, & il pensoit que le Général, quoique très lent dans ses mouvements, feroit quelque effort généreux pour faire lever le siège, ou pour faire entrer dans la place un secours de vivres,

de munitions, & des autres choses nécessaires. Enfin, après avoir tenu depuis le 3 d'Août jusqu'au 9, la nécessité le força d'arborer le drapeau de trêve. Le Marquis de Montcalm dit au Colonel Yong, envoyé pour traiter de la Capitulation, qu'il ne pouvoit rien arrêter sans en avoir fait part aux Sauvages ; conduite en partie dictée par l'humanité, pour les engager à ne faire aucun mal aux Anglois quand ils auroient pris part à la Capitulation faite avec eux. Aussi-tôt il assembla leurs Chefs, leur dit ce qu'il étoit résolu d'accorder aux ennemis, & ils promirent de s'y conformer.

XIII. Articles de la Capitulation.

M. de Bougainville fut chargé de rédiger la Capitulation avec le Colonel Monro, & la place fut rendue sous les conditions : que les troupes, tant de la garnison que du camp retranché sortiroient avec armes & bagages, & avec les honneurs de la guerre pour se retirer au Fort Edouard : qu'elles seroient escortées par un détachement des troupes Françoises, auxquelles on joindroit les principaux Officiers & les Interprêtes attachés aux Sauva-

George II. An. 1757.

ges : que l'artillerie, les ustenciles militaires, les provisions, & en général tous les effets, à l'exception de ceux des soldats & des Officiers seroient remis aux François : que la Garnison du Fort & les troupes du retranchement ne pourroient porter les armes contre S. M. Très Chrétienne ni contre ses Alliés pendant 18 mois : enfin que dans l'espace de 3 mois tous les prisonniers François, Canadiens & Sauvages faits par terre dans l'Amérique Septentrionale depuis le commencement de la guerre, seroient conduits au Fort Carillon ou aux autres Forts François, & qu'en retour pareil nombre des troupes de la garnison du Fort Guillaume auroit la liberté de reprendre le service.

XIV. Cruauté des Sauvages.

Quelques soins que se fût donné M. de Montcalm pour empêcher les cruautés des Sauvages, il est certain qu'ils en commirent beaucoup sur les Anglois. Ils tombèrent sur eux dans le temps où ils étoient en marche, pillèrent le peu d'effets qui leur restoient, tirèrent hors de leurs rangs les Indiens au service d'Angleterre, leur enlevèrent les chevelures, enfin renouvellèrent toutes les

cruautés qui avoient été éxercées à Ofwego, avec de nouvelles circonftances de barbarie. On affure qu'ils coupèrent la gorge de plufieurs femmes, qu'ils leur ouvrirent le ventre & leur arrachèrent les entrailles avec une fureur & une rage fi horrible, que pour l'honneur de l'humanité on doit fouhaiter que les faits foient éxagerés. Nous joindrons ici une remarque de M. Smollet, de qui nous avons tiré la plus grande partie du récit de cette campagne en Amérique. La poftérité pourra-t-elle croire (dit ce judicieux Auteur) que deux mille hommes des troupes Britanniques les armes à la main foient demeurés tranquilles fpectateurs de cruautés auffi révoltantes ? Qu'ils aient laiffé une vile troupe de Sauvages prendre des enfans par les pieds & leur brifer la tête contre les arbres & contre les pierres ? Cependant fi nous ajoutons foi à ce qui a été rapporté de ce pays, ces énormités & d'autres auffi honteufes pour l'humanité furent commifes à la vue des troupes Angloifes & Françoifes. Quoiqu'il en foit, la plus grande partie de la garnifon arriva fans ac-

George II. An. 1757.

cident, mais dans un état assez misérable au Fort Edouard, après avoir été poursuivie par les Indiens l'espace de sept milles, & les autres se retirèrent sous la protection de M. de Montcalm qui eut soin de les renvoyer en sûreté. Les François démolirent ensuite le Fort, d'où ils emmenèrent 23 pièces de canon, quâtre mortiers, un obus, dix-sept pierriers, environ trente-six milliers de poudre, & une grande quantité de munitions de toute espèce; ils n'eurent de tués que treize hommes & quarante de blessés. Les Anglois perdirent beaucoup plus de monde, & sortirent au nombre de deux mille deux cents soixante & quatre hommes.

C'est ainsi, dit encore le même Auteur, que se termina la troisième campagne en Amérique, où avec une augmentation considérable de forces, une supériorité incontestable sur les ennemis, une armée de vingt mille hommes de troupes réglées, un grand nombre de milices du pays, une puissance navale étonnante, & vingt vaisseaux de ligne, nous exposâmes nos propres soldats, nous

abandonnâmes nos alliés, nous les laissâmes massacrer à la vue de nos troupes, & nous abandonnâmes aussi une grande étendue de riches pays, au reproche éternel, & à la honte de la nation Britannique.

George II. An. 1757.

La marine Angloise ne fit pas cette année en Amérique de plus grands progrès que les troupes de terre. Aussi-tôt que le Lord Loudon eut quitté Hallifax, l'Amiral Holbourn, déchargé du soin des bâtiments de transport, mit à la voile pour Louisbourg avec quinze vaisseaux de ligne, un autre de cinquante canons, trois frègates & un brûlot. Il est difficile de juger quelles pouvoient être ses vues, & peut-être n'avoit-il pour objet que le désir de connoître avec certitude quelles étoient les forces des ennemis. Quoiqu'il en soit l'Escadre Angloise parut à la hauteur de Louisbourg le 20 d'Août, & elle approcha à deux mille des batteries; mais lorsque l'Amiral vit que M. de la Mothe faisoit le signal de démarrer, comme il étoit très inférieur en force, il reprit aussi-tôt le chemin d'Halifax, & l'on vit clairement qu'il n'avoit pas dessein de combattre. Vers

XV. Peu de succès de l'Amiral Holbourn.

le milieu de Septembre, ayant été renforcé de quatre vaiſſeaux de ligne, M. Holbourn retourna vers Louisbourg, dans l'intention vraiſemblablement d'attirer les François au combat; mais M. du Bois de la Mothe avoit trop d'expérience pour haſarder une bataille inutile, dont l'événement, s'il n'avoit pas été favorable, auroit beaucoup expoſé les Colonies Françoiſes. L'Eſcadre Angloiſe continua à croiſer juſqu'au 25 qu'elle fut aſſaillie d'une horrible tempête venant du Sud. Lorſque l'ouragan commença, la flotte étoit environ à quarante lieues de Louisbourg, mais en deux heures elle fut pouſſée juſqu'à deux milles des briſans & des rochers dont cette côte eſt couverte. Si le vent n'eût changé alors, il ne ſeroit peut-être pas reſté un ſeul des vaiſſeaux Anglois; mais il tourna tout-à-coup, ce qui ſauva toute l'Eſcadre, à l'exception du Tilbury qui fut briſé ſur les rochers, & dont la moitié des hommes périrent dans les eaux. Onze vaiſſeaux furent dématés, d'autres jettèrent leur canon en mer, & tous revinrent en très mauvais état en Angleterre dans la ſaiſon la plus fâcheuſe.

XVI. Réfléxions sur la Campagne en Amérique.

C'eſt ainſi que ſe terminèrent cette année les projets formés contre Louisbourg, moins honteux pour les Commandants que l'entrepriſe ſur Rochefort, mais auſſi peu efficaces pour la nation Angloiſe. Les diſputes politiques dans la Grande Bretagne, l'inſtabilité dans l'adminiſtration, les changements fréquents dans les Conſeils, occaſionnoient en grande partie la langueur qu'on remarquoit dans toutes les opérations militaires, & le peu de ſolidité de toutes les réſolutions. Les factions dans la Patrie-mère ſont toujours ſuivies de diviſions & de mauvaiſe conduite dans les Colonies. Les Officiers toujours dans le doute ſi leurs ſervices ſeroient recompenſés ou blâmés, ne faiſoient paroître aucun deſir de ſe ſignaler. Leur attachement à des Miniſtres particuliers affoibliſſoit l'amour qu'ils auroient dû avoir pour leur pays en général, & détruiſoit en eux cet eſprit d'entrepriſe, cette fermeté & cette réſolution qui fait le vrai Commandant, & ſans quoi, la plus grande intelligence jointe à l'intégrité la plus incorruptible, ne produit que de vains

George II. An. 1757.
projets toujours infructueux.

XVII. Affaires des Indes Orientales. Les Anglois reprennent Calicota.

La conduite des Anglois dans les Indes Orientales fut très différente de celle qu'ils tenoient en Amérique. Les Commandants agirent avec cette ardeur & cette unanimité qui convient à des sujets zèlés pour l'avantage de leur Monarque & de leur Patrie ; aussi les événements de cette année leur furent très favorables. Nous avons vûs dans le livre précédent que l'Amiral Watson & le Colonel Clive s'avançoient du côté de Calicota pour tirer vengeance des cruautés éxercées contre leurs compatriotes. Le premier de Janvier 1757, le Kent & le Tigre, deux des vaisseaux de l'Escadre Angloise jettèrent l'ancre devant le fort de Tanna, qui outre ses défenses avoit une batterie détachée. Les Maures abandonnèrent l'un & l'autre à l'arrivée des Anglois, qui s'en emparèrent, & y trouvèrent quarante canons, dont plusieurs étoient de vingt-quatre, tous montés sur de bons affuts, avec une assez grande quantité de munitions. L'Amiral laissa le Salisbury devant ce fort, pour empêcher les ennemis de le reprendre, & en-

voya plusieurs barques bien armées plus avant dans la rivière pour brûler un vaisseau & quelques bâtiments pleins de combustibles, ce qui fut exécuté sans opposition. Le lendemain de grand matin, on débarqua les troupes de terre, qui se mirent aussi-tôt en marche pour Calicota, pendant que le Tigre & le Kent avec un bâtiment de vingt canons & une chaloupe, remontoient la rivière pour attaquer le fort par eau. Les Maures commencèrent à faire agir sur le Tigre un feu très vif des batteries qu'ils avoient au dessous de la place ; mais ils les abandonnèrent quand les vaisseaux furent plus près. L'artillerie des Anglois eut bientôt éteint celle des ennemis, pendant que le Colonel Clive, à la tête des troupes de terre, investit l'autre partie de la place, & forma son attaque avec cette intrépidité qui l'a toujours distingué dans les guerres de l'Inde ; ensorte qu'en moins de deux heures, les ennemis furent obligés de se rendre. Le Colonel Coote prit possession de Calicota, & y trouva quatre-vingt onze piéces de canon, quatre mortiers, toutes sortes de

George II. An. 1757.

munitions de guerre & de bouche, ainsi que tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un long siége. Les Anglois n'eurent de tués que neuf matelots & trois soldats, avec vingt-six matelots & cinq soldats blessés. Peu de jours après, ils se rendirent maîtres avec autant de facilité de Hughly, Ville d'un grand commerce, située plus avant dans la rivière, ce qui fût une perte considérable pour le Soubah, qui y avoit d'amples magazins de sel, & des greniers abondamment fournis de toutes sortes de provisions pour son armée, lesquels furent tous brûlés ou détruits.

XVIII. Ils mettent en déroute le Viceroi de Bengale.

Le Viceroi de Bengale également irrité de la perte subite de toutes ses conquêtes & de la destruction de ses magazins, assembla une armée de dix mille hommes d'Infanterie, & de quinze mille de Cavalerie, dans l'espérance de chasser les Anglois de ses Etats, & de se venger des pertes qu'il avoit souffertes. Il marcha droit à leur camp, qui étoit environ à un mille de Calicota, & établit le sien dans un poste avantageux. Le Colonel Clive demanda aussi-tôt du renfort à l'Amiral, qui lui envoya six

cents hommes, tirés des vaiſſeaux, ſous les ordres du Capitaine Warwick. M. Clive fit ſortir ſes troupes le 5 de Février, & marcha à l'ennemi ſur trois colonnes, avec ſix piéces de campagne & un obus. Aux approches du camp, l'avant-garde fut chaſſée par la Cavalerie du Vice-Roi; mais l'arrière-garde étant entrée dans les retranchements ennemis, le combat devint général & furieux entre les hayes & les buiſſons. Les piéces de campagne agiſſant en même temps à droite & à gauche, firent un effet terrible. Les Anglois chaſſèrent les Maures devant eux; s'établirent ſur une hauteur qui commandoit les hayes, & délogèrent bientôt les ennemis de tous leurs poſtes. Les Maures furent forcés d'abandonner le champ de bataille avec perte de mille hommes, tués, bleſſés, ou faits priſonniers, de cinq cents chevaux, d'un grand nombre de bœufs de tirage & de quatre éléphants. Les Anglois eurent cinquante & un homme tués, du nombre deſquels furent deux Capitaines de la Compagnie & dix Cipayes, avec ſoixante & cinq bleſſés.

George II. An. 1757.

XIX. Ils font la paix avec ce Prince.

Quelque léger que fût cet avantage, il suffit pour intimider le Soubah, & pour le porter à demander la paix dont les Anglois dictèrent les articles. Les conditions furent, que le Soubah ne les troubleroit plus dans aucuns des priviléges & concessions qui leur étoient accordés par le Firman du Mogol : que toutes les marchandises appartenantes à la Compagnie, pourroient passer & repasser, franches de droits, dans toutes les parties de la Province de Bengale : que tous les Comptoirs Anglois saisis l'année précédente ou depuis, leur seroient rendus avec l'argent & les autres effets qui leur appartenoient : que les Anglois seroient dédommagés de toutes les pertes qu'ils avoient souffertes : qu'ils auroient la liberté de fortifier Calicota comme ils jugeroient à propos sans y être troublés : qu'ils pourroient faire convertir en monnoie tout l'or & le billon qu'ils importoient, & qu'elle auroit cours dans la Province ; enfin, que le Soubah entretiendroit une ferme amitié & une alliance inviolable avec les Anglois, & qu'il apporteroit tous ses soins à appaiser

les ſuites des diviſions paſſées, & à rétablir la bonne intelligence entre les deux nations. Tous ces articles furent ſcellés & ſignés avec toute la ſolemnité requiſe, de la propre main du Soubah.

George II. An. 1757.

XX. Ils ſe rendent maîtres de Chandernagore.

Les Anglois devoient peu compter ſur les promeſſes d'un barbare, qui avoit manqué avec tant de perfidie à ſes premiers engagements; mais ils crurent devoir diſſimuler leurs ſentiments juſqu'à ce qu'ils euſſent rétabli les affaires de la Compagnie, & abattu la puiſſance des François dans cette Province. Leur principal objet étoit la réduction de Chandernagore, place très forte ſur la même rivière, environ à ſept lieues au deſſus de Calicota, & la plus importante de toutes celles que les François poſſédoient dans la baye. Le Colonel Clive ayant reçu trois cents hommes de renfort de Bombay, ſe mit en marche à la tête de ſept cents Européens & de ſeize cents Indiens. A ſon arrivée devant Chandernagore, il prit poſſeſſion de tous les ouvrages extérieurs, à l'exception d'une redoute où il y avoit huit piéces de canon. Le 18 de Mars, les

George II. An. 1757.
Amiraux Watſon & Pocock arrivèrent à deux milles de la place, avec les navires de guerre le Kent, le Tigre & le Salisbury, mais ils trouvèrent le paſſage embarraſſé par des arbres qu'on avoit placés en travers de la rivière, & par quelques vaiſſeaux qu'on avoit coulés à fond. Le 24, quand ils eurent nettoyé le canal, ils s'avancèrent de grand matin devant la place, éteignirent le feu de la redoute, & battirent vivement le fort durant trois heures, pendant que de ſon côté le Colonel Clive fit ſes approches par terre, tirant avec la plus grande vigueur des batteries qu'il avoit élevées. Leurs efforts réunis obligèrent bientôt les ennemis à ſe ſoumettre. Les François élevèrent le drapeau blanc, & rendirent la place par capitulation. Cette conquête ne couta que quarante hommes aux Anglois, quoiqu'il y eût dans Chandernagore une garniſon de cinq cents Européens & de douze cents Indiens, cent quatre-vingt trois piéces de canon, & trois mortiers. Par la capitulation, les Conſeillers & les gens appartenants au Comptoir, eurent la per-

miſſion de ſe retirer avec leurs habillements ; les Jéſuites emportèrent les ornements d'Egliſe ; les naturels demeurèrent libres, & la garniſon fut faite priſonnière de guerre. On trouva beaucoup d'argent & de riches effets dans cette place ; mais le principal avantage qu'on retira de cette réduction, fut d'empêcher totalement les François de troubler le commerce des Anglois dans cette partie.

XXI. Ils font dépoſer le Soubah de Bengale.

Quelques poſitives qu'euſſent été les promeſſes du Soubah, il différoit toujours à les éxécuter, & le commerce des Anglois étoit à peu près dans la même ſituation qu'avant le traité. Les marchandiſes continuèrent à être chargées de gros droits : pluſieurs des articles furent également enfreints ſous les plus légers prétextes, & l'on reconnut clairement qu'il ne penſoit qu'à rompre de nouveau, auſſi-tôt qu'il le jugeroit favorable à ſes intérêts. Il étoit dangereux de recommencer les hoſtilités contre ce Prince ; & cette affaire fut éxaminée dans le Conſeil de Calicota, avec toute la réflexion qu'elle méritoit. Pendant qu'on en délibé-

George II. An. 1757.
roit, il survint des circonstances qui déterminèrent à ne plus balancer à rompre. La hauteur du Vice-Roi avoit aliéné les esprits des principaux de sa Cour, & le même mécontentement s'étoit répandu entre les premiers des Officiers de son armée. Tous jugerent que la paix ne seroit jamais parfaitement rétablie, à moins que les Anglois ne fussent entiérement chassés du Pays, ou que le Soubah ne fut déposé. On forma un plan pour le dépouiller de tout pouvoir, & la conspiration fut conduite par Jaffier Ali-Khan, son premier Ministre, & principal Chef de ses armées, qui avoit le plus grand crédit, & la plus grande autorité dans toute la Province. Lorsque ce plan eût été bien concerté entre les Indiens mécontents & le Conseil Anglois, le Colonel Clive eut ordre de se remettre en campagne avec sa petite armée. L'Amiral Watson se chargea de la défense de Chandernagore, afin que la garnison pût servir à renforcer le Colonel, & on lui donna de plus cinquante Marins pour le service de l'artillerie. Le 19 de Juin un détachement s'empara du fort de Cutwa,

Cutwa, qui se rendit à la première sommation, & le Colonel y demeura trois jours à attendre des nouvelles d'Ali-Kan. N'en ayant aucune, il traversa la rivière le 22, & attaqua le Viceroi le même jour, quoiqu'il fût à la tête de vingt mille hommes, & que le Colonel n'eut que les troupes qu'il avoit amenées, parce que Ali-Kan ne vouloit pas encore se déclarer. Cependant le Viceroi fut mis en déroute : on lui prit son camp, son bagage & cinquante pièces de canon. Le Colonel profita de ses avantages, & marcha à Moxadabad, Capitale de la Province, où il fut joint par le Ministre & par les autres mécontents. Ce fut alors qu'ils levèrent entiérement le masque : M. Clive fit déposer solemnellement Souraji-Doulah, & fit nommer en sa place Jaffier Ali-Khan, qui fut reconnu de tout le peuple, en qualité de Soubah ou Viceroi des Provinces de Bengale, Bahar & Orixa. Son Prédécesseur fut pris peu de temps après & mis à mort par l'usurpateur, qui remplit éxactement toutes les promesses qu'il avoit faites aux Anglois. Par cette nouvelle

George II. An. 1757.

George II. An. 1757.

alliance, & par la réduction de Chandernagore, les François furent entiérement exclus du commerce de Bengale : celui de la Compagnie Angloise, non seulement reprit son ancienne vigueur, mais il augmenta au delà de ce qu'on pouvoit espérer. On paya à cette Compagnie & à ceux qui avoient survecu à l'emprisonnement de Calicota plus de deux millions sterling pour les dédommager de leurs pertes : les soldats & les matelots reçurent une gratification de six cents mille livres par forme de récompense de leur courage, & la nation en retira d'autres avantages qu'il seroit trop long de détailler. Ces succès furent dûs à l'Amiral Watson & à M. Clive, devenu Général par la force de son génie naturel, n'aïant point été élevé dans l'art de la guerre. M. Watson mourut peu de temps après universellement regretté, & le commandement des Escadres combinées passa à l'Amiral Pocok.

XXII. Progrès de M. de Bussi.

Les François furent plus heureux sur la côte de Coromandel. M. de Bussi ayant été joint par M. Law à la tête de cinq cents Européens, se trouva en état de faire la loi à Sala-

betzingue privé du secours des Anglois, qui avoient envoyé une partie de leurs forces dans le Bengale. Le Soubah ainsi affoibli se prêta aux propositions d'accommodement des François, qui rentrèrent à son service, & il leur accorda les factories d'Ingeram, de Bandermalanka & de Vizagapatam. Les deux premières étoient hors d'état de résister, & les Anglois voyant la tournure des affaires en avoient enlevé tous leurs effets; la dernière, quoique plus forte, n'avoit pas une garnison suffisante pour résister à M. de Bussi. Cet habile Commandant fit sommer le Chef du comptoir le 25 de Juin, en l'avertissant de ne pas s'exposer au danger d'un assaut & d'une escalade, dont il seroit d'autant moins en état de le garantir qu'une partie de son armée étoit composée de peuples barbares & sans discipline. La Capitulation fut acceptée, & la garnison faite prisonnière de guerre, ce qui rendit les François maîtres de toute la côte, depuis Ganjam jusqu'à Masulipatam.

George II. An. 1757.

XXIII. Les Anglois reprennent Maduré.

Dans la partie méridionale, Mafouf-Kan voulant se rendre indépendant,

George II. An. 1757.

avoit chassé de Maduré Isouf-Khan ainsi que les Cipayes attachés aux Anglois. Le Capitaine Caillaud fut chargé de donner du secours à Isouf-Khan, & il le joignit à Tinivelly le 17 de Mars avec cent vingt Européens, cinq cents Cipayes & deux piéces de canon. D'autres troupes s'étant encore jointes à lui, Maphous-Khan se retira dans les bois, & le Capitaine Caillaud voulut profiter de sa retraite pour reprendre Maduré par escalade; mais une des échelles s'étant rompue, l'entreprise fut découverte, & les Anglois furent repoussés sans avoir fait de pertes considérables. Les nouvelles qu'ils reçurent de la marche des François du côté de Trichenapaly, leur firent abandonner pour lors le projet de reprendre Maduré. M. d'Auteuil, par une marche très adroite, avoit réussi à se porter vers Trichenapaly, après s'être rendu maître d'Ellavanasour, sans que les Anglois pussent soupçonner son dessein. Ses dispositions marquoient la plus grande intelligence, & il alloit vraisemblablement s'emparer de la place; mais le Capitaine Caillaud, qui connoissoit mieux

le local que les François, fit engager dans une partie opposée une escarmouche par deux Compagnies de Cipayes pour les amuser, pendant qu'il se portoit lui-même avec la plus forte partie de ses troupes par des chemins détournés du côté d'un champ de ris, qui paroissoit impraticable par la quantité d'eau dont il étoit couvert ; il le traversa ayant de l'eau jusqu'aux genoux, & jetta dans la ville un secours qui obligea M. d'Auteuil à renoncer à cette entreprise & à se retirer à Scheringham, d'où il fut rappellé à Pondichery. Nous ne nous arrêterons pas à rapporter les marches & contre-marches des Commandants des deux nations, non plus que la prise & la reprise de quelques petits Forts : le Capitaine Caillaud revint quelque temps après à Maduré qu'il attaqua réguliérement, y fit brêche, & monta à l'assaut le 9 de Juillet, mais il fut encore repoussé. Enfin il prit la résolution de réduire la place par famine ; mais les troupes de Mafouskan lui ayant proposé un traité, Maduré lui fut livré en leur payant soixante & dix mille roupies.

George II.
An. 1757.

George II. An. 1757.

XXIV. Affaires des côtes d'Afrique.

Le bruit qui se répandit alors en Angleterre que M. de Kersaint s'étoit emparé de plusieurs des Forts Anglois sur la côte d'Afrique, plongea dans la consternation tous les négocians qui ont intérêt à la traite des Nègres. Quoique cette nouvelle ne fut pas confirmée, elle fit remarquer le peu d'attention que donnoit le Gouvernement à la conservation de ces Forts, qu'on regardoit comme la partie vivifiante qui fait le plus fructifier les Isles à sucre d'Amérique. Ils étoient anciennement entre les mains de la Compagnie d'Afrique qui, par une mauvaise administration, s'endetta de cent trente mille livres sterling, laissa tomber les forts en ruine, & perdit tout son crédit & sa réputation. En 1749 l'ancienne Compagnie fut détruite, & le Parlement renouvella la concession qui avoit été accordée précédemment de dix mille livres sterling par an pour l'entretien des Forts; mais cette somme n'étant pas suffisante, il fut accordé seize mille livres dans les années 1750, 53 & 55. Les intéressés au commerce d'Afrique ont fait voir qu'il n'étoit pas possible de les bien

entretenir ſans une dépenſe annuelle de vingt mille neuf cents livres, & que ſans ce ſecours ils ne pouvoient être mis en état de réſiſter aux Européens qui voudroient les attaquer. Quelque juſte que puiſſe être leur calcul, il paroît que les Forts ſeroient toujours également expoſés, telle ſomme qu'on dépensât pour leur entretien, s'ils n'étoient défendus par de puiſſantes eſcadres. Auſſi paroît-il que l'unique objet qu'on s'eſt propoſé en conſtruiſant ces forts eſt de pouvoir s'oppoſer aux entrepriſes des naturels. Quand les Anglois ſont maîtres de la mer, ſi foibles que ſoient leurs Forts, ils ne ſont expoſés à aucun danger; mais s'ils perdoient cette ſupériorité, quand ces Forts ſeroient imprenables, ils leur deviendroient inutiles, puiſque les tranſports qu'ils doivent ſeulement faciliter ſeroient interceptés par leurs ennemis. Ces Forts ſont au nombre de treize, nommés le Fort James de 36 piéces de canon ſur la rivière Gambie: le Fort Anamabon qui n'eſt point achevé: le Fort Tantumquerry de 13 canons: le Fort Winnebah de 16: le Fort

George II.
An. 1757.

George II. An. 1757.

Aecra de 36 : le Fort Widah, autrefois de 35 canons, mais qui eſt abandonné : le Fort Commenda de 31 : le Fort Succondec de 29, & le Fort Diſcore de 30; mais ces trois derniers tombent en ruine, & ſont preſque hors d'état d'être réparés. Le Château du Cap-Corſe eſt de 40 canons, le Fort Royal de 12, la Tour de Philippe de 5, & la pointe de la Reine Anne auſſi de 5.

XXV. Priſes faites par les deux nations.

Avant de rapporter la ſuite des événements militaires du Continent, nous allons jetter un coup d'œil ſur ce qui s'eſt paſſé en mer dans le cours de cette année. Le nombre des priſes faites ſur les Anglois fut plus conſidérable que celui des bâtiments qu'ils prirent aux François; mais relativement à l'interruption du commerce & à la valeur des effets, il paroît que dans tout le cours de cette guerre, ce fut la France qui fit les plus grandes pertes. Le dommage que les priſes cauſent à deux nations eſt toujours proportionné à l'étendue de leur commerce; & il peut arriver que la perte de cent vaiſſeaux ſera moindre pour l'une que celle de cinquante pour l'autre. Pour faire

une juste évaluation, il faudroit entrer dans un détail & faire des comparaisons qui nous meneroient trop loin, & nous écarteroient de notre sujet. Indépendamment des succès particuliers des Armateurs Anglois, les Lords de l'Amirauté firent publier une liste de plus de trente vaisseaux, soit de guerre, soit Corsaires, pris dans l'espace de quatre mois par les Navires & les chaloupes de guerre de leur nation. Le Pondichery, vaisseau de la Compagnie des Indes Françoises, fut pris par le Douvres, & le Capitaine Lockart se rendit maître de six bâtiments Corsaires, qu'il amena dans les ports de la Grande-Bretagne, ce qui lui mérita des présents considérables de plusieurs Corporations, qui voulurent lui marquer leur estime. Les Armateurs François de leur côté ne demeurèrent pas dans l'inaction, & troublèrent beaucoup le commerce de la Grande-Bretagne. Ils prirent entr'autres dix-neuf vaisseaux de la Caroline richement chargés, particuliérement d'indigo, ce qui causa un dommage considérable aux Négociants Anglois.

George II. An. 1757.

XXVI. Belle défense du navire Anglois le Terrible.

Au mois de Janvier, la Vengeance amena dans le Port de Morlaix le Terrible, Armateur Anglois, construit sur le chantier l'Exécution, commandé par le Capitaine Death, (la Mort) avec le Lieutenant Devil, (le Diable), & l'on remarqua encore que le Chirurgien se nommoit Ghost, qui signifie en Anglois l'ame d'un homme qui expire. Il y a peu d'exemple d'un courage aussi déterminé que celui de l'équipage de ce bâtiment, qui étoit de vingt-six canons, & monté par deux cents hommes. Le 23 de Décembre 1756, il s'étoit emparé, après un combat très opiniâtre, du Grand Alexandre, vaisseau de Saint Domingue, richement chargé, & le Capitaine du Terrible avoit perdu dans le combat son propre frère, avec seize de ses gens. Il mit quarante hommes sur cette prise, & prit la route d'Angleterre; mais ayant été rencontré par la Vengeance, Capitaine Bourdas, la prise lui fut bientôt enlevée; après quoi les deux navires François tombèrent sur le Terrible, dont le grand mât fut emporté par la premiere bordée. Malgré cet accident, il

soutint le feu des ennemis avec une valeur dont on trouve peu d'exemples dans les Annales des deux nations. Le Capitaine François fut tué, ainsi que le second Capitaine, & les deux tiers de l'Equipage : mais M. de Breville devenu Commandant, réussit à monter à l'abordage & à se rendre maître du Terrible. Le Capitaine étoit tué, ainsi que presque tous les Officiers & la plus grande partie des gens, ensorte qu'il ne trouva sur ce bâtiment que vingt-six hommes vivants, dont seize avoient un bras ou une jambe emportée, & les dix autres étoient dangereusement blessés. Le vaisseau faisoit eau de tous côtés, & ce fut avec beaucoup de peine que le vainqueur qui étoit presque dans le même état, réussit à le conduire à Morlaix. Nous ne devons pas omettre, pour l'honneur de la Nation Angloise, qu'aussi-tôt que cette nouvelle fut sue en Angleterre, on fit une souscription très-considérable au profit de la veuve du Capitaine, & du petit nombre des braves hommes qui avoient survécu au combat.

George II. An. 1757.

George II. An. 1757.

XXVII. Belle défense du navire François le Robuste.

Le Robuste, navire François de vingt-quatre canons, fut attaqué le 13 d'Avril par une Frégate Angloise qui lui coupa sa grande vergue, celle du grand Hunier, & lui mit toutes ses voiles hors de service; cependant elle se retira après six heures de combat, où le Capitaine François nommé M. Rozier, eut quatorze hommes de tués, & dix-neuf de blessés. Le 14, la même Frégate reparut vers le soir, & engagea de nouveau le combat qui dura jusqu'à minuit. Le Robuste eut ses manœuvres criblées de coups de canon, son mât de hune & son perroquet de fougue rompus, avec quinze hommes tués, & vingt-trois blessés. Le lendemain à onze heures du matin, la Frégate vint encore pour la troisiéme fois à l'attaque, cassa le mât d'Artimon & le grand mât du bâtiment François; mais ayant perdu son Gouvernail, elle fût enfin forcée de l'abandonner. Le Robuste qui n'avoit plus d'autres mâts que ceux de Misaine & de Beaupré, prit la route de la Rochelle pour se radouber; mais il fut attaqué le 17 par un Corsaire, qu'il força encore de s'éloi-

gner, après lui avoir beaucoup endommagé ses manœuvres, & il rentra dans le port sans autre accident. On estime que dans ces quatre combats les François tirèrent douze à treize cents coups de canon, & plus de quinze mille coups de fusil. Le Capitaine fut nommé par récompense Lieutenant de Frégate, avec une gratification de quatre cents livres.

XXVIII. Escarmouche entre deux Escadres.

M. du Revest qui étoit parti de Toulon avec les quatre vaisseaux de guerre l'Hector, l'Achille, le Vaillant & le Sage, fut obligé par les vents contraires de relâcher à Malaga. L'Amiral Saunders qui en fût informé par le Consul des Anglois de cette Ville, mit à la voile de Gibraltar avec les vaisseaux de guerre le Culloden, le Berwick, la Princesse Louise, le Portland & le Guernsey. Les deux Escadres se rencontrèrent près le détroit, & les Anglois ayant l'avantage du vent, se mirent en ligne pour attaquer les François. On se canona de part & d'autre pendant quelques heures sans se faire beaucoup de dommage; enfin M. du Revest qui n'avoit d'autre objet que de passer le détroit, y réussit, mal-

George II. An. 1757.

gré le feu des Anglois, & continua sa route sans aucun accident.

XXIX. Expédition de M. de Kersaint.

Dans la même campagne, M. de Kersaint remporta plusieurs avantages sur les Anglois à la côte d'Afrique. Il se rendit maître de plusieurs bâtiments Corsaires; canonna le fort du cap Corse; coula à fond trois bâtiments qui s'étoient réfugiés sous le canon de ce fort, & amena onze cents Négres à la Martinique, indépendamment de ceux que M. de Caumont, l'un des Capitaines de la même Escadre, y avoit déja conduits.

XXX. Autres prises des deux nations.

Entre les prises que firent les François, une des plus considérables fut celle du Greenwich, vaisseau de guerre de cinquante canons, avec une Frégate de vingt; mais les Anglois se rendirent maîtres du Duc d'Aquitaine, vaisseau de cinquante canons, qui fut pris, après un combat très vif, par les navires de guerre l'Aigle & le Medway. L'Aquilon, vaisseau à peu près de la même force, fut forcé d'échouer & détruit près de Brest par le Corsaire Anglois l'Antelope. Une Frégate Françoise de vingt-six canons, nommée l'Emeraude, fut prise dans le canal après

un combat très vif par un vaisseau Anglois de moindre force, que commandoit le Capitaine Gilchrift, brave Officier, qui s'est depuis distingué en plusieurs occasions. On remarqua cette année que les vaisseaux Corsaires ne s'en tinrent pas comme les années précédentes à attaquer des navires marchands hors d'état de se défendre; mais que les Capitaines, vraiment animés d'un esprit patriotique, s'attachèrent également à combattre des vaisseaux de guerre. Conduite moins avantageuse pour l'intérêt des particuliers, mais beaucoup plus utile pour le bien général de la nation, en ce qu'elle détruit la principale ressource de ses ennemis.



CHAPITRE V.

§. I. *Changements dans le Ministère François.* §. II. *Messieurs d'Estrées & de Soubise sont chargés du Commandement des armées en Allemagne.* §. III. *L'armée des Russes se met en marche.* §. IV. *Le Roi de Prusse est mis au ban de l'Empire.* §. V. *Fermeté de ce Monarque.* §. VI. *Mesures qu'il prend en Saxe.* §. VII. *Sévérité avec laquelle on fait exécuter ses ordres.* §. VIII. *Opérations du commencement de l'année.* §. IX. *Neutralité de l'Empereur comme Grand Duc de Toscane.* §. X. *Les Hollandois donnent passage aux François.* §. XI. *Progrès de M. de Soubise. Disposition de M. Browne.* §. XII. *Lettre du Comte de Bestucheff aux Polonois.* §. XIII. *Démarches infructueuses des Anglois pour la paix du Continent.* §. XIV. *Disposition des armées du Roi de Prusse.* §. XV. *Entrée des Prussiens en Bohème. Avantage qu'ils ont à Reichenberg.* §. XVI. *Ils continuent leur marche.*

§. XVII. Le Roi s'approche de Prague. §. XVIII. Il y remporte une victoire sur les Autrichiens. §. XIX. Il assiége la ville de Prague. §. XX. Les assiégés font une sortie. §. XXI. Ils sont répoussés. §. XXII. Bombardement & incendie de Prague. §. XXIII. Le Maréchal Daun prend le commandement de l'armée Autrichienne. §. XXIV. Conduite prudente de ce Général. §. XXV. Bataille de Chotzemitz. §. XXVI. Les Prussiens chargent sept fois, & sont mis en déroute. §. XXVII. Le Roi de Prusse abandonne le champ de bataille aux Autrichiens. §. XXVIII. Il leve le siége de Prague. §. XXIX. Le Prince Charles fait une sortie sur ses troupes. §. XXX. Le Roi de Prusse évacue toute la Bohême. §. XXXI. Lettre du Monarque au sujet de la bataille.

George II. An. 1757.

I. Changemens dans le Ministère François.

LE Ministère de France éprouva quelques changements dans l'année dont nous rapportons les événements. M. de Machault qui remplissoit la place de Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, & qui étoit en même-temps Garde des

George II. An. 1757.

Sceaux, fut dépouillé de ses emplois; mais avec des marques de considération capables d'en adoucir l'amertume. La Lettre de cachet dont M. le Comte de Saint Florentin fut le porteur, contenoit les témoignages les plus avantageux en faveur de la probité & de la droiture des intentions de M. de Machault, auquel le Roi conserva la pension de Ministre, & les honneurs attachés à la place de Garde des Sceaux, en lui marquant qu'il étoit à propos qu'il se retirât pour quelque temps à sa terre d'Arnouville. Le même jour M. Rouillé fut aussi chargé d'une autre Lettre de cachet pour demander également à M. le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, la démission de sa charge, avec ordre de se retirer à sa terre des Ormes. Ce fut M. de Moras, déja Contrôleur Général des Finances, qui succéda à M. de Machault dans la place de Secrétaire d'Etat pour la Marine, & M. le Marquis de Paulmy, qui depuis plusieurs années étoit adjoint à M. d'Argenson, demeura seul chargé du Département de la Guerre. Peu de temps

avant, M. l'Abbé Comte de Bernis avoit été admis au Conseil d'Etat; & le 29 de Juin, il prêta serment en qualité de Ministre des Affaires étrangères, dont la place étoit devenue vacante par la démission de M. Rouillé, que le Roi nomma Sur-Intendant des Postes. Au mois d'Août M. de Boulogne fut nommé Contrôleur Général des Finances à la place de M. de Moras, qui en donna sa démission; mais le dernier demeura toujours Secrétaire d'Etat & Ministre de la Marine.

II. Messieurs d'Estrées & de Soubise sont chargés du commandement en Allemagne.

Le Monarque François, voulant prouver à l'Impératrice Reine combien il lui étoit avantageux d'avoir fait alliance avec la Maison de Bourbon, mit sur pied deux grandes armées : la premiere, composée d'environ cent mille hommes, qui étoient l'élite des troupes Françoises, fut commandée par M. le Maréchal d'Estrées, Général, dont l'habileté mérite toute la réputation qu'il s'est acquise. On lui donna pour le seconder M. de Berchini, qui fut chargé de commander la droite, M. de Villemare pour le centre, & M. le Duc

George II. An. 1757.

d'Orléans pour la gauche, outre un grand nombre de Lieutenants-Généraux, entre lesquels on remarquoit M. de Contades, M. de Chevert, & plusieurs autres dont les talents étoient généralement reconnus. Cette formidable armée se porta au Printemps dans la Westphalie, ayant été jointe par environ dix mille Autrichiens. Un des principaux objets qu'on se proposoit étoit d'agir contre le Roi de Prusse, mais en même temps la France avoit dessein de pénétrer dans l'Electorat d'Hanover, avec l'éspérance que cette puissante diversion obligeroit le Roi de la Grande Bretagne à accorder quelques concessions considérables du côté de l'Amérique, pour sauver ses Etats héréditaires. L'autre armée composée d'environ vingt-cinq mille hommes, auxquels se joignirent six mille Bavarois, & quatre mille hommes du Duché de Wirtemberg, fut commandée par M. de Soubise, à qui l'on donna six Lieutenants Généraux, dont M. de Saint Germain & M. le Duc de Broglie étoient du nombre.

L'Impératrice-Reine, jugeant que les troupes qu'elle avoit sur pied n'étoient pas encore suffisantes pour prévenir les desseins du Roi de Prusse, dont elle connoissoit l'activité & les ressources, demanda à ses Alliés les troupes qu'ils s'étoient engagés de lui fournir. La Czarine avoit fait mettre en marche, dès le mois de Novembre précédent, cent trente mille hommes, commandés par le Général Apraxin, & ils s'avançoient lentement vers les frontières de la Lithuanie, pour envahir la Prusse Ducale, pendant qu'on armoit dans la mer Baltique une puissante Flotte destinée à seconder les opérations des troupes de terre.

III. L'armée des Russes se met en marche.

L'Armée Autrichienne, assemblée en Bohème au nombre d'environ cent mille hommes, fut mise aux ordres du Prince Charles de Lorraine & du Maréchal Brown. Les Suédois ne s'étoient pas encore déclarés, mais quoique leur Roi fut allié au Monarque Prussien, les Etats étoient plus attachés à la France, tant par jalousie contre leur souverain que par le desir de profiter des troubles actuels pour recouvrer leurs anciennes

IV. Le Roi de Prusse est mis au ban de l'Empire.

George II. An. 1757. possessions en Poméranie. On savoit que le Ministère François n'épargnoit pas l'argent, mobile toujours très puissant, pour faire pencher la balance dans le Sénat, & l'on étoit assuré d'un secours assez considérable de ce côté. Le Duc de Mecklembourg prit le même parti, & promit de joindre avec six mille hommes l'armée Suédoise, quand elle seroit assemblée. Enfin le Roi de Prusse, ayant été mis au Ban de l'Empire par le Conseil Aulique, fut déclaré privé de tous ses droits, priviléges & prérogatives, & en conséquence, tous les Cercles eurent ordre de fournir leur Contingent, pour mettre à éxécution le Conclusum que la Diète avoit porté contre lui.

V. Fermeté de ce Monarque.

Fréderic avoit un génie trop étendu pour ne pas avoir prévu l'orage qui menaçoit ses Etats de toutes parts. Tranquille dans ses quartiers d'hiver, il l'avoit vu se former avec une sécurité qui sembloit prouver que sûr de ses ressources, il sauroit trouver en lui-même de quoi faire tête à cette multitude d'ennemis conjurés contre sa puissance. Il n'avoit au-

un secours à attendre de l'Electeur d'Hanover, trop embarassé lui-même pour être un Allié utile; il voyoit quatre cents mille hommes prêts à fondre sur ses états; mais il avoit tout prévu, & il sut inspirer à ses troupes la confiance & l'intrépidité qui ne l'abandonnèrent jamais. Les Russes savoient que le pays par lequel ils devoient passer pour pénétrer en Lithuanie ne pouvoit suffire à leur subsistance, & ils s'étoient munis des provisions nécessaires jusqu'au temps de leur arrivée sur les frontières de cette Province, où ils comptoient trouver des ressources abondantes. Le Monarque y avoit mis le plus puissant obstacle, en achetant pour lui-même toutes les denrées que pouvoit fournir la Lithuanie; il mit ses troupes dans l'abondance, & affama ses ennemis qui, par cette disette inattendue, se trouvèrent dans une espèce d'impossibilité d'avancer, ni même de retourner en arrière. Il savoit que Memel étoit menacé, & il y envoya de Poméranie un grand nombre de canoniers & d'aides, avec trois Régiments pour renforcer la garnison. Il établit le plus grand or-

George II.
An. 1757.

George II. An. 1757.

dre dans la ville de Dreſde pour la diſcipline des troupes, & ne laiſſant aux autres que le ſoin de faire éxécuter ſes volontés, il éxaminoit tout en perſonne. Après avoir viſité les différents poſtes que ſes troupes occupoient dans la Siléſie, il ſe rendit à Neiſſ, où il concerta avec le Maréchal Schwerin le plan général des opérations de la campagne ſuivante, de façon que l'armée du Maréchal compoſée de cinquante mille hommes, pût toujours avoir en vue les mouvements de l'armée Royale, pour agir de concert, ſelon que les circonſtances l'éxigeroient. Le Roi de Pruſſe aſſembla d'autres armées dans la Luſace & le Voigtland, forma un corps de vingt mille hommes à Zwickaw ſur les frontières de Bohème, du côté d'Egra, dont il donna le Commandement au Prince Maurice de Anhalt-Deſſau; enfin il fit mettre en marche un corps de ſoixante mille hommes de troupes choiſies vers le Grand Zeidlitz, où elles établirent leur quartier général.

VI. Meſures qu'il prend en Saxe.

Un habile Général ne manque jamais à s'aſſurer une retraite dans le

cas

cas de disgrace, & le Roi de Prusse regardoit la ville de Dresde comme l'asyle le plus sûr, si ses troupes avoient le malheur d'éprouver quelque défaite. Ce fut dans cette vue qu'il y laissa un Régiment Prussien en garnison; qu'il fit désarmer tous les habitants, & qu'il fit prendre poste à un détachement à Konigstein, sous prétexte d'obliger cette forteresse à garder une exacte neutralité. Il donna les ordres les plus sévères pour empêcher toute correspondance avec ses ennemis; fit enlever un courier qui apportoit de Warsovie des lettres à la Reine de Pologne, & fit arrêter la Comtesse d'Ogilvie, l'une de ses Dames d'honneur, sur le soupçon d'une correspondance, mais elle fut remise peu de temps après en liberté. La Comtesse de Bruhl Femme du premier Ministre de Saxe fut aussi arrêtée & obligée de sortir du pays : le Monarque fit dire à M. Hennin, chargé des affaires de France, que sa présence étoit inutile à Dresde; le Ministre répondit que le Roi son maître lui avoit donné ordre d'y rester, mais il se retira à la seconde injonction. Le Comte de

George II. An. 1757.

Waekerbath, Ministre & Grand-Maître de la maison du Prince Roïal de Pologne fut arrêté & conduit à Custrin, par ordre exprès de S. M. Prussienne. Après toutes ces précautions, le Roi de Prusse fit jetter deux ponts sur l'Elbe, & donna ordre à chaque district de l'Electorat de Saxe de lui fournir un grand nombre de chariots tirés par quatre chevaux : il fut enjoint aux cercles de Misnie & de Leipsick d'en fournir chacun quatre cents, & les autres cercles furent taxés à proportion.

VII. Sévérité avec laquelle on fait éxécuter ses ordres.

Il est presque impossible que les ordres d'un Monarque absolu dans un pays qui n'est pas de son domaine, s'éxécutent sans violences ; aussi y en eut-il beaucoup de commises à Dresde, à Leipsick & dans les différents cercles de l'Electorat, pour la levée des recrues que le Roi de Prusse éxigea. On mit en prison des Magistrats ; on enrolla de force un grand nombre d'ouvriers, & l'on fit payer avec une rigueur excessive les contributions auxquelles chacun de ces cercles fut taxé. On s'étoit emparé des coins de monnoie qui portoient l'empreinte des années 1753 & 1756,

& l'on s'en servit pour frapper de nouvelles espèces à un titre plus bas d'un cinquième que les anciennes, mais qu'on ne pouvoit distinguer, parce qu'elles portoient la même empreinte. Le Monarque obligea les Saxons qui étoient à son service de vendre les biens fonds qu'ils possédoient, & d'en mettre le prix à la caisse du directoire militaire. Cependant il apporta les plus grands soins à réprimer la licence des soldats, & bien loin d'écouter les plaintes qui lui furent faites sur ce qu'ils étoient en général logés peu commodément dans Dresde, ainsi que les Officiers, il répondit « qu'il ne les avoit pas » conduits en Saxe pour garder la » Chambre : qu'il devoit leur suffi- » re d'avoir assez de place pour se » coucher, & qu'il leur défendoit » de fatiguer leurs hôtes par des de- » mandes indiscrètes ».

VIII. Opérations du commencement de l'année.

La rigueur de la saison & le défaut des fourages empêchèrent les troupes d'agir dans les premiers mois de l'année : nous trouvons seulement qu'en Janvier le Général Lascy fit enlever par cinq cents Croates le poste d'Ostritz occupé par les Pruf-

George II. An. 1757.

ſiens près de Leitmeritz, mais il fut bientôt repris, & gardé avec une plus forte garniſon. Au mois de Février, le Prince de Loweinſtein, Major Général au ſervice de l'Impératrice Reine attaqua la petite ville d'Hirſchfield ſur les frontières de la Luſace, defendue par le Régiment du Prince Henri de Pruſſe, & par un détachement de Cavalerie. Les Pruſſiens furent forcés à la troiſième attaque; ils y perdirent un Major avec quatre-vingt-trois ſoldats, & on leur fit priſonniers un autre Major, deux Capitaines, un Lieutenant & 60 ſoldats. Du côté des Autrichiens, fut tué le Baron de Neylan, neveu du Maréchal Browne. Le Comte de Maquire, Lieutenant Feld-Maréchal Autrichien emporta la même nuit du 20 le poſte de Hernſdorff, où les Pruſſiens perdirent environ cent hommes tués ou faits priſonniers. Ce fut au mois de Mars que le Roi de Pruſſe forma trois camps, l'un à Pyrna, le ſecond près de Gorlitz dans la Haute-Luſace, & le troiſième entre Neiſſ & Glatz dans la Siléſie. Le Prince de Bevern ſe porta ſur Friedland, occupé par les Coſa-

ques, qui à son approche se retirèrent vers Reichenberg, & le Prince fit démolir les fortifications du Château de Friedland, ce qui fut suivi de la démolition des défenses de Wesel.

IX. Neutralité de l'Empereur comme Grand Duc de Toscane.

L'Empereur n'étoit pas en guerre ouverte avec la Grande-Bretagne, mais seulement avec le Roi de Prusse, allié de cette Couronne : aussi le Monarque Impérial fit publier à Florence un Edit, où il déclara, en qualité de Grand Duc de Toscane, que son intention étoit d'observer la plus éxacte neutralité. Il donna en même temps des ordres dans tous les Ports de ses Etats en Italie pour que cette Déclaration fut la régle de la conduite qu'on y devoit tenir envers les vaisseaux Anglois & François. On en vit les effets au sujet de deux prises faites par un Corsaire Anglois, qui les amena à Porto Ferraio, dont le Gouverneur protégea l'Anglois contre les demandes de deux Corsaires François, qui vouloient l'attaquer dans le Port, & qui eurent ordre d'en sortir.

X. Les Hollandois donnent passage aux François.

Les Hollandois continuoient à se conduire avec la plus grande cir-

George II. An. 1757.

conſpection, pour ne pas attirer contre eux le reſſentiment d'aucune des Puiſſances belligérantes. M. d'Affry demanda aux Etats Généraux le libre paſſage par Namur & Maeſtricht pour les munitions de guerre & de bouche, ainſi que pour l'Artillerie Françoiſe. En vain, l'Ambaſſadeur d'Angleterre fit des remontrances pour s'y oppoſer : les Etats déclarèrent qu'ils accorderoient le paſſage ; & les Anglois furent obligés de ſe contenter de la raiſon que les Hollandois leur donnèrent, en faiſant voir qu'ils étoient hors d'état de s'y oppoſer.

XI. Progrès de M. de Soubiſe. Diſpoſition de M. Browne.

L'Armée du Prince de Soubiſe étant entrée en Allemagne par les Pays de Juliers & de Cologne, fut bientôt en poſſeſſion du Duché de Cleves & du Comté de la Mark, qui étoient reſſés ſans défenſe. Les Pruſſiens qui en occupoient les poſtes, les abandonnèrent aux approches des François, & ſe retirèrent en ſuivant les bords de la Lippe, où ils furent joints par quelques Régiments envoyés de Magdebourg pour favoriſer leur retraite. Les François occupèrent auſſi-tôt Wéſel, ainſi

qu'Emmerick & Maseyk. On commença le siége de Gueldres, que les Prussiens parurent vouloir défendre, & ils en ouvrirent les écluses, ce qui mit tout le pays des environs sous les eaux. M. de Soubise ne voulant pas s'arrêter devant cette place, en changea le siége en blocus, & continua son incursion. Les troupes Prussiennes en se retirant, filèrent au Nord-Ouest de Paderborn, & entrèrent dans le Comté de Ritberg, qui appartenoit au Comte de Kaunitz-Ritberg, Grand-Chancelier de l'Impératrice-Reine. Ils s'emparèrent du château, où ils trouvèrent trente piéces de canon, & tirèrent de ce district pour quarante mille écus de contributions. A mesure que les Prussiens se retiroient, les François prenoient possession du pays, au nom de l'Impératrice-Reine, qui avoit un Commissaire à cet effet dans leur armée. Le Quartier général des troupes commandées par le Prince de Soubise, fut établi à Nuys, dans l'Electorat de Cologne, où se rendit un gros corps de François le premier d'Avril.

George II. An. 1759.

Les Autrichiens n'étoient pas moins actifs : le Maréchal Browne après avoir visité les fortifications de Brinn & de Konigsgratz, fit la revue de l'armée qui avoit été aux ordres du Prince Picolomini, & qui étoit alors commandée par le Général Serbelloni ; ensuite il mit celle qu'il commandoit lui-même en marche pour Kostlitz sur l'Elbe, où il se proposoit d'établir son Quartier général.

XII. Lettre du Comte de Bestucheff aux Polonois.

Dès le mois de Décembre précédent, l'Impératrice de Russie avoit fait écrire une Lettre par le Comte de Bestucheff, son premier Ministre, adressée au Primat, aux Sénateurs, & aux Ministres de la République de Pologne. Il leur exposoit : » que la » conduite du Roi de Prusse envers » le Roi de Pologne, intéressoit » non-seulement la tranquillité de » l'Europe en général, mais aussi » celle de chaque Puissance en par- » ticulier : qu'il étoit de l'intérêt & » de la sûreté de tous les Princes » de faire une cause commune, pour » obtenir qu'on donnât une satisfac- » tion convenable à ceux dont les

» Etats avoient été si injustement » attaqués, & pour prescrire au Roi » de Prusse des bornes qui pussent » mettre ces Puissances en sûreté » contre un voisin si inquiet & si en- » treprenant; que dans cette vue, » l'Impératrice étoit résolue de sou- » tenir le Roi de Pologne, avec un » gros corps de troupes qui étoit en » marche sous les ordres du Géné- » ral Apraxin; qu'il étoit absolument » nécessaire que ces troupes passas- » sent par les territoires de la Po- » logne, & que Sa Majesté Impé- » riale comptoit que la République » en faciliteroit la marche autant » qu'il lui seroit possible ». Cette Lettre trouva la Pologne remplie de factions & de divisions : quelques-uns des Palatins étoient d'avis de s'opposer au passage des Russes, & d'autres prétendoient qu'on devoit les aider de tout son pouvoir. Ce peu d'union étoit fomenté par les querelles particulières entre le Prince Czartorinski & le Comte de Mnisrechk. Il n'y avoit presque pas un des habitants de Varsovie qui ne prît part à leur dispute; & la vio-

George II. An. 1757.

lence des factions étoit montée à un tel point, que dans cette Capitale on trouvoit presque tous les matins quelques corps morts dans les rues, particuliérement des Saxons.

XIII. Démarches infructueuses des Anglois pour la paix du Continent.

La Grande-Bretagne parut alors se repentir d'être entrée dans la guerre du Continent, & elle jugea que si elle pouvoit obtenir la paix à des conditions équitables, l'avantage en seroit beaucoup plus grand pour la Nation que de continuer une guerre ruineuse. Les Anglois firent donc proposer à l'Impératrice Reine différents moyens d'arrangement pour rétablir la tranquillité Germanique, mais le temps n'en étoit pas encore venu, & il n'y avoit pas lieu de croire qu'au commencement d'une campagne où cette Princesse avoit tout à espérer, elle se prêtât à des propositions qui arrêteroient le cours des conquêtes qu'elle avoit droit d'attendre. Elle répondit » que » lorsqu'elle verroit que les expé» dients proposés la dédommage» roient des dépenses extraordinai» res qu'elle avoit faites pour sa pro» pre défense, & des pertes immen» ses qu'avoit souffert son allié le Roi

« de Pologne, & qu'on lui donneroit » une ſureté convenable pour l'ave» nir, elle ſeroit prête à donner les mê» mes preuves que par le paſſé de » ſon deſir pour le rétabliſſement de » la paix ; mais qu'on ne devoit pas » attendre qu'elle ſe prêtât à des ex» pédients dont le Roi de Pruſſe re» tireroit tout l'avantage, lui qui » avoit commencé la guerre, & de» vaſté les Etats d'un Prince qui » avoit mis ſa confiance dans la foi » des traités, & dans l'harmonie ap» parente qui régnoit entre lui & » le Roi de Pruſſe ».

La Cour de Londres voyant qu'elle ne pouvoit réuſſir de ce côté, s'adreſſa à la Czarine pour demander qu'elle fût médiatrice entre les Cours de Vienne & de Berlin. Cette propoſition fut rejettée ; mais l'Ambaſſadeur d'Angleterre ayant inſiſté, & même joint quelques menaces à ſa demande, l'Impératrice lui fit dire : » Que Sa Majeſté Impériale étoit » très ſurpriſe de ſes ſollicitations : » que les intentions contenues dans » ſa premiere réponſe, étoient fer» mes & inviolables : qu'elle n'écou» teroit plus ce qu'il voudroit dire

George II. An. 1757. » à l'avenir au sujet de la médiation : » qu'à l'égard des menaces, particuliérement de celle où il avoit » dit que le Roi de Prusse attaqueroit dans peu l'armée de Russie, » elles ne pouvoient servir qu'à donner moins de force aux demandes » de l'Ambassadeur; à confirmer de » plus en plus, s'il étoit possible, Sa » Majesté Impériale dans ses résolutions, & à rendre le Roi de Prusse » plus digne de blâme ».

XIV. Disposition des armées du Roi de Prusse. L'armée des Russes marchoit avec tant de lenteur, que le Monarque Prussien, assuré d'ailleurs que ses opérations ne seroient pas fort vives, se contenta de laisser le Général Leuwald avec une armée d'observation pour la défense de son Royaume. Ce Prince, suivant la sage maxime qu'il a toujours suivie de tenir le théâtre de la guerre le plus éloigné de ses Etats qu'il lui étoit possible, résolut de l'établir en Bohême, & d'attaquer les Autrichiens de différents côtés. Il donna ordre à ses armées de Saxe, de Misnie, de Lusace & de Silésie, d'entrer à peu près en même-temps dans le pays ennemi. Il commandoit en personne,

aidé du Maréchal Keith, la premiere de ces armées : la seconde avoit pour Général le Prince Maurice d'Anhalt-Deſſau ; la troiſiéme étoit commandée par le Prince Ferdinand de Brunſwick-Bevern, & la quatriéme par le Maréchal Schwerin. L'Impératrice Reine avoit auſſi quatre Généraux à oppoſer à ceux des Pruſſiens : le Général Serbelloni, campé à Konigshoff étoit à portée de s'oppoſer au Maréchal Schwerin : le Comte de Konigſeg étoit près de Reichenberg avec une armée de vingt mille hommes : le Prince Charles & le Comte de Browne, couvroient la Ville de Prague avec cent mille, & le Comte de Daun avoit ſon camp ſur les frontières de la Moravie, enſorte que toutes ces diſpoſitions préſageoient la campagne la plus ſanglante entre des troupes aguerries, & commandées par d'habiles Généraux.

XV. Entrée des Pruſſiens en Bohème. Avantage qu'ils ont à Reichenberg.

Le 18 d'Avril, le Maréchal Schwerin fit entrer ſon armée compoſée de trente mille hommes, ſur cinq colomnes dans la Bohème, ſans que les Autrichiens ſoupçonnaſſent ſa marche. A peine eût-il paſſé les frontières, que leurs Pandours s'empa-

George II
An. 1757.

rèrent du dangéreux défilé de Gulder-Oelſe, pour lui diſputer le paſſage; mais deux Bataillons de Grenadiers Pruſſiens, la bayonnette au bout du fuſil, les en eurent bientôt délogés, & les mirent totalement en déroute. Le Maréchal s'avança dans le cercle de Konigſgratz; s'empara de pluſieurs Magazins; ſe rendit à Konigshof, & s'étendit ſur la droite de l'Elbe. Le 20 du même mois, le Prince d'Anhalt entra auſſi en Bohème par la Miſnie, ſans trouver aucune réſiſtance. Le même jour, le Prince de Bevern, qui commandoit le corps de troupes de la haute Luſace, aux environs de Zittau, ſe mit en marche dans le cercle de Buntzlau, s'empara des premiers poſtes ſur la frontière de Bohème à Krottau & Grafenſtein, qu'il trouva abandonnés; chaſſa les Autrichiens de Kolich & de Kratzau, & marcha vers Marchendorf. Le même jour, les Huſſards de Putkammer qui faiſoient partie d'un corps, commandé par un Colonel & un Major, mirent en déroute un corps de Cuiraſſiers ennemis, commandés par le Prince de Lichtenſtein; prirent trois

Officiers, avec soixante Cavaliers, & dispersèrent si bien le reste, qu'ils eurent beaucoup de peine à se rallier près de Kratzen. La nuit qui survint, obligea les troupes de demeurer en plein air jusqu'au matin du 21, que les Prussiens au point du jour marchèrent sur deux colonnes par Habendorff à l'armée du Comte de Konigzeg, qui étoit postée près de Reichenberg. La Cavalerie Autrichienne, composée de trente Escadrons, étoit au centre où elle formoit trois lignes, ayant le village de Frantzenthal derriere, & un bois à la gauche. L'Infanterie étoit sur les deux aîles, retranchée par des abattis d'arbres & d'autres défenses, avec des fosses à loup. L'action commença par une canonnade très-vive que la Cavalerie Autrichienne reçut sans s'ébranler : mais le Prince de Bevern ayant fait avancer 15 Escadrons de Dragons de la seconde ligne de sa Cavalerie, qui étoit aussi au centre, fit attaquer en même-temps le bois qu'il avoit à sa droite, & qui couvroit les Autrichiens, par les bataillons de Grenadiers de Kæhlden & de Moellendorff, & par le Régiment du Prince

George II. An. 1757. de Pruſſe. Les Dragons après avoir été repouſſés pluſieurs fois, nettoyèrent le terrein, ſe rendirent maîtres des retranchements, & ayant leurs flancs couverts, ils mirent totalement en déroute la Cavalerie Autrichienne. En même temps le Colonel Putkammer & le Major Schenfeld, à la tête de leurs Huſſards, quoiqu'ils fuſſent battus en flanc par l'artillerie ennemie, ſoutinrent tout le choc des Grenadiers à cheval, pendant que le Lieutenant-Général Leſtewitz, avec l'aîle gauche des Pruſſiens, attaqua les redoutes qui couvroient Reichenberg. Quoique tout le terrein fut coupé par des défilés entre différentes hauteurs, toutes occupées par les Autrichiens, le Régiment de Darmſtadt força les redoutes, & mit les ennemis en fuite après quelques décharges d'artillerie & de petites armes. On les pourſuivit d'éminences en éminences ſeulement l'eſpace d'un mille juſqu'à Rochlitz & Dorffel; après quoi le Comte de Konigſeg ſe retira à Liebenau, où il raſſembla ſes troupes. Il y demeura juſqu'au 24, mais ayant été informé que le corps du Comte

de Schwerin s'avançoit vers Reichenberg, il se replia à Brandeiss.

George II. An. 1757.

L'action qui avoit commencé à six heures & demie, dura jusqu'à onze: il y eut environ mille hommes tués ou blessés du côté des Autrichiens; le Général Porporati & le Comte de Hohenfelds, furent du nombre des premiers: le Prince de Lichtenstein & le Comte de Mansfeld furent des derniers. On leur prit vingt Officiers, quatre cents soldats & trois étendards. Les Prussiens perdirent sept Officiers subalternes avec cent hommes, & eurent de blessés seize Officiers & cent cinquante soldats. Tous leurs Commandants se signalèrent en cette occasion, & le Prince de Bevern particulièrement augmenta la haute réputation qu'il s'étoit acquise l'année précédente à la journée de Lowositz.

XVI. Ils continuent leur route.

Après ce combat, le Maréchal Schwerin joignit le Prince de Bevern, qui se rendit maître de la plus grande partie du cercle de Buntzlaw, où il enleva un magasin considérable aux Autrichiens. Le Prince d'Anhalt-Dessau avec le corps qu'il commandoit, se tenoit toujours à

George II. An. 1757. peu de distance de la grande armée du Roi de Prusse, qui s'avança jusqu'à Budin, où elle s'empara d'un camp avantageusement situé, que les Autrichiens abandonnèrent pour se retirer à Westwarn à moitié chemin de Budin à Prague. Le Monarque passa ensuite l'Eger, & se trouva situé de façon que son armée & celle du Maréchal Schwerin pouvoient se donner la main, & se soutenir réciproquement dans leurs opérations.

XVII. Le Roi s'approche de Prague.

L'avantage des Prussiens à Reichenberg fut suivi d'une victoire beaucoup plus décisive que le Monarque remporta lui-même peu de temps après. Résolu d'entrer en Bohème à quelque distance des autres corps commandés par ses Généraux, il fit un mouvement comme s'il eut voulu se porter vers Egra. Les Autrichiens, trompés par cette feinte, pensèrent qu'il avoit quelque dessein dont l'objet étoit différent de celui de ses autres armées, & ils détachèrent un corps de vingt mille hommes pour observer toutes ses marches; mais il tourna sur la gauche avec tant d'activité, qu'il coupa toute communication entre ce détache-

ment & le corps d'armée des ennemis. Selon les relations Françoiſes & Autrichiennes, l'armée du Prince Charles n'étoit que de cinquante à cinquante-cinq mille hommes, au lieu que par les relations des Pruſſiens & des Anglois on la fait monter à cent mille, ayant été renforcée par l'armée de Moravie, par les débris de l'action de Reichenberg, & par pluſieurs Régiments qu'on avoit fait ſortir de Prague. Quoiqu'il en ſoit, elle étoit fortement retranchée ſur les bords de la Moldaw, au nord de la ville de Prague, dans un camp ſi fort par ſa ſituation & par les ouvrages qu'on y avoit élevés, qu'il ſembloit inexpugnable. L'aîle gauche des Autrichiens étoit appuïée aux montagnes de Ziska, & la droite s'étendoit juſqu'au village Sterboholi. Le Prince Charles & le Maréchal Browne qui les commandoient, parurent déterminés à conſerver un poſte auſſi avantageux ; mais le Roi de Pruſſe, dont l'ardeur guerrière s'accroiſſoit par les difficultés, ayant jetté quelques ponts ſur la Moldaw le 5 de Maï, traverſa cette rivière le matin du 6 avec trente mille hom-

George II. An. 1757.

mes, laiſſant le reſte aux ordres du Prince d'Anhalt-Deſſaw, & ayant été joint par les troupes du Maréchal Schwerin & par celles du Prince de Bevern, ce qui lui formoit une armée de cent douze mille hommes, il réſolut d'attaquer les ennemis le jour même.

XVIII. Il y remporte une victoire ſur les Autrichiens.

Les Généraux Autrichiens paroiſſoient n'avoir aucun lieu de craindre que le Monarque tombât ſur eux le jour que ſe livra la bataille, & ils le deſtinèrent même pour un fourage général, ayant appris la veille que le Maréchal Schwerin étoit à trop de diſtance pour qu'il y eût quelque apparence qu'il pût faire ſa jonction le lendemain avec le Roi de Pruſſe. En effet il fallut que ce Général fit deux marches exceſſives pour obéir aux ordres du Monarque, & ſes troupes paroiſſoient épuiſées de fatigue lorſqu'elles arrivèrent à minuit au lieu où elles ſe diſpoſoient à camper; mais le Roi ne leur en laiſſe pas le temps, elles ont ordre de faire encore plus de trois lieues pour le joindre au point du jour, & ſans leur donner aucun repos il les fait auſſitôt marcher aux Autrichiens. Ceux-

ci voyant que l'armée Prussienne les prenoit en face, pendant que le corps du Maréchal Schwerin se disposoit à les attaquer en flanc, formèrent une équerre sur la droite pour résister à son attaque. L'Infanterie Prussienne aux ordres du Maréchal ayant engagé l'action reçut un si grand feu de l'artillerie & du corps du Maréchal Browne, que la première ligne fut renversée par trois fois sur la seconde : celle-ci la soutint quelque temps & se porta elle-même à l'attaque avec la plus grande activité, mais elle fut également repoussée, & la victoire parut se déclarer totalement pour les Autrichiens. La ligne de la droite poussa les ennemis dans le meilleur ordre l'espace de six cents pas, leur prit 16 pièces de canon, & fit un grand nombre de prisonniers ; mais le Roi de Prusse qui reconnoît que par ce mouvement il étoit resté un grand vuide à l'angle de l'équerre, en profite pour y faire entrer un gros corps de Cavalerie qui n'avoit pas encore combatu. Pendant qu'il fait ce mouvement, le Maréchal Schwerin voulant faire un dernier effort met pied à terre, prend lui-

George II. An. 1757.
même l'étendart de ſon Régiment, & entre dans un marais qui le conduiſoit à l'ennemi, en criant « ſuivez-moi braves Pruſſiens »! Les troupes animées par cet éxemple, & voyant l'intrépidité de leur Général, âgé de 82 ans, s'empreſſent de ſuivre ſes pas; il ſe précipite où le feu eſt le plus terrible : le brave Schwerin eſt tué à leurs yeux; mais ſa mort, bien loin de rallentir leur ardeur, ſemble leur donner une nouvelle activité par le deſir de le venger, & ils ſe portent avec tant de fureur contre leurs ennemis qu'ils réuſſiſſent enfin à leur enlever la victoire, & les force de ſe retirer en déſordre à Saſzaſwa. Il y eut cependant une partie de l'Infanterie de la droite des Autrichiens qui réuſſit à ſe rejoindre à l'aîle gauche, & qui fit avec elle ſa retraite dans Prague en diſputant le terrein pas à pas. Pendant que le Roi de Pruſſe s'avançoit avec ſon corps vers la Moldaw, le Prince Ferdinand de Brunſwick prit l'aîle droite des ennemis en flanc, & après des éxemples ſignalés de la plus grande valeur de part & d'autre, les Autrichiens ne pouvant plus ſup-

porter le poids de toutes les forces Prussiennes dont ils étoient accablés, furent forcés d'abandonner le champ de bataille, où ils laissèrent soixante pièces de canon, toutes leurs tentes, leur bagage & leur caisse militaire. Ce qui restoit de leur aîle droite, au nombre de dix ou douze mille hommes fut rassemblé vers Beneschaw par M. de Pretlach, Général de la Cavalerie Allemande; & l'Infanterie s'étant retirée vers Prague, se jetta dans cette ville avec le Prince Charles & le Maréchal Browne. Les Prussiens prirent dans cette bataille dix étendards & firent plus de 4000 prisonniers, entre lesquels il y eut trente Officiers d'un rang distingué. Ils eurent 2500 hommes de tués, & environ trois mille blessés. Du nombre des premiers fut le Général Amstel, le Prince de Holstein-Beck, les Colonels Goltze & Manstein, & le Lieutenant-Colonel Roke. Le nombre des tués & des blessés fut beaucoup plus grand du côté des Autrichiens; ils perdirent entre autres le Maréchal Browne, qui mourut quelques jours après la bataille des blessures qu'il y avoit reçues.

George II. An. 1757. Le lendemain, le Colonel Meyer fut détaché avec un bataillon de Pandours Prussiens & quatre cents Hussards, pour détruire un magasin considérable que les Autrichiens avoient à Pilsen. Il en détruisit aussi quelques autres de moindre importance, pour ôter entiérement la subsistance à tous les secours qui pourroient venir du côté de l'Empire.

XIX. Il assiége la ville de Prague.

Le salut de toute la Bohème & des autres états héréditaires de S. M. Impériale dépendoit de la défense de Prague, où se trouvèrent alors renfermés le Prince Charles de Loraine, les deux Princes de Saxe, le Prince de Modène, le Duc d'Aremberg, le Comte de Lasci, & un grand nombre d'Officiers de la première distinction, avec quarante mille hommes des troupes qui s'étoient conduites avec tant de valeur dans la bataille. En quatre jours le Roi de Prusse environna la ville par des lignes de circonvallation qui lui ôtèrent toute communication avec le pays circonvoisin : la place fut investie d'un côté de la rivière par l'armée que le Roi commandoit en personne, & de l'autre par celle qui étoit aux ordres du Maréchal

Keith. Pendant qu'on faiſoit toutes ces diſpoſitions, à peine tiroit-on quelques coups de canon de part & d'autre juſqu'à ce que les Pruſſiens ſe fuſſent emparés de Cziſcaberg ou Ziſca, éminence qui commande la ville, & où les Autrichiens avoient conſtruit une forte redoute. Cette tranquillité ne fut pas de longue durée. Les Autrichiens, après avoir fait quelques tentatives infructueuſes pour reprendre ce poſte, réſolurent de frapper un coup plus déciſif. La nuit du 24 fut choiſie pour faire une ſortie avec douze mille hommes, qui devoient être ſoutenus de tous les grenadiers, des Volontaires, des Pandours & de l'*Infanterie* Hongroiſe. S'ils avoient réuſſi à faire quelque impreſſion ſur les lignes des aſſiégeants, leur deſſein étoit de s'ouvrir un paſſage l'épée à la main, au travers du camp du Roi de Pruſſe, pour débaraſſer la ville d'une partie de ces troupes, trop nombreuſes pour la défendre, & qui ne ſervoient qu'à en conſommer les proviſions, au riſque d'être faites priſonnières de guerre ſi l'on étoit forcé de ſe rendre. Le Prince de Pruſſe fut averti de ce deſſein par un déſer-

George II. An. 1757.

George II An. 1757.

teur la nuit même qu'il devoit s'exécuter; mais on gardoit une si éxacte discipline dans le camp des assiégeants, qu'en un quart d'heure toute l'armée fut sous les armes, prête à recevoir les ennemis.

XX. Les assiégés font une sortie

Les Autrichiens effectuèrent leur sortie avec tant de silence que les Prussiens, quoiqu'ils en fussent avertis, ne les apperçurent que dans le temps où ils tombèrent sur leurs postes avancés. L'attaque commença du côté qu'on appelle la Petite-Ville; elle fut dirigée contre le camp du Maréchal Keith, & contre l'aîle droite des Prussiens campés sur la Moldaw; ce qui fit juger que les Autrichiens se proposoient non seulement de détruire les batteries des assiégeants, mais encore d'attaquer les ponts de communication qu'ils avoient jettés sur la rivière environ à un quart de mille au dessus & au dessous de Prague. L'allarme en fut donnée à deux heures du matin, & au premier coup de canon le piquet des Gardes Prussiennes au nombre de cent hommes s'avança pour soutenir le corps de troupes qui couvroit les travailleurs, mais ils se trouvè

rent bientôt dans la confusion, par l'obscurité de la nuit qui empêchoit de distinguer les amis des ennemis. Le Lieutenant York, détaché avec deux pelotons pour reconnoître les Autrichiens, essaya de découvrir leur disposition en faisant allumer un grand feu. Le Capitaine Roding ayant vu par ce moyen la situation des ennemis, forma aussi-tôt le dessein de les attaquer en flanc, & donna ordre à ses gens de tirer par pelotons, ce qu'ils firent aussitôt en se répétant mutuellement le signal donné par leur Commandant. Les Autrichiens qui ignoroient le peu de force du piquet, & qui crurent que le corps de Prussiens qui les attaquoit étoit très nombreux, prirent la fuite : plusieurs désertèrent, d'autres se retirèrent dans Prague, & il y en eut quelques-uns de noyés.

XXI.
Ils sont repoussés.

Pendant que ce côté étoit dans la confusion, un Régiment de Grenadiers à Cheval, soutenu par l'Infanterie Hongroise, attaqua une redoute que les Prussiens avoient élevée. Ils retournèrent trois fois à l'assaut, & trois fois furent repoussés, mais le Bataillon du Prince Ferdinand de

George II. An. 1757.

Brunswick qui gardoit ce poste, y souffrit excessivement. Pendant cette attaque, les ennemis firent un feu continuel de mousqueterie sur le front des Prussiens, qui s'étendoit depuis le Couvent de Sainte Marguerite où étoient leurs blessés, jusqu'à la rivière. A trois heures du matin les troupes Prussiennes sortirent de leur Camp pour repousser les ennemis. Le Bataillon de Pannewitz attaqua un bâtiment nommé la Maison rouge, situé au pied d'une hauteur vis-à-vis Wellastowitz. Les Pandours qui s'en étoient emparés, tiroient par les portes & par les fenêtres; cependant les Prussiens les en chassèrent; mais comme ils étoient exposés à tout le feu de la mousqueterie & à celui de l'artillerie de la Ville, les Pandours reprirent le bâtiment, & s'y maintinrent jusqu'à ce que les Troupes Autrichiennes eussent été repoussées dans *Prague*. En se retirant, elles laissèrent un assez grand nombre de morts & de blessés; plusieurs de leurs Soldats désertèrent, & on leur fit quelques Officiers prisonniers. Les Prussiens de leur côté perdirent beaucoup de

troupes ; le Prince Ferdinand, le plus jeune des Frères du Roi, eût un cheval tué sous lui, & fut légérement blessé d'un coup de feu au visage. George II. An. 1757.

XXII. Bombardement & incendie de Prague.

Lorsque les ouvrages des Assiégeants furent achevés, & que leur grosse artillerie fût arrivée, ils élevèrent sur les bords de la Moldaw quatre batteries, qui commencèrent à tirer jour & nuit sur les différents quartiers de la Ville. On y jetta près de trois cents bombes & d'autres balles à feu, dans l'espace de vingt-quatre heures. Les maisons, les hommes, les chevaux furent réduits en cendres dans la Ville neuve. Le défaut de munitions obligea les Autrichiens de modérer le feu de leur artillerie, & le Roi de Prusse animé de plus en plus par l'espérance d'une prompte conquête, redoubla le sien avec une nouvelle fureur. La soif du sang ennemi sembloit avoir anéanti dans tous les cœurs les sentiments d'humanité : les clameurs des malheureux habitants étoient étouffées par le bruit des armes & par les cris des guerriers. Les Autrichiens étoient résolus de se défendre à toute ex-

George II. An. 1757.
trémité, & les Prussiens poussoient jusqu'à la barbarie les raffinements de l'art militaire, pour les forcer à se rendre. Après que l'incendie eût duré trois jours, & qu'il eût consumé une quantité prodigieuse de bâtiments, les principaux Habitants, les Magistrats & le Clergé voyant que leur Ville ne seroit bientôt plus qu'un monceau de ruines & de cendres, supplièrent en corps le Commandant d'écouter la voix de la pitié, & de se prêter aux propositions qui lui étoient faites pour capituler. Bien loin d'être touché de leurs supplications, il fit mettre hors de la Ville douze mille de ces Bourgeois qui ne pouvoient servir à la défendre; mais le Roi de Prusse les força d'y rentrer, espérant que la disette auroit plus de pouvoir que la force des armes pour obliger les Autrichiens à se rendre. Il est vrai qu'ils n'avoient plus d'autre viande que la chair des chevaux, dont on tuoit tous les jours quarante pour les distribuer aux Soldats; mais il y avoit du bled en abondance, & ils étoient bien loin d'être réduits à la dernière extrémité. Ils firent deux autres sorties

très vigoureuses, qui n'eurent pas plus de succès que la première, & elles ne servirent qu'à obliger les Prussiens de se tenir dans une vigilance continuelle.

XXIII. Le Maréchal Daun prend le commandement de l'armée Autrichienne.

Malgré toutes les difficultés que trouvoit le Roi de Prusse à réduire la Ville de Prague, les Partisans de ce Monarque regardoient les affaires de l'Impératrice Reine comme désespérées, & l'on ne peut nier qu'elles ne fussent dans une situation très critique. Sa grande armée divisée en differents partis, ne pouvoit presque se réunir faute de subsistance : ses Princes & ses Généraux étoient renfermés dans Prague : cette Capitale paroissoit dans le danger le plus imminent de devenir la proie du Vainqueur. Le Royaume de Bohème alloit tomber entre les mains des Prussiens ; une nombreuse armée étoit peut-être dans la fâcheuse nécessité de se rendre prisonnière de guerre ; tous les Pays héréditaires de Sa Majesté Impériale alloient demeurer découverts & sans défense, & les fertiles Contrées entre l'Eger & la Moldaw étoit déja en la possession du Roi de Prusse ; enfin tout le Pays

étoit ouvert jusqu'au Danube, qui ne présentoit pas une barrière impénétrable à un Conquérant aussi actif & aussi entreprenant que le Monarque Prussien. On prévoyoit déja que Vienne seroit bientôt assiégée, & que la Famille Impériale n'auroit d'autres ressources que de se réfugier en Hongrie. Les Amis de ce Potentat le jugeoient alors invincible, & croyoient partager dans peu les riches dépouilles de son illustre Ennemie. Ce fut dans ces circonstances que Léopold, Comte de Daun, fut mis à la tête de l'armée Autrichienne, pour arrêter le cours de ce torrent de disgraces, & pour forcer la fortune à changer de parti. Daun instruit par une longue expérience, avoit appris l'art de la guerre sous les plus habiles Généraux de l'Europe, & avoit mérité d'être particuliérement considéré du fameux Kevenhuller. Devenu pour la première fois Général en Chef, ce fut à lui que la Reine confia le Commandement de l'armée d'où dépendoit le salut de l'Autriche, & peut être le destin de l'Empire. Né d'une famille noble, mais qui ne te-

noit pas les premiers rangs en Allemagne, il dut son élévation à son propre mérite ; & s'il eut l'ambition de s'élever, ce ne fut jamais par le manége des Courtisans, ni par ses sollicitations à la Cour de Vienne : il avança à pas lents des emplois subalternes à la première place de l'armée ; mais toutes les voix furent réunies en sa faveur quand on vit la haute marque d'estime que lui donnoit l'Impératrice Reine. Réservé, constant dans ses résolutions, d'une sagacité propre à pénétrer dans les desseins d'un ennemi aussi fin que vigilant, il fut choisi comme un nouveau Fabius pour arrêter le fêu & l'activité du Monarque Prussien, par sa prudence tranquille, & par sa circonspection phlegmatique.

XXIV. Conduite prudente de ce Général.

Le Maréchal étant arrivé le lendemain de la défaite à Bohmisch-Brod, qui n'est qu'à quelques milles de Prague, recueillit les débris de l'armée Autrichienne, & se forma en peu de temps un corps si considérable, qu'il attira l'attention du Roi de Prusse. Le Prince de Bevern fut détaché avec 20 Bataillons & 30 Escadrons pour l'attaquer avant que son armée de-

George II.
An. 1757.

vint plus formidable; mais le Maréchal étoit trop prudent pour risquer une bataille avec des troupes découragées, contre un ennemi enflé de sa victoire. Dès la première marche des Prussiens, il se replia sur Kollin, & s'assura des derrières pour ne point manquer de provisions. Il se tint exactement renfermé dans son camp, n'ayant alors d'autre objet que de diviser les troupes Prussiennes, en obligeant le Roi d'employer près de la moitié de son armée à observer ses desseins, ce qui affoiblissoit ses efforts contre Prague: ensuite il commença à harasser l'ennemi en lui enlevant des convois; & par de légeres escarmouches, il rétablit peu à peu dans ses troupes l'activité & la confiance, si nécessaires pour vaincre. Parfaitement instruit de l'ardeur & de la discipline qui régnoit dans l'armée Prussienne, commandée par un Monarque qui sembloit avoir fait passer dans l'ame de chacun de ses Soldats son génie impétueux & entreprenant; Daun ne s'attacha d'abord qu'à retarder les opérations de cette armée victorieuse. En évitant la bataille jusqu'à

ce que l'ardeur des Pruſſiens fût épuiſée, il les laiſſa s'affoiblir par la déſertion, & il vit avec une joie tranquille, qu'à meſure que leur premier feu perdoit de ſon activité par la fatigue continuelle, & par les fréquentes allarmes qu'il leur donnoit, il ſembloit paſſer dans le cœur de ſes troupes, qui oublioient déja leur dernière défaite, pour ſe livrer à des eſpérances plus flateuſes. L'événement juſtifia la conduite du Maréchal : ſon armée devint de jour en jour plus nombreuſe, & ſes troupes ſembloient être dans un quartier de rafraîchiſſement, pendant que le génie bouillant du Monarque Pruſſien commençoit à dégénerer en impatience de la longueur imprévue du ſiège. Quand il avoit inveſti Prague, il comptoit que les troupes noms breuſes qui y étoient renfermées, conſommeroient bientôt toutes les proviſions, & que la place ſe rendroit en peu de jours; mais quand il ſut que les Autrichiens avoient du bled en abondance, & qu'il vit que l'armée du Comte de Daun devenoit aſſez puiſſante, non-ſeulement pour tenir la campagne contre le

George II.
An. 1757.

George II. An. 1757. Détachement du Prince de Bevern, mais même pour attaquer celle qui formoit le siège, il se détermina à livrer bataille au Comte avec une partie de ses troupes, pendant que le reste continueroit à bloquer Prague.

XXV. Bataille de Chotzemitz. Les Autrichiens au nombre de soixante mille hommes, étoient fortement retranchés & défendus par une quantité prodigieuse de grosse artillerie, placée sur des redoutes, & dans des batteries élevées aux postes les plus avantageux. Il n'y avoit pas une seule partie accessible de leur camp qui ne fût fortifiée par des lignes & par de gros canons de batteries, & le pied des hauteurs ne présentoit que des défilés presque impraticables. Ces difficultés ne détournèrent pas le Monarque du dessein qu'il avoit formé, & le 13 de Juin il partit de Prague avec quelques Bataillons & quelques Escadrons, pour joindre à Milkowitz le corps du Prince de Bevern, qui n'étoit que d'environ trente-deux mille hommes. On assure que le Maréchal Keith s'opposa fortement à cette résolution, & conseilla au Roi d'atten-

dre qu'il fût maître de Prague, ou de lever entièrement le siege, pour livrer la bataille avec toutes ses troupes. Il paroît que la prudence auroit dû lui faire prendre l'un ou l'autre parti. En attaquant le Maréchal avec toutes ses forces, il étoit probable que le Monarque remporteroit la victoire, ou au moins qu'il obligeroit ce Général à s'éloigner; & en demeurant au siège, si Daun avoit entrepris de le forcer dans son camp, il auroit abandonné sa position avantageuse, & celle du Roi de Prusse, qui étoit très forte, auroit vraisemblablement rendu les efforts des Autrichiens inutiles : il est vrai que dans ce dernier cas, ils auroient pu être soutenus par une sortie de la Ville, ce qui auroit mis les Prussiens entre deux feux. Quoiqu'il en soit, le Monarque, animé par ces succès précédents, guidé par une valeur impétueuse, & comptant sur la discipline régulière à laquelle ses troupes étoient accoutumées, pensa que nulle résistance ne pouvoit faire un obstacle insurmontable à ses armes victorieuses. Il se confia en son propre courage, qui lui avoit déja fait

George II. An. 1757.

vaincre tant de difficultés ; ferma l'oreille aux ſages conſeils du Maréchal, & marcha aux ennemis avec cette intrépidité qu'inſpire l'aſſurance du ſuccès. Le Comte de Daun obſervoit tous ſes mouvements, & ſans quitter le poſte avantageux qu'il occupoit, il diſpoſa chaque jour ſon armée de façon à faire face aux Pruſſiens. Le 16 ils ſe préſentèrent à ſa gauche du côté de Kaurzim ; le 17 ils s'avancèrent vers le chemin de Prague à Vienne, & le 18, ils ſe formèrent à la droite de ce chemin, devant le village de Chotzemitz. Ce fut le même jour 18 que l'attaque commença vers deux heures à la droite de l'armée Autrichienne, où l'Infanterie Pruſſienne ſe porta avec la plus grande vivacité ; elle fut reçue par un feu terrible de la mouſqueterie & de l'artillerie Autrichienne. Cependant elle réuſſit à s'emparer de deux éminences, garnies de gros canons, & ſe rendit maîtreſſe de deux villages, d'où elle chaſſa quelques Bataillons, étant ſoutenue par quatorze piéces que le Roi de Pruſſe avoit placées derrière cette Infanterie ſur une hauteur, & qui

incommoderent beaucoup les Autrichiens pendant toute la bataille. Animés par ce premier succès, les Prussiens se porterent avec la même ardeur vers la troisième éminence; mais ils se trouvèrent pris en flanc par la Cavalerie Autrichienne, & par le feu des batteries; ce qui les obligea de se retirer dans le plus grand désordre, après une heure & demie d'un combat opiniâtre.

XXVI. Les Prussiens chargent sept fois, & sont mis en déroute.

Quelque meurtrière qu'eût été cette première attaque, elle ne découragea pas les Prussiens, animés par la présence du Monarque, qui exposoit sa vie comme le dernier des Soldats. Ils retournèrent à la charge, & furent encore repoussés : mais le Prince Ferdinand qui remarquoit dans ces troupes une ardeur dont on trouve peu d'exemples dans les combats les plus animés, les conduisit jusqu'à sept fois contre les Autrichiens, & autant de fois ils éprouvèrent la même résistance. La dernière charge fut la plus vive de toutes; le combat fut général; une bravoure poussée jusqu'à la fureur du côté des Prussiens; une fermeté & une constance tranquille, mais iné-

George II. An. 1757.

branlable du côté des Autrichiens, décida enfin la victoire ; les troupes du Monarque se débandèrent de toutes parts, & la déroute fut générale dans cette partie de l'armée Prussienne qui prit la fuite vers huit heures du soir. Le Maréchal envoya des troupes légères à la poursuite, & le corps du Général Nadasti qui étoit demeuré à la réserve, leur fit un grand nombre de prisonniers.

XXVII. Le Roi de Prusse abandonne le champ de bataille aux Autrichiens.

A l'aîle gauche, les Autrichiens étoient postés encore plus avantageusement qu'à la droite. Les Prussiens s'avancèrent jusqu'au pied de la hauteur, d'où ils étoient foudroyés par l'artillerie Impériale : ils firent halte au pied de cette éminence ; mais les Autrichiens voyant que l'espèce d'impossibilité où étoient les ennemis de venir jusqu'à eux les empêcheroit de partager la gloire de leur aîle droite, s'avancèrent au devant des Prussiens. Les deux corps se chargèrent réciproquement, & firent les plus grands efforts pendant plus d'une heure, sans qu'on pût juger de quel côté se tourneroit la fortune ; mais elle se décida encore en faveur des Autrichiens, qui forcèrent l'In-

fanterie Prussienne à la retraite. Elle fut bientôt ralliée, & revint à la charge, soutenue de la Cavalerie, conduite par le Roi en personne; mais quelque bravoure & quelque activité que ses troupes fissent paroître, les Autrichiens eurent toujours l'avantage. La prudence du Maréchal l'empêcha de poursuivre sa victoire à cette aîle, crainte de désunir ses troupes, comme il étoit arrivé à l'affaire de Reichenberg. Ce grand Général reçut deux légères blessures, & demeura enfin totalement maître du champ de bataille, que le Roi de Prusse fut forcé d'abandonner. Il y laissa environ six mille morts & quarante cinq piéces de canon; on lui prit vingt-deux drapeaux, six à sept milles prisonniers, & il y eut à peu près un pareil nombre de déserteurs. Les Autrichiens eurent au moins deux mille hommes de tués, & environ six mille blessés.

XXVIII. Il leve le siége de Prague.

La plus grande partie de l'armée Prussienne s'étant rassemblée à Nimburg, le Monarque en laissa le Commandement au Prince de Bevern, prit des chevaux frais, & escorté seulement de douze ou quatorze Hus-

George II. An. 1757.

ſards, il ſe rendit devant Prague, où il arriva le lendemain matin, ayant été à cheval tout le jour de la bataille, dont il avoit dirigé lui-même les attaques, & toute la nuit ſuivante. Il donna auſſi-tôt ſes ordres pour tranſporter l'artillerie, les munitions & le bagage, ce qui fut éxécuté avec tant de diligence que les tentes furent abattues & l'armée en marche avant que la Garniſon fût inſtruite de la victoire du Maréchal.

XXIX. Le Prince Charles fait une ſortie ſur ſes troupes.

La première nouvelle en fût apportée, dit-on, par la femme d'un Vivandier; & le Prince Charles voyant les mouvements qui ſe faiſoient dans le camp ennemi, réſolut d'en profiter pour une ſortie. Elle fût éxécutée le 20 à quatre heures après midi, & dans le moment que les troupes commençoient à paſſer la porte, on reçût la confirmation de la victoire des Autrichiens. Les ſoldats animés d'une nouvelle ardeur tombèrent ſur les retranchements ennemis dans la partie où commandoit le Maréchal Keith, qui y étoit demeuré avec vingt mille hommes pour couvrir la marche du reſte de l'armée. Il ſoutint le combat pendant

environ 2 heures, & fit ensuite une retraite précipitée. On fit dans cette dernière action onze cents prisonniers, outre les blessés qu'on trouva dans l'hôpital de Sainte Marguerite & dans l'Etoile du Parc, qui montoit à près de dix-huit cents hommes. Les Prussiens eurent huit cents soldats de tués, & laissèrent onze pièces de canon, quantité de bombes & de munitions, avec 44 pontons de cuivre. Par l'éxamen qui fut fait de l'état de Prague après la levée du siège, on trouva que 422 maisons avoient été entiérement détruites ou réduites en cendres par les bombes & les boulets rouges, & qu'il y en avoit cinq cents vingt-neuf considérablement endommagées.

XXX. Le Roi de Prusse évacue toute la Bohème.

Le Comte de Daun fut reçu dans Prague avec des transports de joie plus faciles à concevoir qu'à être exprimés; on le regarda avec justice comme le libérateur de toute la Bohème, de l'Autriche, & peut-être de l'Empire. Le Roi de Prusse, comme il arrive ordinairement à tous les hommes d'un caractère impétueux, quitta la Bohème avec encore plus

George II.
An. 1757.

de diligence qu'il n'y étoit entré, & se réfugia en Saxe ; les Autrichiens le harassèrent dans ses marches, mais ils ne purent pénétrer dans un pays, dont les frontières sont tellement coupées par les hauteurs & par les défilés, qu'il y auroit eu de l'imprudence à s'y engager. On publia alors une lettre du Monarque au Maréchal Keith, dont nous n'oserions garantir l'authenticité ; mais comme elle n'a jamais été désavouée, que les Anglois l'ont même insérée dans leurs papiers publics, & que la vivacité du stile paroît assez conforme au génie du Roi de Prusse, nous avons cru la pouvoir insérer ici.

XXXI.
Lettre du Monarque au sujet de la bataille.

» Les Grenadiers Impériaux sont
» un corps admirable : ces Compa-
» gnies défendoient un terrein élevé
» que mon Infanterie, quelque ex-
» cellente qu'elle soit, n'a pu em-
» porter : Ferdinand, qui la comman-
» doit a retourné sept fois a la char-
» ge, mais sans succès. Il s'est d'adord
» rendu maître d'une batterie qu'il n'a
» pu conserver. Les ennemis avoient
» l'avantage d'une artillerie nom-
» breuse & bien servie : il faut ren-

» dre justice à Lichtenstein qui la di-
» rigeoit. Il n'y a que l'armée Prus-
» sienne qui puisse disputer avec lui.
» Mon Infanterie étoit trop peu nom-
» breuse. Toute ma Cavalerie étoit
» présente & est demeurée spectatri-
» ce tranquille, à l'exception des
» troupes de ma Maison & de quel-
» ques Dragons qui ont fait un coup
» de main très hardi. Ferdinand at-
» taquoit sans poudre : les ennemis
» ne l'ont pas épargnée. Ils avoient
» l'avantage d'un terrein élevé, des
» retranchements, & d'une artille-
» rie prodigieuse. Plusieurs de mes
» Régiments ont été repoussés par
» leur mousqueterie. Henri a fait des
» merveilles. Je tremble pour mes
» dignes frères : ils sont trop braves.
» La fortune m'a tourné le dos cette
» journée : j'aurois dû m'y attendre:
» elle est femme & je ne suis pas ga-
» lant. Dans le fait j'aurois dû avoir
» plus d'Infanterie. —— Les succès,
» mon cher Maréchal, donnent sou-
» vent une confiance destructive.
» Vingt-quatre bataillons n'étoient
» pas suffisants pour déloger soixante
» mille hommes d'un poste avanta-
» geux. Une autre fois nous ferons

de Verden, de Brunswick & de Wolfenbutel. §. XVIII. *Le Duc de Cumberland est poussé jusqu'à Stade.* §. XIX. *Convention de Closter-Seven.* §. XX. *M. de Richelieu entre dans les Etats du Roi de Prusse.* §. XXI. *Nouvelles réfléxions sur la conduite du Duc de Cumberland.* §. XXII. *Les Etats du Roi de Prusse sont attaqués de toutes parts.* §. XXIII. *Les Russes commencent les hostilités par mer.* §. XXIV. *Ils s'emparent de la ville de Mémel.* §. XXV. *Déclaration du Roi de Prusse.* §. XXVI. *Cruautés commises par les troupes Russes.* §. XXVII. *Ils s'emparent de plusieurs villes.* §. XXVIII. *Disposition de leur armée.* §. XXIX. *Bataille de Jagersdorff gagnée par les Russes.* §. XXX. *Ils se retirent précipitamment après leur victoire.* §. XXXI. *Désertion des troupes du Duc de Wirtemberg.* §. XXXII. *Les Autrichiens prennent Gabel.* §. XXXIII. *Ils s'emparent de Gorlitz & de Zittaw.* §. XXXIV. *Le Prince Royal de Prusse quitte l'armée.* §. XXXV. *Désertions dans les troupes du Roi de Prusse.* §. XXXVI. *L'Impératrice Reine*

Reine rappelle ses Ministres de Londres. §. XXXVII. *Ostende & Nieuport reçoivent garnison Françoise. Reddition de Gueldres.*

George II. An. 1757.

I. Le Duc de Cumberland est choisi pour commander l'armée dans l'Electorat d'Hanover.

PEndant que le Monarque Prussien souvent victorieux, quelquefois repoussé, mais toujours au dessus des revers, bien loin de pouvoir être attaqué dans ses propres Etats, faisoit la guerre dans ceux de l'Impératrice Reine, & se maintenoit en Saxe, où il entretenoit ses armées aux frais de ses ennemis, son Allié le Roi d'Angleterre voyoit l'orage prêt à fondre sur ses Etats héréditaires par la marche des François que commandoient le Maréchal d'Estrées & le Prince de Soubise. Aussitôt que les Hanoveriens & les Hessois étoient rentrés dans le Continent, on avoit donné des ordres pour les recruter le plus promptement qu'il seroit possible, pour augmenter les Compagnies, pour remonter la Cavalerie, & pour fournir les magasins de tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance & à l'entretien de cinquante mille hommes. Le Duc de Cumberland fut choisi

George II. An. 1757.

pour commander cette armée composée de vingt-six mille Hanoveriens, de douze mille Hessois, de six mille hommes du Duché de Brunswick, de deux mille de celui de Saxe-Gotha, de mille de celui de Lunebourg & d'un gros corps de Prussiens. Avant que le Prince se mit à la tête de ces troupes, le Roi d'Angleterre fit publier un Manifeste en date du 23 d'Avril; nous allons le rapporter en entier, pour que le lecteur puisse juger de la frivolité de la distinction qu'on y fait faire au Monarque entre sa qualité de Roi d'Angleterre & celle d'Electeur d'Hanover, comme de deux Princes séparés. En Supposant même cette distinction, la France auroit eu le droit le plus légitime de porter la guerre dans le pays de l'Electeur, qui avoit fourni des troupes Auxiliaires à l'Angleterre.

II. Manifeste du Roi d'Angleterre, comme Electeur d'Hanover.

» Sa Majesté Britannique, Electeur de Brunswick-Lunebourg, a » fait les plus grands efforts pour » prévenir la guerre qui s'est élevée » entre lui, comme Roi de la Grande-Bretagne, & la Couronne de » France, ainsi que pour accommoder à l'amiable les différents qui

» l'ont occasionnée. Quand il a vu » que ses efforts étoient infructueux, » il s'est attaché à renfermer la guer- » re qu'il n'avoit pu prévenir, dans » des limites étroites, pour qu'elle » ne pût interrompre la tranquillité » de ses Etats en Allemagne, & en- » core moins celle des autres Etats » de l'Europe qui n'avoient point » de part à cette querelle.

» En conséquence de cette dispo- » sition, & sur ce que pendant l'au- » tomne de 1755 il étoit devenu » plus probable qu'auparavant, que » la France pour venger les préten- » dues injures qu'elle disoit avoir » reçues de Sa Majesté Britannique, » attaqueroit ses Etats en Allema- » gne; Sa Majesté, au commence- » ment de l'année suivante, a con- » clu avec le Roi de Prusse un traité » en conséquence duquel elle avoit » grande raison d'espérer que ses in- » tentions pacifiques auroient eues » leur effet, d'autant que par ce trai- » té il étoit probable que suivant » l'objet qu'on s'y étoit proposé, le » Roi de France seroit trompé dans » ses vues: mais une nouvelle guerre » s'étant depuis élevée inopinément,

George II. An. 1757.
» Sa Majesté a soigneusement évité » d'y prendre aucune part.

» Il est impossible que toute personne impartiale & sans passion, » en considérant la conduite de Sa » Majesté Britannique en cette occasion, ne voie pas l'injustice de » tous les motifs & de tous les prétextes dont la France peut se servir pour envahir les territoires de » l'Electorat de Brunswick, qui sont » sous la protection de l'Empire.

» Si ces prétextes sont fondés sur » la guerre qui s'est élevée entre » l'Angleterre & la France, il est aisé » de voir que cette guerre, tant » par rapport à ses causes, que par » rapport à sa fin, est entiérement » étrangère à Sa Majesté, comme » Electeur, & à ses Etats en Allemagne.

» A l'égard de la seconde guerre » qui s'est allumée en Allemagne, » la Couronne de France, comme » garante du traité de Westphalie, » n'a pas le plus léger prétexte, d'un » côté, d'agir contre les Etats cidessus mentionnés, tant que Sa » Majesté ne pourra être chargée » d'avoir enfreint ladite paix; &

» d'autre côté, la France, en qualité » d'Alliée & d'Auxiliaire de l'Impé- » ratrice Reine, ne peut, avec juf- » tice, agir contre un Membre de » l'Empire qui n'eft point en guer- » re, & qui n'a pas le plus léger » différent avec Sa Majefté Impé- » riale.

» Cependant les François étant » entrés dans l'Empire, du côté de » la Weftphalie, avec une nombreufe » armée, après avoir mis garnifon » dans la Ville Impériale de Colo- » gne, fe font avancés de plus en » plus dans l'Etat Electoral de Brunf- » wick, & font déja entrés dans l'E- » vêché de Munfter, où ils ont le- » vé des contributions. Leurs def- » feins contre les Etats de Sa Majefté » Britannique en Allemagne, font » trop manifeftes pour laiffer lieu à » aucun doute, & Sa Majefté a été » forcée, par une néceffité indifpen- » fable, d'affembler & de faire mar- » cher une armée, pour détourner, » avec l'aide du Tout-Puiffant, tou- » te violence, injuftice & ufurpation » de fes propres Etats, & de ceux » de fes voifins.

» Pour prévenir les mauvaifes

George II. An. 1757.

» conséquences que pourroient faire
» naître de fausses & artificieuses
» insinuations, le Roi de la Grande
» Bretagne, Electeur d'Hanover, a
» jugé qu'il étoit à propos de dé-
» clarer à tout l'Univers, qu'il est
» très éloigné d'avoir formé le des-
» sein d'agir offensivement contre
» aucun des Etats de l'Empire, ni
» même contre la Couronne de Fran-
» ce; mais qu'en faisant ces arme-
» ments, & en mettant ses troupes
» en marche, comme il y a été for-
» cé, il n'a d'autres vues & d'autres
» desseins que de repousser, avec
» l'Assistance divine, toute invasion,
» toute violence & toutes hostilités,
» en qualité de Membre principal
» & original de l'Empire; & de faire
» tout ce qu'il croira juste, à la vue
» de Dieu & des hommes, & ce qu'il
» pensera devoir à la sûreté des Pays
» que le Tout-Puissant a confié à
» ses soins.

» Il demeure assuré que personne
» ne peut se tromper, ni mal inter-
» prêter la justice de sa propre dé-
» fense à laquelle il est forcé. Il met
» particuliérement sa confiance en
» la foi & en l'amitié de ses Co-

» Etats dans l'Empire, convaincu George II. An. 1757.
» qu'ils n'agiront point contre les
» vues qui le font agir lui-même en
» leur faveur, pour tenir les cala-
» mités de la guerre éloignées de
» leurs frontières, & qu'ils travail-
» leront plutôt à faciliter & à sou-
» tenir l'exécution de ces vues:
» qu'étant bien assurés que les trou-
» pes de Sa Majesté observeront la
» plus éxacte discipline, ils leur don-
» neront de leur côté des preuves
» de leur bonne volonté, en leur
» fournissant pour de l'argent comp-
» tant, les provisions & les fourra-
» ges dont elles auront besoin: enfin
» qu'ils ne fourniront point à ses
» ennemis les mêmes denrées ni au-
» cunes des autres choses qui pour-
» roient préjudicier aux Etats de Sa
» Majesté, ou aux leurs ».

III. Le Duc de Cumberland établit son quartier général à Bielefeldt.

Après cette déclaration, l'armée qu'on nommoit d'observation, s'assembla avec la plus grande diligence près de Biélefeldt. Le Duc de Cumberland, chargé de la commander, se rendit à Hanover le 16 d'Avril, & joignit ensuite l'armée composée de trente-sept Bataillons & de trente-quatre Escadrons, en y compre-

George II. An. 1757. nant trois Régiments Pruſſiens qu'on avoit tirés de Wéſel. Ils furent partagés en divers poſtes ſous les ordres de différents Officiers Généraux, & le Prince établit ſon Quartier Général à Biélefeldt.

IV. Il ſe retire dans l'Electorat.

Les hoſtilités commencèrent par quelques légères eſcarmouches : un parti d'Hanoveriens enleva quelques chariots chargés de bleds, deſtinés pour l'Electorat de Cologne. Le Colonel Fiſcher attaqua un autre détachement des mêmes troupes dans le Comté de Teklenburg, les mit en déroute, & leur fit pluſieurs priſonniers. Le 13 de Juin, les deux armées s'étant approchées après divers mouvements, l'Avant-garde des François, commandée par le Prince de Beauveau, attaqua au commencement de la nuit à Biélefeldt, l'Avant-garde des Hanoveriens, commandée par le Major Général Einſiedel ; mais après quelques avantages, les François furent repouſſés. Ils retournèrent à la charge au point du jour, tombèrent ſur un détachement de trois mille ſix cents Hanoveriens qui couvroient la retraite du corps d'armée, & les forcèrent de

ſe retirer, après leur avoir tué environ cent hommes, fait pluſieurs priſonniers, enlevé divers chariots d'équipage, & pris un magazin de huit à dix mille rations de fourrage. Le 14, les Hanoveriens campèrent à Coſeldt, où ils demeurèrent le lendemain, pendant que les détachements du Prince de Beauveau & du Comte de Lorge, s'avancèrent à Herworden, qu'ils feignirent de vouloir attaquer. Ils firent même ſommer la garniſon de ſe rendre; mais n'étant pas en force pour enlever cette place d'emblée, ils ſe retirèrent ſans continuer à troubler la retraite des Hanoveriens, qui repaſſèrent le Weſer à Remens, & établirent leur camp à Holtzhuyſen. Les François établirent le leur à Bielefeldt, où la réſerve de M. de Soubiſe ſe joignit à la grande armée de M. d'Eſtrées, qui forma pluſieurs corps ſéparés pour les porter aux endroits qui ſeroient jugés néceſſaires. M. d'Armentieres marcha ſur la droite entre Urlinkauſen & Detmolt : le Duc de Broglie à la gauche du côté de Ravensberg : les Volontaires Royaux s'avancèrent juſqu'à Her-

George II. An. 1757.

worden, & les troupes légères jusqu'à Lensgow. Le Marquis de Dreux entra dans Paderborn à la tête de quatre Bataillons, & le Marquis d'Auvet fut détaché vers l'Oostfrise.

V. Il est suivi par les François.

Les fourrages étoient si rares dans l'armée Françoise, particuliérement le foin, que les Princes du Sang, M. le Maréchal d'Estrées, & tous les Officiers, furent obligés de renvoyer une partie de leurs chevaux pour que le reste pût subsister. Cependant le 10 de Juin toute cette armée, composée de soixante & dix Bataillons & de soixante Escadrons, avec cinquante-deux piéces de canon, se mit en marche, en laissant un corps de Cavalerie à Ruremonde, pour la commodité des fourrages. Le Pays que les François traversérent étoit couvert de forêts presque impraticables; outre le défaut de vivres, ils y rencontrèrent tous les obstacles qu'un habile Général avoit pu leur opposer. Ils surmontèrent toutes ces difficultés tant par leur patience que par la discipline exacte que faisoit observer M. d'Estrées, & ils arrivèrent bientôt dans un pays abondant,

où ils trouvèrent en quantité tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance de l'armée.

VI. Réflexion sur la conduite du Duc de Cumberland.

On fut très surpris de voir que le Duc de Cumberland, qui paroissoit particuliérement destiné à défendre le Pays d'Hanover, non-seulement eut repassé le Weser, qui en est la barrière naturelle, avec une armée en état de faire tête aux François; mais encore qu'il leur laissât traverser la même rivière sans leur opposer aucun obstacle. On trouveroit peut-être la raison d'une conduite si extraordinaire dans l'opposition d'une partie des Anglois contre la guerre du Continent; mais il est si rare que les Princes découvrent les vrais motifs qui les font agir, que nous n'essayerons pas à les pénétrer par nos conjectures. Quoiqu'il en soit, toute l'armée Françoise traversa le Weser le 10 & le 11 de Juillet, sans perdre un seul homme après avoir fait les dispositions que nous allons rapporter.

VII. Les François passent le Weser.

M. le Maréchal d'Estrées après avoir pourvu ses magazins de provisions, établi ses forces, & fait avancer l'artillerie aux endroits néces-

George II.
An. 1757.

faires, envoya M. de Broglie, Lieutenant Général, avec dix Bataillons, douze Escadrons, & dix pièces de canon à Engheren : M. de Chevert avec seize Bataillons, trois Brigades de Carabiniers, les Chasseurs, & Hussards à Herworden ; & M. d'Armentières, avec douze Bataillons & dix Escadrons à Ulrickhausen.

Toutes ces troupes étant arrivées le 4 de Juillet, se reposèrent le 5, & le 6 M. le Duc d'Orléans, qui étoit depuis peu à l'armée, prit le Commandement d'un corps composé de vingt-deux Bataillons & de trente-deux Escadrons. Il marcha au poste que M. d'Armentières avoit quitté le même jour de très grand matin, pour faire une marche forcée, qui le mit en état d'arriver le 7 à onze heures du soir à Blanckenhoven, où il trouva les bateaux qu'on y avoit conduits d'Ahrensberg. La nuit du 7 au 8, les ponts furent jettés, le canon établi, & les retranchements achevés à la tête de ces ponts. En même temps M. d'Estrées ayant laissé le Commandement de son armée au Comte de Berchini, se rendit le 7 à onze heures du soir

à Horn, & le 8 il arriva à Brakel. Auſſi-tôt qu'il fut informé des opérations de M. d'Armentières ; qu'il ſut que ce Lieutenant-Général avoit jetté ſes ponts ſans oppoſition, & qu'il travailloit à ſes retranchements, le Maréchal ſe rendit à Blankenhoven ; marcha en avant le 9 pour examiner le premier poſte qu'il vouloit faire prendre à ſon armée ; ſuivit la rive droite du Weſer juſqu'à l'Abbaye de Corvey, & repaſſa la rivière à gué avec les Princes du Sang & leur ſuite. Le 10, la diviſion de M. le Duc d'Orléans traverſa le Weſer à dix heures du matin, celle de M. d'Armentières à onze heures, & celle de M. de Souvré à midi. Le Maréchal fit deſcendre les pontons à la portée du canon de l'Abbaye, dans l'endroit où M. de Turenne avoit paſſé la même rivière en 1673, & les diviſions de Mrs. de Broglie & de Chevert y paſſèrent le 12 & le 13.

George II. An. 1757.

VIII. Ils s'emparent de Munden & d'Embden.

Pendant que M. d'Eſtrées traverſoit ainſi le Weſer ſans aucun obſtacle, M. de Pereuſe, Maréchal de Camp, qui s'étoit porté à Munden au confluent de la Fulde & du We-

George II An. 1757.

ser, se rendit maître de cette place, où il fit prisonnière de guerre la garnison composée de trois cents Hanoveriens. D'un autre côté le Marquis d'Auvet s'étant porté vers la Frise Orientale, prit possession de Lier; suivit la rive droite de l'Embs, & marcha à Embden, le seul port de mer que le Roi de Prusse possédât dans cette partie. Cette place parut d'abord vouloir faire quelque résistance; mais les habitants ne purent prendre aucune résolution sur les moyens de s'opposer aux François. Pendant qu'ils délibéroient, M. d'Auvet fit avancer le canon pour battre les portes qu'ils avoient fermées : la garnison, composée de quatre cents Prussiens, n'étant pas assez forte pour défendre la Ville, les Soldats se mutinèrent contre leurs Officiers, & l'on en vint à une capitulation. Les portes furent ouvertes aux François : M. d'Auvet entra dans la place, en faisant observer le plus grand ordre à ses troupes; assura les Magistrats qu'elles garderoient la discipline la plus éxacte, & fit aussi-tôt publier deux Ordonnance, l'une pour la sûreté de la Re-

ligion & du commerce de la Ville, l'autre pour l'exportation des bleds & des fourrages hors de la Principauté. En même temps il fit prêter serment de fidélité au Roi de France par les habitants.

George II. An. 1757.

IX. Ils entrent dans Cassel, prennent Gottingen & Hall.

On ne pouvoit douter que le Landgrave de Hesse-Cassel ne fut dans des intérêts entiérement opposés à ceux de la France, & M. de Contades eut ordre de s'avancer contre sa Capitale avec quatre Brigades d'Infanterie & vingt escadrons de Cavalerie. Le Prince, voyant qu'il lui étoit impossible de résister, envoya son Grand Ecuyer à Vaborg au devant de M. de Contades, pour l'assurer de sa soumission, & pour promettre de fournir à l'armée Françoise tout ce qui seroit en son pouvoir. Il livra des ôtages pour sûreté de sa parole, & les François prirent possession de Cassel. En même-temps M. de Pereuse s'empara de la ville de Gottingen, dont il fit la garnison prisonnière de guerre, ce qui mit les François en état de lever des contributions dans la plus grande partie de l'Electorat. Le Duc de Cumberland s'étoit avancé jusqu'à Winkelsen avec un corps d'environ huit

George II. An. 1757.

mille hommes, ſuivi de tout le reſte de ſon armée; mais voyant que les ennemis gagnoient toujours du terrein, il jugea à propos de ſe replier ſur Hall, qu'il abandonna encore peu de temps après, & les François s'en emparèrent le 22 du même mois.

X. Poſition de l'armée du Duc de Cumberland.

Le 24, ils s'avancèrent ſur trois colomnes avec leur artillerie vers le village de Latford; le Major Général Furſtemberg, qui commandoit les Hanoveriens poſtés dans ce village, en donna auſſi-tôt avis au Duc de Cumberland, qui envoya un corps de troupes ſous les ordres du Lieutenant-Général Sporken, pour renforcer ce poſte. Voyant l'impoſſibilité de le défendre contre les efforts des François, le Prince en retira toutes les troupes, & s'attacha particuliérement à ſe fortifier dans ſa poſition ſur de hautes montagnes peu éloignées de la rive droite du Weſer, couvertes de grands bois, & traverſées par des ravins de plus de vingt pieds de profondeur. Outre les batteries que les Hanoveriens avoient élevées au front de leurs troupes, derrière le village d'Haſtembeck qu'ils occupoient, ils en

avoient encore d'autres ſur les hauteurs à leur gauche, qui étoit le ſeul côté par où il paroiſſoit qu'on put les attaquer, & où il n'y avoit de praticable qu'un eſpace d'environ deux cents toiſes de large, que ces batteries devoient foudroyer.

XI. Sa ſituation avantageuſe à Haſtembeck.

Suivant les premières diſpoſitions de M. d'Eſtrées, le corps de troupes que commandoit M. le Duc de Broglie à la gauche du Weſer, avoit ordre de traverſer cette rivière au moment de l'attaque, pour ſe porter ſur les derrières de la droite des Hanoveriens, pendant que M. de Randan ſe porteroit ſur les derrières de leur gauche, en s'avançant à Biſgrade ſur la chauſſée d'Hamelen à Hanover. M. de Cumberland qui en fut averti fit quelques mouvements en rapprochant ſes corps avancés vers Haſtembeck, où il établit ſon champ de bataille. M. de Broglie eut ordre de paſſer auſſi-tôt le Weſer, & M. d'Eſtrées ayant fait avancer M. de Chevert à la droite, ſe porta lui-même ſur la montagne le matin du 25. Il vit les Hanoveriens rangés en bataille derrière le marais d'Haſtembeck, dans la poſition la plus avan-

George II. An. 1757.

tageuse, sur une éminence entre le Weser & les bois, avec Hamelen à leur droite, Hastembeck au front, & de grands bois à la gauche, où le Duc de Cumberland avoit fait élever une batterie de douze pièces de canon & obusiers. Outre le marais d'Hastembeck qui couvroit toute la droite, il y avoit à la gauche un chemin creux, qui s'étendoit depuis le village jusqu'à la batterie. Le Major Général Schulenberg, avec les chasseurs & deux bataillons de grenadiers, avoit pris poste au coin du bois à la gauche de la batterie, & le Duc de Cumberland avoit fait éclaircir le front du village d'Hastembeck, pour que les François ne pussent s'en emparer; tous les chemins qui y conduisoient du côté de l'ennemi avoient été rendus impraticables, & ce fut dans cette position que le Général des Hanoveriens leur fit passer sous les armes la nuit du 24 au 25.

XII. Disposition réciproque pour la bataille.

La journée du 25 il n'y eut que des canonades réciproques; les François firent plusieurs marches & contre-marches, comme s'ils eussent voulu former en même temps trois attaques à la droite, à la gauche & au

centre, & les deux armées passèrent encore toute la nuit sous les armes. Le Duc de Cumberland fit réparer sa batterie du bois à la gauche, renforça d'un bataillon de grenadiers le Comte de Schulenberg avec deux pièces de canon; & pour soutenir la même batterie dont il connoissoit toute l'importance, il détacha encore le Major-Général Hardenberg avec quatre autres bataillons de grenadiers. Le 26 au point du jour, Son Altesse Royale monta à cheval pour reconnoître la position des François, qui lui parut être la même : cependant M. de Chevert s'étoit avancé à la gauche de l'armée Hanoverienne avec les brigades de Picardie, Navare & la Marine, auxquelles M. d'Estrées ajouta ensuite celle d'Eu tirée de la reserve de M. de Randan, qui rejoignit l'armée la même nuit.

XIII. Bataille d'Hastenbeck gagnée par les François.

Le feu commença le matin par les batteries du Duc de Cumberland; celles des François leur répondirent aussi-tôt jusqu'à huit heures 3 quarts, mais avec peu de vivacité, parce que M. d'Estrées vouloit former la véritable attaque en même temps que M. de Chevert paroîtroit à la droite;

George II. An. 1757.

& comme ce Commandant avoit eu quatre lieues à faire pour joindre les ennemis, il ne put arrivet que vers neuf heures. Ce ne fut donc qu'à cette heure que les François firent agir toute leur artillerie; mais elle fit alors un feu si terrible, qu'il détruisit successivement toutes les batteries des Hanoveriens. Pendant que M. de Chevert chassoit les ennemis de leurs postes, M. d'Armentières longea le bois à mi-côte, & M. d'Anlezy, avec la brigade de Champagne soutenue de celle de Reding, se rendit maître d'une redoute, de neuf pièces de gros canon & de deux obusiers; mais il arriva un contre-temps qui retarda la victoire, & donna la facilité de se rallier aux Hanòveriens qui étoient déja en fuite dans cette partie. Trois mille grenadiers du Duc de Cumberland étant tombés sur la brigade d'Eu qui occupoit une hauteur, les autres brigades Françoises, qui entendirent un feu redoublé de ce côté, méconnurent leurs propres troupes, & crurent que les Hanoveriens ayant pénétré dans cette partie du bois, vouloient tourner l'armée Françoise.

Ils dirigèrent auſſi-tôt tout leur feu ſur la brigade qui ſe trouva entre celui des amis & des ennemis, & fut forcée d'abandonner ſon poſte : ce qui ſuſpendit l'attaque, & donna aux Hanoveriens le temps de faire leur retraite ſans être troublés, au-delà de la rivière de Hamel. Cependant les ennemis n'ayant pu conſerver aucun poſte à leur gauche, furent encore forcés dans le village même d'Haſtembeck par M. de Contades qui les prit en flanc : ſoutenu du feu de l'artillerie, qui fut ſervi avec une activité preſque ſans éxemple, il les obligea d'abandonner le village, & de ſe replier ſur leur droite avec laquelle ils effectuèrent leur retraite.

XIV. Morts & bleſſés des deux côtés.

Les François qui furent maîtres du champ de bataille à trois heures eurent de tués plus de mille ſoldats & dix-ſept Officiers, entre leſquels fut le Comte de Laval-Montmorency, Colonel du Régiment de Guienne. Le nombre des bleſſés monta à dix-huit Officiers & environ douze cents ſoldats : les Hanoveriens eurent plus de trois mille hommes de tués ou bleſſés, ainſi il y eut peu de diffé-

George II.
An. 1757.

rence dans la perte des deux armées, ce qui vint de la méprise du bois, où il périt beaucoup de François. Le Duc de Cumberland se retira d'abord à Hamelen, où il laissa une garnison, ensuite à Nienburg, puis à Hoya. Après avoir renvoyé tous les malades & les blessés, il établit son camp dans le voisinage de cette ville, tant pour couvrir Bremen & Verden, que pour entretenir la communication avec Stade, où l'on avoit transporté les archives & les effets les plus précieux d'Hanover.

XV.
Les François prennent Hamelen.

Le 28, les François s'emparèrent d'Hamelen, obligèrent la garnison à capituler, & emportèrent de la Ville soixante canons de fonte, plusieurs mortiers, quarante fours, une partie des équipages du Duc de Cumberland, une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, outre beaucoup de malades & de blessés, qui n'avoient pas été compris dans la capitulation, & qui furent faits prisonniers de guerre.

XVI.
M. de Richelieu prend le commandement de l'armée.

Cette victoire étoit d'autant plus glorieuse pour M. le Maréchal d'Estrées, qu'il ne la devoit qu'à son propre génie. Soit par une confiance

bien méritée du Ministère François, soit que l'éloignement ne permît pas une correspondance fréquente; ce Général avoit été pendant environ deux mois sans recevoir aucun ordre du Ministère. Le passage du Weser, les marches, les contre-marches, & toutes les dispositions que fit ce grand Général pour s'opposer au Duc de Cumberland, furent uniquement l'effet de son activité, & de la liberté qu'on lui laissa d'agir, sans être arrêté par des restrictions qui souvent ne font que retarder les opérations d'une armée éloignée. Peut-être y eût-il quelque politique secrete rélative à la conduite du Général Anglois, dont les motifs sont toujours demeurés ensevelis dans des ténèbres si épaisses pour le Public, qu'il est même impossible de rien conjecturer. Quoiqu'il en soit, M. le Maréchal d'Estrées, après des commencements aussi glorieux, paroissoit devoir remplir avec autant d'éclat le reste de la campagne; cependant il remit, peu de jours après, le Commandement de l'armée à M. le Maréchal de Richelieu, & se rendit à Aix-la-Chapelle.

George II. An. 1757.

XVII. Les François s'emparent de Bremen, de Verden, de Brunſvvick, & de Wolfenbutel.

Le Maréchal de Richelieu ſuivit éxactement le même plan d'opérations que M. le Maréchal d'Eſtrées. Auſſi-tôt après la victoire d'Haſtembeck un détachement de quatre mille hommes prit poſſeſſion de l'Electorat d'Hanover, qu'ils mirent à contribution ſans trouver aucune réſiſtance. M. de Broglie avoit pris Minden le 3 d'Août, & le 9 M. le Duc de Chevreuſe fut chargé d'aller s'emparer de la Capitale de l'Electorat, avec un corps de deux mille hommes. Hanover ouvrit ſes portes : le Commandant François y entra avec le titre de Gouverneur : la garniſon fut déſarmée, & on lui laiſſa la liberté de ſe retirer. En même-temps les François firent payer de fortes contributions dans les territoires du Duc de Wolfenbutel, ainſi qu'en pluſieurs endroits des Duchés de Bremen & de Verden, dont ils prirent les Capitales dans le courant du même mois, ſans être obligés de tirer une ſeule pièce d'artillerie. Brunſwick & Wolfembutel ouvrirent également leurs portes : Zell fut occupé par un détachement de leurs

troupes,

troupes, & leurs partis s'étendirent bientôt jusqu'à Lunebourg.

George II. An. 1757.

XVIII. Le Duc de Cumberland est poussé jusqu'à Stade.

Le Duc de Cumberland demeura campé dans le voisinage de Hoya jusqu'au 24 d'Août; mais ayant été informé que les François avoient jetté deux ponts sur l'Aller pendant la nuit, & qu'ils avoient traversé cette rivière avec un gros de troupes, il mit son armée en marche pour s'assurer du poste important & du passage de Rothenbourg dans la crainte d'être attaqué à la gauche. Il campa la même nuit à Hausen, après avoir envoyé le Lieutenant-Général Oberg avec huit Bataillons & six Escadrons à Ottersberg, où il se rendit lui-même le lendemain, & établit son camp derrière le Wummer, dans une position très forte, entre Ottersberg & Rothenbourg. La prise de Bremen & de Werden par les François, donna de nouvelles craintes à ce Prince, qui se voyant pressé de tous côtés, & en danger que les ennemis ne lui coupassent la communication avec Stade, jugea qu'il devoit encore choisir un nouveau camp. Il abandonna donc celui de Rothenbourg, dont les François

George II. An. 1757.

s'emparèrent auſſi-tôt; ſe retira à Selfingen, où il établit ſon Quartier général le premier de Septembre, & le 3 du même mois, il ſe mit à couvert ſous le canon de Stade. Il eſpéroit que ſon armée pourroit demeurer dans cette poſition, & conſerver le terrein entre l'Aller & l'Elbe, juſqu'à ce que la rigueur de la ſaiſon mît fin à la campagne, & dans cette vue, il envoya un détachement de ſes troupes à Buck-Schantz, avec de l'artillerie, pour mettre cette place en état de ſe défendre juſqu'à la dernière extrêmité, Cependant il jugea bientôt qu'elle ne pourroit tenir que peu de jours contre les efforts des François, qui en ſe rendant maîtres d'un petit Fort, ſitué à l'embouchure de la Rivière Zwinga, pouvoient couper au Prince toute communication avec l'Elbe, ce qui lui auroit rendu inutiles quatre vaiſſeaux de guerre Anglois qui étoient dans cette rivière. M. le Maréchal de Richelieu ayant eu avis que l'armée Hanoverienne étoit campée à Emerſen, ſe porta à Cloſter-Seven, où le Duc de Broglie eut ordre de le joindre avec ſa réſerve, & il fit

marcher en avant le Marquis de Poyanne avec un fort détachement. Le Maréchal le joignit bientôt, & donna ses ordres pour attaquer le village de Bevern, qui n'étoit qu'à une demi-lieue du Camp Hanoverien. Il n'y avoit que quelques troupes légères, qui en furent bientôt chassées; mais Son Altesse Royale ayant fait marcher un gros corps d'Hanoveriens & de Hessois, M. de Poyanne, qui craignit d'être enveloppé, fut obligé de se replier sur le village de Selsen. Il y fut poursuivi par les Hessois au nombre de quinze cents hommes d'Infanterie, soutenue par plusieurs corps de Cavalerie, mais ils donnèrent dans une embuscade de douze Compagnies de Grenadiers, qui s'étoient mis ventre à terre dans le bois, par où les ennemis devoient passer. Leur feu joint à celui de quatre piéces de canon, que M. de Poyanne fit charger à cartouche, obligea les Hessois de se retirer en désordre, & ils furent poursuivis jusqu'à la vue de leur camp. Ce mouvement de vigueur donnoit lieu de croire qu'on auroit encore dans peu une action géné-

George II.
An. 1757.

George II. An. 1757.

rale, & le Duc de Cumberland paroissoit ne la pouvoir éviter, mais ce Prince mécontent de ne recevoir aucun secours d'Angleterre, ne crut pas devoir exposer le reste des troupes qu'il commandoit à une défaite presque certaine. Le Comte de Lynar, Ambassadeur du Roi de Dannemarck, passa du camp des Hanoveriens dans celui des François pour offrir la médiation du Monarque; & M. le Maréchal de Richelieu suivant les sages principes de ne jamais pousser au désespoir un ennemi qui se reconnoît vaincu, accorda les articles de la fameuse Convention qu'on nomme de Closter-Seven. Elle fit alors autant d'honneur à la modération des François, qu'elle fut depuis déshonorable pour ceux qui la rompirent, contre toutes les loix de la guerre.

XIX. Convention de Closter-Seven.

Il étoit porté dans le préliminaire de cette capitulation que le Comte de Lynar s'obligeoit d'en procurer la garantie du Roi son maître, & elle contenoit cinq articles auxquels on en ajouta ensuite trois autres pour plus grand éclaircissement. Dans le premier, il est dit que les hostilités

cesseront dans vingt-quatre heures ou plutôt s'il est possible. Par le second, il est stipulé que les troupes Auxiliaires de l'armée du Duc de Cumberland, c'est-à-dire celles de Hesse, de Brunswick, de Saxe-Gotha, & même celles du Comte de la Lippe Buckembourg, seront renvoyées dans leurs Pays respectifs avec des passeports du Maréchal de Richelieu, pour être placées & distribuées suivant ce qui sera convenu par la suite entre la Cour de France & leurs Souverains respectifs. Dans le troisiéme article, il est dit que le Duc de Cumberland s'oblige à passer l'Elbe avec la partie de son armée, qui ne sera point employée à la garnison de Stade : que cette garnison qui pourra monter entre 4 & 6000 hommes, demeurera sous la garantie du Roi de Dannemarck, sans commettre aucun acte d'hostilité, & sans être exposée à en recevoir de la part des troupes Françoises ; qu'il sera établi des limites qui ne pourront s'étendre à plus d'une demi-lieue ou d'une lieue de la Ville, suivant ce qui sera réglé par des Commissaires : que le reste de l'armée Hanoverien-

George II. An. 1757.

ne prendra ses quartiers dans les pays au delà de l'Elbe, en suivant la route dont on sera convenu, & que les troupes Françoises demeureront dans le surplus des Duchés de Bremen & Verden, jusqu'à la conciliation définitive des deux Souverains. L'article IV. porte que l'armée Hanoverienne & les corps qui en ont été détachés, se retireront sous Stade, dans l'espace de quarante-huit heures : que les François ne pourront passer la rivière Oste dans le Duché de Brémen, jusqu'à ce que les limites soient réglées : qu'ils conserveront tous les postes & pays dont ils sont en possession : que le 10 il sera nommé & envoyé des Commissaires par les deux Généraux à Bremen-Worden, pour régler, tant les limites qui doivent être assignées à l'armée Françoise, que celles dans lesquelles se doit contenir la garnison de Stade. Le cinquiéme article est uniquement pour confirmer tous les précédents, & stipuler qu'ils seront exécutés sous la garantie du Roi de Danemarck.

Le premier des articles séparés dressés sur les représentations du

George II. An. 1757.

Comte de Lynar, porte que l'intention du Maréchal de Richelieu est que les troupes alliées du Duc de Cumberland soient renvoyées dans leurs Pays respectifs, & que leur séparation & distribution sera réglée entre les cours; ces troupes n'étant pas regardées comme prisonnières de guerre. Le second de ces articles est pour fixer à quinze Bataillons & six Escadrons le nombre des troupes qui doivent passer l'Elbe; & à dix Bataillons & vingt-huit Escadrons, outre le corps des Chasseurs, celles qui doivent demeurer à Stade ou aux environs, dans les limites établies par des poteaux, sous la condition garantie par le Comte de Lynar, au nom de Sa Majesté Danoise; que les dix Bataillons & vingt-huit Escadrons, ainsi mis en quartier à Stade, ne pourront être recrutés ni augmentés en aucun cas. Enfin, le troisième article est pour étendre le temps de la retraite des troupes qui ne pouvoit se faire dans les quarante-huit heures portées par la Convention.

XX. M. de Richelieu entre dans les Etats du Roi de Prusse.

Cette Convention ayant été signée le 8 de Septembre fût aussi-tôt exé-

George II. An. 1757.

cutée par les Hanoveriens & par leurs Alliés, & M. de Richelieu étant alors en liberté de faire agir les troupes qu'il commandoit contre les Prussiens, donna ordre à M. de Berchini de se rendre en toute diligence avec le corps qu'il commandoit auprès du Prince de Soubise. Les Gendarmes & les autres troupes qui étoient dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, reçurent un ordre semblable, & soixante Bataillons d'Infanterie, avec la plus grande partie de la Cavalerie de l'armée Françoise, se disposa à attaquer les territoires du Monarque Prussien. M. de Richelieu se rendit à Brunswick le 15 de Septembre, assembla près de Wolfenbutel cent dix Bataillons, & cent cinquante Escadrons, & avec cette formidable armée, soutenue de cent piéces de canon, il entra dans les Etats du Roi de Prusse le 27, le 28 & le 29 du même mois. Ces troupes marchèrent sur trois colomnes dans le Brandebourg & à Halberstadt, que le Prince de Brunswick avoit quitté précipitamment: le Pays fut mis à contribution, & les Soldats François y commirent quelques dé

ſordres : nous y ſuivrons bientôt le fil de leurs opérations, après avoir fait avec M. Smollett quelques nouvelles réflexions ſur la conduite que tint le Général de l'armée Hanoverienne. Ce Prince repaſſa en Angleterre où il arriva le 11 d'Octobre, & peu de temps après, il renonça à tout Commandement militaire.

XXI. Nouvelles Réfléxions ſur la conduite du Duc de Cumberland.

Si l'armée des Alliés après la bataille d'Haſtembeck, (dit notre Auteur Anglois) eût marché directement vers la Leine, comme elle auroit pu le faire aiſément, & qu'elle eût pris poſte de l'autre côté de Wolfenbutel, Halberſtat & Magdebourg, elle auroit attendu en ſûreté ſous le canon de la dernière de ces places, la jonction des troupes Pruſſiennes. Au lieu de prendre ce parti, elle tourna avec la plus grande imprudence du côté du bas Weſer, ſe retirant ſucceſſivement d'Hamelen à Nienberg, à Verden, à Rottenbourg, à Buxtchude, & enfin à Stade, où par le défaut de ſubſiſtances, & ſe trouvant étroitement reſſerrées, les troupes furent, pour ainſi dire, forcées de ſe rendre priſonnières de guerre. Elles firent une marche de

George II. An. 1757.

cent cinquante milles pour être renfermées dans une espèce d'encoignure, au lieu qu'en prenant l'autre route, qui n'étoit que de cent milles, elles se seroient trouvées dans un pays de sûreté. Par cette conduite, que rien ne peut justifier, le Roi de Prusse fut non-seulement privé du secours de près de quarante mille hommes de bonnes troupes, qui à la fin de la campagne, l'auroient mis dans un état d'égalité avec les armées de France & de l'Empire; mais encore il se vit exposé aux attaques des armées nombreuses qui l'environnoient de toutes parts. La situation de ce Monarque devint alors beaucoup plus dangereuse qu'elle ne l'avoit encore été, & il parut menacé du même sort qui, (suivant M. Smollett), sembloit quelques mois avant devoir accabler l'Impératrice Reine.

XXII. Les Etats du Roi de Prusse sont attaqués de toutes parts.

Dans le temps critique dont nous parlons, toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir comment le Salomon du Nord se retireroit de cette complication d'embarras; outre l'invasion de ses territoires par l'armée du Maréchal de Richelieu, les Russes

qui avoient employé un temps si long dans leur marche, & avoient paru indécis sur la résolution qu'ils devoient prendre, hâtèrent tout-à-coup leurs mouvements, entrèrent au nombre de soixante & dix ou quatre-vingt mille hommes dans la Prusse Ducale, conduits par le Maréchal Apraxin & par le Général Fermer, & marquèrent leur route par toutes les inhumanités & toutes les horreurs que peuvent imaginer la cruauté, la débauche & l'avarice, quand elles ne sont retenues par aucunes bornes. Un gros corps d'Autrichiens entra dans la Silésie, pénétra jusqu'à Breslaw, & retournant ensuite sur ses pas fit le siège de la place importante de Schweidnitz, la clef de toute la Silésie. Un autre corps entra dans la Lusace; vingt-deux mille Suédois pénétrèrent dans la Poméranie Prussienne, prirent les villes d'Anclam & de Demmin, & mirent tout le pays à contribution. L'armée de l'Empire renforcée par celle du Prince de Soubise, se mit en marche après quelques délais pour entrer en Saxe, ce qui mit les Autrichiens en liberté d'employer la

George II. An. 1757.

plus grande partie de leur forces à la réduction de la Siléſie. Un des Généraux de l'Impératrice Reine, pénétrant au travers de la Luſace, paſſa devant les armées Pruſſiennes; ſe préſenta tout-à-coup devant les portes de Berlin, & en mit auſſi tous les environs à contribution. Il eſt vrai qu'il ſe retira à l'approche des Pruſſiens, mais il réuſſit cependant à interrompre leur communication avec la Siléſie. On ne peut disconvenir que les troupes Pruſſiennes ne ſe comportaſſent de tous côtés avec la plus grande bravoure, & qu'elles ne forçaſſent ſouvent leurs ennemis à prendre la fuite devant elles; mais pendant qu'elles en pourſuivoient un corps, un autre gagnoit du terrein dans une partie oppoſée. L'hiver approchoit; les forces des Pruſſiens diminuoient, & celles de leurs adverſaires augmentoient de jour en jour. Le Monarque haraſſé & preſque réduit aux abois par la fatigue de corps & d'eſprit, avoit été repouſſé des territoires de l'Empire: la plus grande partie de ſes Etats lui étoient enlevés ou mis à contribution. Ses en-

nemis qui les possédoient, recueilloient les revenus publics, & tant par ces contributions que par les richesses qu'ils avoient gagnées dans le pays d'Hanover & dans leurs autres conquêtes ils trouvoient moyen de se dédommager de toutes les dépenses de la guerre. Enfin par la convention de Closter-Seven, il fut privé du secours de ses alliés, & abandonné à lui-même sans autre espérance que ce qu'il plairoit au Parlement de la Grande-Bretagne de lui accorder. Cette image est bien différente de celle qui avoit frappé l'imagination du Monarque, quand il avoit commencé la guerre; mais pour se former une idée juste de ces différents événements, de la situation de Sa Majesté Prussienne, ainsi que des mesures qu'il prit pour renverser les projets de ses Antagonistes, & pour se tirer d'embarras aussi compliqués, il est à propos de reprendre ce que l'ordre des matières nous a obligés de laisser en arrière, depuis le temps que ce Monarque entra en Bohème jusqu'à celui où la fortune commença à se déclarer en sa faveur.

George II An. 1757.

XXIII. Les Russes commencent les hostilités par mer.

Aussi-tôt que le Roi de Prusse eut fait marcher ses armées dans les territoires de l'Impératrice Reine, celle de Russie fit notifier à tous les Maîtres & Capitaines de vaisseaux dans ses Etats, de ne se charger d'aucunes provisions de guerre ni de bouche pour ce Monarque, sous peine de saisie des bâtiments, & la même peine fut ordonnée contre ceux qui transporteroient des troupes ou de l'artillerie pour le même service. En même temps la flotte des Russes, composée de quinze vaisseaux de guerre, de plusieurs frègates & de deux galiotes à bombes, se mit en mer pour bloquer les ports des Prussiens dans la mer Baltique, & fit diverses prises de plusieurs bâtiments chargés de provisions & de marchandises, qui alloient d'un port à l'autre. Un de ces vaisseaux ayant paru devant Mémel, ville de Pologne, mais qui appartenoit au Roi de Prusse, le Commandant de cette place envoya un Officier demander au Capitaine Russe s'il étoit ami ou ennemi. Le Capitaine répondit, que quoique les intentions de Sa Majesté Impériale fussent suffisamment con-

nues, il ne refusoit pas de s'expliquer plus amplement, en déclarant que ses ordres & ceux de tous les autres Commandants Russes, portoient de se saisir, suivant les loix de la guerre, de tous les vaisseaux Prussiens qu'ils trouveroient dans leur croisière. Alors le Commandant de Mémel donna ordre de pointer le canon sur tous les bâtiments Russes qui approcheroient du port.

XXIV. Ils s'emparent de la ville de Mémel.

Les troupes de terre des Russes étoient en marche depuis plus de six mois, mais la lenteur avec laquelle elles avançoient, & la longueur du temps quelles demeurèrent sur les frontières de la Lithuanie, donnoient lieu de douter si elles avoient réellement dessein d'entrer sur les territoires de Prusse. Ce doute étoit d'autant plus fondéque plusieurs Cosaques de leur armée avoient été punis sévèrement pour avoir pillé quelques chariots de paysans Prussiens sur les frontières de Courlande, & qu'on avoit dédommagé ces paysans en argent de la perte qu'ils avoient soufferte, quoique l'armée du Général Apraxin fut alors dans une grande disète. Soit que ce Géné-

George II. An. 1757.

ral fut secrettement dans les intérêts du Roi de Prusse, soit qu'il se prêtât à des intrigues particulières de sa Cour, les Russes demeurèrent dans cet état d'inaction jusques vers la fin de Mai qu'ils accélerèrent leur marche, & le Général Apraxin ayant détaché le Général Fermer pour attaquer Mémel par terre, pendant que la flotte bloquoit cette place par mer, on en commença le bombardement à la fin de Juin. Le 5 de Juillet, la tranchée étant déja près du corps de la place, le Lieutenant-Colonel Bummel qui y commandoit, ne voulut pas s'exposer à un assaut, & demanda à capituler. Les articles furent signés le même jour, & la garnison sortit avec les honneurs de la guerre, à condition de ne point servir pendant une année contre l'Impératrice de Russie ni contre ses alliés. Peu de jours après, la flotte Russe bombarda la ville de Pillau; mais le grand nombre de malades qui étoient sur les vaisseaux obligea l'Amiral Mischukoff de suspendre ses opérations, & il jetta l'ancre dans la rade de Dantzick. Le 29, le Maréchal Apraxin fit entrer ses troupes

dans la ville de Tilfit, & il commença à éxiger des contributions dans tout le pays circonvoifin.

George II. An. 1757.

XXV. Déclaration du Roi de Pruffe.

Le Monarque Pruffien jugeant du danger auquel étoient expofés fes fujets de la part des troupes Ruffes, accoutumées à agir contre des ennemis auffi barbares qu'elles, & à ne regarder la guerre que comme une occafion de s'enrichir par le pillage, fit publier une déclaration, portant que fi contre fon attente, les troupes Ruffes commettoient dans fes territoires des défordres & des excès contraires aux loix de la guerre obfervées par toutes les nations civilifées, il uferoit de repréfailles fur les Saxons, qui feroient traités comme on traiteroit fes propres Etats. Sans doute que ce Grand Prince reconnut combien il auroit été injufte de fe venger fur les Saxons des cruautés que les Ruffes commirent dans leur marche, puifque nous ne voyons pas que fes troupes aient éxercé de femblables énormités en Saxe, quoiqu'elles y euffent déja agi précédemment, ainfi que nous l'avons vu, avec une dureté exceffive pour la levée des hommes & des contributions.

George II. An. 1757.

XXVI. Cruautés commises par les troupes Russes.

Ces excès des troupes Russes furent attestés dans une lettre que le Roi de Prusse fit publier à Berlin; on y dit que le détachement du Général Fermer avoit gardé une discipline éxacte, & s'étoit contenté du pillage, sans avoir massacré ni mutilé; mais qu'il n'en étoit pas de même de la grande armée, dont la route avoit été marquée par les désordres & les cruautés. Que les Russes coupoient le nez & les oreilles aux paysans qui n'avoient rien à leur donner: que plusieurs habitants de la Prusse avoient été pendus par les Cosaques: que d'autres avoient eu les cuisses coupées: qu'on avoit ouvert le ventre & arraché les entrailles à quelques-uns: que les enfants étoient enlevés d'entre les bras de leurs parents; enfin que ces troupes sauvages commettoient tant d'atrocités qu'elles faisoient horreur à la nature, & devoient couvrir d'une honte éternelle une nation dont les sujets prenoient le titre de Chrétiens. On reconnoissoit cependant que le Général Apraxin, bien loin d'autoriser ces barbaries, avoit fait punir du supplice du Knout un grand nom-

bre de ceux qui s'en étoient rendus coupables : que plusieurs des Officiers des Cosaques & des Calmouques, même trois Colonels, y avoient été condamnés, & que quelques-uns avoient péri sous les coups de ce rigoureux supplice. Suivant d'autres lettres, plus de cent femmes à Mémel avoient préféré de se jetter dans la mer, plutôt que d'être exposées à la brutalité des soldats Russes, & avoient conservé leur chasteté par le sacrifice de leur vie : éxemple mémorable de vertu, mais qui ne surprend pas chez les Allemands, où dans le commerce ordinaire de la vie la pureté des mœurs est si exactement observée, qu'on y regarde comme un crime ce qu'en d'autres pays on ne traite que de simple galanterie.

XXVII. Ils s'emparent de plusieurs villes.

Le 11 d'Août, la division du Général Fermer joignit l'armée du Maréchal Apraxin à Georgenbourg; toutes les troupes allèrent ensuite camper sous Insterbourg, qui ouvrit aussi-tôt ses portes, & les villes de Schwerpelen, Tresacken, Cubarthen, Sodargen, Platen, Dor-

George II. An. 1757.
kabnen & Altoff reçurent les garnisons Russes.

Le Feld Maréchal Lehwald que le Roi de Prusse avoit laissé pour garder son Royaume avec une armée de trente mille hommes, avoit établi son camp près de Welaw, ville située au confluent de la Prégel, & d'une petite rivière qui y tombe. Les Russes, au nombre de quatre-vingt mille hommes, continuèrent leur marche dans les Etats du Monarque, dont la situation attiroit l'attention de toute l'Europe; les uns regardant ses pertes avec compassion, parce qu'ils admiroient l'étendue de ses talents, & les autres les considérant comme une juste punition de ses vues trop ambitieuses. Dès le 8 d'Août, les deux armées se trouvèrent assez proches, pour qu'il y eut une escarmouche entre les corps avancés; mais le Général Russe ne cherchant pas à engager la bataille, se contenta de ravager le pays, comme s'il eût voulu seulement harasser les ennemis, ou les forcer de se retirer plus avant dans l'intérieur du Royaume. Cette espèce de petite guerre dura jusques vers

la fin du mois, que le Maréchal Lehwald se voyant hors d'état de détacher des partis, pour garantir les malheureux habitants des cruautés des Cosaques Russes & des autres barbares qui faisoient partie de leur armée, résolut, malgré le désavantage du nombre, de leur livrer bataille, & fit ses dispositions en conséquence pour les attaquer le 30 d'Août. George II. An. 1757.

XXVIII. Disposition de leur armée.

Le Général Apraxin suivant toujours le même plan, évita de combattre en rase campagne, & demeura retranché dans son camp, la droite appuyée au bois de Norkitten, & la gauche s'étendant près d'une petite rivière nommée Ilmen: l'armée Russe formoit quatre lignes, dont chacune étoit défendue par un retranchement particulier, & elle étoit soutenue par une artillerie de deux cents pièces de canon, dont les batteries étoient placées sur toutes les hauteurs.

XXIX. Bataille de Jagersdorff gagnée par les Russes.

A cinq heures du matin, les Prussiens s'étant avancés de leur camp de Welaw par Jagersdorff, formèrent d'abord deux lignes qu'ils réunirent ensuite en une, ayant les flancs cou-

verts de leur Cavalerie. L'action commença par un feu très vif, & les Prussiens firent leur attaque avec tant de vigueur qu'ils rompirent bientôt la première ligne des Russes, & forcèrent toutes leurs batteries. Ils dirigèrent particuliérement leurs efforts contre l'aîle droite du Maréchal Apraxin, dans l'intention d'emporter le bois de Norkitten, pour tourner les Russes & les resserrer dans les défilés qui sont derrière ce bois. Le Prince de Holstein-Gottorp, frère du Roi de Suéde, à la tête d'un Régiment de Dragons, mit en déroute la Cavalerie Russe, & tomba ensuite sur un corps de grenadiers qui furent taillés en pièces; mais le Comte de Browne ayant chargé ces escadrons, les mit dans la nécessité de rejoindre leur corps de bataille. Cette attaque n'ayant pas réussi, & le Maréchal Lehwald ayant aussi été repoussé devant le second retranchement, il commença vers huit heures à se retirer en assez bon ordre, mais le feu de la Cavalerie légère du Maréchal Apraxin qui fut envoyée à la poursuite, mit bientôt ses troupes dans la plus grande

confuſion. Toute l'armée Ruſſe les ſuivit une lieue & demie juſqu'aux bois de Welaw, où les Pruſſiens paſſèrent la nuit, & le lendemain de grand matin ils ſe retirèrent à Tapian près de Konigsberg. Ils perdirent dans cette bataille environ deux mille hommes tués, un grand nombre de bleſſés, & mille qui furent faits priſonniers, Les Ruſſes eurent onze cents vingt-quatre hommes tués, quatre mille ſix cents trente-neuf bleſſés, & 466 égarés. Les Pruſſiens ne perdirent aucun Officier Général, mais les Ruſſes eurent de bleſſé le Général Lapuchin, qui mourut peu de temps après. Le Maréchal Apraxin ſe porta de tous les côtés avec la plus grande valeur, & eut deux chevaux tués ſous lui.

George II. An. 1757.

XXX. Ils ſe retirent précipitamment après leur victoire.

Des commencements auſſi favorables donnoient lieu de préſumer que le reſte de la campagne ſeroit très glorieux pour les Ruſſes, & le Maréchal Lehwald s'étoit déja retiré vers Peterſwald. Les ennemis l'y auroient vraiſemblablement ſuivi, ſi les nouvelles que le Général Apraxin reçut de Petersbourg ne lui euſſent fait changer ſubitement de ſyſtême;

George II. An. 1757.

le bruit se répandit, ou que la Czarine étoit morte, ou qu'elle avoit eu une attaque d'apoplexie; & ce Général connoissant les sentiments du Prince qui devoit lui succéder, ou jugeant que sa présence & celle des troupes qu'il commandoit seroit plus utile en Russie qu'en Prusse dans un changement de Souverain, demeura d'abord dans l'inaction jusqu'au 13 de Septembre; mais dans le temps où l'on croyoit que les Russes alloient livrer une nouvelle bataille, ils se retirèrent avec tant de précipitation, qu'ils laissèrent tous leurs malades & leurs blessés, & abandonnèrent quatre-vingt piéces de canon, outre une grande quantité de munitions de guerre. Le Maréchal Apraxin, pour mieux cacher sa marche, fit avancer quelques troupes légères vers l'armée Prussienne, ensorte qu'il se passa trois jours avant que le Maréchal Lehwald fut instruit de sa retraite. Il détacha le Prince George de Holstein avec dix mille chevaux pour aller à la poursuite des Russes, mais ils se mirent bientôt à couvert par des marches forcées : on leur fit seulement quelques prisonniers,

prisonniérs ; & les Paysans des environs de Tilsit vengèrent sur les traineurs les cruautés que ces barbares avoient commises dans tout le pays. Ils ne conservèrent de leurs conquêtes que la ville de Mémel, à laquelle ils ajoutèrent plusieurs nouvelles fortifications. Leur retraite se fit sur deux colonnes, dont une prit sa route vers cette place, & l'autre par le Bailliage d'Absternen, qui étoit le plus court chemin pour regagner leur pays. Ils brûlèrent tous les villages par lesquels ils passèrent ; & la violence du courant ayant rompu les ponts sur la rivière de Memel après qu'ils l'eurent traversée, les Prussiens furent obligés d'abandonner la poursuite. Les Russes souffrirent excessivement dans cette retraite par un pays totalement devasté, & leur route fut marquée par les cadavres des hommes & des chevaux qu'ils y perdirent faute de subsistance.

George II. An. 1757.

XXXI. Désertion des troupes du Duc de Wirtemberg.

Lorsque le Roi de Prusse avoit été mis au ban de l'Empire, les différents Princes & Etats qui composent le corps Germanique avoient reçu les ordres du Conseil Aulique pour

George II. An. 1757.

fournir leur contingent contre ce Monarque. Quelques-uns, qui craignoient les suites des vues ambitieuses qu'on lui attribuoit, joignirent avec joie leurs armes à celles de la France & de l'Impératrice Reine, mais d'autres, même entre les Princes Catholiques, parurent ne fournir qu'avec la plus grande répugnance les troupes & l'argent qu'ils étoient obligés de donner. Un grand nombre de ces troupes désertèrent, & l'Electeur Palatin perdit ainsi plus de mille hommes. Quatre mille Soldats du Duc de Wirtemberg ayant été présentés le 24 de Juin au Commissaire François, furent aussi-tôt passés en revue, mais à peine eurent-ils été reçus, qu'ils marquèrent leur mécontentement par des cris séditieux. Le lendemain la désertion commença par trente hommes, qui furent bientôt suivis d'autres petits corps de vingt & trente; ils forcèrent le passage au travers des détachements qui gardoient les portes de Stutgard, & le soir la mutinerie devint générale. Les Soldats firent feu sur les Officiers qui étoient dans les baraques, & décla-

rèrent à leur Commandant qu'ils le tueroient s'il ne se retiroit à l'instant. Quelques-uns de ces Officiers envoyés à la poursuite des Déserteurs, en ramenèrent plusieurs prisonniers ; mais les autres Soldats déclarèrent que si on ne leur rendoit immédiatement la liberté, ils alloient mettre le feu à l'Hôtel-de-Ville & aux Baraques ; ce qui obligea de les relâcher le même soir. Le lendemain matin, les Soldats s'assemblèrent, se rendirent maîtres de plusieurs Officiers, sortirent de la Ville au son des instruments militaires ; & la désertion étant déja de près de 3000 hommes, le Commissaire François jugea à propos de renvoyer le petit nombre de ceux qui étoient restés.

XXXII. Les Autrichiens prennent Gabel.

Le Roi de Prusse après avoir perdu la bataille de Chotzemitz, envoya sa grosse artillerie & ses mortiers à Dresde ; & établit son camp à Leitmeritz sur les bords de l'Elbe, où son corps d'armée se tint renfermé dans de forts retranchements. Le Maréchal Keith avec les troupes qu'il commandoit, campa sur la rive opposée du fleuve : on entretint la communication libre par un pont

George II. An. 1757.

qu'on y établit, & l'on détacha plusieurs corps de troupes, pour s'assurer des passages de la Saxe. Comme cette position du Monarque empêchoit les Autrichiens de pénétrer dans cet Electorat du côté de l'Elbe, ils s'avancèrent par des marches forcées dans le cercle de Buntzlau, & le 18 de Juin, un détachement que commandoit le Duc d'Aremberg, s'empara du poste important de Gabel, où après une vigoureuse défense, quatre Bataillons dont la garnison étoit composée, furent obligés de se rendre prisonniers de guerre, ainsi que le Major-Général Putkammer, chargé du soin de cette place.

Les Autrichiens ayant gagné une marche vers la Lusace sur un corps de troupes que commandoit le Prince de Prusse, pour observer leurs mouvements, le Monarque quitta Leitmeritz le matin du 20, & campa le soir à Liskowitz, village opposé à Leitmeritz. Le lendemain, le Prince Henri décampa au point du jour, & fit sa retraite avec tant d'ordre, qu'il ne perdit pas un seul homme, quoiqu'ils marchassent à la vue de

toutes les troupes légères Autrichiennes. Il retira un Bataillon qui étoit resté à Leitmeritz ; brûla le pont après avoir traversé l'Elbe, & toute l'armée s'étant réunie, se rendit en cinq jours de marche à Pirna, passa la rivière le 28, entra dans la Lusace, & établit son camp à Bautzen.

George II. An. 1757.

XXXIII. Ils s'emparent de Gorlitz & de Zittavv.

Pendant que le Monarque faisoit sa retraite avec tout le succès qu'il pouvoit espérer, les Autrichiens après la prise de Gabel, firent occuper Gorlitz par un détachement que commandoient les deux Princes de Saxe. Une grande partie de l'armée ayant passé la Neiss, le 22 M. de Waldan, Colonel d'Artillerie, alla sommer la garnison de Zittau de se rendre ; mais le Général Schmettau & le Prince de Brunswick qui y étoient renfermés, déclarèrent qu'ils étoient résolus de défendre la place. Malgré la présence du Prince de Prusse qui n'étoit séparé des Autrichiens que par des ravines, on commença le 23 à battre Zittau, & l'on y jetta une quantité prodigieuse de grenades pour mettre le feu aux magazins d'où les Prussiens tiroient leur subsistance. On prétend que le même

George II. An. 1757.

jour, depuis onze heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, il y eut quatre mille coups de tirés contre la place, & plusieurs étant à boulets rouge, le feu prit en divers endroits. Une partie de la garnison prit la fuite & joignit le camp du Prince de Prusse, pendant qu'un corps de troupes Autrichiennes pénétroit dans la Ville par une porte qu'on avoit laissée entr'ouverte. Le premier soin des Commandants fut d'ordonner à leurs troupes d'aider les habitants à éteindre le feu; mais ces ordres dictés par l'humanité, furent mal exécutés par les Pandours & par les Sclavons qui étoient entrés avec les troupes régulières. Ils ne firent aucune distinction entre les Prussiens & les habitants de la Ville, quoique ces derniers fussent des Saxons attachés aux intérêts de l'Impératrice-Reine. Au lieu de travailler à arrêter l'incendie, ils s'occupèrent du pillage des Magazins où les flammes n'avoient pas encore pénétré: plus de six cents maisons furent brûlées, outre un grand nombre d'édifices publics, tels que la principale Eglise, l'Hôtel de Ville, & l'Hôpital des Orphelins;

les Archives furent réduites en cendres, & plus de quatre cents habitants périrent dans les flammes, ou en défendant leurs effets contre l'avidité des Pandours : circonstances très-fâcheuses dans une Ville que les Autrichiens regardoient comme amie, mais presque inévitable dans une espéce d'assaut, & avec des troupes irrégulières, qui ne subsistent souvent que de pillage.

XXXIV. Le Prince Roïal de Prusse quitte l'armée.

Le corps du Prince de Prusse couroit le plus grand danger d'être enveloppé par les Autrichiens; mais le Monarque s'étant rendu à Bautzen, comme nous l'avons dit, par une marche forcée, le délivra de la position fâcheuse où il se trouvoit. Peu de temps après, le Prince quitta l'armée, & se retira à Berlin sous prétexte de rétablir sa santé altérée par les fatigues de la campagne; mais on prétend que cette retraite fut la suite de quelques représentations qu'il fit au Roi son frère sur les violences éxercées en Saxe. Le Monarque mécontent de cette liberté, lui dit que l'air de Berlin seroit meilleur pour lui que celui du camp : le Prince se retira, & mourut le 12 de Juin

George II. An. 1757.

l'année ſuivante, pénétré de chagrin d'avoir quitté l'armée à la veille des ſuccès qui accompagnèrent bientôt les armes du Monarque.

XXXV. Déſertions dans les troupes du Roi de Pruſſe.

Le Maréchal Keith, qui avoit été laiſſé ſur les frontières pour garder les paſſages des montagnes, ſe rendit à Pirna, après avoir été haraſſé par les troupes irrégulières des Autrichiens, qui lui enlevèrent pluſieurs chariots de munitions & de bagages. Il reſta un jour à Pirna, & pourſuivit enſuite ſa marche par Dreſde avec vingt bataillons & quarante Eſcadrons, campa ſur les bords de l'Elbe devant la porte de la ville neuve, & rejoignit le Roi entre Bautzen & Gorlitz. Toute l'armée Pruſſienne raſſemblée en cet endroit montoit à environ ſoixante mille hommes, non compris douze bataillons & dix Eſcadrons laiſſés dans le fameux camp de Pirna, ſous les ordres du Prince d'Anhalt-Deſſau. Ces derniers étoient deſtinés à couvrir Dreſde, conſerver les gorges des montagnes, & arrêter les incurſions des Pandours & des autres troupes légères qui voltigeoient continuellement ſur les aîles de l'armée Pruſ-

George II. An. 1757.

sienne, tant dans les campements que dans les marches, ce qui occasionnoit des escarmouches presque journalières avec différents succès. Quelques-unes de ces rencontres furent assez sanglantes; mais le nombre d'hommes que le Monarque y perdit n'égala pas celui des déserteurs qui abandonnèrent ses drapeaux après la bataille de Chotzemitz. La raison en est évidente: l'armée Prussienne avoit été recrutée en temps de paix de toutes les parties de l'Allemagne, & depuis la guerre il y étoit entré un très grand nombre de soldats pris par force dans les troupes Saxones. Il est difficile de compter sur la fidélité des corps ainsi composés, bien différents des Régiments formés des naturels du pays, qui servent leur Souverain par principe d'honneur, plus que pour la paye qu'ils en retirent, & qui ne peuvent renoncer à leur devoir sans abandonner leurs parents, leur pays natal, & leurs amis en même temps qu'ils quittent leur Prince.

XXXVI. L'Impératrice Reine rappelle ses Ministres de Londres.

La suite des événements nous obligeant souvent d'en omettre quel-

George II. An. 1757.

ques-uns dans le temps où ils se sont passés pour ne pas interrompre le fil de ceux qui ont un rapport immédiat à un même Général ou à un même corps d'armée, nous allons encore reprendre quelques faits particuliers que nous n'avons pu placer en suivant l'ordre Chronologique.

L'Impératrice Reine plus irritée que jamais contre le Roi de Prusse & contre ses alliés, rappella vers le commencement de Juillet le Comte de Colloredo & M. Zohern, ses Ministres à la Cour de Londres. Vers le même temps le Comte de Kaunitz, Grand-Chancellier de l'Empire, déclara à M. Keith, Ministre du Roi d'Angleterre à Vienne que la Cour de Londres, par les secours qu'elle avoit donnés, & qu'elle continuoit de donner au Roi de Prusse, ainsi que par plusieurs autres circonstances relatives à la situation actuelle des affaires, avoit rompu les engagements solemnels qui unissoient cette Couronne à la Maison d'Autriche, & que Sa Majesté l'Impératrice Reine avoit jugé à propos de rappeller son Ministre d'Angleterre, &

de rompre toute correſpondance avec la Grande-Bretagne. En conſéquence de cette déclaration, M. Keith ſortit de Vienne le 29 de Juillet, & vers le même temps M. Dayrolle, Miniſtre de Sa Majeſté Britannique à la Cour de Bruxelles ſe retira également de cette ville.

George II. An. 1757.

Le 7 du même mois, le Général Piſa, Commandant d'Oſtende, de Nieuport, & des autres places maritimes de la Flandre Autrichienne, envoya notifier au Vice-Conſul Anglois à Oſtende, que ſuivant les ordres qu'il avoit reçus de ſa Cour, toute communication étoit interdite avec l'Angleterre, & qu'en conſéquence le Vice-Conſul eut à donner avis à tous les Paque-boats & autres bâtiments de la Grande-Bretagne qui étoient à Oſtende, Bruges & Nieuport de partir dans l'eſpace de vingt-quatre heures, avec défenſe de revenir dans aucun des ports de l'Impératrice Reine, juſqu'à nouvel ordre, ce qui fut éxécuté.

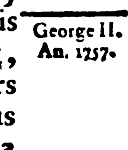
XXXVII. Oſtende & Nieuport reçoivent garniſon Françoiſe. Reddition de Gueldres.

Dans le même temps, Leurs Majeſtés Impériale & Très Chrétienne firent notifier aux Magiſtrats de Ham-

George II. An. 1757.

bourg qu'ils ne reçussent dans leur port aucun bâtiment Anglois, soit de guerre, soit de transport, faute de quoi il leur seroit envoyé une garnison Françoise. On en mit une de cette nation dans les villes d'Ostende & de Nieuport, sous les ordres de M. de la Mothe, & à son arrivée les Autrichiens évacuèrent ces deux places, mais l'Impératrice Reine s'y reserva le plein pouvoir & le libre éxercice de la Souveraineté; & ce fut à ces conditions que le Commandant François reçut le serment du Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale pour le gouvernement des Pays-Bas.

Nous avons vu que la ville de Gueldres avoit été blocquée par les François dès le commencement de la campagne: la famine obligea la garnison de capituler le 24 d'Août, & elle sortit avec tous les honneurs de la guerre pour être conduite à Berlin; mais la désertion fut si grande que lorsque cette garnison passa à Cologne, il ne restoit plus que le Commandant & quarante-sept hommes. La reddition de cette place laif-



George II. An. 1757.

sa tout le pays ouvert aux François & à leurs alliés jusqu'à Magdebourg, & l'Impératrice Reine reçut alors deux cents mille écus des revenus des principautés de Cleves & de la Mark.



CHAPITRE VII.

§. I. *Les Autrichiens se rendent maîtres de Gotleube.* §. II. *Progrès du Baron de Jahnus en Siléfie.* §. III. *Le Roi de Prusse s'avance contre les Autrichiens.* §. IV. *Il retourne à Dresde.* §. V. *M. de Soubise se joint au Prince de Saxe-Hildburghausen.* §. VI. *Avantages des Autrichiens; mort du Général Winterfeld.* §. VII. *Les François levent des contributions dans le pays d'Halberstat.* §. VIII. *Le Roi de Prusse se rend à Leipsick.* §. IX. *Berlin est mis à contribution.* §. X. *Violences exercées contre les habitants de Leipsick.* §. XI. *Le Roi de Prusse s'avance contre les François & les Autrichiens.* §. XII. *Il gagne la bataille de Rosbach.* §. XIII. *Il retourne à Leipsick.* §. XIV. *Les Autrichiens prennent Schweidnitz.* §. XV. *Bataille & prise de Breslaw par les Autrichiens.* §. XVI. *Le Roi de Prusse entre en Siléfie.* §. XVII. *Il*

remporte une nouvelle victoire à Lissa. §. XVIII. *Il reprend Breslaw. Les Autrichiens évacuent la Silésie.* §. XIX. *Les Suédois entrent en Poméranie.* §. XX. *Ils s'emparent de Penamunde.* §. XXI. *Le Maréchal Lehwald les force de se retirer.* §. XXII. *Le Roi de Suède refuse sa médiation au Landgrave de Hesse.* §. XXIII. *Plaintes infructueuses des Anglois aux Hollandois.* §. XXIV. *Lettre du Roi de Prusse au Roi d'Angleterre.* §. XXV. *Déclaration du Roi d'Angleterre.* §. XXVI. *Fidélité du Duc de Brunswick à garder la convention de Closter-Seven.* §. XXVII. *Elle est rompue par les Hanoveriens & les Hessois.* §. XXVIII. *Lettre de M. de Richelieu au Prince Ferdinand sur cette rupture.* §. XXIX. *Le Général François rassemble son armée à Zell.* §. XXX. *Il établit son quartier général à Hanover.* §. XXXI. *Le Ministre Hanoverien est obligé de sortir de Vienne.* §. XXXII. *Mort de la Reine de Pologne.* §. XXXIII. *Subsides accordés par le Parlement d'Irlande.* §. XXXIV. *Histoire naturelle,*

§. XXXV. *Aveuglement Périodique.* §. XXXVI. *Sociétés d'Agriculture établies en France.*

George II.
An. 1757.

I.
Les Autrichiens se rendent maîtres de Gotleube.

NOus allons reprendre le fil des affaires qui regardent plus immédiatement le Roi de Prusse. Les postes avancés du Prince de Anhalt-Dessaw à Pirna furent occupés le 10 d'Août par un corps de Hussards Autrichiens & d'autres troupes irrégulières; mais les Prussiens les forcèrent bientôt de se retirer, & d'abandonner deux pièces de canon, après avoir perdu plusieurs de leurs hommes. Le 8 du même mois, le Général Laudon étant parti avant le jour avec un corps de troupes, attaqua la petite ville de Gotleube, où les Prussiens avoient un détachement aux ordres du Général d'Itzenplitz. Quoiqu'ils fussent renfermés entre trois retranchements, les Autrichiens les attaquèrent avec tant d'ardeur qu'ils forcèrent leurs ennemis d'abandonner la ville & le camp, où ils laissèrent quatre pièces d'artillerie; mais trois bataillons de grenadiers étant venus au secours des Prussiens, leurs trou-

pes dispersées se rallièrent, & M. de Laudon se retira avec très peu de perte, n'ayant eu que onze hommes de tués & soixante & deux blessés, au lieu que les Prussiens perdirent plus de cinq cents hommes, tant tués que blessés & déserteurs.

II. Progrès du Baron de Jahnus en Silésie.

La Silésie avoit été éxempte des calamités de la guerre pendant tout le commencement de la campagne, mais le Baron de Jahnus y étant entré à la fin de Juillet s'empara des villes de Hirschberg, Waldenberg, Gottesbourg, Frankeinstein & Landshw, toutes places sans défense. Il trouva plus de résistance à Strigaw, cependant il s'en rendit maître, & y laissa quelques troupes; mais elles ne purent y demeurer long-temps, parce que le Général Creutzen étant parti de Schweidnitz la nuit du 3 d'Août avec cinq bataillons, quatre escadrons de Hussards & vingt-quatre pièces de canon, il les obligea de capituler, sans autre condition que de ne point servir pendant vingt-huit heures contre les Prussiens. Le 13 le même Général & celui de Mitschepal, avec huit mille hommes de troupes régulières, quatre escadrons

George II. An. 1757.

de Huſſards & ſeize pièces de canon, attaquèrent le Baron de Jahnus près de Landshut. La nuit ayant ſéparé les combattants, le Baron attaqua le lendemain les Pruſſiens, qui furent battus, & perdirent environ trois mille hommes, tués, bleſſés ou déſerteurs.

III. Le Roi de Pruſſe s'avance contre les Autrichiens.

Le Roi de Pruſſe ayant quitté le camp où nous l'avons laiſſé entre Bautzen & Goerlitz, établit ſon quartier général à Bernſtadt, & le 15 d'Août il s'avança juſqu'aux environs d'Hirſchfeld. Les Autrichiens qui, de leur côté, avoient établi leur camp dans le même canton, voyant les Pruſſiens à la portée du canon, plièrent leurs tentes & ſe rangèrent en bataille. Le Roi forma également ſes troupes, & s'avança pour reconnoître, dans l'eſpace qui étoit entre les deux armées; mais comme la nuit approchoit, on demeura tranquille de part & d'autre, & les troupes la paſsèrent ſous les armes.

Le lendemain au point du jour, le Roi remarqua que les Autrichiens étoient campés la droite à la rivière de Weiſſe, & le reſte de l'armée s'étendant ſur un terrein élevé au pied

d'une montagne couverte de bois, George II. An. 1757.
auxquels la gauche étoit appuyée. A leur front, au pied de la hauteur sur laquelle ils étoient rangés, couloit un petit ruisseau qu'on ne pouvoit traverser qu'en trois endroits, & seulement quatre ou cinq hommes de front. A gauche étoit une ouverture assez large, pour que trois ou quatre bataillons pussent y passer ensemble; mais les Autrichiens avoient placé trois lignes d'Infanterie derrière, & sur une colline qui commandoit cette ouverture à la portée du fusil, ils avoient mis quatre mille hommes de pied avec quarante ou cinquante pièces de canon, ensorte que cet endroit étoit réellement la partie la plus forte de leur camp.

IV. Il retourne à Dresde.

Le Monarque Prussien fit tous ses efforts pour attirer les Autrichiens à une bataille, & les deux armées n'étant séparées que par le village de Wirgendorf, elles commencèrent le 16 à se canoner avec assez de vivacité, ce qui fit reculer les Prussiens, & donna lieu aux Autrichiens de s'emparer de ce village. Un corps de chasseurs du Roi de Prusse voulut s'en rendre maître, mais ils fu-

George II. An. 1757.

rent repoussés avec perte : enfin le Monarque voyant que les ennemis, quoique très supérieurs en nombre, ne vouloient pas quitter leur situation avantageuse, où il y auroit eu plus que de la témérité à entreprendre de les forcer, retourna à son camp de Bernstadt, où il demeura jusqu'au 25 qu'il en sortit pour aller camper le 26 près de Bautzen. Le 29 il se rendit à Dresde, après avoir fait occuper la ville de Gorlitz par le Major-Général Grumbkow, & il laissa la plus forte partie de son armée en Lusace, sous les ordres du Prince de Bévern, pour s'opposer au Prince Charles de Lorraine, qui y commandoit les Autrichiens. Le Prince Maurice d'Anhalt-Dessau joignit à Kesseldorff le corps de troupes qu'il commandoit avec celui que le Roi de Prusse avoit amené de la Lusace, & deux bataillons tirés de la garnison de Dresde, ce qui forma une armée d'environ quarante mille hommes.

V. M. de Soubise se joint au Prince de Saxe-Hildburghausen.

Le Prince de Soubise, à la tête de vingt-cinq mille François, ayant joint le Prince de Saxe-Hildburghausen, qui commandoit un pareil nom-

bre d'Autrichiens, l'armée combinée s'avança jusqu'à Erfurth en Saxe. Le Roi de Prusse se rendit à grandes journées dans le même canton pour livrer bataille aux deux Généraux ; mais ils se retirèrent du côté de Gotha, & ensuite à Eisenach, où ils se retranchèrent dans un camp très avantageusement situé : le Roi de Prusse établit son quartier général à Kirschlaben près d'Erfurth.

Pendant que les deux armées étoient dans cette position, le Major-Général Seydlitz ayant appris que les ennemis avoient détaché un corps de troupes pour les envoyer du côté de cette ville, en sortit aussi-tôt, & campa à quelque distance. Les alliés s'en rendirent les maîtres après avoir surpris le 19 un corps de cinq mille Prussiens qu'ils mirent en déroute, & leur enlevèrent plusieurs pièces de canon. Quelques jours après, M. de Seydlitz ayant reçu un renfort considérable, rentra dans Gotha, dont il déposséda les alliés, tant par la supériorité du nombre que parce que le bruit se répandit qu'il étoit suivi de toute l'armée Prussienne, avec le Roi à la tête. Les

George II, An. 1757.

alliés perdirent en cette occasion cent trente hommes de tués & soixante & dix prisonniers, du nombre desquels furent un Lieutenant-Colonel, trois Majors & quatre Lieutenants.

Le Roi de Prusse, qui s'étoit avancé près d'Eisenach, paroissoit avoir dessein d'attaquer l'armée combinée, mais il la trouva si bien retranchée qu'il renonça pour lors à ce projet, se retira vers Erfurth, & ensuite à Naumburg sur la rivière Sala. Alors l'armée combinée se remit en marche, & reprit Gotha, Erfurth & Weimar, mais elle abandonna bientôt cette dernière place.

VI. Avantages des Autrichiens. Mort du Général Wenterfeld.

Lorsque le Monarque avoit quitté Bernstadt, il y avoit laissé un bataillon que les Autrichiens surprirent le 6 de Septembre & firent prisonnier de guerre. Le 7, quinze mille hommes commandés par le Comte de Nadasti & la reserve par le Duc d'Aremberg, attaquèrent dix mille Prussiens aux ordres du Général Winterfeld, qui faisoient partie de l'armée du Prince de Bevern, & étoient postés la droite sur les bords de la Neiss vers la montagne d'Holzberg, & la gauche à la rivière. Le

feu fut très vif des deux côtés; le Général Nadasti sauta le premier dans les retranchements ennemis, où il fut suivi du Comte de Montazet & des grenadiers qui renversèrent 4 bataillons de Prussiens, & pénétrèrent dans leur camp; mais les tentes qu'ils y rencontrèrent ayant fait séparer leurs rangs, les ennemis les poussèrent à leur tour jusqu'à ce qu'ils fussent soutenus par de nouvelles troupes que le Duc d'Aremberg fit marcher de la reserve. Enfin ils se rendirent totalement maîtres du champ de bataille, après quatre heures d'un combat très opiniâtre. Les Autrichiens eurent trois cents hommes de tués ou blessés, du nombre des derniers furent les Généraux Nadasti & Clerici, le Comte d'Arberg, le Colonel Elrickhausen & plusieurs autres Officiers distingués. Les Prussiens perdirent environ deux mille hommes: le Général Winterfeld fut tué d'un coup de canon; on leur prit six drapeaux, six pièces de canon & trois cents quatre-vingt-douze prisonniers, entre lesquels se trouvèrent le Général Kameke, le Comte d'Anhalt, & plusieurs autres Offi-

George II. An. 1757.
ciers. Le Monarque Prussien fut si touché de la perte du Général Winterfeld, que la nouvelle lui en étant apportée dans le même temps où il apprit que les Suédois avoient commencé les hostilités dans la Poméranie, il dit les yeux pleins de larmes : » Je puis trouver des ressources » contre la multitude d'ennemis qui » m'environnent; mais que je trou- » verai peu d'hommes qui puissent » être comparés à Winterfeld » ! Cependant l'armée du Prince de Bevern se retira à Rothenberg, passa la Queiss à Sygersdorff, marcha à Buntzlaw dans la Silésie, & le premier d'Octobre arriva à Breslaw. Elle avoit souffert quelque échec le 26 Septembre près de Lignitz, où les Autrichiens qui ne cessoient de la suivre attaquèrent un corps de Prussiens dans le poste de Barschdorff : les derniers en décampèrent après y avoir mis le feu, & y laissèrent un grand nombre de blessés & une quantité assez considérable de provisions & de fourages. Mais quand ils eurent passé l'Oder, ils s'établirent dans un camp très fort sur les bords de ce fleuve, pour couvrir la ville de Breslaw,

Breslaw, à laquelle ils ajoutèrent de nouvelles fortifications.

George II. An. 1757.

VII. Les François levent des contributions dans le pays d'Halberstat.

Après la convention de Closter-Seven, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, les François que commandoit M. le Maréchal de Richelieu furent en pleine liberté d'agir contre le Roi de Prusse : M. le Duc de Broglie fut détaché avec un corps de vingt bataillons & de dix-huit Escadrons pour rejoindre au Prince de Soubise, & le reste de l'armée de M. de Richelieu entra dans le pays d'Halberstat. M. le Comte de Lusignan fut envoyé avec un parti de deux cents cinquante hommes pour lever des contributions dans le territoire de Magdebourg; mais il fut attaqué à Eglen par un corps de 600 hommes, & fait prisonnier avec une partie de ses Officiers & presque tous ses soldats. Le Roi de Prusse qui, malgré la guerre, a toujours autant estimé les François que ceux-ci ont conservé de vénération pour sa personne, fit traiter les Officiers avec la plus grande politesse, & ils furent ensuite renvoyés sur leur parole. Toute l'armée Françoise demeura baraquée pendant quelque temps dans

George II. An. 1757.

un camp voisin d'Halberstat ; mais M. le Maréchal ayant fait marcher trois corps en avant, aux ordres du Duc de Chevreuse, du Marquis de Voyer & du Marquis d'Armentières, on commença à lever des contributions dans la marche Electorale, en observant de ne faire aucun dégât sur les terres. Le Prince Ferdinand de Brunswick n'étant pas en force pour s'opposer à leurs progrès, se retira à Wansleben près de la ville de Magdebourg.

VIII. Le Roi de Prusse se rend à Leipsick.

Le Roi de Prusse avoit garanti ses Etats par une prudence & une activité dont on trouve peu d'exemples dans les Annales des Princes ; mais ils commençoient alors à être menacés de toutes parts. Pendant que M. de Richelieu levoit des contributions immenses dans le pays d'Halberstat, l'armée combinée des François & des Impériaux ayant été jointe par six mille hommes que commandoit le Général Laudon, & qui avoient défait un Régiment de Cavalerie Prussienne près d'Erfurth, marcha à Weissenfels dans le centre de la Thuringe. Les Prussiens avoient abandonné ce poste, mais le Maréchal Keith paroissoit déterminé à

George II. An. 1757.

conserver celui qu'il occupoit sur la Sala. Cependant M. de Soubise ayant envoyé des détachements pour l'en déloger, il prit le parti de se retirer à Leipsick, ce qu'il ne put faire sans être vivement troublé dans sa marche par les corps que commandoient Mrs. de Saint Germain & de Mailly. Le 24 & le 25 l'armée combinée s'étant avancée jusqu'à Pegaw, le Prince de Saxe-Hildburghausen fit faire trois sommations au Major-Général Haussen, qui commandoit pour le Roi de Prusse dans Leipsick. Le Major répondit en brave homme, & le Maréchal Keith ayant fait assembler les Magistrats, leur déclara que s'il y étoit attaqué il commenceroit par brûler les fauxbourgs, & n'épargneroit pas la ville, à moins qu'ils n'engageassent le Prince à se désister de son entreprise. Le 26, le Roi ayant repassé l'Elbe, entra dans cette Capitale avec dix mille hommes, & le Prince Ferdinand se mit en marche avec huit ou neuf mille pour y joindre le Monarque. Alors M. de Soubise fit replier les détachements de Mrs. de Saint Germain & de Mailli, pour qu'ils ne fussent

George II. An. 1757.

pas exposés à être attaqués jusqu'à l'arrivée de son armée, dont la marche étoit retardée par la difficulté des vivres. Le 31, les Prussiens attaquèrent la ville de Weissenfels occupée par les troupes de l'Empire, qui furent obligées de céder au nombre, & de repasser la Sala, ainsi que le corps commandé par le Prince George de Hesse-Darmstadt, en l'absence du Prince de Saxe Hildburghausen. Le même jour le Roi de Prusse fit mettre en marche son armée de Leipsick pour aller à la rencontre des troupes combinées de la France & de l'Empire, & elle s'avança jusqu'à Lutzen.

IX. Berlin est mis à contribution.

Quelques précautions que le Monarque Prussien eut prises pour la sûreté de Berlin, il ne put garantir cette ville des insultes des Autrichiens. Le Prince Charles de Lorraine chargea le Général Haddick de faire une expédition dans la marche de Brandebourg, ce qui fut éxécuté avec tant de conduite & de succès, qu'après six jours de marche ce Général arriva le 16 d'Octobre devant Berlin. Sur le refus qu'on fit de lui payer cinq cents mille écus de contribu-

tion qu'il éxigeoit, il s'empara du pont qui est sur la Sprée, d'une des portes de la ville, & après avoir défait au dedans des murs deux bataillons Prussiens soutenus de quelque Cavalerie, il reçut une députation des Magistrats, qui lui apportèrent cent quatre-vingt-cinq mille écus, avec promesse de lui donner dans peu le surplus de ce qu'ils seroient en état de lui payer. Le Général fut obligé de se contenter de cette somme, parce qu'il eut avis que le Prince d'Anhalt-Dessau s'avançoit à grandes journées avec dix mille hommes que le Roi de Prusse avoit fait partir de Leipsick pour s'opposer à ses progrès. Le Général se retira derrière la Sprée, ruina à Schade une fonderie des Prussiens, dont il emporta une grande quantité de boulets, & fit jetter les autres dans la rivière, après quoi il revint au quartier sans avoir fait aucune perte considérable. Quoique les troupes Autrichiennes n'eussent commis aucun désordre à Berlin, où le Prince d'Anhalt-Dessau arriva le lendemain de leur départ, cette allarme détermina la Reine de Prusse à se retirer à Magde-

George II. An. 1757.

bourg, après avoir fait transporter à Spandau ses effets les plus précieux.

X. Violences exercées contre les habitans de Leipsick.

Les habitans de Leipsick ne furent pas aussi heureux, & les Auteurs Anglois disent eux-mêmes qu'ils éprouvèrent avec plus de sévérité les cruels effets de la domination de leur nouveau maître. Le Commandant que le Monarque Prussien avoit mis dans cette ville leur demanda par ordre de ce Prince une contribution de trois cents mille écus, somme beaucoup plus forte que ce qu'ils étoient en état de payer. Quoique leurs représentations fussent fondées sur l'impossibilité du paiement, elles n'en furent pas moins inutiles; le temps très court qu'on leur avoit accordé pour faire la répartition étant expiré, sans que tous leurs efforts eussent pu les mettre en état de remplir les volontés du Monarque, ils furent exposés à toutes les rigueurs de l'éxécution militaire. Leurs maisons furent occupées par les soldats, qui s'emparèrent des meilleurs appartements, & commencèrent à y vivre à discrétion, sans que les infortunés habitants pussent trouver la somme éxigée. Le 15 d'Octobre,

un courier y anonça l'arrivée du Roi de Prusse, qui en effet y entra quelques minutes après, & le bruit se répandit qu'on alloit mettre la ville au pillage, ce qui jetta les habitants dans la consternation la plus douloureuse : cependant leurs craintes furent bientôt dissipées à cet égard lorsque le Monarque déclara que la ville seroit épargnée, pourvu qu'on lui remit immédiatement la moitié de cette somme. On ne put rassembler entre tous les Marchands & les bourgeois que celle de cinquante mille écus, quoique ce fut dans le temps de la foire ; mais ils fournirent des lettres de change sur Amsterdam & sur Londres pour soixante & dix mille écus, & donnèrent des ôtages pour le paiement de trente dans un temps limité. Cet accord n'arrêta pas la continuation de l'éxécution militaire, qui fut éxercée avec tant de rigueur qu'on mettoit jusqu'à vingt & trente hommes dans une seule maison, & qu'on ne pouvoit les en faire sortir qu'à force d'argent; enfin tout ce que les habitants purent obtenir fut d'être délivrés de ces hôtes incommodes, quand on sût que les

George II. An. 1757.

lettres de change étoient acceptées.

XI. Le Roi de Prusse s'avance contre les François & les Autrichiens.

L'objet du Roi de Prusse, en feignant de se retirer dans ses Etats pour ne s'occuper que de leur défense, avoit été d'attirer l'armée combinée des Princes de Saxe-Hildburghausen & de Soubise, dans un terrein où il put les combattre avec avantage. C'étoit dans cette vûe qu'il étoit revenu par des marches forcées jusques sur les bords de la Sala, dont les ennemis avoient rompu les ponts après avoir repassé cette rivière, à Weissenfels, à Mersbourg & à Halle. Ils furent bientôt réparés, & les troupes Prussiennes l'ayant traversée le 3 de Novembre sur trois colonnes, se rejoignirent le même jour, & campèrent la droite au village de Bedra, & la gauche à celui de Rosbach. Les Alliés qui avoient Mucheln sur leurs derrières changèrent de position la nuit du 3 au 4, & établirent leur camp la gauche en avant de Mucheln, & la droite à des redoutes qui furent élevées sur la hauteur avec la plus grande diligence. Le 4, l'armée Françoise fit un léger mouvement de la gauche; le Roi de Prusse s'avança en Personne avec ses Hus-

fards jusqu'à un quart de lieue des ennemis pour reconnoître leur position, & fit passer à une partie de son armée le ruisseau qui s'étend de Rosbach à Bedra, comme s'il eut voulu attaquer le même jour l'armée combinée ; mais la journée se passa en cannonades & en légères escarmouches qui ne firent que peu d'effet de part & d'autre. Cette inaction fut occasionnée par le mouvement que les Alliés avoient fait, & par la précaution qu'ils avoient prise d'élever des batteries aux extrémités d'un bois, dont les Impériaux s'étoient emparés, & où ils étoient couverts de plusieurs ravins. Le Monarque Prussien qui avoit résolu de les attaquer à la droite vit qu'il ne pouvoit y réussir qu'en faisant avancer ses troupes par deux profonds ravins enfilés par les batteries des ennemis, ce qui l'obligea de les faire retirer dans leur premier camp.

XII. Il gagne la bataille de Rosbach.

Le 5 la canonade ayant commencé de grand matin, les Hussards Autrichiens & les troupes Prussiennes du Colonel Meyer engagèrent une escarmouche qui fut bientôt soutenue de part & d'autre. Le Prince

George II. An. 1757.

de Saxe-Hildburghausen fit avancer les Croates que commandoit le Général Laudon, & M. de Soubise fit porter du canon sur une hauteur, d'où l'on découvroit le camp Prussien. Vers midi les troupes Impériales & Françoises eurent ordre de sortir des abbatis ; la droite se porta sur le flanc gauche de l'armée Prussienne, & M. le Comte de Saint Germain demeura avec deux brigades d'Infanterie & deux de Cavalerie pour observer les mouvements des ennemis, & se porter où il seroit nécessaire. Il ariva alors un inconvénient assez ordinaire dans les armées commandées par deux Généraux. Le Prince de Saxe résolut d'engager la bataille le jour même, quoiqu'il fut alors plus de deux heures après midi dans une saison avancée, où il ne restoit qu'environ deux heures de soleil, & M. le Prince de Soubise fut d'avis de remettre au lendemain. On prit le sentiment des Officiers Généraux, & quoiqu'ils fussent partagés, on se décida pour celui du Prince de Saxe. Le Roi de Prusse avoit été jusqu'alors dans l'incertitude sur le dessein des Alliés :

comme il ſavoit que les vivres leur manquoient, il crut d'abord que leur projet étoit de repaſſer l'Unſtrut, mais il remarqua bientôt par la diverſité de leurs mouvements qu'ils avoient un autre objet en vue. Le Prince de Saxe croyoit trouver un grand avantage à attaquer l'ennemi dans un camp embaraſſé de tentes & de bagages; mais dans le temps que les troupes filoient de la droite pour ſe mettre en équerre & tomber dans cette ſituation ſur la gauche de l'armée Pruſſienne, ce camp diſparut tout à coup. Le Roi de Pruſſe qui avoit tout prévu & donné ſes ordres en conſéquence, marcha ſur le même front par où venoient les Alliés: ſa Cavalerie compoſée de quarante eſcadrons dépaſſa celle de l'Empire & la chargea en flanc, ſans lui laiſſer le temps de ſe déployer. Les rangs furent bientôt rompus, & les Impériaux mis en déſordre prirent la fuite en ſe ſauvant à toutes brides. M. de Soubiſe ne pouvant les ſoutenir, fit avancer la reſerve de M. de Broglio compoſée de dix Eſcadrons des Régiments de Penthièvre, Salnces, Lameth, Luſignan & Deſcars, avec

George II. An. 1757. quatre de Dragons & huit bataillons d'Infanterie. Le Général se mit à leur tête, & chargea avec fureur la Cavalerie Prussienne, dont la première ligne fut arrêtée par leurs efforts & par ceux des Cuirassiers Autrichiens; mais le Prince ne put rétablir le combat, huit autres escadrons qu'il tira de la gauche furent également accablés par les efforts des ennemis, & par le feu des batteries qui les prenoient en flanc. L'Infanterie de la droite n'étant plus soutenue fut attaquée par six bataillons Prussiens qui se portèrent sur le flanc droit, où les François n'avoient point d'artillerie : la déroute devint générale, malgré les efforts de M. le Comte de Saint Germain, dont la bonne conduite & la fermeté sauvèrent cependant une partie de cette Infanterie. En même temps un Régiment de Cavalerie Liégeoise auquel se joignirent plusieurs corps de Cavalerie des autres Régiments, & celui des Dragons d'Apchon protégèrent la retraite de quelques bataillons de la droite, & les ténèbres qui survinrent favorisèrent celle du reste de l'armée, qui profita de la nuit pour gagner Freyberg,

où les Alliés repassèrent l'Unstrut le matin du six. Le Monarque Prussien se mit le même jour à la tête de sa Cavalerie pour poursuivre sa victoire, mais il n'arriva sur les bords de la rivière que lorsque les Alliés furent entiérement passés, & eurent rompu leur pont. Le temps qu'on employa à le réparer leur donna celui de gagner la hauteur d'Eckersberg, où le Roi de Prusse ne put les atteindre que vers le soir. Il étoit trop tard pour les attaquer; il cantonna son armée dans les villages les plus proches, & se contenta pour cette journée du succès des Hussards, qui lui amenèrent près de trois cents chariots de bagage pris sur les Alliés. On prétend que les Prussiens ne perdirent que cinq cents hommes dans cette bataille, où le Général Meincke fut tué, & le Prince Henri blessé, ainsi que le Général Seydelitz. La perte des Alliés fut beaucoup plus considérable. Les ennemis leur prirent soixante & quatre pièces de canon, un grand nombre de drapeaux & d'étendards, avec presque tout leur bagage: ils eurent près de trois mille hommes de tués sur le champ

George II. An. 1757.

de bataille, environ huit mille prisonniers entre lesquels furent trois cents cinquante Officiers tant François qu'Impériaux, & le Monarque envoya à Leipsick trois cents chariots chargés d'ennemis blessés. L'approche de ce Prince força les troupes découragées de quitter précipitamment les hauteurs d'Eckersberg: elles marchèrent toute la nuit & arrivèrent le lendemain à Erfurth accablées de fatigues & demi-mortes d'inanition, le pain leur ayant absolument manqué pendant deux jours, durant lesquels elles ne subsistèrent que des racines qu'elles purent arracher de terre.

XIII. Il retourne à Leipsick.

M. le Maréchal de Richelieu se préparoit à mettre ses troupes en quartier d'hiver, quand il apprit la fâcheuse nouvelle de la défaite de Rosbach. Il fit avancer aussi-tôt un détachement considérable jusqu'à Duderstat pour favoriser la retraite des François, qui prirent leur route par Laucha, Saxenbourg & Nordhausen, d'où ils se rendirent à Duderstat le 14. Les deux armées furent réunies le 19 à Hellingestadt; & les troupes furent mises en quartier d'hi

ver dans la Hesse & dans les pays de Fulde & d'Eichefeld. L'armée de l'Empire se retira dans la Franconie, mais la désertion y fut très considérable, & des corps entiers passèrent au service du Roi de Prusse aussi-tôt après la bataille. Le Monarque retourna le 7 à Leipsick, où il établit son quartier général, & le reste de ses troupes demeura campé sur les deux rives de la Sala, d'où elles étendoient leurs postes avancés jusqu'à Erfurth.

XIV. Les Autrichiens prennent Schweidnitz.

Pendant que Sa Majesté Prussienne étoit ainsi occupée à agir contre les efforts réunis des François & des Impériaux, le Comte de Nadasti, qui commandoit un autre corps d'Autrichiens, s'empara de la ville de Schweidnitz, dont il avoit commencé le siège la nuit du 26 au 27 d'Octobre. Le Général Fouquet qui commandoit la garnison, résolut de défendre la place le plus long-temps qu'il lui seroit possible, & le 31 il fit une sortie où il tua, blessa, ou fit prisonniers près de huit cents des assiégeants, dont il détruisit quelques-uns des ouvrages. Le 6 de Novembre, les Autrichiens commen-

George II
An. 1757.

cèrent à battre la place avec fureur, & le 11 ils se rendirent maîtres des remparts après être entrés sans aucune difficulté dans le chemin couvert que les Prussiens abandonnèrent, sans qu'on puisse en savoir la raison. Les assiégés poussés dans l'intérieur de la ville se retirèrent dans un retranchement qu'ils avoient pratiqué aux environs de la principale place, & s'y maintinrent jusqu'au lendemain qu'ils se rendirent prisonniers de guerre. Le Monarque Prussien perdit avec Schweidnitz environ sept mille cinq cents quatre-vingt hommes tués, blessés ou prisonniers.

XV. Bataille & prise de Breslau par les Autrichiens.

Le Général Nadasti laissa une garnison suffisante dans Schweidnitz, & avec le reste de ses troupes rejoignit la grande armée que commandoient le Prince Charles de Lorraine & le Maréchal Daun. Cette armée avoit investi la partie de Breslau qui est sur la rive gauche de l'Oder, mais elle n'avoit pu jusqu'alors en faire l'investissement total, parce que le Prince de Bevern avec une armée de Prussiens étoit fortement retranché sur la rive droite, & protégé par le canon de la place. Les Autrichiens

inſtruits de la défaite de Rosbach, & que le Roi de Pruſſe ſe mettoit en marche pour défendre Breſlau, réſolurent d'attaquer ſans perdre de temps le Prince de Bevern, & de le forcer dans ſes retranchements. Son camp etoit ſitué entre l'Oder & la rivière de Loh, qu'il falloit paſſer pour y arriver. Sa droite étoit appuyée au village de Pilnitz que le Prince avoit fait fortifier : le flanc étoit couvert de ce côté par l'Oder & par de grands bois, & la gauche s'étendoit juſqu'à une hauteur environ à cinq cents pas de Breſlau. Pluſieurs villages renfermés & fortifiés dans cette étendue, & une redoute qu'on avoit élevée ſur cette hauteur préſentoient des difficultés preſque inſurmontables. Le 22, la canonade commença par un feu terrible à dix heures du matin, pour couvrir les travailleurs qui jettoient des ponts ſur le Loh; mais ils ſe comportèrent avec tant de fermeté que tout le feu des Pruſſiens ne put les empêcher d'en établir ſept en une demi-heure. Trente Compagnies de Grenadiers paſſèrent auſſi-tôt : il furent ſoutenus de la Cavalerie, & ſe formèrent

George II. An. 1757.

avec tant de diligence que les Pruſſiens ne purent les entamer. Le combat dura juſqu'à cinq heures du ſoir, où les Pruſſiens après avoir ſoutenu deux attaques furieuſes furent forcés à la troiſième, & pouſſés ſucceſſivement d'un retranchement à un autre. La nuit étant ſurvenue, leur Général jugea qu'une plus longue défenſe ſeroit infructueuſe, & pourroit être ſuivie de la perte totale de ſon armée. Il ſe retira ſur une hauteur de l'autre côté de l'Oder, avec la plus grande partie de ſes troupes, dont le reſte ſe jetta dans Breſlau. Le 24, le Prince étant allé avec un ſeul valet de chambre pour reconnoître les ennemis, tomba dans un parti de Croates qui le firent priſonnier. On eut de violents ſoupçons ſur la conduite de ce Prince, & l'on répandit le bruit, peut-être ſans aucun fondement, que ſa priſe étoit concertée avec le Général Autrichien, ſoit qu'il eut quelque ſujet de mécontentement de la part du Roi de Pruſſe, ſoit qu'il ne put ſoutenir la préſence du Monarque après avoir abandonné les lignes qu'il lui avoit expreſſément recommandé de défen-

dre. Quoiqu'il en soit, son armée se retira la même nuit du côté du Nord, après avoir laissé seulement quatre bataillons dans Breslau, & le lendemain la place se rendit par capitulation. Un des articles fut que pendant deux ans les troupes de la garnison ne pourroient servir contre l'Impératrice Reine ni contre ses Alliés : tous les magasins, la caisse militaire & l'artillerie tombèrent entre les mains des Autrichiens : la garnison sortit avec les honneurs de la guerre, & se retira avec le Général Letswitz qui la commandoit.

XVI. Le Roi de Prusse entre en Silésie.

Le Monarque Prussien laissa reposer ses troupes jusqu'au 12 de Novembre, & se mit ensuite en marche pour la Silésie. Le 22, il arriva à Naumbourg sur la Queiss, petite rivière dont le cours s'étend de la Silésie dans la Bohème. En même temps il détacha le Maréchal Keith avec le reste de son armée pour nétoyer la Saxe de tous les partis Autrichiens, & faire ensuite une nouvelle irruption en Bohème. Il leva quelques contributions dans les cercles de Saatz & de Leitmeritz, ce qui allarma la ville de Prague ; mais le Général

George II.
An. 1757.

Laudon qui s'y jetta en toute diligence avec un gros corps de troupes, mit cette Capitale à couvert de toute insulte.

Le Roi de Prusse n'étoit entré en Silésie qu'avec un corps de quinze mille hommes, mais il fut joint à Parchwitz par plus de vingt-quatre mille, tant de ceux qu'il faisoit venir de Saxe que de ceux qui avoient été aux ordres du Prince de Bevern, outre la garnison de Schweidnitz, dont les soldats & les Officiers, malgré les articles de la capitulation par laquelle ils s'étoient rendus prisonniers de guerre, violèrent le droit des gens en se revoltant contre la foible escorte qui les conduisoit, & rejoignirent leur Monarque. Ce fut avec ces troupes & celles que le Maréchal Lewhald lui amena de Prusse qu'il résolut d'attaquer les Autrichiens retranchés à Lissa près de Breslau, & commandés par le Prince Charles de Lorraine & par le Maréchal Comte de Daun.

XVII.
Il remporte une victoire à Lissa.

Le 4 de Décembre, les Autrichiens ayant passé la Schweidnitz se formèrent sur deux lignes laissant leur bagage au-delà de cette rivière : leur

droite étoit appuyée au village de Nypern : ils avoient au front ceux de Lenthea & de Frobelwitz, qu'ils eurent soin de bien garnir de troupes, & la gauche étoit soutenue par les troupes de Bavière & de Wirtemberg, qui s'étendoient en équerre jusqu'aux bois qui bordent Schweidnitz : la réserve fut mise à la droite. L'armée Prussienne qui venoit par la route de Newmarck se porta le 5 de grand matin de divers côtés, comme si elle eut eu particuliérement dessein d'attaquer la droite des Impériaux, dont le Maréchal Daun prit aussi-tôt le commandement, & y joignit le corps de reserve. La canonade avoit commencé en même temps de part & d'autre, mais vers une heure après Midi lorsque les Prussiens eurent emporté l'épée à la main le village de Sagschutz qui couvroit la gauche des Impériaux, les deux bataillons des gardes du Roi de Prusse, (qui sont peut-être les plus belles troupes qu'il y ait au monde,) soutenus par les Régiments du Margrave Charles & d'Itzenplitz, attaquèrent la bayonnette au bout du fusil, au milieu d'un

George II. An. 1757.

feu terrible une batterie de quarante piéces de canon placée à la gauche de l'armée Autrichienne. Ils l'emportèrent après une vigoureuse résistance, où ils perdirent beaucoup de monde, tournèrent cette artillerie contre les Auxiliaires de Bavière & de Wirtemberg, qui ne purent soutenir long-temps leur effort, & jettèrent la confusion dans les troupes Impériales. Le terrein que les Autrichiens occupoient étoit très avantageux, & le Comte de Daun enflé de ses anciens succès n'avoit rien négligé pour profiter de tous ses avantages; mais les Prussiens sans être épouvantés ni par la situation, ni par la supériorité du nombre de leurs ennemis, s'avancent de ce pas ferme & mesuré qui distingue la marche de leurs troupes; profitent de leur premier avantage; continuent à se porter en avant avec la même intrépidité, & renversent tout ce qui s'oppose à leur passage. Au commencement de la bataille il étoit presque impossible que la Cavalerie Prussienne put agir, à cause du grand nombre d'arbres que les Autrichiens avoient abatus & dispersés sur le ter-

rein pour les retarder dans leur marche, mais l'activité du Roi & des troupes qu'il commande leur font bientôt surmonter tous les obstacles. En rangeant son armée en bataille, il avoit placé quatre bataillons derrière la Cavalerie de son aîle droite, prévoyant que le Général Nadasti qui étoit à la tête d'un corps de réserve sur la gauche des Autrichiens, feroit ses efforts pour le prendre en flanc. L'événement fut conforme à ce que le Monarque avoit prévu, & la Cavalerie de ce Général attaqua celle des Prussiens avec fureur, mais elle fut si bien reçue par le feu des quatre bataillons qu'ils la forcèrent de se retirer en désordre. Quoique les Autrichiens fussent poussés de toutes parts, le succès ayant été aussi favorable au Roi de Prusse dans les autres parties, ils se rallièrent par trois fois : mais les Prussiens redoublant toujours leurs attaques, les Autrichiens profitèrent de la nuit qui survint pour faire leur retraite, & repasser la Schweidnitz. Quelques corps furent poursuivis par le Roi en Personne, & se réfugièrent sous le canon de Breslau ; mais la plus

George II. An. 1757.

grande partie des troupes s'étant réunies au delà du Loh, y restèrent en bataille le 6, sans que les Prussiens les attaquassent de nouveau, & se remirent en marche à petites journées jusqu'au treize qu'elles arrivèrent à Freybourg. Le 16 elles campèrent près de Landshut, d'où elles furent cantonnées aux environs de Konigsgratz, & l'on établit le quartier général dans cette place.

La perte que les Autrichiens firent à la bataille de Lissa fut de dix-neuf cents quatre-vingt-trois hommes tués en y comprenant le Comte de Luchery, Général de la Cavalerie, le Prince de Stolberg, le Major Général Otterwolf & cinquante Officiers. Il y eut quatre mille cinq cents quatre-vingt-onze blessés, du nombre desquels fut le Comte de Lascy & le Prince de Lobkowitz. Les Prussiens eurent cinq cents hommes tués & deux mille trois cents blessés. Ils firent un assez grand nombre de prisonniers, & prirent cent seize pièces de canon avec cinquante & un drapeaux ou étendards.

XVIII. Il reprend Breslau. Les Autrichiens évacuent la Silésie.

Le Monarque Prussien ayant forcé la fortune à se déclarer en sa faveur, résolut

résolut en grand Général de profiter de ses victoires malgré la rigueur de la saison, étant assuré de la constance des soldats qu'il avoit formés. Deux jours après la bataille de Lissa, il investit Breslau que ses troupes animées par leurs succès vouloient emporter d'assaut, quoique la garnison fut de plus de treize mille hommes. Frédéric crut devoir modérer par sa prudence une ardeur qui auroit pu occasionner la perte d'une partie de son armée, & il résolut d'en faire le siége dans les formes. Le 15, les bombes mirent le feu à un magasin à poudre qui fit une brêche considérable au rempart, & le 16 le feu des assiégés fut totalement éteint. La place n'a ni ouvrages extérieurs ni chemin couvert, & le 19 au soir les Prussiens n'étant plus qu'à cent quarante pas du fossé, la garnison battit la chamade. Elle fut faite prisonnière de guerre, & les vainqueurs se rendirent maîtres de la caisse militaire qui étoit très considérable, & de quatre-vingt piéces de canon. Le Monarque établit ensuite son quartier général dans cette place. Quelque désir qu'il eut d'emporter

George II. An. 1757.

aussi celle de Schweidnitz avant la fin de l'année, la garnison en étoit si forte qu'il se contenta d'en faire le blocus autant que l'âpreté du froid pût le permettre ; mais il se rendit maître de Lignitz, & la garnison qui sortit avec les honneurs de la guerre joignit l'armée de l'Impératrice Reine dans les environs de Konigsgratz. La saison ne permettant plus de tenir la campagne, le Maréchal Keith & le partisan Meyer retirèrent leurs troupes de la Bohème, pendant que celles de l'Empire évacuèrent également toute la Silésie, où elles ne conservèrent d'autre poste que celui de Schweidnitz.

XIX. Les Suédois entrent en Poméranie.

La suite des victoires du Monarque Prussien nous ayant obligés de laisser en arrière plusieurs événements importants, nous en allons reprendre le fil en commençant par les opérations des Suédois, qui au mois d'Août firent passer en Poméranie une armée de vingt-cinq mille hommes. Le premier acte d'hostilité fut la prise des villes d'Anclam & de Demmin, qui leur ouvroient la route de Stetin où se portoient principalement leurs vues. Ce fut après la

reddition de ces places que le Général Hamilton qui commandoit les Suédois, crut devoir justifier la conduite de son maître, & il publia une déclaration portant que « le Roi de Suéde, » comme garant du traité de Westphalie, ne pouvoit se dipenser d'envoyer ses troupes dans la partie de la » Haute-Poméranie qui appartenoit » au Roi de Prusse : qu'en conséquence tous les Officiers chargés » de recevoir les revenus publics » dans ce pays devoient remettre » l'argent qu'ils avoient entre leurs » mains au Général Hamilton, auquel Sa Majesté Suédoise avoit » donné commission de le recevoir : » que dans l'espace de huit jours il » devoit être fait un état éxact des » revenus du pays, mais qu'il ne » seroit éxigé des habitants que les » contributions ordinaires, & que » les troupes Suédoises observeroient la discipline la plus éxacte ».

George II. An. 1757.

XX. Ils s'emparent de Pénamunde.

Après cette déclaration, les Suédois attaquèrent la petite forteresse de Pénamunde dans l'Isle d'Usedom à l'embouchure de la rivière Pene. On en commença le 14 Septembre le bombardement par mer & par ter-

George II. An. 1757.

re; mais quoique la garnison ne fut composée que de deux cents miliciens, elle soutint jusqu'au 23 qu'elle se rendit prisonnière de guerre. Le Capitaine Oppen qui la commandoit préféra cette condition à celle de ne point servir pendant deux ans, disant que cet engagement étoit incompatible avec son honneur, dans un temps où son Prince pouvoit avoir besoin de son service. Le Général Suédois frappé de la noblesse de ce sentiment, eut la générosité de lui rendre la liberté sans aucune condition.

Le Général Manteuffel, qui commandoit douze mille hommes des troupes du Roi de Prusse en Poméranie, & qui étoit campé devant Stetin pour couvrir cette place, publia une réponse à la déclaration du Général Hamilton. Il enjoignit par une contre-déclaration aux habitants de cette Province de demeurer fidèles à leur légitime Souverain, sous peine d'encourir sa juste indignation, & défendit absolument d'avoir égard au Manifeste Suédois.

XXI. Le Maréchal Lehwald les force de se retirer.

Les Russes s'étant retirés, comme nous l'avons rapporté, après la bataille de Jagersdorff, le Maréchal

Lehwald détacha le Prince George de Holſtein-Gottorp avec un gros corps de troupes, pour marcher au ſecours de la Poméranie. Peu de temps après, les mêmes ennemis ayant évacué toute la Pruſſe, à l'exception de Mémel, le Maréchal joignit lui-même ce Prince avec un renfort de ſeize mille hommes. A ſon approche, les Suédois qui avoient déja commencé à combler le port de Schwinemunde, & qui faiſoient leurs préparatifs pour le ſiége de Stétin, ſe retirèrent avec tant de précipitation de Ferdinandshoff où ils étoient campés, qu'ils ne ſe donnèrent pas le temps de faire ſortir de Wollin leur petite garniſon, compoſée de deux cents dix hommes, & ils furent faits priſonniers de guerre. Les Pruſſiens commencèrent à canoner Demmin le 29 de Décembre, & les Suédois après avoir perdu un Officier & quarante hommes, demandèrent à capituler. La ſaiſon étant trop rude pour continuer les opérations d'un ſiége, on leur permit de ſe retirer avec deux piéces de canon le 2 de Janvier ſuivant. Le 30 de Décembre, les Suédois rendirent Anclam, où les vaiqueurs fi-

George II.
An. 1757.
rent cent cinquante prisonniers, & s'emparèrent d'une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. Le Maréchal Lehwald passa ensuite la Péene, & s'empara de Gutzkow, Lortz, Tribsées & Nebringen. En même temps, le Lieutenant-Général Schorlemmer passa avec le corps qu'il commandoit de l'Isle de Wollin dans celle d'Usedom, & ensuite à Wolgast, les Suédois ayant abandonné cette ville, de même que celle de Schwinemunde, & le fort de Penamunde. Le Prince de Holstein s'avança jusqu'à Grimm & Grypswalde, & les Suédois évacuant l'une après l'autre les villes qu'ils avoient occupées, continuèrent leur retraite jusqu'à ce qu'il ne leur restât que Stralsund, où ils jettèrent toute leur infanterie, pendant que leur Cavalerie se porta dans l'Isle de Rugen. Les Hussards Prussiens ne demeurèrent pas dans l'inaction; ils pénétrèrent dans la Poméranie Suédoise, où ils levèrent une contribution de cent cinquante mille écus. Les Mecklembourgeois, qui avoient joint les Suédois avec six mille hommes, demeurèrent exposés au ressen-

ſtiment des Pruſſiens, qui commirent contre eux les exactions les plus dures. L'armée Suédoiſe ne fut point expoſée aux riſques d'une bataille, mais les maladies, la déſertion & d'autres accidents la réduiſirent à la moitié du nombre d'hommes dont elle étoit compoſée quand elle entra en campagne.

George II, An. 1757.

XXII. Le Roi de Suéde refuſe ſa médiation au Landgrave de Heſſe.

Lorſque les François entrèrent dans les Etats du Landgrave de Heſſe-Caſſel après la victoire d'Haſtembeck, ce Prince s'adreſſa au Roi de Suéde, qui étoit un des garants du traité de Weſtphalie, & le pria d'employer ſes bons Offices auprès du Monarque François, pour obtenir un traitement plus favorable que celui qu'il éprouvoit. Sa Majeſté Suédoiſe, de l'avis de ſon Sénat, répondit que la Couronne de Suéde étant un des principaux garants du même traité, il ſeroit contre toute raiſon de faire une telle démarche en faveur d'un Prince, qui non-ſeulement avoit manqué aux loix & aux conſtitutions de l'Empire en refuſant ſon contingent, mais qui avoit même aidé de ſes troupes une Puiſſance reconnue pour ſon ennemie déclarée.

George II. An. 1757.

Le Conseil Aulique regardant aussi la conduite du Landgrave sous le même point de vue, rendit contre lui un décret vers la fin de l'année.

XXIII. Plaintes infructueuses des Anglois aux Hollandois.

La Cour Britannique avoit été fort indisposée contre les Hollandois, sur la facilité avec laquelle ils avoient accordé aux François un passage libre par Namur & Maestricht au commencement de la campagne, pour leurs provisions, leurs munitions & leur artillerie. Les plaintes avoient été très vives de la part des Anglois, mais ils n'eurent pour toute satisfaction qu'une foible réponse de Leurs Hautes Puissances. Lorsque le Roi d'Angleterre vit que les Hollandois marquoient encore la même indifférence à la prise de possession que ses ennemis firent d'Ostende & de Nieuport, où ils entrèrent le 19 & le 20 Juillet, il renouvella ses représentations auprès des Etats Généraux, & le Colonel Yorke, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique à la Haye, leur présenta un mémoire, où en essayant d'exciter leur jalousie contre la France, & en éxagérant le danger auquel ils se trouvoient exposés par l'union de

deux Puissances voisines & également ambitieuses, il leur rappelloit les articles des traités d'Utrecht & de Barrière, par lesquels il étoit dit que « Sa Majesté Impériale & Catho» lique promettoit & s'engageoit » qu'aucune Province, ville, forte» resse ou territoire des Pays-Bas ne » seroient cédés, transferés, donnés ou » abandonnés à la Couronne de Fran» ce, ni à aucun autre qu'au Suc» cesseur des Etats d'Allemagne de » la maison d'Autriche, —— sous » quelque prétexte que ce fût ». Cette remontrance n'eut aucun effet : il étoit aisé de répondre que les François en occupant durant la guerre les villes d'Ostende & de Nieuport n'acquéroient aucun titre de propriété, qui étoit le seul cas interdit par les traités, mais les Etats Généraux n'entrèrent point dans cette discussion, & ils se contentèrent d'éluder la question, pour ne pas être privés des profits immenses qu'ils retiroient de la neutralité.

XXIV. Lettre du Roi de Prusse au Roi d'Angleterre.

Vers le même temps, le Roi de Prusse commença à soupçonner que quelques autres Puissances songeoient également à se mettre à couvert des

George II. An. 1757.

dangers & des événements de la guerre, & qu'il couroit le risque d'être même abandonné de son unique allié le Monarque Anglois, qui sembloit disposé à se détacher d'une liaison qui pouvoit avoir les suites les plus facheuses pour ses Etats du continent. Guidé par cette crainte, on prétend que le Monarque Prussien écrivit au mois de Septembre la lettre suivante qui fut insérée dans les papiers publics d'Angleterre.

» Je viens d'apprendre qu'il est » encore question d'un traité de neu» tralité pour l'Electorat de Hano» ver. Votre Majesté auroit-elle as» sez peu de constance & de fermeté » pour se laisser abattre par quel» ques revers de fortune? Les affai» res sont-elles si délabrées qu'on ne » puisse les rétablir? Que Votre Ma» jesté fasse attention à la démarche » qu'elle a dessein de faire, & à celle » qu'elle m'a fait faire! Elle est la » cause des malheurs prêts à fondre » sur moi. Je n'aurois jamais renon» cé à l'alliance de la France, sans » toutes les belles promesses que Vo» tre Majesté m'a faites. Je ne me » repens pas du traité que j'ai fait

George II. An. 1757.

» avec Votre Majesté ; mais qu'elle » ne m'abandonne pas lâchement à » la merci de mes ennemis, après » avoir presque attiré toutes les for» ces de l'Europe contre moi. Je » compte que Votre Majesté se res» souviendra de ses engagements, » réitérés encore le 26 du passé, & » qu'elle n'entendra à aucun acco» modement que je n'y sois com» pris ».

XXV. Déclaration du Roi d'Angleterre.

Quoiqu'il en soit, de l'authenticité de cette lettre qui fut désavouée dans la Gazette de Berlin, il est certain que la déclaration qui fut faite au Résident du Roi de Prusse à Londres paroît être une réponse ou à la lettre, ou à quelque plainte équivalente. Le Roi de la Grande-Bretagne y déclare : « que les ouvertu» res faites en Allemagne par les » Ministres de Sa Majesté comme » Electeur d'Hanover, au sujet des » échecs soufferts dans le continent, » n'ont aucune influence sur S. M. » considérée comme Roi : qu'il re» garde sous le même point de vue » qu'auparavant les pernicieux ef» fets de l'union des Cours de Vien» ne & de Versailles, union qui

George II. An. 1757.

» menace de renverser tout le sys-
» tême de la liberté publique & de
» l'indépendance des Puissances Eu-
» ropéennes : qu'il considére com-
» me une conséquence fatale de cet-
» te liaison dangereuse la cession fai-
» te par la Cour de Vienne des ports
» des Pays-Bas à la France, dans
» une occasion aussi critique & con-
» tre la foi des traités les plus so-
» lemnels : que quels que puissent
» être les succès de ses armes, Sa
» Majesté est constamment détermi-
» née à agir de concert avec le Roi
» de Prusse, en employant les mo-
» yens les plus efficaces pour rendre
» infructueux les desseins injustes de
» leur ennemi commun, qui ne tend
» qu'à les opprimer. Il conclut en
» assurant le Roi de Prusse que la
» Couronne Britannique continue-
» ra à remplir avec la plus grande
» éxactitude ses engagements envers
» Sa Majesté Prussienne, & à la sou-
» tenir avec autant de fermeté que
» de vigueur ». Cette déclaration ne pouvoit manquer d'être très agréable à un Prince qui dans le temps où elle fut faite avoit besoin (dit notre Auteur Anglois) d'un cordial ex-

traordinaire. Il voyoit qu'il pouvoit compter non ſeulement ſur le Miniſtère Britannique, mais encore (ajoute M. Smollet) ſur l'embonpoint de la nation, qui ſemblable à une nourrice indulgente avoit toujours préſenté des ſucs nourriſſants à ſes alliés décharnés d'Allemagne. Cependant (dit-il encore) ceux qui prétendoient examiner & approfondir les événements ſans paſſion & ſans préjugé, ne pouvoient s'empêcher de marquer leur ſurpriſe lorſqu'ils voïoient qu'on traitoit de pernicieuſe au ſyſtême de la liberté publique, & de tendante à détruire l'indépendance des Puiſſances Européennes, une alliance qu'ils ſavoient avoir été l'effet de la néceſſité à laquelle la Maiſon d'Autriche s'étoit trouvée réduite pour ſa propre conſervation, par ces mêmes Potentats qui lui reprochoient alors cette liaiſon.

XXVI. Fidélité du Duc de Brunſvvick à garder la convention de Cloſter-Seven.

La vérité de l'hiſtoire nous oblige de remarquer que la fameuſe convention de Cloſter-Seven trouva plus de critiques que d'Apologiſtes, quelque avantageuſe qu'elle pût être en elle-même aux Alliés des Anglois qui paroiſſoient réduits à la derniè-

George II. An. 1757.

re extrémité dans le temps où elle fut conclue, & aux François qui désarmoient leurs ennemis & demeuroient en liberté de tourner toutes leurs forces contre un Monarque plus digne de les occuper. Le Roi d'Angleterre parut très mécontent de voir son Electorat d'Hanover abandonné par cette capitulation à la merci de ses ennemis, qui prirent possession de tout le pays; en saisirent les revenus; y levèrent des contributions, & changèrent toute la forme du gouvernement au nom du Monarque François. Le Général Anglois disoit qu'il avoit été excessivement gêné dans sa conduite par les ordres les plus positifs de la Régence d'Hanover, & les Membres de cette Régence ne manquèrent pas de raisons pour recriminer contre le Prince. En France on alléguoit d'autres raisons qui ont été assez répandues dans le public, pour que nous soyions dispensés de les rapporter. Le Duc de Brunswick, fidele à ses engagements, convint de laisser entre les mains des François les villes de Brunswick & de Wolfembuttel pendant tout le temps de la guerre, pro-

mit que ses troupes, après avoir quitté le camp du Duc de Cumberland, seroient licentiées dans leur propre pays : que leurs armes seroient déposées dans les Arsenaux de ces deux villes : que les Officiers prêteroient serment de ne servir ni contre la France, ni contre ses Alliés pendant toute la guerre, enfin il s'engagea à fournir son contingent comme membre de l'Empire, tant en troupes qu'en argent, & à acquiescer aux résolutions prises à la Diète générale de Francfort.

Le Landgrave de Hesse demanda que ses troupes fussent traitées comme celles du Duc de Brunswick, & fit proposer le 18 d'Octobre par M. de Packelbell, Ministre du Duc de Deux-Ponts à la Cour de France, qu'il fût fait un traité de subside en conséquence duquel ses troupes auroient passé au service de cette Puissance : mais cette proposition n'eut pas son effet. Vers le même temps, le Ministère François pour mieux expliquer les articles de Closter-Seven, proposa que l'on convint de part & d'autre. 1°. Que la cessation des hostilités dureroit pendant toute la guer-

George II. An. 1757.

re. 2°. Que les troupes Hanoveriennes qui passeroient l'Elbe ne pourroient éxercer aucunes hostilités ni contre les François, ni contre leurs Alliés, comme ceux-ci réciproquement n'en éxerceroient aucunes contre eux. 3°. Que l'on ne recevroit point de troupes Angloises dans les Duchés de Brémen & de Werden. 4°. Que les troupes Hanoveriennes & leurs Auxiliaires ne serviroient ni contre la France, ni contre ses alliés, & ne pourroient se joindre ni à celles du Roi d'Angleterre, ni à celles de ses Alliés.

XXVII. Elle est rompue par les Hanoveriens & les Hessois.

Ces conditions étoient une suite si naturelle de la convention de Closter-Seven, qu'elles n'auroient souffert aucune difficulté si la victoire remportée par le Roi de Prusse à Rosbach n'eut fait juger aux Anglois qu'il étoit de leur intérêt de faire reprendre les armes à ceux de leurs Alliés qui seroient les moins scrupuleux sur les principes d'un droit reconnu de toutes les nations. On sait que les raisons ne manquent jamais pour rompre les traités les plus solemnels quand on croit que la convenance l'éxige; il ne s'agit que d'un Mé-

moire ou d'un Manifeste qui en rejette l'infraction sur ses Adversaires, & l'on trouve toujours des plumes prêtes à les mettre dans le plus grand jour. Le Roi d'Angleterre, comme Electeur d'Hanover, fit publier les motifs qui l'engageoient à reprendre les armes, & les troupes de son Electorat firent aussi-tôt divers mouvements qui marquèrent évidemment leur dessein de recommencer les hostilités, quoique ce fût vers le milieu de Novembre. Les Hessois entrèrent dans les mêmes mesures, & voyant que le Duc de Brunswick refusoit de se prêter à une pareille infraction, ils enveloppèrent ses troupes, en arrêtèrent les Généraux, & les forcèrent de se joindre à eux. On doit juger que le Duc de Cumberland ne fut pas chargé de les commander : le Prince Ferdinand de Brunswick fut mis à leur tête, & marcha à Harbourg dont le château étoit occupé par le Marquis de Pereuse, qu'il fit sommer de se rendre. Le brave Commandant répondit avec la même fermeté qu'il avoit déja fait paroître en diverses occasions: il soutint le siège jusqu'au 27 de Décem-

George II. An. 1757.

George II. An. 1757.

bre, où voyant les Hanoveriens maîtres de la Contrescarpe, il demanda à capituler, sous les conditions que la garnison sortiroit avec tous les honneurs de la guerre, & se rendroit au premier poste de l'armée Françoise. Le Général Hardenberg, qui commandoit le siége, demanda les ordres du Prince Ferdinand, & ce Prince lui fit dire qu'il falloit que la garnison se rendit prisonnière de guerre. La réponse en fut portée à M. de Pereuse, qui répondit sans balancer en montrant les ruines du château écrasé par la canonade: « Ce » sera là mon lit d'honneur; je m'en» sevelirai moi & tout mon monde » sous les derniers débris, plutôt » que de me rendre prisonnier de » guerre ». Le Prince Ferdinand avoit l'ame trop grande pour ne pas estimer un ennemi aussi courageux, & il fut accordé que la garnison sortiroit avec tous les honneurs de la guerre.

XXVIII. Lettre de M. de Richelieu au prince Ferdinand sur cette rupture.

Avant ce commencement d'hostilités, M. de Richelieu écrivit au Prince Ferdinand une lettre qui portoit en substance: « que depuis

» quelques jours il avoit remar-
» qué que les troupes Hanove-
» riennes faisoient des mouvements
» pour se réunir en un corps, mais
» qu'il ne pouvoit penser que l'ob-
» jet de ces mouvements fût d'en-
» freindre les conventions de la neu-
» tralité qui avoit été établie entre
» le Duc de Cumberland & lui Gé-
» néral François : que sa confiance
» en la bonne foi de l'Electeur d'Ha-
» nover, qui avoit signé la con-
» vention étoit si aveugle qu'il avoit
» jugé que ces troupes ne s'étoient
» rassemblées que pour être distri-
» buées dans les quartiers d'hiver à
» elles assignées par la convention,
» mais que ses yeux s'étoient enfin
» ouverts par les avis qu'il avoit
» reçus de toutes parts, & qui l'as-
» suroient que les Hanovériens
» avoient dessein d'enfreindre des
» articles qui devoient être regar-
» dés comme sacrés & inviolables :
» que le Roi son maître étoit tou-
» jours disposé à donner de nouvel-
» les preuves de sa modération &
» du desir qu'il avoit d'épargner l'ef-
» fusion du sang humain : que dans
» cette vue lui Duc de Richelieu

George II. An. 1757.

» déclaroit à Son Alteſſe Séréniſſi-
» me, au nom de Sa Majeſté Très
» Chrétienne, qu'il perſiſtoit dans
» la réſolution de remplir exactement
» tous les points de la convention,
» pourvu qu'ils fuſſent également
» obſervés par l'armée Hanoverien-
» ne; mais qu'il ne pouvoit ſe diſ-
» penſer de déclarer à Son Alteſſe
» Séréniſſime, que ſi cette armée
» faiſoit quelque démarche équivo-
» que, & encore plus ſi elle com-
» mettoit quelque acte d'hoſtilité,
» il porteroit les affaires à la dernière
» extrémité, y étant ſuffiſamment
» autoriſé par les loix de la guerre:
» qu'il mettroit le feu à tous les pa-
» lais, maiſons & jardins: qu'il ſac-
» cageroit toutes les villes & villa-
» ges ſans épargner la plus petite
» maſure, & feroit tomber ſur le
» pays toutes les horreurs de la guer-
» re & de la dévaſtation. Il finiſſoit
» en conjurant Son Alteſſe Séréniſ-
» ſime de réfléchir ſur ce qu'il lui
» marquoit, & la ſupplioit de ne
» le pas mettre dans la néceſſité de
» prendre des meſures ſi contraires
» à ſon propre caractère, & à l'hu-

» manité naturelle à la nation Fran- » çoise ».

George II. An. 1757.

XXIX. Le Général François rassemble son armée à Zell.

Quoique cette lettre fut soutenue par les représentations du Comte de Lynar, qui avoit été le médiateur de la convention au nom du Roi son maître, le Prince Ferdinand se contenta de dire qu'il porteroit sa réponse en personne au Duc de Richelieu à la tête de son armée, & toutes ses troupes ayant été assemblées vers la fin de Novembre, il résolut de forcer les François à sortir de l'Electorat. M. de Richelieu rassembla son armée à Zell où il établit son camp le 7 de Décembre. M. de Caraman qui couvroit l'arrière-garde avec le Régiment de Dragons qui portoit son nom, & un corps de quatre-vingt chasseurs de Fischer fut harcelé dans sa marche par douze cents Cavaliers Hanoveriens, & dix-huit cents hommes d'Infanterie avec deux pièces de canon. Malgré l'inégalité du nombre il mit ses gens en bataille près d'Hembeck, attaqua & enfonça les ennemis, qui y perdirent environ cent hommes tués outre les blessés & les prisonniers: Le

George II.
An. 1757.

Comte de Schullembourg qui les commandoit fut du nombre des blessés, ainsi que le Commandant des Chasseurs Hanoveriens qui fut fait prisonnier, & mourut de ses blessures. La plus grande partie des troupes Françoises étant réunies à Zell le 19 du même mois, l'armée composée de soixante & quatorze bataillons & de soixante & dix escadrons fut en état de s'opposer à celle du Prince Ferdinand campée devant les fauxbourgs de cette ville.

XXX.
Il établit son quartier général à Hanover.

Le 21, M. de Richelieu ayant résolu de passer l'Aller, fit toutes ses dispositions jusqu'au 25 que l'armée fut en état de commencer à traverser les ponts. Les troupes de la gauche pénétrèrent jusqu'au camp des Hanoveriens sans rencontrer aucun obstacle, & l'on vit avec surprise que ce camp étoit abandonné. On marcha aussi-tôt à leur poursuite; on fit plus de cinq cents prisonniers, & l'on prit un grand nombre de chariots chargés de munitions & de bagages. Le Prince établit son quartier général à Lunebourg où il s'étoit retiré: M. de Richelieu occupa le

camp ennemi, se rendit ensuite à Hanover où il établit le sien, & cantonna ses troupes partie sur les bords de l'Aller, partie dans les environs de cette Capitale.

XXXI. Le Ministre Hanoverien est obligé de sortir de Vienne.

Aussi-tôt que Leurs Majestés Impériales furent informées de la violation de la convention, elles firent déclarer au Baron de Steinberg, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne en qualité d'Electeur d'Hanover, qu'il ne devoit plus paroître à la Cour, ni avoir aucune conférence avec les Ministres. On lui donna les passeports nécessaires, & il se retira immédiatement de Vienne; le Comte de Lynar également mécontent de cette infraction, étoit retourné auprès de son maître dès les premiers mouvements des Hanoveriens. Une violation aussi manifeste des engagements les plus solemnels ne pouvoit manquer de renouveller le feu de la guerre en Allemagne avec un redoublement de fureur: chacune des Puissances intéressées s'occupa dans le court intervalle d'une campagne à l'autre du soin de fortifier ses alliances, & de se préparer à agir avec

George II. An. 1757. une nouvelle vigueur. La Czarine en son particulier marqua le plus grand mécontentement de la conduite du Général qu'elle avoit mis à la tête de ses troupes : elle accéda formellement au traité conclu entre les Cours de Vienne, de Versailles & de Stockolm, & fit choix du Général Fermer pour remplacer le Général Apraxin, après avoir déclaré à tous les Ministres étrangers qu'elle désapprouvoit formellement la conduite qu'il avoit tenue.

XXXII. Mort de la Reine de Pologne.

Entre les événements de l'année 1757, nous remarquerons particulièrement la mort de la Reine de Pologne, fille de l'Empereur *Joseph*, & mère de Madame la Dauphine. Cette Reine mourut à Berlin le 7 de Novembre d'une attaque d'apopléxie. Elle étoit âgée d'environ cinquante-huit ans : sa piété & sa vertu faisoient l'édification de tous ceux qui avoient l'honneur d'approcher de sa Personne Auguste. Elle fit paroître une fermeté inébranlable dans les malheurs dont elle fût témoin la dernière année de sa vie, mais il y a tout lieu de croire que la force de son

son tempérament ne put résister à une épreuve aussi violente. Cette fâcheuse nouvelle modéra la joie que la France venoit de recevoir par la naissance d'un Prince qui fut nommé le Comte d'Artois, & qui est actuellement le troisième & dernier des petits-fils du Monarque.

George II. An. 1757.

XXXIII. Subsides accordés par le Parlement d'Irlande.

En Irlande, le Parlement assemblé à Dublin accorda au Roi un subside montant à cent seize mille huit cents cinquante livres sterling pour trois années, une somme de mille livres sterling par an pour l'encouragement des Ecoles Protestantes, un autre secours de 1375 livres pour soutenir la manufacture des toiles de Cambrai établie à Dundall, 22000 livres pour les navigations de port à autre, neuf mille livres pour les hôpitaux, douze mille livres pour les Ecoles, & treize mille neuf cents livres pour être partagées entre différents Manufacturiers de Damas, de papier, de toiles peintes & autres.

XXXIV. Histoire naturelle.

L'histoire naturelle nous présente la relation d'un affreux tremblement

George II.
An. 1757.

de terre arrivé le 9 de Juillet dans les Isles Açores. L'Isle d'Angra souffrit de violentes secousses sans aucun accident. Celle de Saint George qui en est éloignée de douze lieues, eut plus de mille personnes ensevelies sous les ruines des bâtiments, & l'effroi augmenta considérablement à la vue de neuf Isles nouvelles qu'on découvrit à un quart de mille du côté du nord. A Fayal, toutes les maisons & les Eglises furent renversées, & ne présentèrent plus qu'un monceau de ruines ; la surface de la terre se fendit en plusieurs endroits, & fut engloutie par la mer ; en d'autres quoiqu' éloignés du rivage, la terre s'affaissa & fut surmontée par les eaux. La montagne nommée Monte-Formosa fut séparée en deux parties, dont une s'enfonça dans la mer. En divers endroits la terre s'ouvrit, des parties d'un quart de mille d'étendue, s'abîmèrent ; des montagnes changèrent de place ; d'autres disparurent totalement ; toutes les communications entre les différents cantons, furent coupées ou rompues : d'au-

tres pièces de rochers tombant avec fracas dans les vallées, augmentoient la terreur des malheureux habitants réfugiés dans les forêts ; & lorſque le choc fut paſſé, la plûpart cherchant en vain le lieu de leur demeure précédente ne trouvèrent plus que des gouffres & de profonds abîmes à la place de leurs maiſons.

A Londres, on remarqua le 7 d'Octobre une obſcurité extraordinaire vers dix heures du matin, ce qui jetta dans l'effroi le peuple ſuperſtitieux, par la perſuaſion où il fut que cette obſcurité étoit l'effet de la Comète obſervée par M. Bradley, mais le retour de la lumière rendit bientôt la ſérénité à tous les eſprits.

XXXV. Aveuglement Périodique.

La Médecine nous fournit un aveuglement périodique que ſouffrit un domeſtique âgé d'environ trente ans. Il perdit tout-à-coup l'uſage de ſes membres, & ceſſa de voir la lumière ſans éprouver aucune ſenſation douloureuſe ; au contraire il déclara qu'il ſe trouvoit affecté d'un ſentiment de plaiſir, & il demeura juſqu'au lendemain matin privé de

George II. An. 1757.

la vue. Elle lui revint peu à peu aux approches du jour, & il se retrouva dans son état naturel. Quand les ténébres de la nuit furent totalement dissipées, il se leva ayant tous les membres libres, & reprit ses fonctions ordinaires; mais le soir il retomba dans le même aveuglement, sans perdre de nouveau l'usage de ses membres; cette alternative dura deux mois, après lesquels il parut parfaitement guéri sans aucun remède. Huit mois après, il fut encore aveugle pendant une nuit, ce qui recommença après six semaines de santé, & dura depuis le trois d'Octobre jusqu'au vingt-quatre toujours périodiquement; mais une diarrhée étant survenue, la fièvre s'empara du malade, le délire survint, & il mourut après quatre jours qu'il passa sans aucun nouveau symptôme d'aveuglement.

Le 10 de Juin près Ravensworth, quinze personnes furent suffoquées par la vapeur d'une mine de charbon de pierre, qui s'enflamma naturellement à l'embouchure du puits.

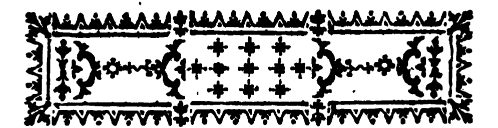
XXXVI. Sociétés d'Agriculture établies en France.

En France, il s'établit une société d'Agriculture en Bretagne; les François, toujours amateurs des nouveaux établissements, ont embrassé avec avidité cette occasion d'éxercer leurs talents sur une partie jusqu'alors peu traitée par les modernes : depuis ce temps, les écrits œconomiques se sont multipliés : beaucoup de gens qui ne possédent souvent pas un seul arpent de terre, se sont érigés en réformateurs des anciennes méthodes, & ont cru suppléer par des spéculations dénuées d'expérience aux travaux vraiement profitables de ceux qui avec des lumières plus sures & mieux réfléchies s'en sont tenus à perfectionner le travail de leurs ancêtres, & à diriger la main laborieuse des cultivateurs. Comme toutes ces recherches ne peuvent causer aucun mal réel à l'Etat, & qu'entre des milliers de mémoires il peut s'en trouver quelqu'un qui contienne des vues utiles, il est bon d'encourager ces établissements, qui au moins servent à occuper agréablement un certain nombre de citoyens estimables.

George II. An. 1757.

Les affaires de Religion furent assez tranquilles la même année ; les éxilés furent rappellés, & le Parlement reprit ses fonctions ordinaires.





HISTOIRE
D'ANGLETERRE,
LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Harangue du Roi à l'ouverture de la session.* §. II. *Réfléxions sur cette harangue.* §. III. *Nombres d'hommes & secours accordés.* §. IV. *Complaisance du Parlement.* §. V. *Impôts établis pour la levée des subsides.* §. VI. *Message du Roi.* § VII. *On lui accorde un secours immédiat de cent mille livres sterling.* §. VIII. *Bill pour les honoraires des Juges.* §. IX. *Nouveau traité avec le Roi de Prusse.* §. X. *Bill pour réparer le port de Milford.* §. XI. *Bill pour*

continuer à défendre l'exportation des grains. §. XII. *Bill au sujet des gens de mer.* §. XIII. *Nouvelles loix au sujet de la Milice.* §. XIV. *On étend & l'on prolonge différentes loix.* §. XV. *Différents Bills rejettés par les Lords.* §. XVI. *Peu d'accord entre les deux Chambres.* §. XVII. *Affaires de la Compagnie d'Embden.* §. XVIII. *Loix en faveur des domestiques & des apprentifs.* §. XIX. *Bill pour réprimer les abus dans les Elections.* §. XX. *Autres Bills présentés & rejettés.* §. XXI. *Affaires de la Compagnie d'Afrique.* §. XXII. *Proposition faite & rejettée pour accourcir la durée des Parlements.* §. XXIII. *Clôture de la session.*

George II.
An. 1757.

I.
Harangue du Roi à l'ouverture de la session.

LE premier de Décembre 1757, Le Roi de la Grande-Bretagne ouvrit la session du Parlement par une harangue qui paroissoit particuliérement destinée à préparer la nation aux dépenses qu'elle auroit à supporter pour le soutien d'une nouvelle guerre dans le continent de l'Europe. Nous allons la rapporter en entier, & nous y joindrons quelques réfléxions relatives aux compa-

raiſons qu'on peut faire du génie actuel du Parlement d'Angleterre, & de l'eſprit qui l'animoit quelques années avant cette ſeſſion.

George II. An. 1757.

Milords & Meſſieurs . . . . « Ma » plus grande ſatisfaction auroit été » de pouvoir vous dire à l'ouver» ture de cette ſeſſion, que le ſuc» cès de nos opérations militaires » eſt égal à la juſtice de notre cau» ſe, ainſi qu'à l'étendue & à la vi» gueur des meſures priſes pour la » ſoutenir. J'eſpère avec la plus gran» de confiance que le courage & la » bravoure de cette nation ſi re» nommée dans tous les temps, & » qui a précédemment ſurmonté tant » de difficultés, ne ſe laiſſera point » abattre par quelques diſgraces, » qui ſeront bientôt réparées avec » l'aide de Dieu, & avec votre » ardeur & votre zèle pour mon » honneur & pour l'avantage de » votre patrie. Je ſuis fermement ré» ſolu d'employer tous mes efforts » pour la ſureté de mes Royaumes, » ainſi que pour recouvrer & pro» téger les poſſeſſions & les droits » de ma Couronne & de mes ſujets » en Amérique & dans les autres

George II. An. 1757.

» pays, tant en faisant agir vigou-
» reusement nos forces navales qu'en
» se servant de tous les autres mo-
» yens qui seront en notre pouvoir.
» Un autre grand objet que j'ai *à cœur* est la conservation de la Re-
» ligion Protestante & des libertés
» de l'Europe, & c'est dans cette
» vue que je demeure attaché à mes
» alliés, & que je ne néglige rien
» pour les encourager. Aucun in-
» convénient ne sera capable de me
» détourner de ces objets, & c'est
» pour soutenir cette cause que je
» demande instamment votre con-
» cours & des secours vigoureux.
» Le dernier succès signalé remporté
» en Allemagne a donné aux affai-
» res un tour heureux, qu'il nous
» est important de soutenir, dans
» cette conjoncture critique où les
» yeux de toute l'Europe sont fixés
» sur nous. Je dois vous recomman-
» der particuliérement de soutenir
» mon bon frère & allié le Roi de
» Prusse, comme le mérite sa mag-
» nanimité & son zèle actif pour la
» cause commune ».

Messieurs de la Chambre des Communes . . . . . . « J'ai vu avec un

» véritable chagrin que les secours
» considérables que vous avez déja
» accordés pour le soutien de la
» guerre, n'ont pas produit tous les
» bons effetsque vous aviez lieu d'en
» espérer. Mais j'ai tant de confian-
» ce en votre sagesse que je ne dou-
» te pas de votre persévérance. Je
» ne vous demande que les secours
» qui seront nécessaires pour le ser-
» vice public, & j'ai ordonné qu'on
» remit devant vous les états de dé-
» pense : Vous pouvez être assurés
» qu'ils seront employés avec la meil-
» leure économie & la plus grande
» fidélité ».

Milords & Messieurs .... « J'ai
» eu dans toutes les circonstances
« des preuves si étendues de la fi-
» délité & de l'affection de mes su-
» jets pour ma Personne, pour ma
» famille & pour mon gouverne-
» ment, que j'ai la plus grande con-
» fiance de n'en éprouver aucun
» changement; mais je ne puis m'em-
» pêcher de vous parler de cet es-
» prit de désordre qui s'est manifes-
» té parmi le peuple, en quelques
» endroits du Royaume. Je vous re-
» commande d'appliquer tous vos

George II. An. 1757.

» soins à réprimer & arrêter le cours
» de ces abus, ainsi qu'à maintenir
» les loix & l'autorité légitime. S'il
» est besoin de quelque éclaircisse-
» ment pour expliquer ce qui a été
» mal entendu ou mal exposé, ou
» pour y donner plus de force, je
» suis convaincu que cela n'échap-
» pera pas à votre attention. Rien
» ne peut mieux nous conduire à ce
» que nous avons de plus cher, &
» à réduire nos ennemis à la raison
» que de conserver l'union & l'har-
» monie entre nous ».

II. Réflexions sur cette harangue.

Cette harangue ne dut pas être regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence, & dans les temps précédents, le parti qu'on nommoit de la patrie auroit fait vraisemblablement des observations peu agréables au Monarque sur chaque phrase de son discours. « Si nous avons eu peu
» de succès dans la guerre, « auroient dit ces rigides patriotes, » la cause
» n'en peut être attribuée qu'à l'in-
» discrétion du Ministère, qui a pris
» des mesures absolument contraires
» à celles qu'il auroit dû suivre, &
» choisi des Commandants incapa-
» bles du service qu'on leur a confié.

George II. An. 1757.

» Quel eſt donc le danger que court
» la Religion Proteſtante ? Peut-on
» dire qu'il y en ait un réel, & s'il
» en éxiſtoit quelqu'un, prétend-on
» la pouvoir ſoutenir & l'étendre
» en ſe joignant à des alliés, qui
» ſans aucune provocation ont porté
» le fer & le feu dans le premier pays
» Proteſtant de l'Empire qu'ils ont preſ-
» que détruit. Quoi, l'on veut nous
» faire entendre que notre Religion
» eſt menacée ſans nous donner au-
» cun détail des projets formés con-
» tre elle ! Notre cauſe n'eſt-elle pas
» commune ſur cet objet avec les
» Etats Généraux des Provinces
» unies, avec le Dannemarck, avec
» la Suéde, avec une partie des E-
» tats de l'Empire ? Pourquoi donc
» ſommes-nous les ſeuls qui pre-
» nions l'allarme ? Par quel charme
» a-t-on pu ſéduire les Puiſſances qui
» ſont entrées dans une alliance deſ-
» tinée à renverſer ce que les hom-
» mes eſtiment plus que leur propre
» vie ? Et comment la Ruſſie ſe prê-
» te-t-elle à l'accroiſſement de la Re-
» ligion Romaine, dont ſa commu-
» nion eſt ſéparée depuis tant de ſié-
» cles ? On nous parle avec emphaſe

George II. An. 1757.

» du ſuccès ſignalé que le Roi de » Pruſſe vient de remporter en Allemagne ; mais bien loin qu'il ſoit » déciſif pour nos intérêts, ſes victoires ne peuvent qu'appéſantir le » fardeau de la guerre du continent » qui nous accable. Oui, les yeux » de toute l'Europe ſont fixés ſur » nous, & c'eſt un nouveau motif » pour nous conduire avec toute la » précaution & la vigilance que mérite la confiance de ceux dont » nous ſommes les repréſentants. Ce » ſeroit y manquer eſſentiellement, » & nous expoſer aux reproches de » notre conſcience, ſi nous acquieſcions précipitamment & ſans réfléxion à toutes les meſures deſtructives d'une Adminiſtration » prodigue & téméraire : ſi nous » répandions inconſidérément les richeſſes de la nation, & ſi nous » conſentions à augmenter le poids » énorme des charges ſous leſquelles elle gémit, pour ſoutenir des » alliances & des liaiſons étrangères, pernicieuſes pour ſes intérêts. Quelle eſt donc cette cauſe » dont on recommande le ſoutien » avec tant de chaleur ? La Grande

» Bretagne peut-elle y avoir quel-
» que intérêt réel ? Non, elle ne
» peut au contraire en attendre que
» des pertes certaines sans en espé-
» rer aucun avantage. C'est en nous
» attachant à des principes aussi in-
» contestables que nous ne pour-
» rons jamais être d'accord avec
» ceux qui sont chargés de dresser
» l'état de ces secours & de ces dé-
» penses qu'on juge si nécessaires,
» & nous n'avons que trop de rai-
» sons pour douter de la fidélité &
» de l'économie qu'on nous promet
» d'apporter à l'application des fonds
» publics. C'est en vain qu'on nous
» vante les avantages de cette har-
» monie & de cette union si dési-
« rée : elle sera toujours impossible
» tant qu'il y aura deux partis dont
» l'un ne sera occupé qu'à réduire
» l'autre à la misère & au mépris ».
Voilà les raisons qu'auroient pu objecter les Membres de l'ancienne opposition, mais cet esprit étoit totalement anéanti dans le temps dont nous parlons ; & si quelqu'un avoit osé élever sa voix, elle n'auroit plus été entendue que comme les vaines clameurs de l'ambition trompée. Celle

George II. An. 1757.

du Monarque fut écoutée, dit l'Auteur Anglois, qui nous fournit le plan de cet ouvrage, comme l'oracle de la Divinité, & les jours heureux étoient enfin arrivés, où les Communes répandoient les trésors de la nation pour soutenir un Prince Allemand avec une générosité qui fera l'admiration & l'étonnement de la postérité.

III. Nombre d'hommes & secour accordés.

Les adresses affectueuses que présentèrent les deux Chambres furent bientôt suivies d'effets plus solides de la part de celle des Communes. A peine les deux grands Comités des secours eurent été établis, qu'elles accordèrent soixante mille hommes pour le service de mer de l'année suivante, en y comprenant quatorze mille huit cents quarante-cinq soldats de marine, & l'armée de terre fut fixée à cinquante trois mille sept cents soixante & dix-sept hommes effectifs, y compris quatre mille Invalides, & tous les Officiers tant avec commission que sans commission. Nous n'entrerons pas dans le détail des différents objets pour lesquels il fut accordé des sommes & des secours au Roi. Il nous suffit de

remarquer que les principaux furent destinés au soutien de la guerre d'Allemagne, à payer les subsides au Roi de Prusse, au Landgrave de Hesse-Cassel & à divers autres Princes, enfin que la somme totale de ces secours montoit à dix milllions quatre cents quatre-vingt six mille quatre cents cinquante-sept liv. sterling, secours énormes dont on n'avoit peut-être jamais vu d'éxemple dans les temps les plus critiques de la Monarchie. George II An. 1757.

IV. Complaisance du Parlement.

Rien ne prouve plus évidemment la confiance aveugle du Parlement de la Grande-Bretagne pour son Roi & pour ses Ministres que la conduite tenue en cette occasion, où la plus grande partie des subsides étoient destinés à mettre les alliés de la nation en état de combattre pour eux-mêmes, sans qu'elle y fut intéressée. Outre la somme d'un million huit cents soixante & un mille huit cents quatre-vingt dix-sept livres, expressément destinée à soutenir ces liaisons étrangères, article qui seul excédoit la totalité des revenus du Roi Charles second; une partie de celle qui étoit accordée au Monarque pour

George II.
An. 1757.

les dépenses extraordinaires, pouvoit encore y être appliquée. De plus les frais considérables qu'avoient coûté, & que devoient coûter encore les expéditions sur les côtes de France n'avoient-ils pas pour principal & peut-être pour unique objet de faire une diversion en faveur des alliés d'Allemagne, en empêchant cette Puissance d'envoyer du côté d'Hanover ou de Prusse autant de troupes qu'elle auroit pu le faire, si elle n'avoit eu à craindre les entreprises des Anglois sur ces côtes. Les Ministres de la Grande-Bretagne faisoient leurs efforts pour persuader à la nation qu'elle retiroit un grand avantage de la guerre d'Allemagne, qui empêchoit les François de porter toutes leurs forces contre les Colonies & les plantations Britanniques : mais des esprits trop prévenus ou trop clairvoyants ne se laissoient pas surprendre par cette illusion, & ils prétendoient en démontrer l'absurdité, en disant que la Grande-Bretagne étoit alors seule maîtresse de la mer : que la marine Françoise étoit presque anéantie, & même que le commerce de cette na-

tion dans l'Océan : qu'elle ne pouvoit entreprendre avec quelque espérance de succès aucune expédition de quelque conséquence contre les Etats Britanniques, ni contre aucune de ses Colonies, tant que l'Océan seroit couvert d'une multitude de vaisseaux Anglois : que si le tiers des sommes que le tourbillon d'Allemagne engloutissoit tous les ans étoit employé à augmenter la marine d'Angleterre, & que ces forces fussent bien dirigées, il ne pourroit sortir un seul Corsaire des ports de France : toutes les Colonies Françoises des Indes Orientales deviendroient aisément la proie des armes Britanniques, toutes les ressources que le commerce fournissoit aux ennemis seroient bientôt coupées, & ils seroient obligés dans peu de faire la paix, aux conditions que le vainqueur voudroit leur imposer.

En rapportant ces expressions dictées par l'orgueil Anglois, nous sommes bien éloignés de croire qu'elles fussent aussi éxactes que l'osent avancer les écrivains de cette nation. La marine Françoise, il est vrai, a bien déchu pendant le cours d'une longue paix

George II. An. 1758.

de l'état brillant où nos pères l'ont vu sous les Duquesne, les d'Etrée, les Tourville, les Château-Renaud, & les autres Officiers de mer qui l'ont rendue si respectable dans les années glorieuses du dernier règne ; mais quoiqu'un Ministre pacifique l'ait laissée tomber dans l'engourdissement, elle s'en releveroit sans doute en peu d'années sous un Ministère plus actif. L'éxemple de M. de la Galissonière peut prouver aux Anglois que les François bien conduits seront toujours en état de tenir tête en mer à telle Puissance que ce puisse être ; & l'administration de la Grande-Bretagne en est si bien convaincue que le principal objet de ses craintes depuis le dernier traité de paix, est de voir augmenter une marine, dont ils redouteroient bientôt la puissance, si contre l'attente & le désir des vrais patriotes de l'une & l'autre nation il survenoit quelque nouveau sujet de rupture.

V. Impôts établis pour la levée des subsides.

Pour établir les fonds nécessaires au paiement de ces immenses secours, on continua l'ancien droit d'un cinquième sur les revenus des terres, on créa pour quatre millions cinq

cents mille livres d'annuités à trois & demi pour cent d'intérêt pendant vingt-quatre ans, réductibles à trois pour cent après ce temps ; on établit une lotterie dont les billets furent fixés à dix liv. ſterling, avec les conditions qu'il y auroit un lot pour huit billets blancs : que l'on payeroit l'intérêt des uns & des autres à trois pour cent, mais en n'eſtimant chaque billet blanc que ſur le pied de ſix livres ſterling après le tirage : on prit un million ſix cents ſix mille ſoixante & ſix livres ſur les fonds d'amortiſſement : on leva le vingtième du revenu des charges, offices & emplois, ainſi que des penſions qui excédoient cent livres ſterling : on mit un impôt d'un ſchelling par an ſur toutes les maiſons habitées dans la Grande-Bretagne, indépendamment des autres droits qu'elles payoient : on établit de nouveaux droits ſur les fenêtres ou autres ouvertures des maiſons qui en auroient quinze ou plus : on augmenta ceux qui étoient déja établis ſur les toiles à voile d'importation, ſur la poudre à tirer, ſur les liqueurs extraites par diſtillation, ſur la vente de

George II. An. 1758.

la vaiſſelle d'argent, & ſur celle des vins naturels ou factices, enfin on fit un emprunt de huit cents mille liv. en billets de l'Echiquier, à prendre ſur les premières aides qui ſeroient accordées dans la ſeſſion ſuivante du Parlement. Toutes ces impoſitions montoient à onze millions ſoixante & dix-neuf mille ſept cents vingt-deux livres ſterling, ce qui excédoit de près de ſix cents mille liv. ſterling les ſecours accordés, enſorte que le Parlement avoit tout lieu de croire qu'il ne ſeroit point parlé de *deficit* dans la ſeſſion ſuivante. Cette complaiſance de la Chambre des Communes fit monter la dette nationale à la ſomme prodigieuſe de quatre-vingt ſept millions trois cents ſoixante & ſept mille deux cents dix liv. ſterling, c'eſt-à-dire, à environ deux milliards argent de France. L'imagination eſt frappée de l'énormité de cette dette, & il n'y a peut-être pas un ſeul Etat en Europe dont le crédit ne fut entiérement perdu s'il en avoit contracté une auſſi forte; mais telles ſont les reſſources du commerce immenſe de la nation Angloiſe, qu'elle peut ſuffire à fournir des

fonds aussi étonnants sans aucune altération dans le cours des affaires.

George II. An. 1758.

VI. Message du Roi.

La libéralité du Parlement (comparée par M. Smollet au rocher du désert d'où couloient des sources abondantes aussi-tôt qu'il étoit touché par la verge de Moyse) fut encore excitée par un message du Roi, dont fut porteur M. Pitt, & qui étoit conçu en ces termes. *George Roi* . . .
» Sa Majesté ayant ordonné que l'armée assemblée dans ses Etats de l'Electorat se mît en marche dès le 28 de Novembre dernier, & agît avec la plus grande vigueur contre l'ennemi commun, de concert avec son bon frère & allié le Roi de Prusse, l'épuisement & la situation fâcheuse de cet Electorat & de ses revenus le mettent dans l'impossibilité d'entretenir cette armée & de la tenir assemblée jusqu'à ce qu'il puisse être remis devant la Chambre un état des charges nécessaires à ce sujet, & des mesures qui sont à prendre pour soutenir efficacement le Roi de Prusse. Sa Majesté qui compte sur le zèle constant de ses fidelles Communes, pour le soutien de la Religion Pro-

George II.
An. 1758.

» testante, & des libertés de l'Europe contre les desseins dangereux de la France & de ses Confédérés, se trouve dans la nécessité absolue de recommander à la Chambre de prendre promptement en considération la nécessité d'un secours qui puisse mettre Sa Majesté en état de faire subsister cette armée, & de la pouvoir tenir assemblée dans cette conjoncture critique ».

VII. On lui accorde un secours immédiat de cent mille livres sterling.

Aussi-tôt que cette adresse eut été rapportée par l'Orateur de la Chambre, elle fut renvoyée unanimement au Comité des secours, & il fut accordé une somme de cent mille liv. sterling pour être prise immédiatement sur l'excédent des subsides de l'année précédente. Il paroît qu'on ne fit aucune objection contre la teneur du message, où l'on n'avoit vraisemblablement inséré la nécessité de soutenir la religion Protestante que pour fasciner les yeux du peuple, & non pour en imposer aux personnes sensées, qui voyoient évidemment que la religion n'avoit aucune part dans cette guerre. Si le Ministère avoit eu cette vue, elle lui réussit au-delà de ses espérances: malgré

malgré la froideur & l'indifférence philosophique de notre siécle sur les divers sentiments qui partagent l'Europe, on sait que l'Angleterre fourmille encore de fanatiques plus que tout autre pays de la Chrétienté. On n'entendit plus de toutes parts que les cris des enthousiastes qui élevoient leurs clameurs sur le danger qui menaçoit, disoient-ils, l'Eglise de Dieu. Un Ministère adroit sait profiter de l'impression que ce fanatisme produit dans les esprits de la populace : lorsque l'imagination est ainsi échauffée, des gens qui n'auroient jamais quitté leur pays pour marcher au secours d'un Monarque étranger, se regardent comme autant de défenseurs de la foi, & prennent parti dans les armées où ils portent toute la fureur qui n'a que trop distingué les guerres de religion dans les siécles passés.

George II. An. 1758.

VIII Bill pour les honoraires des Juges.

La Prérogative Royale reçut en même temps une augmentation de pouvoir très considérable par le don d'une somme de onze mille quatre cents cinquante livres sterling pour augmenter les gages des Juges dans les Cours supérieures : laissant au

George II. An. 1758.

Roi la liberté illimitée de l'application de cette somme. Sous le règne de Guillaume III, quand on passa l'acte d'établissement, le Parlement qui craignoit l'influence de la Couronne sur les Juges, y mit un obstacle en insérant par une clause expresse dans cet acte que les commissions auroient lieu seulement *quamdiù se benè gesserint* : & l'on régla en même temps leurs salaires. Le changement des temps & l'augmentation du prix de toutes les denrées peut rendre nécessaire d'établir une proportion plus juste entre les gages de ces Officiers, & la dépense qu'ils doivent faire pour soutenir avec honneur l'état qu'ils ont embrassé ; mais rien n'est plus contraire au systême politique de la Grande-Bretagne que de s'en rapporter au Monarque pour une repartition qui devient alors très arbitraire, & qui pourroit engager des Juges peu intègres à se prêter aux volontés de la Cour contre les devoirs de l'équité. Aussi cet article du Bill fut regardé comme un accroissement très dangereux de la prérogative Royale.

IX. Nouveau traité avec le Roi de Prusse.

Les Ministres étoient si bien con-

George II. An. 1758.

vaincus de la bonne volonté des Communes pour les mettre en état de payer les subsides qu'ils pouvoient promettre à leurs alliés d'Allemagne, que le 11 d'Avril ils conclurent un nouveau traité ou convention avec le Roi de Prusse; & pour lui donner plus de force & d'autorité, il fut signé du côté de la Grande-Bretagne par presque tous les Conseillers privés qui avoient part à l'administration. Ce traité passé à Westminster porte que « les Puissances » contractantes ayant mutuellement » résolu de continuer leurs efforts » pour leur défense & leur sûreté » réciproque, ainsi que pour le re- » couvrement de leurs possessions, la » protection de leurs alliés, & le » soutien des libertés du Corps Ger- » manique, Sa Majesté Britannique » s'est déterminée par ces considé- » rations à accorder à Sa Majesté » Prussienne un secours immédiat en » argent, comme étant le plus prompt » & le plus efficace; que Leurs Ma- » jestés ayant résolu de faire une » convention à ce sujet ont nommé » & autorisé leurs Ministres respec- » tifs, qui après s'être donnés com-

George II. An. 1758. » munication de leurs pleins pou-
» voirs, sont convenus des stipula-
» tions suivantes. 1°. Que le Roi
» de la Grande-Bretagne s'engage de
» payer dans la ville de Londres, à
» telle personne qui sera autorisée
» de Sa Majesté Prussienne, la som-
» me de quatre millions d'écus d'Al-
» lemagne, montant à six cents soi-
» xante & dix mille livres sterling,
» pour être comptée en un seul paie-
» ment immédiatement après l'échan-
» ge des ratifications, & sur la pre-
» mière demande de Sa Majesté Prus-
» sienne. 2°. Que le Roi de Prusse,
» de son côté, s'oblige à l'entretien
» & à l'augmentation de ses forces,
» qui agiront de la manière la plus
» efficace pour le bien de la cause
» commune, ainsi que pour la dé-
» fense & la sûreté réciproque que
» se proposent Leurs susdites Ma-
» jestés. 3°. Les Hautes Puissances
» contractantes s'engagent à ne con-
» clure aucun traité de paix, de
» trêve ou de neutralité, ni aucune
» autre espèce de convention ou
» d'accord avec les Puissances enga-
» gées dans la guerre présente, si
» ce n'est de concert & par conven-

» tion mutuelle où l'une & l'autre
» partie sera comprise nommément.
» 4°. Enfin il est stipulé que cette
» convention sera ratifiée, & les
» ratifications échangées des deux
» côtés dans le terme de six semai-
» nes, à compter du jour de la signa-
» ture de la présente convention, ou
» plutôt s'il est possible ».

George II, An. 1758.

Une conséquence assez naturelle à tirer de cette convention, est que le Ministère Anglois pensoit que la guerre devoit se terminer en une campagne, aussi-tôt que les parties contractantes seroient en état de mettre sur pied des forces suffisantes, mais ces espérances furent bien trompées: la guerre continua ses ravages, la Grande-Bretagne fit de nouveaux efforts, & continua à s'épuiser d'hommes & d'argent pour le soutien de cette guerre étrangere à la nation.

X. Bill pour réparer le port de Milford.

Nous avons vu qu'il avoit été agité dans la session précédente de faire les ouvrages nécessaires au port de Milford, pour le mettre en état de recevoir & tenir en sûreté les vaisseaux de la nation. Cette affaire fut reprise & suivie avec plus de succès : on présenta à la Chambre des Commu-

George II.
An. 1758.

nes les plans des travaux nécessaires ; elle établit un Comité à ce sujet, & sur le rapport & l'éxamen qui fut fait de la situation des lieux il fut passé un Bill pour accorder une somme de dix mille livres sterling pour les ouvrages & travaux servant à fortifier & mettre en sûreté ledit port de Milford dans le Comté de Pembroke.

XI.
Bill pour continuer à défendre l'exportation des grains.

Plusieurs autres loix qui intéressoient toute la nation passèrent dans le cours de cette session sans trouver d'opposition, ou au moins sans en éprouver de considérable. Dès le premier jour des séances, les Communes reçurent une pétition du *Maire*, des Magistrats, des Marchands & habitants de Liverpool, pour porter leurs plaintes du haut prix du froment & des autres grains. Ils y marquoient leurs craintes que ce prix ne continuât à augmenter, à moins qu'on ne prolongeât la permission d'importer des bleds étrangers francs de droits, ou que le Parlement ne prît quelque autre mesure salutaire pour empêcher les gens riches d'exercer des monopolles, en s'emparant de la plus grande partie de cette précieu-

ſe denrée. Ils s'en rapportoient à la ſageſſe de la Chambre pour une prohibition totale de la diſtillation & de l'exportation des grains, tant qu'ils ſeroient à un prix auſſi haut : la ſupplioient de prendre cette affaire en conſidération, & d'accorder un ſoulagement convenable aux Pétitionaires, ſoit en continuant une libre importation, ſoit en prenant d'autres moyens efficaces pour réduire le prix exceſſif du bled ſelon ce que la Chambre jugeroit être le plus néceſſaire & le plus expédient. Cette affaire étoit un cas urgent, qui intéreſſoit également l'humanité de la légiſlation & les manufactures du Royaume ; elle fut miſe auſſi-tôt en délibération, & diſcutée avec la plus grande diligence. En peu de jours, on dreſſa un Bill qui paſſa par les deux Chambres, ce qui fut ſuivi d'un acte par lequel on prolongea juſqu'au 24 Décembre 1758. les trois actes de la ſeſſion précédente pour défendre l'exportation des bleds, empêcher la diſtillation des grains, & en permettre l'importation, franche de droits. On porta une ſeconde loi pour régler le prix & le poids du

George II. An. 1751.

pain, & pour condamner à des peines sévères ceux qui y mettroient ou de l'alun ou d'autres ingrédients. Sur le rapport d'un autre Comité de toute la Chambre, il fut dressé un Bill pour suspendre le paiement de la gratification accordée en faveur de l'exportation des bleds jusqu'à ce qu'ils fussent tombés à un prix au-dessous de celui qui est fixé par un acte passé la première année du règne de Guillaume & de Marie; mais après une seconde lecture, ce Bill fut laissé dans l'oubli. Une telle négligence étoit impardonnable, & doit avoir eu pour cause des intérêts particuliers très différents de l'intérêt *général*. On ne peut disconvenir que le soutien des Manufactures & leur accroissement, ne dépende en grande partie du prix modique du pain, qui met l'ouvrier en état de pouvoir travailler pour un salaire médiocre, ce qui facilite aux maîtres des Manufactures le moyen de donner leurs marchandises à un prix aussi bas que celui des Marchands & Manufacturiers des autres pays. C'est donc un grand défaut dans le Gouvernement de permettre l'exportation tant que

le prix courant du bled n'eſt pas auſſi bas dans le Royaume qu'en pays étranger, & il eſt encore plus abſurde de la récompenſer, de façon que les exporteurs puiſſent vendre le bled à plus bas prix aux rivaux de la nation que les Manufacturiers de la Grande-Bretagne ne le payent dans le pays, ce qui arrivera toujours quand la récompenſe excédera les frais & les riſques de l'exportation.

George II. An. 1758.

XII. Bill au ſujet des gens de mer.

Il eſt très avantageux dans une Nation commerçante que les gens de mer ſe multiplient, & un bon gouvernement doit encourager les mariages de ces hommes ſi utiles à l'Etat. Il faut donc que les marins, qui ne peuvent emmener leurs femmes & leurs enfants dans leurs voyages, puiſſent les faire ſubſiſter pendant leur abſence, & il fut dreſſé un Bill pour que ceux qui étoient employés dans la marine Royale, puſſent faire toucher leurs appointements à leurs familles, & pour réprimer les abus qui accompagnoient ſouvent le paiement de leurs gages. Ce Bill paſſa ſans difficultés dans la Chambre des Communes, mais il ne fut pas auſſi

George II. An. 1758.

bien reçu dans celle des Lords, qui demandèrent une entrevue avec un nombre de Membres des Communes qu'ils indiquèrent. La Chambre-Basse surprise de cette nouvelle manière de procéder, ne voulut point députer les Membres dénommés jusqu'à ce que les Lords eussent déclaré quelle raison les déterminoit à faire ce choix particulier. Ils répondirent qu'ils avoient demandé ceux qu'ils connoissoient pour être les plus expérimentés dans ce qui concernoit la marine : les Communes furent satisfaites de cette réponse : les Députés se rendirent à la Chambre-Haute, où ils satisfirent les Lords sur toutes les questions qui leur furent faites, & le Bill passa à la pluralité des voix, quoique ce fût après de vifs débats.

XIII. Nouvelles loix au sujet de la milice.

L'acte qu'on avoit passé dans la session précédente au sujet de la milice ayant été trouvé défectueux, on dressa pour l'interpréter un nouveau Bill, qui fut présenté par M. Townshend. Il acquit la force de loi, quoiqu'il fut encore sujet à divers inconvénients, mais ils étoient de nature à ne pouvoir être totalement réfor-

més. Le pouvoir donné à la Couronne sur la Milice est beaucoup plus indépendant que celui qu'elle peut éxercer sur une armée de troupes réglées, d'autant que cette armée ne subsiste que durant le cours d'une année, à moins qu'elle ne soit continuée par le Parlement, qui peut réformer les abus, s'il s'en est glissé quelqu'un, au lieu que la milice est soumise au pouvoir de la Couronne pendant cinq ans, & peut être employée suivant la volonté du Monarque en tel temps qu'il le juge à propos, ce qui peut avoir de grands inconvénients dans un Gouvernement où il n'y a presque jamais d'accord parfait entre le Souverain & les sujets. Un Officier de milice peut être retenu par les loix militaires jusqu'à ce qu'il plaise au Prince de permettre aux Miliciens de retourner dans leurs Paroisses respectives, & il seroit sujet à être puni de mort, comme mutin ou comme déserteur, s'il refusoit de prendre les armes pour soutenir les mesures iniques d'un Ministère corrompu.

XIV. On étend & l'on prolonge différentes loix.

Le Bill concernant les mutins & les déserteurs, ainsi que plusieurs au-

George II. An. 1758.

tres relatifs à la marine, furent renouvellés sans aucune difficulté, & sans y faire aucun changement. Celui qui avoit permis l'importation des soies jusqu'au 1 de Décembre 1757. étant expiré, les Marchands présentèrent une pétition où ils exposèrent que les temps contraires ayant retardé les envois de leurs correspondants, ils feroient une perte irréparable si ce temps n'étoit prolongé. Le Parlement eut égard à leurs représentations, & il fut ordonné que cette prolongation auroit lieu pour toutes les soies embarquées à Hambourg ou en Hollande pour Londres jusqu'au dit jour 1 de Décembre 1757 inclusivement. On établit ensuite un Comité pour éxaminer les loix qui étoient déja expirées ou qui étoient prêtes à expirer, & sur le rapport des Membres, plusieurs de ces loix furent continuées pour un temps limité, & d'autres furent rendues perpétuelles. Du nombre des dernières furent celles qui ordonnoient la punition des sujets qui troublent l'ordre public, soit par le vol & la rapine, soit en détruisant les levées des rivières, soit en mar-

chant déguisés & armés. Les autres étoient relatives à diverses branches de commerce, & comme les circonstances peuvent y apporter quelques changements, elles furent seulement prolongées pour quelques années.

George II. An. 1758.

XV. Différents Bills rejettés par les Lords.

Il fut ensuite dressé un Bill dans la Chambre des Communes pour continuer les taxes imposées sur les bâtiments chargés qui passent sous le pont de Londres, à l'effet d'en employer le produit aux réparations de ce pont; mais sur diverses répréséntations qui furent faites, on corrigea quelques articles du Bill, pour abréger le temps de la durée de ces taxes, & il passa sans difficulté par les deux Chambres. On avoit construit un pont de service en bois pour en faire usage pendant le temps des réparations de l'ancien, mais il fut consommé par le feu la nuit du 11 au 12 d'Avril; on soupçonna que ce désastre étoit l'ouvrage de quelques scélérats, & les Magistrats promirent une récompense de deux cents liv. sterling à quiconque les découvriroit, mais toutes les recherches furent inutiles. Un autre Bill qui fut dressé pour permettre l'importation

George II. An. 1758.

du ſuif d'Irlande franc de droits; ayant été envoyé à la Chambre des Pairs, ne revint point aux Communes. On ne peut en aſſigner d'autre raiſon que celle de l'intérêt particulier d'un nombre de Membres qui l'emporta ſur l'intérêt public expoſé dans les pétitions de la plus grande partie des villes commerçantes d'Angleterre. Il en fut de même d'un Bill pour l'importation des beſtiaux & des peaux du même pays; il fut ſoutenu des pétitions de Liverpool, Barnſtaple, Minehead, Cheſter, Newcaſtle ſur Tyne, Glaſgow, Edimbourg, Briſtol, Haverfordweſt, du Comté de Salop & de la ville & Comté de Glouceſter, ſans autre oppoſition que celle de quelques Marchands du Comté de Pembroke. Les raiſons de ces derniers n'eurent aucun poids dans la Chambre des Communes; mais quoique les Membres de cette Chambre duſſent mieux connoître les affaires du Commerce que ne le peuvent faire ceux de la Chambre des Lords, le Bill fut rejetté dans la Chambre-Haute.

XVI. Peu d'accord entre les deux Chambres.

Cette diſpoſition de la Chambre-Haute empêcha les Communes de

prendre en conſidération un autre Bill pour diſcontinuer la levée des droits ſur les peaux en poil venant d'Irlande, quoiqu'il n'y eut aucune objection contre ce Bill. Cependant la Chambre qui déſiroit ardemment de prendre quelque meſure efficace pour le ſoulagement des ſujets dans l'indigence, & pour l'avantage du commerce, fit un éxamen des comptes relatifs à la fourniture des vivres de la marine depuis pluſieurs années, ce qui fut ſuivi d'un Bill pour permettre pendant un temps limité la libre importation du bœuf ſalé, du porc, & du beurre d'Irlande. Quoique ce Bill occaſionnât de violents débats, & reçût pluſieurs changements, il fit cependant ſa route par les deux Chambres, & parvint à être revêtu du conſentement Royal. Il étoit difficile dans les circonſtances actuelles de trouver des raiſons pour s'oppoſer à une loi auſſi juſte, auſſi convenable & auſſi utile aux intérêts du Royaume en général, puiſque par ce moyen on prévenoit la pratique pernicieuſe pour la nation de fournir d'Irlande des denrées à ſes ennemis, & qu'on prévenoit auſſi

George II. An. 1758. l'augmentation excessive de prix des mêmes denrées dans les Royaumes réunis, augmentation si fatale aux manufactures, d'où le commerce de la Grande-Bretagne tire principalement ses richesses & sa splendeur.

XVII. Affaires de la Compagnie d'Embden. Dans le temps où le Roi de Prusse étoit ami de la France, il avoit établi à Embden une Compagnie des Indes Orientales, ce qui avoit causé une jalousie excessive aux Anglois. Pour décourager ce nouvel établissement, ils passèrent alors un acte qui défendoit les assurances pour les navires étrangers venant des Indes Orientales, ou allant dans ces parages. Cet acte marquoit *plus de* jalousie nationale que de vrai zèle pour les intérêts du Royaume; mais en 1758, la Grande-Bretagne qui avoit pour ainsi dire reçu ce nouvel allié dans son sein, & qui le regardoit avec raison comme le Héros du Continent, jugea que ses intérêts ne devoient plus faire qu'un même tout avec ceux de la nation, & la rivalité entre les deux Compagnies des Indes ne fut plus regardée que comme une illusion. Embden étoit alors entre les mains des ennemis, & un navire

Pruſſien qui revenoit de la Chine ſe réfugia dans le port de Plymouth : la Compagnie Angloiſe offrit d'en acheter la cargaiſon ; mais comme ce commerce lui étoit abſolument interdit par un acte du Parlement, cet acte fut annullé ſans aucune oppoſition, & les marchandiſes des Pruſſiens furent vendues très avantageuſement dans la Grande-Bretagne.

George II. An. 1758.

XVIII. Loix en faveur des domeſtiques & des apprentifs.

Après avoir paſſé un Bill pour l'encouragement de la culture de la Garance, plante très utile dans les manufactures de toiles peintes, on en dreſſa un autre pour aſſurer le paiement des gages & ſalaires aux domeſtiques & aux apprentifs. Il n'y a peut-être pas de pays dans l'univers où l'on ait promulgué plus de loix en faveur des pauvres que dans la Grande-Bretagne, & où les charités ſoient plus abondantes, tant volontaires que par des taxes pour le ſecours des indigents. Cependant le nombre des mendiants, vagabonds, & celui des malades & eſtropiés expoſés à la vue du public, y eſt au moins auſſi nombreux qu'en tout autre Royaume ou Etat du monde. Il paroît donc qu'on doit attribuer cet

George II. An. 1758.

inconvénient ou à une mauvaise police, ou à un relâchement honteux dans la partie éxécutrice de l'administration. Je parle d'après les Anglois mêmes ; mais est-il aussi facile qu'on le pourroit penser de porter & d'exécuter des loix bien efficaces pour empêcher ce mal ? Nous avons également en France les réglements les plus sages contre les vagabonds : on les renouvelle de temps en temps: on y ajoute de nouvelles peines, & ils sont toujours infructueux : on ne nous accuse pas d'avoir une police relâchée ou sujette à la prévarication. Le grand point de la difficulté est de tenir un juste milieu entre la sévérité qu'on doit éxercer contre les vagabonds de profession, & la douceur qu'on doit à des malheureux qui sont tombés dans l'indigence, soit par des causes imprévues, soit même par un défaut dans leur conduite passée dont ils sont assez punis par leur misère actuelle. Il faudroit réprimer les uns & aider les autres, employer ceux qui sont valides, & pourvoir à la subsistance de ceux qui sont hors d'état de travailler ; mais les maisons de charité,

quelques abondantes & quelques bien fondées qu'elles soient, ne peuvent y suffire, & souvent on ne peut fournir d'ouvrage à ceux qui en demandent. Il est donc nécessaire de les soulager avec assez de prudence pour ne pas encourager le vice, ou jetter l'indigent dans le désespoir : mais toutes les tentatives infructueuses qu'on a faites jusqu'à présent prouvent l'extrême difficulté de supprimer totalement la mendicité dans un grand Etat.

George II. An. 1758.

XIX. Bill pour réprimer les abus des Elections.

Les différentes scènes de corruption, de parjure, de débauche & d'intempérance qu'on voit arriver dans toutes les villes & Comtés d'Angleterre à chaque Election pour le Parlement, étoient montées à un si haut degré d'infamie, que plusieurs Membres bien intentionnés résolurent de travailler à y apporter un remède efficace. Il y eut un Bill de dressé par M. Philips, distingué depuis long-temps par son courage dans le parti de l'opposition, & il fut soutenu par M. Townshend, M. Cornwall, & par les Lords North & Carysfort. Après avoir fait la route

George I[er]. An. 1718.

ordinaire, il reçut le 9 de Mai le consentement Royal, & passa en forme de loi sous ce titre: « Acte pour interprêter » les loix concernant les Elections des » Chevaliers de chaque Comté dans » la partie de la Grande-Bretagne » nommée Angleterre ». Quelques précautions qu'on ait pu prendre pour remédier par cet acte aux désordres précédents, les brigues n'en ont pas été moindres dans les Elections suivantes, & les excès qui s'y sont passés ont toujours été les mêmes. Rien n'est plus séduisant dans la théorie, que l'idée d'une Nation qui choisit elle-même librement ceux qui doivent la représenter *dans le* corps où réside en grande partie la puissance législative : mais dans la pratique il n'est rien de plus tumultueux & de plus sujet à la corruption. Les sujets modestes, instruits & pénétrés des sentiments de patriotisme, manqueroient à leurs propres sentiments s'ils faisoient des cabales pour être élus; aussi demeurent-ils dans l'obscurité, & l'on choisit des gens ardents, impétueux, pleins d'ambition, & presque toujours dis-

posés en vendant leurs voix au Ministère, à se dédommager des frais considérables qu'il leur en a coûté pour être élus.

George II. An. 1758.

XX. Autres Bills présentés & rejettés.

Nous ne nous étendrons pas sur plusieurs autres Bills qui furent présentés & passèrent même dans la Chambre des Communes, mais qui furent rejettés dans celle des Lords. Les principaux furent celui qui portoit l'établissement des registres où auroient été inscrits tous les matelots, pêcheurs & bateliers du Royaume; un autre pour établir aussi des régistres qui contiendroient toutes les donations, transports, testaments, hypothèques, & autres actes qui pouvoient intéresser les biens, héritages, terres, honneurs & droits seigneuriaux des sujets de la Grande-Bretagne; un pour établir un marché au poisson dans Westminster, & prévenir les monopoles exhorbitants qu'on éxerçoit sur cette denrée; un autre pour interprêter l'acte *habeas corpus*, qui autorise toute personne emprisonnée pour crime, autre que celui de Lèze-Majesté, de haute trahison, ou sujet aux peines capitales, à être mise en liberté

George II. An. 1758.

pourvu qu'elle fourniſſe une caution ſuffiſante : enfin il y eut auſſi le Bill dreſſé en faveur de l'hôpital des enfants trouvés, par lequel il étoit ordonné d'établir des regiſtres dans toutes les Paroiſſes d'Angleterre & du pays de Galles, où ſeroient inſcrits les naiſſances, morts & mariages, à l'effet de lever ſur ces actes un fonds pour l'entretien de cet hôpital : mais comme le Parlement fut prorogé avant que ce Bill eut reçu toutes les formalités néceſſaires, il tomba entiérement dans l'oubli.

XXI. Affaires de la Compagnie d'Afrique.

Entre les différents objets qui attirèrent l'attention de la Chambre des Communes, l'un des plus importants fut le commerce à la *côte d'Afrique*. On avoit accordé depuis quelque temps pour le ſoutenir une ſomme annuelle qui devoit être emploïée à l'entretien & aux réparations des forts & des comptoirs. Quand on eut établi un Comité pour éxaminer les comptes relatifs à la ſomme paſſée dans la ſeſſion précédente, la Compagnie d'Afrique préſenta une pétition qui fut recommandée par un meſſage du Roi, pour demander qu'il lui fût accordé des ſecours

plus considérables dans le cours de cette année. En même temps il fut présenté une contre-pétition souscrite par un nombre de Planteurs & de Négociants intéressés au commerce des Colonies à sucre de l'Amérique, dans laquelle ils exposèrent : que le prix des Nègres étoit beaucoup augmenté depuis que les forts & établissements de la côte d'Afrique avoient été mis sous la direction d'un Comité de la Compagnie des Marchands trafiquants à cette côte : ce qui causoit un dommage considérable aux pétitionaires ; formoit un grand obstacle à la culture des Colonies Britanniques, & nuisoit excessivement au commerce & à la navigation du Royaume : qu'ils jugeoient que cet inconvénient étoit particuliérement occasionné par le mauvais état des forts & des établissements qui tomboient en ruine : qu'ils pensoient que le moyen le plus efficace pour maintenir cette branche de commerce sur un pied respectable étoit de mettre ces forts sous la seule direction des Commissaires pour le commerce & les plantations ; objet d'autant plus important que la conservation ou la

George II. An. 1758.

ruine du commerce des ſucres dans les Colonies Amériquaines dépendoit abſolument de celui des eſclaves en Afrique. Ils repréſentèrent que par un acte paſſé en 1750, pour ſoutenir & étendre ce commerce, il étoit défendu aux ſujets de la Grande-Bretagne de loger leurs eſclaves, & de mettre leurs marchandiſes dans les forts & établiſſements de cette côte, ſur quoi ils demandèrent que cette partie de l'acte fut annullée : que tous les Commandants des vaiſſeaux de la Grande-Bretagne ou de l'Amérique Angloiſe, appartenant à des Marchands libres, ainſi que tous les autres ſujets de Sa Majeſté qui étoient actuellement établis, ou qui s'établiroient à l'avenir en Afrique, euſſent la liberté d'entrer dans les forts & établiſſements depuis le ſoleil levant juſqu'au ſoleil couchant; d'y dépoſer leurs effets & marchandiſes dans les magaſins qui y ſont établis, & d'y enfermer leurs eſclaves ſans payer aucune ſomme pour cette liberté, à condition cependant que ces eſclaves ſeroient nourris aux dépens de ceux à qui ils appartiendroient. La Chambre prit ces péti-

tions

tions en considération, fit des informations sur la conduite de la Compagnie, examina l'acte pour soutenir & étendre le commerce d'Afrique, vota que la Compagnie avoit répondu fidèlement à la confiance qu'on avoit eu en elle, & en même temps la Chambre accorda dix mille livres pour l'entretien des forts & établissements Britanniques dans cette partie du monde, sans rien statuer sur la demande des Contrepetitionaires.

Tous ceux qui connoissoient le local de ces établissements convenoient de la fidélité du comité dans l'emploi des sommes accordées par le Parlement, mais ils voyoient avec surprise que pour un objet si important il n'étoit passé qu'une somme aussi modique, ce qui les exposoit à une ruine totale, & les mettoit absolument hors d'état de résister aux attaques de quelque ennemi que ce pût être. Ils voyoient avec chagrin qu'on abandonnoit, pour ainsi dire, au hasard un commerce si essentiel pour les plantations à sucre d'Amérique, pendant qu'on répandoit avec tant de profusion les trésors de la nation

George II. An. 1758.

pour une guerre du Continent, qui n'avoit presque aucune liaison avec ses intérêts. On ne doutoit pas que les ennemis de la Grande-Bretagne ne fussent bien instruits de la foiblesse des forts de la côte d'Afrique, & l'on disoit hautement que s'ils avoient conduit leur expédition de l'année précédente sur la côte de Guinée, avec autant d'activité que le plan en avoit été dressé avec justesse, ils se seroient rendus maîtres sans aucune difficulté de tous les établissements Anglois dans cette partie.

XXII. Proposition faite & rejettée pour raccourcir la durée du Parlement.

Quoique le parti de l'opposition fût presque totalement anéanti, ainsi que nous l'avons déja remarqué, il se trouvoit encore dans le *Parlement* un nombre d'esprits inquiets, toujours disposés à proposer des changements, & ne manquant jamais de raisons pour appuyer leur sentiment. Malgré les difficultés inévitables dans le temps des Elections; malgré les inconvénients inséparables des fréquents changements dans une partie aussi essentielle du Gouvernement Anglois, il y eut des Membres qui proposèrent de dimi-

George II. An. 1758.

nuer le temps de la durée des Parlements. Heureusement pour la tranquillité de la Nation que cette proposition fut rejettée par le plus grand nombre : on ne nous apprend pas les motifs sur lesquels ils fondèrent leur décision, mais ils se présentent en foule à des esprits justes. En effet, en rendant les Elections plus fréquentes, ou les mêmes Membres seroien élus, ce qui ne feroit qu'augmenter la brigue, les cabales & les frais immenses qui accompagnent toujours ces opérations, ou il en seroit élu de nouveaux, qui peu au fait de la machine du gouvernement, se laisseroient absolument conduire par le Ministère, ou ne chercheroient qu'à troubler l'administration par des idées mal digerées, & dont leur peu d'expérience les empêcheroit de sentir les conséquences. De nouveaux Membres obligent le Souverain à répandre de nouveaux trésors pour les amener à ses vues : cette dépense est nécessairement à la charge du peuple, & c'est une suite nécessaire de la constitution Britannique, où le Chef fait tout mouvoir avec le concours des représentants de la Nation. Le grand

George II. An. 1758. mot de liberté eſt le lieu commun de toutes leurs déclamations, mais il faut qu'un Miniſtère éclairé ſache les ſubjuguer par des moyens qui ont toujours leur effet parmi le plus grand nombre. Autrement le Gouvernement eſt bientôt changé en Anarchie: le Monarque en devient la victime, & tout l'Etat eſt renverſé. L'éxemple funeſte de Charles I, que ſon trop de condeſcendance conduiſit à l'échaffaut eſt devenu une leçon pour tous ſes Succeſſeurs.

Les dernières opérations de cette ſeſſion furent l'éxamen des dépenſes faites pour les fortifications de Gibraltar, & le rapport d'un Comité établi pour la recherche des *poids & meſures* dont on ſe ſervoit anciennement en Angleterre. Sur le premier objet, les Communes parurent contentes des nouveaux ouvrages élevés pour la défenſe de Gibraltar; mais ſur le ſecond, après pluſieurs tentatives pour rendre les poids & les meſures uniformes par tout le Royaume, il n'y eut rien de décidé, & l'affaire fut renvoyée à une autre ſeſſion, comme nous le verrons par la ſuite.

XXIII. Clôture de la ſeſſion.

Le 9 de Juin, le Roi d'Angleterre étant indiſpoſé, pluſieurs Bills reçurent le conſentement Royal par commiſſion, & le 20 du même mois, les Lords-Commiſſaires terminèrent la ſeſſion par une harangue aux deux Chambres. Ils y exprimèrent la reconnoiſſance que le Roi avoit de leur affection & de leur bonne volonté, dont elles lui avoient donné des preuves par la conduite qu'elles avoient tenue : par leur zèle pour ſon honneur & pour ſes intérêts : par l'ardeur avec laquelle elles avoient ſurmonté toutes les difficultés, & pris les meſures néceſſaires pour ſoutenir vigoureuſement la guerre, ce qui devoit convaincre l'univers que l'ancien eſprit Britannique ſubſiſtoit dans toute ſa force. Ils dirent aux Chambres que Sa Majeſté avoit pris toutes les meſures qui pouvoient conduire le plus efficacement à remplir leurs vues pour le bien public : qu'avec leur ſecours, Sa Majeſté, aidée de l'aſſiſtance Divine qui veilloit ſur la conduite, & dirigeoit la bravoure de l'armée combinée, avoit été miſe en état, non ſeulement de délivrer ſes poſſeſſions d'Allemagne

George II. An. 1758.

de l'oppreſſion & des dévaſtations des François, mais encore d'étendre ſes progrès de ce côté ſur le Rhin : que le Roi avoit cimenté par de nouveaux engagements l'uion qui ſubſiſtoit entre lui & ſon bon frère le Roi de Pruſſe : que les flottes & les armées Britanniques étoient alors employées aux expéditions qui paroiſſoient les plus efficaces pour nuire aux ennemis de la manière la plus ſenſible : pour aſſurer le bonheur & la tranquillité du Royaume, & particuliérement pour ſoutenir les droits & les poſſeſſions de la Grande-Bretagne en Amérique, en faiſant ſentir aux François toute la force & l'importance de la Puiſſance Britannique dans cette partie du monde. Ils remercièrent les Communes des amples ſecours qu'elles avoient accordés avec tant de bonne volonté & d'unanimité, & les aſſurèrent de la part de Sa Majeſté, qu'ils ſeroient employés avec la plus grande économie. Enfin ils leur dirent que le Monarque leur recommandoit fortement d'entretenir l'harmonie & la bonne intelligence entre ſes fidèles ſujets : de faire connoître aux peuples la

droiture & la pureté de ses intentions & de ses mesures, & d'apporter tous leurs soins à maintenir la paix & le bon ordre, chacun dans sa partie, en donnant une nouvelle force à l'obéissance due aux loix & à l'autorité légitime.

George II. An. 1758.

Fin du Tome second.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce fecond Volume.

A

E.

F.

L.

R.

Fin de la Table des Matières du Tome second.

